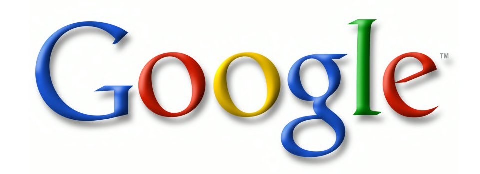
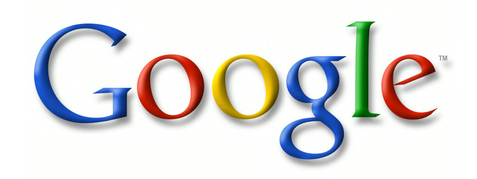
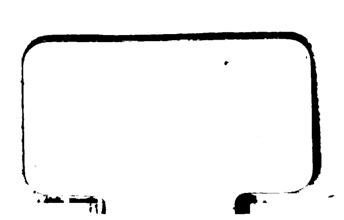







Mr. Frederick Worthington.




TAYLOR INSTITUTION
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA

DICTIONNAIRE

D'ANECDOTES,

DE TRAITS SINGULIERS,

ET CARACTÉRISTIQUES.

TOME SECOND.

DICTIONNAIRE
D'ANECDOTES,
DE TRAITS SINGULIERS,
ET CARACTÉRISTIQUES,
HISTORIETTES, BONS MOTS,
NAIVETÉS, SAILLIES,
REPARTIES INGÉNIEUSES, &c.

Nouvelle Édition, augmentée.

TOME SECOND.

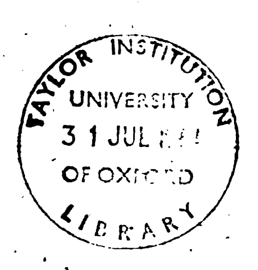


A ROUEN,

Chez LABBEY, Libraire, rue Martainville.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PERMISSION.





DICTIONNAIRE D'ANECDOTES, DE TRAITS SINGULIERS ET CARACTÉRISTIQUES, &c.

HABITUDE.

L'HABITUDE eſt une ſeconde nature qu'il eſt bien difficile de vaincre, parce que ſouvent notre meilleure façon d'être en dépend. Un payſan étoit allé conſulter un oculiſte; il le trouva à table, mangeant & buvant bien. Que faire pour mes yeux, lui dit le payſan? —— Vous abſtenir de vin, répond l'oculiſte. — Mais il me ſemble, reprend le payſan, en s'approchant de lui, que vos yeux ne ſont pas plus ſains que les miens, & cependant vous en buvez. —— Oui, vraiment; c'eſt que j'aime mieux boire, que guérir.

HABLEUR.

UNE exagération extravagante ne doit pas être réfutée ſérieuſement; la meilleure réponſe qu'on puiſſe y faire, c'eſt d'enchérir deſſus. Un Gaſcon

se trouvoit à Paris, rue Notre-Dame, à côté d'un bourgeois auquel il vantoit la finesse de sa vue. Sandis, lui dit-il, je vois d'ici une souris qui court au haut de cette tour. Je ne la vois pas, répondit le bourgeois, mais je l'entends trotter.

Un voyageur (il fait bon mentir à qui vient de loin) disoit avoir parcouru les quatre parties du monde, & parmi les curiosités qu'il avoit observées, il en étoit une dont aucun auteur, ajoutoit-il, ne faisoit mention. Cette merveille, selon lui, étoit un choux si grand, si élevé, que sous chacune de ses feuilles, cinquante cavaliers armés pouvoient se ranger en bataille, & faire l'exercice militaire, sans se nuire l'un à l'autre. Quelqu'un qui l'écoutoit, ne s'amusa point à réfuter cette rêverie; mais il lui dit d'un grand sang-froid, qu'il avoit aussi voyagé, & qu'il avoit été jusqu'au Japon, où il avoit été surpris de voir plus de trois-cents ouvriers qui travailloient à fabriquer un chauderon; cent-cinquante hommes étoient dedans occupés à le polir. A quoi pouvoit servir cet énorme vase, dit le voyageur? C'étoit, sans doute, lui répondit-on aussi-tôt, pour faire cuire le choux dont vous venez de nous parler.

Un Gascon racontant ses prouesses au Maréchal de Bassompierre, lui disoit, entr'autres choses, que dans un combat sur mer, il avoit tué trois-cents hommes sur un vaisseau. Et moi, dit le Maréchal, étant en Suisse, je me glissai par une cheminée, pour voir une belle voisine que j'aimois. Le Gascon soutint que cela ne pouvoit pas être, parce qu'il n'y a point de cheminée en ce pays-là. Eh! Monsieur, reprit le Maréchal, je vous ai laissé, dans un combat, tuer trois-cents hommes sur un vaisseau, laissez-moi en Suisse, une fois seulement, descendre par une cheminée, pour voir une jolie femme.

HAINE IMPLACABLE.

LE caractère sombre & impitoyable des Espagnols vainqueurs des Indiens en Amérique, avoit rendu à ces derniers, le nom Espagnol, un objet d'exécration. Le Cacique Hatvey, celui des Insulaires de l'île de Cuba, qui avoit fait les plus grands efforts pour défendre sa liberté, ayant été vaincu & pris, fut condamné à être brûlé vif. Lorsque ce Prince malheureux fut attaché au poteau où il devoit expirer, un Missionnaire l'exhorta à se faire Chrétien, & l'assura que son changement de religion lui procureroit le Paradis. « *Dans le Paradis » dont vous me faites une si belle peinture, y a-t-il » des Espagnols*, demande le Cacide? *Oui, sans » doute*, répond le Religieux, *mais il n'y en a que » de bons. Le meilleur ne vaut rien*, repliqua Hat- » vey: *je ne puis me résoudre à aller dans un lieu » où j'aurois à craindre d'en trouver un seul; ainsi, » ne me parlez plus de votre religion, & laissez- » moi mourir* »: Histoire de Saint-Domingue.

HARANGUE.

LES Généraux anciens, comme le témoignent les histoires, Grecque & Romaine, haranguoient souvent les armées. L'objet ordinaire de leurs harangues étoit d'animer les troupes par le souvenir de leurs victoires passées, ou des injures qu'elles avoient reçues de l'ennemi. Nos Généraux modernes n'ont que trop souvent négligé ce puissant ressort.

On a dit que l'usage des harangues devoit être plus fréquent chez les anciens, qu'aujourd'hui, parce que chez eux, l'orateur & le guerrier étoient sou-

vent réunis dans la même personne. Mais il est bien question ici d'un discours arrangé : tout guerrier, animé d'une forte passion, ou excité par un danger pressant, fera passer en peu de mots, dans le cœur de ceux qui l'écouteront, les sentiments dont il est animé, & c'est la harangue que nous demandons. Le jour de la bataille du Tesin, Annibal ranima le courage de son armée, par ces paroles : « Compagnons » leur dit-il « le Ciel m'annonce la » victoire ; c'est aux Romains, & non à vous, de » trembler. Jettez les yeux sur ce champ de ba» taille : nulle retraite ici pour les lâches : nous pé» rissons tous, si nous sommes vaincus. Quel gage » plus certain du triomphe ? Quel signe plus sen» sible de la protection des Dieux ? Ils nous ont » placés entre la victoire & la mort. »

Dans un combat sanglant entre l'armée d'Héraclius & celle des Sarrasins, il se répand un bruit que le Général Mahométan, nommé *Dérar*, est tué ; les Sarrasins en sont épouvantés. Rasi, un de leurs Capitaines, les voyant fuir, s'écria : « Où » courez-vous ? Ce n'est pas là que sont les enne» mis : on vous a dit que le Général est tué. Eh ! » qu'importe qu'il soit au nombre des vivants ou » des morts ? Dieu est vivant, & vous regarde. » Marchez. »

Dans une autre occasion, un Général Musulman dit à ses troupes : « Voilà le Ciel ; combattez pour » Dieu, & il vous donnera la terre. »

Guillaume le bâtard, Duc de Normandie, appellé à la couronne par le testament d'Edouard III, étant entré dans le Royaume, avec de bonnes troupes, brûla ses vaisseaux, & dit à son armée : *Voilà votre patrie.*

En 1590, les ligueurs, & les royalistes commandés par Henri IV, sont prêts à se battre dans les plaines d'Yvri. Immédiatement avant l'action, Henri parcourt tous les rangs de son armée : il montre aux soldats, son casque surmonté d'un panache blanc, & leur dit avec cette ardeur qui se

communique : « Enfants, si les cornettes vous man» quent, voici le signe du ralliement ; vous le trou» verez toujours au chemin de la victoire & de » l'honneur. »

On rapporte que dans un autre jour de bataille, ce même Prince dit à ses troupes : « Je suis votre » Roi, vous êtes Français, voilà l'ennemi. »

On ignore encore combien un terme de mépris lancé à propos contre l'ennemi, peut, dans une courte harangue, relever le courage abattu des troupes. En 1683, le Duc de Lorraine étoit à la tête d'un corps d'armée en Hongrie, pour empêcher les horribles dévastations des Turcs & des Tartares. Dans une attaque très-vive, quelques escadrons Allemands qui avoient beaucoup souffert, commençoient à se retirer en assez mauvais ordre. Le Duc de Lorraine court à eux ; *Quoi! Messieurs*, leur dit-il, *vous abandonnez l'honneur des armes de l'Empereur ? Vous avez peur de ces canailles ? Retournez, je veux les battre avec vous & les chasser.* Ils font aussi-tôt volte-face, marchent aux infidèles, & les battent : *Hist. des guerres de Hongrie.*

Mustapha II attaquoit, en 1695, Vétérani, qui conduisoit de Transilvanie sept mille hommes aux Impériaux. Malgré la prodigieuse inégalité de forces, les Turcs furent repoussés deux fois avec une perte considérable. Ils paroissoient entièrement découragés, lorsque le Sultan, au désespoir, cria à Schabyn Mahomet, un des Officiers Généraux : « C'est bien à tort qu'on t'a donné le nom de *Scha» hyn*, puisque tu n'oses, comme un fier faucon, » frapper de tes serres ton ennemi à la tête : tu » n'es qu'une grue, qui traîne après elle une troupe » de fuyards ». Ce reproche amer, dicté par la passion, ranime le courage des Janissaires. Ils attaquent de nouveau les Allemands, & remportent enfin sur eux l'avantage : *Cantimir, histoire de l'Empire Ottoman.*

Les Anglais faisoient le siége de Cadix en 1702.

Comme la vigueur est nécessaire pour forcer un poste si avantageux, le Général des assaillants crut devoir les encourager par une harangue. Elle fut courte & singulière : « Anglais » leur dit-il « qui » mangez tous les jours de bon bœuf & de la bonne » soupe, souvenez-vous bien que ce seroit le » comble de l'infamie de vous laisser battre par » cette canaille d'Espagnols, qui ne vivent que » d'oranges & de citrons ». Ces expressions, peu élevées, mais rendues avec beaucoup de vivacité & de franchise, firent sur la multitude une impression étonnante.

On sait qu'il est des harangues d'usage, & qui sont prescrites par le cérémonial. Un premier Président de Parlement, haraguant Monseigneur le Duc de Bourgogne dans son berceau, se contenta de lui dire : « Nous venons, Monseigneur, vous » offrir nos respects ; nos enfants vous offriront » leurs services. »

Le Cardinal de Bonzi, d'une naissance illustre, & Italien d'origine, vint en France, où il obtint l'Archevêché de Narbonne, & la place de premier Aumônier de la Reine. Quelque temps après le Roi de Pologne lui accorda la nomination au Cardinalat. Comme il passoit par Montpellier, pour aller au conclave, le Doyen, à la tête de la faculté de Médecine, lui fit cette courte harangue.

Italia te fecit nobilem, Gallia potentissimum, Polonia eminentissimum : O utinam & Roma sanctissimum, & nostra Facultas incolumem !

Vous devez à l'Italie la noblesse de votre naissance, votre grandeur à la France, le titre d'Éminence à la Pologne : Plût au Ciel que vous dussiez à Rome le titre de Sainteté, & à notre Faculté le don d'une longue santé !

Louis XIV devoit se rendre à l'Eglise de Notre-Dame de Paris, pour assister à une bénédiction de drapeaux, & avoit témoigné qu'il souhaitoit qu'on ne lui fît point de harangue. M. de Harlay de Chanvallon qui étoit pour-lors Archevêque de

Paris, se contenta de lui dire à la porte de l'Eglise, où il le reçut: « Sire, vous me fermez la bouche, » pendant que vous l'ouvrez à la joie publique. »

HARANGUEURS.

LE défaut de mémoire, quelquefois aussi la naïveté, & même l'ineptie de quelques Officiers Municipaux, chargés par devoir de haranguer les Princes, ont donné lieu à quelques plaisanteries.

Un Officier de l'Empereur Charles-Quint s'étant présenté devant François I, pour lui faire une harangue, la commença ainsi: « Quand le grand » Scipion arriva devant Carthage, Sire.... » Le Roi se levant tout-d'un-coup de son siége, lui dit: Après, après; on sait bien qu'il ne vint pas à pied, il vint à cheval: *Corozet.*

Les députés de Marseille voulant haranguer Henri IV, & mettre leur érudition à profit, commençoient leur discours par ces paroles: *Annibal partant de Carthage*... A ces mots, le Prince les interrompant, leur dit: « Annibal, partant de Car» thage, avoit dîné, & je vais en faire autant. »

Trois députés des Etats de Bretagne étant venus pour haranguer le Roi, L'Evêque qui étoit le premier, oublia sa harangue, & ne put en dire un seul mot. Le gentilhomme qui le suivoit, se croyant obligé de prendre la parole, s'écria: Sire, mon grand-père, mon père & moi sommes tous morts à votre service. Le Roi se retourna, en disant qu'il n'entendoit pas les harangues des morts: *Menagiana.*

Christine, Reine de Suède, ayant écouté une harangue dont la longueur l'avoit ennuyée, M. Voisin la supplia de témoigner sa satisfaction à celui qui l'avoit faite. Cela est juste, dit-elle, quand ce ne seroit qu'à cause qu'il vient de finir.

Un Maire, chargé de haranguer Louis XIV à la

porte de la ville, lui présenta les clefs : « Sire » lui dit-il « la joie que nous avons en voyant votre » Majesté, est si grande, que.... » Il fut alors si interdit, qu'il rappella en vain sa mémoire. Un Seigneur, pour le tirer de ce mauvais pas, lui dit : « Oui, la joie que vous avez est si grande, que » vous ne pouvez l'exprimer. »

M. le Prince (le Grand Condé) devoit passer par une petite ville de Bourgogne. Le jour venu, la ville s'étant mise sous les armes, le Maire, en robe, à la tête des Echevins, alla recevoir M. le Prince à la porte. « Monseigneur » lui dit-il « de toutes » les villes qui ont l'honneur d'être dans le Gou» vernement de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, la » plus petite seroit ravie de vous faire connoître » qu'il n'y en a point qui ait un si grand zèle. Elle » sait qu'un moyen infaillible de plaire au guer» rier le plus grand de notre siècle, c'est de le re» cevoir au bruit d'une nombreuse artillerie, mais » il nous a été impossible de faire tirer le canon, » par dix-huit raisons. La première, c'est, Mon» seigneur, qu'il n'y en a point, & qu'il n'y en a » jamais eu en cette ville ».... *Je suis si content de cette raison*, dit M. le Prince, *que je vous tiens quitte des dix-sept autres.*

Ce même Prince passant par la ville de Sens, fut harangué par l'Abbé Boileau, qui étant alors Doyen de la Cathédrale de Sens, fut chargé de porter la parole, à la tête du Chapitre. M. le Prince voulant se procurer le plaisir de déconcerter l'orateur, affecta d'avancer la tête du côté du Doyen, comme pour le mieux entendre, mais en effet pour le faire manquer. L'Abbé Boileau, qui s'apperçut de la malice, feignit d'être étonné & interdit, & commença ainsi son compliment, avec une crainte affectée : « Monseigneur, votre Altesse ne doit pas » être surprise de me voir trembler en paroissant » devant elle à la tête d'une compagnie d'Ecclésias» tiques ; car si j'étois à la tête d'une armée de » trente mille hommes, je tremblerois bien da-

» vantage ». M. le Prince, charmé de ce début, qui annonçoit un homme d'esprit, embrassa l'orateur; & quand on lui dit que c'étoit le frère de Despréaux, il redoubla ses caresses, & le retint à dîner.

Le Maire d'une petite ville ne pouvant sortir d'une harangue qu'il avoit commencée, un de nos Rois qu'il haranguoit, las de le voir peiner, lui dit : *Finissez en trois mots*. Le Maire s'arrêta tout court, puis il cria : *Vive le Roi*.

Louis XIV, passant par Rheims en 1666, fut harangué par le Maire, qui lui présentant des bouteilles de vin avec des poires de rousselet sèches, lui dit: « Sire, nous apportons à votre Majesté no» tre vin, nos poires & nos cœurs, c'est ce que » nous avons de meilleur ». Le Roi lui frappa sur l'épaule, en lui disant : Voilà comme j'aime les harangues.

Un bourg connu dans la province par une foire d'ânes qui s'y tient tous les ans, avoit député son Magistrat au-devant d'un Prince, pour le haranguer. Un courtisan de la suite de ce Prince, s'appercevant que la harangue commençoit à l'ennuyer, crut devoir faire diversion à l'ennui, en demandant à l'orateur, combien les ânes valoient dans son pays. Celui-ci s'arrêta, & après avoir regardé depuis les pieds jusqu'à la tête celui qui faisoit cette demande déplacée : « Quand ils sont » lui répondit-il « de votre poil & de votre taille, ils » valent dix écus ». Et il reprit le fil de sa harangue.

Les harangères de la halle à Paris, ont quelquefois eu liberté de complimenter la famille Royale. Lors de la convalescence de *Monseigneur*, après une maladie qui faisoit beaucoup craindre pour ses jours, les harangères députèrent quatre de leur troupe à Versailles, pour lui faire compliment sur sa convalescence. Ces Ambassadrices se présentèrent à la porte de son appartement; mais l'huissier ne jugea pas à propos de les faire entrer : ainsi elles s'en retournèrent fort mécontentes. Le soir on ren-

dit compte au Roi, du concours de monde qui étoit venu pendant le jour, & l'on ne manqua pas de parler des harangères. Sa Majesté dit qu'on avoit eu tort de leur refuser la porte, & que leur zèle méritoit qu'on leur laissât voir Monseigneur. Les harangères furent le lendemain matin ce que le Roi avoit dit : elles assemblèrent leur conseil, & une nouvelle députation fut résolue. Aussi-tôt que leurs *Excellences* furent arrivées à Versailles, & qu'elles se présentèrent à la porte de Monseigneur, on les introduisit en cérémonie, dans son appartement, & l'on fut en avertir le Roi, qui s'y rendit pour entendre leur harangue. Sa Majesté les trouva à genoux devant Monseigneur, qui étoit tout debout, en robe-de-chambre. L'une lui baisoit les pieds, l'autre le bord de sa robe : le Prince souffroit cela patiemment. Pendant que les unes s'occupoient à lui baiser les pieds, une autre disoit fort cordialement : Que serions-nous devenues, si notre cher Dauphin fût mort, nous aurions tout perdu. — Oui, répliqua la quatrième ; tu as raison, nous aurions tout perdu ; car notre bon Roi n'auroit jamais pu survivre à son fils, & il seroit sans doute mort de douleur. On admira la politique de cette femme, qui redressoit sa compagne, de peur que le Roi ne fût jaloux de l'affection qu'elle témoignoit à Monseigneur. Sa Majesté ordonna qu'on leur donnât un de ses carrosses pour les promener par-tout, & qu'on leur fît voir tout ce qu'il y a de beau à Versailles. Elles souhaitèrent d'aller entendre vêpres à la Chapelle, & on les plaça toutes les quatre dans un banc de Duchesse. Monseigneur leur fit donner vingt louis, & le Roi autant : après quoi, comblées de biens & d'honneur, le carrosse du Roi les remena à Paris. On leur fit traverser la ville d'un pas d'Ambassadeur, & on les conduisit de ce train-là à la halle, où elles furent rendre compte à tout leur corps de l'heureux succès de leur voyage. On les conduisit ensuite chacune dans sa maison. Le lendemain elles s'assemblèrent

encore, pour voir à quoi elles emploieroient les quarante louis qu'on leur avoit donnés, & elles délibérèrent de les employer à faire chanter un *Te Deum* pour la convalescence de Monseigneur: ce qui fut exécuté dans l'Eglise de Saint Eustache: *Lettres de Madame Dunoyer.*

HISTOIRE.

L'HISTOIRE est le livre des Rois: c'est leur conseiller le plus fidèle; mais il faut qu'elle soit écrite par des hommes libres & amis de la vérité. Il a toujours existé, & il existe encore en Chine, un tribunal historique, chargé, par une loi fondamentale, de consigner dans les fastes de l'Empire, les vertus & les vices du Monarque régnant. L'Empereur Tai-t-song ordonna un jour à ce tribunal, de lui montrer l'histoire de son règne. Tu sais, lui dit le Président, que nous donnons un récit exact des vertus & des vices de nos Souverains, & nous ne serions plus libres de dire la vérité, si tu jetois les yeux sur nos dépôts. — Quoi! reprit l'Empereur, tu veux transmettre à la postérité l'histoire de ma vie, & tu prétends aussi l'informer de mes défauts, l'instruire de mes fautes? — Il n'est, répond le Président, ni de mon caractère, ni de la dignité de ma place, d'altérer la vérité: je dirai tout. Si tu fais quelque injustice, tu me feras de la peine, si tu te rends coupable seulement d'une légère indiscrétion, j'en serai pénétré de douleur; mais je ne tairai rien: telle est l'exactitude & la sévérité des devoirs que m'impose la qualité d'historien, que même il ne m'est pas permis de passer sous silence la conversation que nous avons ensemble. Tai-t-song avoit de l'élévation dans l'ame: Continue, dit-il au Président; écris & dis, sans contrainte, la vérité. Puissent mes vertus ou mes vices contribuer à l'utilité publique & à l'instruction de mes suc-

cesseurs! Ton tribunal est libre, je le protège, & lui permets d'écrire mon histoire avec la plus grande impartialité : *Histoire de la Chine.*

L'histoire n'est pas toujours, comme on le pense communément, à la portée des enfants. Voici une anecdote qui le prouve. C'est M. Jean-Jacques Rousseau qui la rapporte dans son traité *de l'Education*. J'étois, dit-il, allé passer quelques jours à la campagne, chez une bonne mère de famille, qui prenoit grand soin de ses enfants & de leur éducation. Un matin j'étois présent aux leçons de l'aîné : son gouverneur, qui l'avoit très-bien instruit de l'histoire ancienne, reprenant celle d'Alexandre, tomba sur le trait connu du Médecin de Philippe qu'on a mis en tableau, & qui sûrement en valoit bien la peine. Le gouverneur homme de mérite, fit sur l'intrépidité d'Alexandre plusieurs réflexions qui ne me plurent point ; mais j'évitai de les combattre, pour ne pas le décréditer dans l'esprit de son élève. A table on ne manqua pas, selon la méthode française, de faire beaucoup babiller le petit bon-homme. La vivacité naturelle à son âge, & l'attente d'un applaudissement sûr, lui firent débiter mille sottises, tout-à-travers lesquelles partoient de temps en temps quelques mots heureux qui faisoient oublier le reste. Enfin vint l'histoire du Médecin de Philippe : il la raconta fort nettement, & avec beaucoup de grace. Après l'ordinaire tribut d'éloges qu'exigeoit la mère, & qu'attendoit le fils, on raisonna sur ce qu'il avoit dit. Le plus grand nombre blâma la témérité d'Alexandre ; quelques-uns, à l'exemple du gouverneur, admiroient sa fermeté, son courage : ce qui me fit comprendre qu'aucun de ceux qui étoient présents, ne voyoit en quoi consistoit la véritable beauté de ce trait. Pour moi, leur disje, il me paroît que s'il y a le moindre courage, la moindre fermeté dans l'action d'Alexandre, elle n'est qu'une extravagance. Alors tout le monde se réunit, & convint que c'étoit une extravagance.

J'allois

J'allois répondre & m'échauffer, quand une femme, qui étoit à côté de moi, & qui n'avoit pas ouvert la bouche, se pencha vers mon oreille, & me dit tout bas : Tais-toi, Jean-Jacques, ils ne t'entendront pas. Je la regardai, je fus frappé, & je me tus. Après le dîner, soupçonnant sur plusieurs indices, que mon jeune Docteur n'avoit rien compris du tout à l'histoire qu'il avoit si bien racontée, je le pris par la main, je fis avec lui un tour du parc, & l'ayant questionné tout à mon aise, je trouvai qu'il admiroit plus que personne le courage si vanté d'Alexandre : mais savez-vous où il voyoit ce courage ? uniquement dans celui d'avaler d'un seul trait, un breuvage d'un mauvais goût, sans hésiter, sans marquer la moindre répugnance. Le pauvre enfant, à qui l'on avoit fait prendre médecine, il n'y avoit pas quinze jours, & qui ne l'avoit prise qu'avec une peine infinie, en avoit encore le déboire à la bouche. La mort, l'empoisonnement ne passoient dans son esprit que pour des sensations désagréables, & il ne concevoit pas pour lui d'autre poison, que du séné. Cependant il faut avouer que la fermeté du héros avoit fait une grande impression sur son jeune cœur, & qu'à la première médecine qu'il lui faudroit avaler, il avoit bien résolu d'être un Alexandre. Sans entrer dans des éclaircissements, qui passoient évidemment sa portée, je le confirmai dans ces dispositions louables, & je m'en retournai, riant en moi-même de la haute sagesse des pères & des maîtres, qui pensent apprendre l'histoire aux enfants. Quelques lecteurs, mécontents du *Tais-tois, Jean-Jacques*, demanderont, je le prévois, ce que je trouve enfin de si beau dans l'action d'Alexandre ? Infortunés ! s'il faut vous le dire, comment le comprendrez-vous ? C'est qu'Alexandre croyoit à la vertu ; c'est qu'il y croyoit sur sa tête, sur sa propre vie ; c'est que sa grande ame étoit faite pour y croire. O que cette médecine avalée étoit une belle profession de foi ! Non, jamais mortel n'en

fit une si sublime : s'il est quelque moderne Alexandre, qu'on me le montre à de pareils traits.

La curiosité inquiète des hommes cherche des détails dans les histoires, & ne trouve que trop de plumes disposées à la servir & à la tromper. On représentoit à un historien du dernier siècle (*Varillas*) connu par ses mensonges, qu'il avoit altéré la vérité de la narration d'un fait : *Cela se peut*, dit-il, *mais qu'importe ? le fait n'est-il pas mieux tel que je l'ai raconté ?*

Un autre (l'Abbé de Vertot) avoit un siége fameux à décrire ; les mémoires, qu'il attendoit, ayant tardé trop long-temps, il écrivit l'histoire du siége, moitié d'après le peu qu'il en savoit, moitié d'après son imagination ; & par malheur, les détails qu'il en donne, sont, pour le moins, aussi intéressants que s'ils étoient vrais. Les mémoires arrivèrent enfin : *J'en suis fâché*, dit-il, *mais mon siége est fait*. Voyez les Réflexions sur l'histoire, & sur les différentes manières de l'écrire, par M. d'Alembert.

HISTORIETTE.

PETITE HISTOIRE, où l'on rapporte quelque évènement particulier, quelquefois galant, mais ordinairement plaisant, & qui s'éloigne, par conséquent, de la gravité de l'histoire. L'historiette diffère du conte, en ce que celui-ci est ordinairement fabriqué à plaisir, au-lieu que l'historiette est un de ces petits faits qu'un historien sème quelquefois dans le cours d'une histoire, soit pour reposer son lecteur, soit pour faire connoître plus particulièrement les mœurs & le caractère d'une nation, ou de différents personnages.

Rome, qui depuis long-temps avoit perdu l'habitude de voir des triomphes, en vit un sous le règne de Théodose, d'une espèce toute nouvelle,

& aussi frivole que Rome elle-même l'étoit devenue en comparaison de ce qu'elle avoit été autrefois. Un homme du peuple ayant déjà enterré vingt femmes, en épousa une qui avoit rendu le même office à vingt-deux maris. On attendoit avec impatience la fin de ce nouveau mariage, comme on attend l'issue d'un combat entre deux athlètes célèbres. Enfin la femme mourut, & le mari, la couronne sur la tête, & une palme à la main, ainsi qu'un vainqueur, conduisit la pompe funèbre, au milieu des acclamations d'une populace innombrable : *Histoire du bas Empire.*

Cambise desirant épouser sa sœur, ce qui étoit défendu par les loix du Royaume, voulut avoir l'approbation des gens de loi, pour s'autoriser dans sa demande. Il leur demanda, d'un air sévère, s'ils ne trouveroient pas une loi qui permît au frère d'épouser sa sœur ? Ces Jurisconsultes craignant son indignation, répondirent que cette loi n'étoit point écrite ; mais qu'ils en trouvoient une autre qui permettoit aux Rois, de faire ce qu'ils trouveroient bon. Par cette réponse adroite, ils détournèrent la colère du Roi, sans violer les loix du Royaume : *Hérodote, liv. 3.*

L'Empereur Alexandre-Sévère avoit parmi ses courtisans, un certain *Verronius-Turinus*, qui avoit souvent l'honneur d'entretenir l'Empereur en particulier. On le regarda bientôt comme un homme qui avoit du crédit, & qui pouvoit obtenir des graces. Plusieurs personnes s'adressèrent à lui, & lui offrirent de l'argent, en cas qu'il voulût bien parler en leur faveur. Il prit l'argent, & ne fit rien de ce qu'il avoit promis. Lorsque l'affaire réussissoit par quelque autre voie, il ne manquoit pas de dire que c'étoit à lui qu'on en étoit redevable, & c'est ce qu'il appelloit lui-même *vendre de la fumée*. Cette manœuvre fut sue de l'Empereur, qui lui fit son procès. On publia toutes les sommes qu'il avoit reçues de ceux qui avoient des affaires au Conseil de l'Empereur, & quelquefois

même, des deux parties. Il fut ensuite ordonné qu'il seroit attaché à un poteau, & qu'autour de lui on allumeroit du foin & du bois verd, afin que la fumée l'étouffât : ce qui fut exécuté. Un héraut crioit pendant l'exécution : *Le vendeur de fumée est puni par la fumée.*

Une fille alla se plaindre à Charles, Duc de Calabre, de ce qu'un gentilhomme l'avoit abusée. Le Duc condamna le gentilhomme à donner à cette fille cent florins d'or. Mais lorsqu'elle fut partie, il lui dit de la suivre, & de reprendre la somme dont elle étoit chargée. La chose n'étoit pas aisée; on sut lui faire résistance, & la fille revint se plaindre de ces violences au Duc, qui lui dit : « Si » vous eussiez eu autant de soin pour conserver » votre honneur, que pour défendre votre argent, » vous ne l'eussiez pas perdu. Allez, ma mie, n'y » retournez plus. »

La veuve d'un Grand d'Espagne voulut épouser un de ses gentilshommes, qui étoit très-bien fait, & d'une figure fort agréable. Le jeune-homme, par une délicatesse assez rare, lui représenta long-temps & vivement, qu'une alliance si disproportionnée la couvriroit d'un éternel opprobre. Cette femme, pour toute réponse, fit couper les narines de deux chevaux de carrosse très-beaux & très-connus, dont elle continua à se servir pour ses visites & ses promenades. Une bizarrerie si nouvelle devint d'abord la matière de tous les entretiens; on en parla moins peu de temps après, & enfin on n'en dit plus rien du tout. Voilà ce qui nous arrivera, dit la Dame à son gentilhomme, en lui faisant observer ce qui venoit de se passer. Ce raisonnement finit la difficulté : *Mém. Hist.*

Louis Guyon, dans ses *diverses leçons*, rapporte qu'un certain Moine jouant à la paume avec François I, contre plusieurs Seigneurs, fit adroitement un coup de raquette qui décida de la partie en faveur du Roi. Le Prince surpris, dit aussi-tôt : *Voilà un bon coup de Moine. Sire*, repartit finement le

Moine, *ce sera un coup d'Abbé quand il vous plaira.* Une Abbaye étant venue à vaquer trois mois après, le Moine, dit l'histoire, l'obtint principalement pour avoir si bien rencontré. Rabelais raconte un mot tout semblable de l'Abbé de Castiller : *Liv.* 5, *chap.* 17.

Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, se promenant un soir à Bruges, trouva dans la place publique un homme étendu par terre, où il dormoit profondément. Il le fit enlever, & porter dans son palais, où, après qu'on l'eût dépouillé de ses haillons, on lui mit une chemise fine, un bonnet de nuit; on le coucha dans un lit du Prince. Cet ivrogne fut bien surpris, à son réveil, de se voir dans une superbe alcove, environné d'Officiers plus richement habillés les uns que les autres. On lui demanda quel habit son Altesse vouloit mettre ce jour-là. Cette demande acheva de le confondre; mais après mille protestations qu'il leur fit, qu'il n'étoit qu'un pauvre Savetier, & nullement Prince, il prit le parti de se laisser rendre tous les honneurs dont on l'accabloit; il se laissa habiller : parut en public, ouit la Messe dans la Chapelle Ducale; y baisa le Missel; enfin, on lui fit faire toutes les cérémonies accoutumées : il passa à une table somptueuse, puis au jeu, à la promenade, & aux autres divertissements. Après le souper, on lui donna le bal. Le bonhomme ne s'étant jamais trouvé à telle fête, prit librement le vin qu'on lui présenta, & si largement, qu'il s'enivra de la bonne manière. Ce fut alors que la coméd'e se dénoua. Pendant qu'il cuvoit son vin, le Duc le fit revêtir de ses guenilles, & le fit reporter au même lieu d'où on l'avoit enlevé. Après avoir passé là toute la nuit, bien endormi, il s'éveilla, & s'en retourna chez lui raconter à sa femme tout ce qui lui étoit effectivement arrivé, comme étant un songe qu'il avoit fait. Cette historiette a fourni le sujet d'une Comédie Italienne : *Arlequin toujours Arlequin.*

Le Marquis del Gouaſt, Général des Impériaux en 1544, venoit de perdre une bataille contre le Duc d'Enghien, qui commandoit les Français. Comme, avant l'attaque, ce Marquis s'étoit flatté de la victoire, qu'il s'étoit même vanté vis-à-vis quelques Dames, de leur mener liés Enghien & les jeunes volontaires de l'armée Françaiſe, on ſe croyoit en droit de rire à ſes dépens. « J'ai ouï » dit Brantome à ce ſujet « faire un bon conte à une » Dame de la Cour, que pour la part du butin de » la bataille, & des coffres & bardes de M. le » Marquis del Gouaſt, qui étoit curieux en tout, » il fut envoyé au Roi, par M. d'Enghien, une » montre fort belle, riche & bien laborée. Le » Roi accepta le préſent de très-bon cœur. Et ainſi » qu'il la tenoit entre ſes mains, & l'admiroit » devant les Dames de la Cour, il y eut Madame » de Nemours, ſœur du Prince victorieux, belle » Dame, honnête & très-bien diſante, & qui » rencontroit des mieux, qui dit au Roi » : *Penſez, Sire, que cette montre n'étoit pas bien montée, lorſqu'elle fut priſe; car ſi elle eût été auſſi bien montée que M. le Marquis ſon maître, vous ne l'euſſiez pas eue, & ſe fût ſauvée auſſi bien que lui.* Le Roi trouva le conte très-bon, & toute la compagnie : *Brantome.*

Alphonſe, Roi d'Aragon, étoit venu voir les bijoux d'un Jouaillier, avec pluſieurs de ſes courtiſans. Il fut à peine ſorti de la boutique, que le Marchand courut après lui, pour ſe plaindre du vol qu'on lui avoit fait d'un diamant de grand prix. Le Roi rentra chez le Marchand, & fit apporter un grand vaſe plein de ſon. Il ordonna que chacun de ſes courtiſans y mît la main fermée, & l'en retirât toute ouverte : il commença le premier. Après que tout le monde y eut paſſé, il ordonna au Jouaillier de vuider le vaſe ſur la table; par ce moyen, le diamant fut trouvé, & perſonne ne fut déshonoré.

Jaſon Magnus, & Barthèlemi Socin, célèbres

Jurisconsultes de Pise, dans le quinzième siècle, disputoient souvent l'un contre l'autre sur des matières de Droit. Un jour que Laurent de Médicis étoit présent à leurs disputes, Jason se sentant poussé à bout par son adversaire, s'avisa de forger sur-le-champ une loi qui lui donnoit gain de cause. Celui-ci s'apperçut de la supercherie ; & comme il n'étoit pas moins rusé, il renversa aussi-tôt cette loi, par une autre aussi formelle. Jason, qui n'avoit jamais entendu parler de cette loi, somma Socin d'en citer l'endroit. Elle se trouve, répondit Socin, sans hésiter, à côté de celle que vous venez de rapporter. Laurent de Médicis applaudit à la repartie, & tout le monde fut content de cette espèce de joûte.

Louis XI, n'étant que Dauphin, alloit quelquefois manger du fruit chez un Paysan. Lorsque ce Prince fut monté sur le trône, le Paysan lui apporta une rave de son jardin, qui étoit extraordinaire par sa grosseur. Le Roi fut gré au Paysan de son présent, & lui fit donner une somme de mille écus. Le Seigneur du village, instruit de cette libéralité, se flatta que s'il donnoit un beau cheval au Roi, sa fortune seroit faite. Il va en conséquence à la Cour, le Roi fait l'éloge du cheval, & ajouta : Qu'on m'apporte ma rave. Tenez, dit-il, voici une rave des plus rares dans son espèce, aussibien que le cheval ; je vous la donne, & grand merci.

Un gentilhomme sollicitoit assidument une grace auprès de ce même Roi. Ce Prince, las de le voir, lui dit un jour, qu'il se donnoit des mouvements inutiles. Le gentilhomme aussi-tôt remercia le Roi avec un air aussi ouvert & aussi gai que s'il avoit obtenu sa demande. Le Roi crut qu'il n'avoit pas bien entendu, ou qu'il interprétoit mal sa réponse. Il le fit rappeller, & lui répéta très-positivement qu'il n'y avoit rien à faire pour lui. Sire, reprit le gentilhomme, j'avois d'abord bien compris la réponse de Votre Majesté. Pourquoi donc, répliqua le Roi, m'avez-vous remercié avec

une joie apparente ? C'eſt, dit-il, que je regarde comme une grace le prompt refus de Votre Majeſté ; car elle m'épargne bien des pas, & la dépenſe que j'aurois faite inutilement, ſi la réponſe de Votre Majeſté eût été moins préciſe, ou m'eût laiſſé quelque eſpérance. Le Roi ſourit à cette ſingularité, & accorda au gentilhomme tout ce qu'il demandoit: *Pars beneficii eſt, quod petitur, ſi citò neges.* Publius-Syrus.

L'anecdote qu'on vient de lire a pu fournir à M. Hagedorn, Poëte Allemand, le ſujet de cet apologue. Abdallah, proſterné devant le grand Viſir, comme devant Mahomet, lui demandoit, avec de très-humbles ſupplications, un emploi conſidérable. Le Miniſtre avoit jugé que le Pacha Bajazet, qui étoit ſon parent, le méritoit mieux que lui : Tu ne l'auras pas, répondit-il bruſquement à Abdallah. Celui-ci lui témoigna la plus vive reconnoiſſance. Eh, quoi ! lui dit le Viſir, je t'ai refuſé ta demande ? Oui, lui dit Abdallah, en embraſſant ſes genoux, mais tu ne m'as pas fait attendre ton refus.

Louis XI invitoit volontiers à ſa table, les étrangers dont il eſpéroit tirer quelques connoiſſances utiles : il y recevoit même des Marchands, qui lui donnoient des lumières ſur le commerce, & ſe ſervoit de la liberté du repas pour les engager à parler avec confiance. Un Marchand, nommé maître Jean, ſéduit par les bontés du Roi, qui le faiſoit ſouvent manger avec lui, s'aviſa de lui demander des lettres de nobleſſe. Ce Prince les lui accorda ; mais lorſque ce nouveau noble parut devant lui, il affecta de ne pas le regarder. Maître Jean, ſurpris de ne pas trouver le même accueil, s'en plaignit. « Allez, Monſieur le Gentilhomme, » lui dit le Roi, quand je vous faiſois aſſeoir à ma » table, je vous regardois comme le premier de » votre condition; mais aujourd'hui je ferois in» jure aux nobles, ſi je vous faiſois la même fa» veur » : *Hiſt. de Louis XI.*

Un

Un pauvre citoit en sa faveur, ces paroles de Malachie : *N'avons-nous pas tous un seul Dieu pour père ?* & demandoit l'aumône à l'Empereur Maximilien, le traitant de frère. L'Empereur, peu offensé de cette hardiesse, lui fit donner quelque chose. Mais le pauvre mécontent, lui dit que c'étoit bien peu pour un Empereur. « Allez, » lui répondit Maximilien, si chacun de vos frères » vous en donne autant, vous serez bientôt plus » riche que moi. »

On a rapporté un mot à-peu-près semblable de Schahroch, un des fils de Tamerlan. Un potier de terre se présenta à ce Prince, qui avoit accumulé beaucoup de richesses, & lui demanda s'il ne croyoit pas à la doctrine de la religion Mahométane, qui enseigne que tous les Musulmans sont frères ? Schahroch répondit qu'il étoit persuadé de la vérité de cette doctrine. Puisque nous sommes tous frères, repartit le potier, n'est-ce pas une injustice que vous ayiez un si grand trésor, & que je sois dans le besoin ? donnez-moi au moins la portion qui me revient en qualité de frère. Le Prince lui fit donner une petite pièce de monnoie. — Quoi ! dit le potier, d'un si grand trésor il ne me revient que cette petite portion ! — Retire-toi bien vîte, lui répondit le Prince Musulman, & ne dis mot à personne de ce que je t'ai donné ; ta portion ne seroit pas si considérable, si tous nos autres frères me demandoient la leur.

Un certain Evêque de Spire, qui vivoit du temps de l'Empereur Rodolphe, fut obligé de sortir de l'Empire pour avoir donné un baiser à l'Impératrice. Voici la manière dont le fait est rapporté par Michel le Saxon, dans sa *Chronique Allemande des Empereurs*. « L'Empereur Rodolphe, de la mai» son de Habsbourg, épousa sur ses vieux ans, Agnès, » fille du Duc de Bourgogne, qui étoit fort jeune, » & d'une grande beauté. Un jour que l'Evêque » de Spire, qui étoit de la famille des Comtes de » Leinengen, lui présentoit la main pour des-

» cendre du carrosse, cet Evêque fut si charmé de
» la beauté de l'Impératrice, qu'il la baisa malgré
» elle, sur la joue; ce qui déplut si fort à cette
» chaste Impératrice, qu'elle en porta des plaintes
» à son mari. L'Empereur, extrêmement surpris
» & irrité de cet attentat, fit dire à l'Evêque qu'il
» avoit choisi cette *paix* pour lui seul, que l'Evê-
» que n'avoit qu'à en choisir une autre qu'il pût
» baiser; & qu'au reste, il eût à ne plus paroître
» devant les yeux de l'Empereur. Ainsi l'Evêque
» fut obligé de sortir de l'Empire, & de demeurer
» en exil jusqu'à la mort de Rodolphe. »

Dom Sanche, second fils d'Alphonse, Roi de Castille, étant à Rome, fut proclamé Roi d'Egypte par le Pape. Tout le monde applaudit, dans le consistoire, à cette élection. Le Prince entendant le bruit des applaudissements, sans en savoir le sujet, demanda à son interprète, qui étoit à ses pieds, de quoi il étoit question. Sire, lui dit l'interprète, le Page vient de vous créer Roi d'Egypte ». Il ne » faut pas être ingrat » répondit le Prince « lève-» toi, & proclame le St Père Calyphe de Bagdad. »

Les Allemands ayant demandé au Pape Jules II la permission, quand la Saint-Martin arriveroit un jour maigre, de manger de la viande. Jules, qui ne vouloit pas ouvertement leur refuser cette grace, la leur accorda; mais à condition que le même jour ils ne boiroient point de vin; ce qui valoit un refus. *L. Bandel.*

Le Maréchal de... étant en voyage, se trouva mal, & fut obligé de s'arrêter dans un village pour se faire saigner. On avertit le Chirurgien du lieu. Son air n'inspiroit pas beaucoup de confiance: cependant le Maréchal consentit de s'en servir. Comme ce Chirurgien étoit prêt de le piquer, le Maréchal retira un peu le bras. Il me semble, Monseigneur, dit le Cadédis, que vous craignez la saignée? — *Ce n'est pas la saignée que je crains*, lui répondit-il, *c'est le saigneur.*

Mademoiselle d'orléans, fille de Gaston de

France, frère de Louis VIII, étoit très-délicate sur le respect qui lui étoit dû. Un jour qu'elle s'amusoit à des petits jeux, on joua aux proverbes; & suivant les gestes qu'on faisoit, elle devinoit quel proverbe on avoit représenté. Après avoir deviné, *l'occasion fait le larron; à gens de village, trompette de bois; tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise*, & encore quelques autres, un de ses gentilshommes se mit à sauter, à rire, à grimacer, & à faire plusieurs autres extravagances. Mademoiselle l'ayant fait recommencer sans y rien comprendre, avoua qu'elle ne pouvoit le deviner, & lui demanda quel proverbe c'étoit là. *C'est*, Mademoiselle, lui répondit-il, *qu'il ne faut qu'un fou pour en amuser bien d'autres*. Cette plaisanterie la piqua, & s'étant imaginée qu'il lui reprochoit qu'elle s'amusoit à des folies, elle lui dit qu'il perdoit le respect, & lui défendit de jamais paroître en sa présence. Boursault rapporte cette anecdote dans ses Lettres, témoin oculaire.

Un des Capitouls de Toulouse voulut un jour être lui-même témoin de la cérémonie de ses propres funérailles. Toute la Ville fut priée d'assister au convoi. Pour lui, il se fit mettre dans un cercueil, suivi de tout l'équipage mortuaire, & on le porta à l'Eglise, avec tout l'appareil d'une pompe funèbre. Le service fut fait, & la messe célébrée avec les cérémonies accoutumées Le Capitoul posé dans la bière, & contrefaisant bien le mort, fut encensé suivant l'usage. Mais, au lieu de le porter en terre, on le plaça derrière l'Autel, d'où il sortit un moment après, & alla régaler magnifiquement tous ceux qui avoient assisté à cette pompe funèbre. L'Archevêque instruit de cette cérémonie, assembla un Concile. Plusieurs Pères de ce Concile prétendirent que c'étoit une action pieuse & salutaire, parce qu'elle excitoit vivement la pensée de la mort. D'autres la condamnèrent comme une superstition, qui tendoit à rendre les cérémonies funèbres, le jouet des particuliers. Le Concile,

après trois séances, décida contre les premiers. (*La Faille*). L'Empereur Charles-Quint joua une pareille comédie un mois avant que de mourir. Voyez le *Dictionnaire des portraits & anecdotes des hommes illustres*.

Une belle marchande de Londres avoit pris successivement six maris ; le premier, par obéissance pour ses parents ; les cinq autres, par son propre choix : un Anglois fut assez hardi pour l'épouser en septième noce. Les premiers mois de leur nouveau ménage n'eurent rien que d'agréable. Un amour excessif rend aisément une femme indiscrette ; celle-ci faisoit, dans les bras de son septième époux, la satyre des six qui l'avoient précédé : ils lui avoient déplu, disoit-elle, par leur ivrognerie ou par leurs infidélités, & jamais elle ne les avoit regrettés ni pleurés sincèrement. Le mari curieux d'apprendre quel étoit le caractère de son amoureuse moitié, affecte de s'absenter souvent, & de paroître ivre toutes les fois qu'il rentroit tard chez lui. D'abord on ne lui fit que des reproches, mais bientôt les menaces succédèrent aux représentations : il continua son train, & feignit d'être encore plus adonné au vin. Un soir, qu'elle le crut ivre-mort, & bien endormi, elle détacha un plomb, de la manche de sa robe, le fit fondre, & s'approcha du faux dormeur pour lui verser dans l'oreille, à l'aide d'une pipe, le métal en infusion. Le mari, ne doutant plus de la scélératesse de cette femme, l'arrêta, cria au secours, & fit venir la justice. La criminelle fut mise en prison, son procès fut instruit ; les six cadavres exhumés, déposèrent contr'elle, & la firent condamner à mort. Cette aventure donna lieu à ce réglement utile, par lequel il est défendu en Angleterre, d'ensevelir aucun cadavre avant d'avoir appellé les experts-jurés. Il faut que ceux-ci examinent le cadavre, & certifient que le fer ou le poison n'a point abrégé ses jours.

Vers l'an 1650, il y eut à Tunis, une peste qui

donna lieu à un fait assez particulier. Un Prêtre de la mission, nommé *Levacher*, qui demeuroit dans cette ville, avoit avec lui, un autre Prêtre de la même mission, nommé *Guérin*. La peste ayant frappé le premier, il fut un peu de temps tenu pour mort, & on se mit en devoir de l'ensevelir. M. Guérin écrivit en conséquence à M. Vincent, Supérieur général de la mission de France, qu'il avoit plu à Dieu de disposer de M. Levacher, & qu'il alloit le faire porter en terre. La lettre fut aussi-tôt remise à un Capitaine de vaisseau qui étoit prêt de partir pour la France. Comme on étoit sur le point de mettre M. Levacher dans la bière, il fit quelques mouvements qui indiquèrent qu'il n'étoit pas mort. Aussi-tôt on le tira de son suaire, & on le remit dans son lit. Cependant M. Guérin fut aussi frappé de la peste, avec tant de violence, qu'elle le tua véritablement en peu d'heures, & il fut enterré. Quelques jours s'étant passés, & M. Levacher bien rétabli, ne sachant pas ce que M. Guérin avoit écrit de lui, manda aussi à M. Vincent, que Dieu avoit disposé de M. Guérin, & envoya sa lettre au Capitaine prêt à partir. C'étoit le même qui avoit reçu la première, & qui attendoit pour son départ, un vent favorable. Le voyage ayant été heureux, le Supérieur général de la mission reçut en même temps les deux lettres, dont la date ne différoit pas beaucoup. On peut juger quelle fut la surprise de ce Supérieur, de recevoir deux lettres de deux hommes qui mandoient la mort l'un de l'autre, de la même manière, & avec les mêmes circonstances. On ne pouvoit méconnoître leur écriture, ni le cachet de la mission : on ne savoit enfin que penser de cette avénture, dont le mystère ne fut éclairci que quelques mois après.

En 1667, Louis XIV avoit porté la guerre dans les Pays-Bas. Après s'être rendu maître de plusieurs places, il mit le siége devant Lille. Le Comte de Brouai, Gouverneur de la place, fit demander où

étoit le quartier du Roi. *Il est dans le camp entier*, répondit le Prince, *& on peut tirer par-tout.* A cette politesse, le Gouverneur en ajouta une autre, qui fut d'envoyer tous les matins, de la glace, parce qu'il avoit appris qu'elle manquoit au camp du Roi. Louis dit un jour au gentilhomme qui la lui apporta : *Je suis bien obligé à monsieur de Brouai, de sa glace ; mais il devroit m'en envoyer un peu davantage. Sire*, repartit l'Espagnol sans hésiter, *il croit que le siége sera long, & il craint qu'elle ne vienne à manquer.* Il fit tout de suite une révérence, & s'en alla. Le Duc de Charrost, qui, comme Capitaine des gardes, étoit derrière le Roi, cria à l'envoyé : *Dites à Brouai qu'il n'aille pas faire comme le Commandant de Douai, qui s'est rendu comme un coquin.* Louis se retourna, & lui dit en riant : *Charrost, êtes-vous fou ? Comment, Sire !* répliqua-t-il, *Brouai est mon cousin.* Mém. de Choisy.

Le Marquis de Saint-André sollicitoit un petit gouvernement auprès de M. de Louvois, Ministre de la guerre. Ce Ministre qui avoit reçu quelques plaintes contre l'Officier, le lui refusa. Si je recommençois à servir, je sais bien ce que je ferois, reprit cet Officier, un peu ému. —— Et que feriez-vous, lui demanda le Ministre, d'un ton tout-à-fait brusque ? —— Je réglerois si bien ma conduite, répliqua Saint-André, que vous n'y trouveriez rien à redire. Louvois fut si agréablement surpris de cette réponse, qu'il accorda ce qu'on lui demandoit.

Pendant la guerre de Hollande, en 1672, un soldat ayant, par étourderie, lâché un coup de pistolet près de la maison où Louis XIV avoit établi son quartier général, fut condamné à être pendu. Une Liégeoise, jeune & jolie, touchée de compassion, s'alla présenter au Duc de la Feuillade pour avoir la grace de ce malheureux. Le Duc la renvoya au Roi, devant qui elle se mit à genoux, & la lui demanda. Le Prince voulut savoir d'elle, par quel motif elle parloit en faveur d'un

homme qu'elle ne connoissoit pas, & si c'étoit qu'elle voulût l'épouser. Elle répondit que non; que la pure charité la portoit à parler pour lui, & qu'elle avoit un frère dans les troupes, à qui, si pareil malheur étoit arrivé, elle auroit été bien aisé qu'on eût pardonné. Le Roi s'éloigna d'elle, en lui disant que, qui tiroit près du Louvre, méritoit la mort. La pauvre fille ne se rebuta point; & retenant le Monarque par l'habit: *N'accorderez-vous pas, Sire,* lui dit-elle, *cette grace à une Liégeoise qui vous la demande?* Elle prononça ces paroles avec tant de naïveté, que le Roi lui répondit en souriant: *Oui, je vous l'accorde, & je veux qu'il vienne vous en remercier.*

Le Duc de Roquelaure, bien connu à la Cour de Louis XIV, par ses plaisanteries, n'avoit cependant pas toujours les rieurs de son côté. Ce Duc étoit dans une petite ville de province: il avoit été voir la plupart des dames de ce pays, & en avoit oublié une qui se croyoit digne de ses empressements. La dame regardoit cet oubli comme un affront; elle craignoit même que les autres n'en tirassent avantage; c'est pourquoi elle pria un des amis du Duc, de l'amener chez elle. Cet ami s'acquitta de sa commission; mais, soit qu'il prît mal son temps, ou par quelqu'autre raison, M. de Roquelaure se voyant forcé à faire cette visite, protesta qu'il ne diroit pas un mot. L'ami crut qu'il ne tiendroit pas sa parole, & avertit la dame de l'heure. La dame, de son côté, eut soin d'assembler bonne compagnie chez elle, afin d'avoir autant de témoins de l'honneur qu'elle devoit recevoir; mais elle n'eut pas lieu de s'en applaudir. M. de Roquelaure vint comme il l'avoit promis, mais ce fut pour se camper dans un fauteuil, où il ne desserra pas les dents. Un pareil procédé déconcerta toute l'assemblée. La dame méprisée, en crevoit de dépit, lorsque sa fille, qui étoit une petite personne très-jolie, la vengea pleinement. Ennuyée d'un si long silence, elle se leva

tout-d'un-coup, & après s'être approchée du Duc, elle se mit à crier de toute sa force. *Ha ! mon Dieu, maman, monsieur de Roquelaure est mort !* Cette saillie réveilla tous les esprits. On demanda à la petite fille ce qu'elle vouloit dire. *Mais, oui*, insista-t-elle, *il est mort ; ne voyez-vous pas bien qu'il put, & qu'il ne parle point ? n'est-ce pas comme l'on dit que nous ferons après la mort ?* M. de Roquelaure se retira sans demander son reste, & laissa à la compagnie, la liberté de rire à ses dépens. *Lettre de M. Dunoyer.*

Le Duc de Roquelaure n'étoit pas beau. Un jour ce Seigneur rencontrant un Auvergnat fort laid, qui avoit des affaires à Versailles : il le présenta lui-même à Louis XIV, en lui disant, qu'il avoit les plus grandes obligations à ce gentilhomme. Le Roi voulut bien accorder la grace qui lui étoit demandée, & s'informa du Duc, quelles étoient les obligations qu'il devoit à cet homme. — Ah ! Sire, répartit M. de Roquelaure, sans ce magot-là, je serois l'homme le plus laid de votre Royaume. Le Roi sourit à cette saillie ; & l'Auvergnat, en homme d'esprit, ne fit pas semblant d'y prêter attention, & ne parut occupé que de sa reconnoissance.

On s'amusoit à la Cour de Louis XIV, à faire des loteries. La Duchesse de Bourgogne en fit une : elle étoit elle-même au bureau où l'on portoit l'argent, & chacun y mettoit pour faire sa cour. Un jour que M. le Duc de Bourgogne passoit par-là, il entendit une grande dispute entre celui qui recevoit l'argent & un Officier qui demandoit un billet. Le Prince voulut savoir de quoi il s'agissoit, & on lui dit que cet homme vouloit qu'on écrivît pour devise sur son billet : *Aux cinq sans diables.* Le receveur refusoit de mettre une pareille devise, & M. le Duc de Bourgogne en étoit même scandalisé ; mais celui qui la demandoit, en expliqua le sens au Prince, & lui dit qu'ils étoient cinq associés au billet, tous cinq garçons, & par

conséquent, *cinq sans diables*, puisqu'ils étoient sans femmes. Cette imagination fit rire la Cour : mais il arriva une autre aventure à-peu-près de la même espèce, qui l'intrigua un peu. Un homme voulut faire mettre sur son billet : *Si je gagne, le Roi aura Durevers.* On dit cela au Roi, qui commanda qu'on arrêtât cet homme ; & après l'avoir fait amener devant lui, Sa Majesté lui demanda quel étoit le revers dont il le menaçoit. — C'est, Sire, répondit cet homme, que si je gagne, j'ai destiné cet argent à acheter une charge auprès de Votre Majesté ; & comme je m'appelle *Durevers*, si je gagne, votre Majesté aura *Durevers* à son service. Cette équivoque ne fut point du goût du Roi ; on remercia M. Durevers, & on le pria de se retirer, & d'aller porter ailleurs sa pistole & ses mauvaises plaisanteries : *Lettres de M. Dunoyer.*

Le Duc d'Offone, Vice-Roi de Naples, étoit allé sur les galères du Roi d'Espagne, le jour d'une grande fête, pour exercer le droit qu'il avoit de délivrer un forçat. Il en interrogea plusieurs, qui tâchèrent tous de s'excuser & de le convaincre de leur innocence. Un seul avoua naïvement ses crimes, en disant qu'il méritoit encore une plus grande punition. *Qu'on chasse*, dit le Duc, *ce méchant homme ; de peur qu'il ne pervertisse ces honnêtes gens-là.* Il récompensa ainsi la sincérité de ce galérien.

Un Marchand avoit acheté, cent mille écus, la fameuse perle appellée la *Pélegrine*. Philippe IV, auquel ce Marchand fut présenté, lui demanda pourquoi il avoit donné tant d'argent pour une perle. Je songeois, répondit-il, qu'il y avoit dans le monde, un Roi d'Espagne qui me l'acheteroit. Ce Monarque flatté de cette réponse qui témoignoit la grande idée que l'on avoit de lui, fit compter au Marchand, quatre-cents mille livres pour cette perle.

Un bourgeois de Verdun maltraitoit extrêmement sa femme qui étoit fort jolie : on en porta

des plaintes à M. de Feuquières, Gouverneur de la ville, qui envoya chercher le mari brutal. Celui-ci se défendit le mieux qu'il put; & comme il disoit avec emportement à M. de Feuquières, que s'il connoissoit la méchanceté de sa femme, il ne le condamneroit pas, un voisin qu'il avoit amené avec lui, s'approcha, & lui dit doucement par-dessus l'épaule: « Compère, il y a raison par-tout; » on sait bien qu'il faut battre une femme, mais » il ne faut pas l'assommer ». On loua le voisin, de son bon jugement, & l'on renvoya le mari, à qui on recommanda de s'y conformer à l'avenir.

Un homme fort riche étant à l'article de la mort, avoit envoyé chercher un Notaire de Paris, nommé *Sainfrai*, pour lui dicter son testament. Il lui recommanda sur-tout, d'en rédiger les clauses, d'une manière si claire & si nette, qu'il ne pût y avoir entre ses héritiers, aucune contestation après sa mort. Un testament qui ne soit contesté, répondit Sainfrai! il faudroit que je fusse bien habile! « Jesus-Christ qui étoit le plus sage de » tous les hommes, & qui, de plus, étoit Dieu, » n'en a jamais fait qu'un, que l'on conteste » depuis seize cents quatre-vingt & tant d'an- » nées, & qui fait encore tous les jours naître » de nouveaux procès: il n'y a pas d'apparence » que je fasse ce qu'il n'a pas fait »: *Lettres de Boursault.*

M. Feuillet, célèbre prédicateur, du temps de Louis XIV, regardoit *Monsieur* faire collation en carême. *Monsieur*, en sortant de table, lui montra un petit biscuit qu'il prit encore sur la table, en disant: *Ce n'est pas rompre le jeûne, n'est-il pas vrai?* Feuillet lui répondit: *Mangez un veau, & soyez Chrétien.*

M. Racine rapporte dans une de ses lettres, cette petite vengeance d'un Mousquetaire: il étoit sur un des petits degrés de Versailles. Un Officier qui étoit derrière lui, le prenant pour un de ses meilleurs amis, lui donna en badinant, un coup

de pied dans le derrière ; puis s'étant apperçu de son erreur, il lui fit beaucoup d'excuses. Mais le Mousquetaire, sans se payer de ses raisons, prit le moment qu'il avoit le dos tourné, & lui donna aussi un coup de pied, de toute sa force; après quoi il le pria de l'excuser, disant qu'il l'avoit pris aussi pour un de ses amis. Cette affaire, ajoute M. Racine, a paru fort étrange, & auroit pu avoir des suites, si on n'avoit pris soin d'accommoder promptement les deux partis.

Un Archevêque de Narbonne, de la maison de Gondi, entretenoit un magnifique jardin qui étoit le rendez-vous de tous les honnêtes gens de la ville & des environs. Mais on avertissoit ceux qui entroient, de ne rien gaspiller, afin de laisser aux autres, la vue de ces belles fleurs qu'on y cultivoit. Un jour que l'Archevêque étoit à une fenêtre qui donnoit sur le jardin, il apperçut une dame qui ravageoit le parterre pour se faire un bouquet des plus belles fleurs. Il appella un domestique, & le chargea de porter à cette dame, un écu, de sa part, pour s'acheter des fleurs chez les jardiniers ; ajoutant que celles de ce jardin n'étoient que pour le plaisir du public, & non pour le service des particuliers. La dame sentit cet affront, jetta les fleurs par terre, sortit fort indignée de cette prétendue impolitesse de l'Archevêque, qui, pour toute satisfaction, lui fit dire que son jardin n'étoit ouvert que pour les personnes qui savoient vivre. *Nouveau Porte-feuille imprimé en* 1757.

L'Empereur Rodolphe II, ayant appris qu'il y avoit en Franche-Comté, un chymiste qui passoit pour être certainement un adepte, envoya un homme de confiance pour l'engager à venir le trouver à Prague. Le commissionnaire n'épargna ni persuasion, ni promesse, pour s'acquitter de sa commission ; mais le Franc-Comtois fut inébranlable, & se tint constamment à cette réponse : « Ou » je suis adepte, ou je ne le suis pas : si je le suis, » je n'ai pas besoin de l'Empereur ; & si je ne le

» suis pas, l'Empereur n'a que faire de moi ».
Nouveau Porte-Feuille.

En 1663, l'Evêque d'une petite ville de guerre s'étant avisé le premier, de donner le nom de valet-de-chambre à un de ses laquais, & de lui faire porter l'épée, on vit le lendemain le Gouverneur de la ville, qui se faisoit faire la barbe par un de ses gens en soutane & en petit collet.

Le Sultan Amurath avoit défendu le tabac. Se trouvant un jour, déguisé à Scutari, il se plaça dans la barque qui passe à Constantinople : il y avoit un Spahis qui se mit à prendre du tabac ; le grand Seigneur lui demanda s'il n'avoit pas peur des défenses. Il répondit que personne ne pouvoit l'empêcher d'en prendre, que c'étoit son pain, & lui demanda s'il en vouloit. Le grand Seigneur, ayant pris sa pipe, se mit dans un coin de la barque, pour fumer, comme s'il eût appréhendé d'être vu. Lorsqu'ils furent à terre, il invita le Spahis à venir boire du vin en un lieu où il y en avoit de bon. Celui-ci y ayant consenti, le grand Seigneur le mena vers le lieu où ses gens l'attendoient ; & en étant assez proche, il crut, comme il étoit très-fort, qu'il pourroit lui seul arrêter cet homme, c'est pourquoi il le prit par le collet. Le Spahis, étonné de cette hardiesse, soupçonna que c'étoit le grand Seigneur, & se voyant perdu, il prit vîtement sa masse qui pendoit à sa ceinture, & lui en donna un si grand coup sur les reins, qu'il le jetta par terre & s'enfuit. Ce Prince piqué d'avoir manqué son coup, fit publier qu'il tenoit pour brave celui qui étoit l'auteur de cette action, & que s'il se présentoit, il lui donneroit une grande récompense ; mais le Spahis qui ne se fioit pas à sa parole, demeura inconnu. *Thevenot.*

Des Juifs de Constantinople disputoient avec des Musulmans, touchant le Paradis, & soutenoient qu'ils seroient les seuls qui y auroient entrée. Les Turcs leur demandèrent : « Puisque cela » est ainsi, suivant votre sentiment, où vou-

» les-vous donc que nous soyons placés » ? Les Juifs n'eurent pas la hardiesse de dire que les Turcs en seroient exclus entièrement; ils répondirent seulement : « Vous serez hors des murail» les, & vous nous regarderez ». Cette singulière dispute alla jusqu'aux oreilles du Grand-Visir, qui, ne cherchant que le moindre prétexte pour lever de nouveaux impôts sur les Juifs, dit : « Puisque cette canaille nous place hors de l'en» ceinte du Paradis, il est juste qu'elle nous four» nisse des pavillons, afin que nous ne soyons » pas exposés aux injures de l'air ». En même-temps il taxa le corps des Juifs, outre le tribut ordinaire, à une certaine somme pour la dépense des pavillons du Grand-Seigneur, qu'ils paient encore aujourd'hui.

Un Mandarin de Nankin passoit pour le plus riche particulier de la Chine. L'Empereur Kambi, qui se proposoit de lui enlever une partie de ses trésors, lui fit dire de venir le trouver dans le parc où il se promenoit. Il lui ordonna de prendre la bride d'un âne sur lequel il monta, & de le conduire autour du parc. Le Mandarin obéit, & reçut une pièce d'or pour récompense. L'Empereur voulut à son tour lui donner le même amusement. En vain le Mandarin s'en excusa; il fallut souffrir que son maître lui rendît l'office de palfrenier. Après cette bizarre promenade: Combien de fois, lui dit l'Empereur, suis-je plus grand & plus puissant que toi? Le Mandarin se prosternant à ses pieds, lui répondit qu'on ne pouvoit faire entr'eux aucune comparaison. Eh bien! lui dit Kambi, je vais la faire. Je suis vingt mille fois plus grand que toi; ainsi, tu paieras ma peine à proportion du prix que j'ai cru devoir mettre à la tienne. Le Mandarin paya vingt mille pièces d'or, en se félicitant, sans doute, de la modestie de son Souverain, qui pouvoit s'estimer cent mille fois plus grand & plus puissant que lui. *Histoire des Voyages.*

Le Calyphe Mahadi aimoit passionnément la chasse. Egaré de sa route, il entra chez un paysan, & lui demanda à boire. Celui-ci lui apporta une cruche de vin, dont le Calyphe but quelques coups. Mahadi lui demanda ensuite s'il le connoissoit. Non, répondit l'Arabe. Je suis, dit ce Prince, *un des principaux Seigneurs de la Cour du Calyphe*. Il but ensuite un autre coup, & demanda encore au paysan s'il le connoissoit. Celui-ci lui répondit, qu'il venoit de lui dire qui il étoit. *Ce n'est pas cela*, reprit Mahadi; *je suis encore plus grand que je ne vous l'ai dit*. Là-dessus il but encore un coup, & répéta la première demande. L'Arabe impatient, lui repliqua qu'il venoit de s'expliquer lui-même à ce sujet. *Non*, dit le Prince, *je ne vous ai pas tout appris : je suis le Calyphe, devant qui tout le monde se prosterne*. A ces paroles, l'Arabe, au lieu de se prosterner, prit la cruche avec précipitation, pour la reporter où il l'avoit prise. Le Calyphe étonné, lui en ayant demandé la cause : « C'est, dit l'Arabe, parce que si vous buviez encore un coup, j'aurois peur que vous ne fussiez le Prophète; & qu'enfin, à un dernier coup, vous ne prétendissiez me faire accroire que vous êtes le Dieu tout-puissant ». *Hist. des Arabes*.

Le père Kircker, Jésuite, rapporte dans une rélation de ses voyages, que revenant de Goa en Europe, & étant arrivé à l'embouchure du fleuve *Indus*, il entra dans un marécage rempli de roseaux, du milieu desquels sortit tout-à-coup un crocodile énorme, qui vint à lui pour le dévorer; en même-temps il apperçut un tigre qui venoit aussi se jetter sur lui. Ce pauvre père, placé entre deux périls inévitables, ne savoit à quel Saint se vouer, lorsque tout-à-coup le tigre s'étant élancé avec furie, tomba dans la gueule du monstrueux crocodile, qui, occupé de sa nouvelle proie, donna au Missionnaire le temps de s'échapper. Cette singulière aventure rappelle celle d'un homme dont parle Ausonne. Sa femme

vouloit l'empoisonner, mais il échappa à cette mort, parce que cette femme avoit heureusement mêlé deux poisons contraires, dont l'un empêcha l'effet de l'autre.

HONNEUR.

C'EST le desir d'être estimé des hommes : on l'a défini le préjugé de chaque personne & de chaque condition. Chacun fait consister l'honneur dans ce qu'il croit que les autres recherchent le plus en lui : les militaires le placent dans le courage ; les juges, dans l'intégrité ; les femmes, dans la chasteté. *Voyez courage, chasteté, intégrité, préjugé.*

Un maître-d'hôtel fait consister son honneur à bien ordonner un service. Vatel, maître-d'hôtel de M. le Prince, étoit peut-être l'homme de son temps qui avoit le plus d'honneur à sa manière ; mais l'amour-propre avoit si fort échauffé cette tête mal-saine, que le bon sens s'en étoit évaporé. Il se tua, parce qu'il ne pouvoit soutenir le prétendu affront de laisser manquer, dans une fête, une vingt-cinquième table, d'un plat de marée. C'est madame de Sévigné qui rapporte ce fait dans ses lettres. M. le Prince donnoit à Chantilli, une fête à Louis XIV : le Roi arriva un Jeudi au soir ; la promenade, la collation dans un lieu tapissé de coquilles, tout cela fut à souhait. On soupa ; il y eut quelques tables où le rôt manqua, à cause de plusieurs dîners auxquels on ne s'étoit pas attendu. Cela saisit Vatel ; il dit plusieurs fois : Je suis perdu d'honneur ; voici un affront que je ne supporterai pas. Il dit à Gourville : la tête me tourne ; il y a douze nuits que je n'ai dormi, aidez-moi à donner des ordres. Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôt qui avoit manqué, non pas à la table du Roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenoit toujours à la tête. Gourville la

dit à M. le Prince. M. le Prince alla jusques dans sa chambre, & lui dit : Vatel, tout va bien ; rien n'étoit si beau que le souper du Roi. Il répondit : Monseigneur votre bonté m'achève, je sais que le rôti a manqué à deux tables. Point du tout, dit M. le Prince, ne vous fâchez pas, tout va bien. La nuit vint, le feu d'artifice ne réussit pas ; il fut couvert d'un nuage : il coûtoit seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va par-tout, il trouve tout endormi : il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportoit seulement deux charges de marée. Il lui demanda : Est-ce là tout ? Il lui dit : oui, Monsieur. Il ne savoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne viennent point ; sa tête s'échauffoit, il crut qu'il n'auroit point d'autre marée. Il trouva Gourville ; il lui dit : Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, & se la passe au travers du cœur, mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étoient pas mortels. Il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer ; on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang.

Il n'y a pas jusqu'à l'esclave, au milieu des fers, qui ne sacrifie au point-d'honneur. Un jeune captif Lacédémonien, ayant reçu ordre de son maître, de lui rendre un service domestique, regardé comme abject, ne répondit rien. Et comme son maître le pressoit, il se sauva sur les toîts, en lui disant ; tu verras dans un moment, à qui tu as affaire, & se tue en se précipitant.

On sera peut-être étonné de voir celui que l'ignominie environne, sensible à un prétendu point-d'honneur. Un comite donnoit ses ordres à un galérien ; & comme celui-ci n'obéissoit pas, il le menaça de coups de bâton. Apprenez, mon-

sieur,

ſieur, répond le galérien, que ce n'eſt pas à un homme comme moi, que l'on donne des coups de bâton. Comment! coquin, lui dit le Comite, tu le prends ici ſur un ton bien ſingulier; en même-temps, il va chercher un bâton pour le frapper: le galérien auſſi-tôt ſe jette à la mer; & comme on les enchaîne deux-à-deux, il précipite avec lui ſon compagnon.

Le point-d'honneur pour un Iroquois priſonnier, eſt de ſouffrir avec fermeté toutes ſortes de tourments de la part de ſes ennemis. Un Miſſionnaire rapporte qu'un jeune Iroquois, au milieu des ſupplices, dit, par forme de bravade à ſes ennemis: « Vous n'avez point d'eſprit: vous ne » ſavez pas la manière de tourmenter; vous êtes » des lâches; ſi je vous tenois dans mon pays, je » vous en ferois ſouffrir bien davantage ». Mais pendant qu'il parloit de la ſorte, une femme fit rougir au feu une petite broche de fer, & lui perça certaines parties ſenſibles du corps. La vive douleur lui arracha un cri aigu; mais prenant auſſi-tôt un air riant, il dit à cette femme: « Tu as de » l'eſprit, tu l'entends; voilà comme il faut faire. »

Il a règné autrefois parmi nous un enthouſiaſme d'honneur, & c'eſt un ſiècle que nous traitons de barbare, qui a vu ce beau règne. Mais avouons ici avec l'auteur des *Conſidérations ſur les mœurs*, que ſi d'un côté l'honneur a perdu, on a auſſi, ſur certains articles, des délicateſſes ignorées, même dans le dernier ſiècle. Lorſque le ſurintendant Fouquet donna à Louis XIV cette fête ſi ſuperbe dans le château de Vaux, le ſurintendant porta l'attention juſqu'à faire mettre dans la chambre de chaque courtiſan de la ſuite du Roi une bourſe remplie d'or, pour fournir au jeu de ceux qui pouvoient manquer d'argent, ou n'en avoir pas aſſez. Aucun ne s'en trouva offenſé; tous admirèrent la magnificence de ce procédé. Ils tâchèrent peut-être de croire que c'étoit au

nom du Roi, ou du moins, à ses dépens; & ne se trompoient pas sur ce dernier article. Quoi qu'il en soit, ils en usèrent sans plus d'information. Si un Ministre des Finances s'avisoit aujourd'hui d'en faire autant, la délicatesse de ses hôtes en seroit blessée avec raison; tous refuseroient avec hauteur & dignité.

Le surintendant de Bullion avoit déjà donné un exemple de ce magnifique scandale. Ayant fait frapper, en 1640, les premiers *louis* qui aient paru en France, il imagina de donner un dîner à cinq Seigneurs de ses courtisans, fit servir au dessert trois bassins pleins de nouvelles espèces, & leur dit d'en prendre autant qu'ils voudroient. Chacun se jetta avidement sur ce fruit nouveau, en remplit ses poches, & s'enfuit avec sa proie, sans attendre son carrosse. Le surintendant rioit beaucoup de la peine qu'ils avoient à marcher. Le paiement de quelques dettes de l'État eût également pu donner cours à ces premières espèces; mais ce moyen n'eût pas été si noble, au jugement de Bullion & de ses convives. *Considération sur les mœurs.*

L'honneur est la monnoie qui coûte le moins à l'état; & cependant il est le plus puissant ressort pour opérer de grandes choses. Qui ne sait que l'espoir d'une couronne d'herbes, chez les anciens, enfantoit plus d'actions de bravoure & de courage, que nous ne pourrions en obtenir aujourd'hui avec tout l'or du Pérou?

Les Français assiégoient une place. L'officier qui les commandoit fit proposer aux grenadiers une somme considérable pour celui qui le premier planteroit une fascine dans le fossé exposé à tout le feu des ennemis. Aucun des grenadiers ne se présenta. Le général étonné, leur en fit des reproches. *Nous nous serions tous offerts*, lui dit un de ces braves soldats, *si l'on n'avoit pas mis cette action à prix d'agent.*

Un soldat envoyé par M. de Vauban, pour exa-

miner un poste, y resta long-temps, malgré le feu des ennemis, & reçut même une balle dans le corps. Il retourna rendre compte de ce qu'il avoit observé, & le fit avec toute la tranquillité possible, quoique le sang coulât en abondance de sa plaie. M. de Vauban voulut lui donner un louis. Non, Monseigneur, lui dit le soldat, en le refusant, cela gâteroit mon action.

Un Officier étoit commandé pour aller dans une occasion très-périlleuse. On lui donnoit des prétextes pour se défendre d'exécuter l'ordre qui lui étoit prescrit. « Je puis bien sauver ma vie » répondit-il « mais mon honneur, qui le sauvera ? »

Si nous aimons la vie, craignons sur-tout d'éprouver l'honneur d'un cœur noble & sensible. Louis Breton de Crillon, surnommé *l'homme sans peur*, avoit été envoyé par Henri IV, pour défendre Marseille, en 1596. Un jour le jeune Duc de Guise, qui étoit dans la même ville, auprès de Crillon, voulut voir par lui-même jusqu'où pouvoit aller la fermeté de cet Officier. Pour cet effet, il fait sonner l'alarme devant le logis de ce brave, fait conduire deux chevaux à sa porte, monte chez lui pour lui annoncer que les ennemis sont maîtres du port & de la ville; & lui propose de se retirer, pour ne pas augmenter la gloire du vainqueur. Crillon étoit à peine éveillé lorsqu'on lui tenoit ce discours; néanmoins il prend ses armes, sans s'émouvoir, & se prépare à mourir l'épée à la main, plutôt que de survivre à la perte de la place. Guise ne pouvant le détourner de cette résolution, sort avec lui de la chambre; mais au milieu du degré, il laisse échapper un grand éclat de rire, qui fait appercevoir à Crillon de la raillerie. Celui-ci prend alors un visage plus sévère que lorsqu'il pensoit aller combattre; & serrant fortement le Duc de Guise, lui dit en blasphêmant suivant son usage: « Jeune homme, ne te joue jamais à sonder le » cœur d'un homme de bien. Par la mort! si tu

» m'avois trouvé foible, je t'aurois poignardé. »

Il peut arriver à un homme de cœur de voir son honneur compromis par la lâcheté de ceux à qui il commande. Comment faire alors ? Pour répondre en partie à cette question, nous rapporterons la manière dont se comporta un Officier Allemand dans une occasion semblable. En 1552, les Français attaquoient Yvoy, dans les Pays-bas. La brèche étoit praticable, & le Comte de Mansfeld se disposoit à soutenir l'assaut, lorsque treize mille Allemands, qui composoient sa garnison, refusèrent de seconder son courage. L'intrépide Commandant ayant inutilement épuisé tous les moyens possibles pour se faire obéir, fait venir un gentilhomme Français, qui étoit son prisonnier, & lui dit en présence des troupes: « Allez, je vous donne la liberté, & vous prends » à témoin du tort que l'on fait aujourd'hui à » l'Empereur & à moi. Yvoy, assiégée il y a quel» ques années par le Duc d'Orléans, fut vaillam» ment défendue par un forgeron à la tête de quel» ques paysans, & ne se rendit, à l'extrémité, » qu'aux conditions les plus honorables; & moi, » qui ai de la naissance & de l'expérience à la » guerre, je me vois forcé, par la lâcheté & la » perfidie de mes soldats, de subir les loix que » l'ennemi pourra m'imposer. Toutes les fois que » vous rappellerez dans votre mémoire la grace » que je vous ai accordée, n'oubliez pas de me » justifier contre les calomnies de ceux qui vou» droient noircir ma réputation ». Mansfeld, après ce discours, fit arborer le pavillon blanc. *De Thou.*

L'honneur, dit le Président de Montesquieu, nous dicte que le Prince ne doit jamais nous prescrire une action qui nous déshonore parce qu'elle nous rendroit incapables de le servir. Crillon refusa d'assassiner le Duc de Guise; mais il offrit à Henri III de se battre contre lui. Après la saint Barthelemi, Charles IX ayant écrit à tous les

gouverneurs de faire massacrer les huguenots, le vicomte d'Ortès, qui commandoit dans Bayonne, écrivit au Roi : « Sire, je n'ai trouvé, parmi les » habitants & les gens de guerre, que de bons ci- » toyens, de braves soldats, & pas un bourreau. » Ainsi, eux & moi, supplions Votre Majesté » d'employer nos bras & nos jours à choses fai- » sables. »

Un héros voit toujours avec plaisir un brave homme sensible au point-d'honneur ; & s'il lui est échappé de blesser cet homme dans ce qu'il a de plus cher, il se fait une gloire de lui donner la satisfaction qu'il mérite. Lors de la bataille de Henri, en 1554, Saint-Pal, qui étoit Lieutenant de François Duc de Guise, s'avançoit avec trop de précipitation. Le Duc courut après lui, &, par un mouvement de colère, il lui donna un coup d'épée sur le casque, en lui criant de s'arrêter. La bataille finie, on l'assura que Saint-Pal, choqué du traitement qu'il avoit reçu, vouloit le quitter. « Monsieur de Saint-Pal » lui dit le Duc, dans la tente même du Roi, & en présence de tous les Officiers « vous vous tenez offensé d'un coup que » je vous ai donné, parce que vous vous avan- » ciez trop ; mais il vaut bien mieux que je vous » l'aie donné pour vous arrêter dans un combat où » vous alliez avec trop d'ardeur, que si je vous » l'eusse donné pour vous faire avancer, en blâ- » mant votre lâcheté : je pense qu'à le bien pren- » dre, ce coup est plutôt glorieux qu'humiliant » pour vous ; & je prends pour juges Messieurs » les Capitaines qui sont présents. C'est pourquoi » soyons amis comme auparavant ». Tout le monde applaudit au courage de Saint-Pal, qui jura de ne jamais abandonner le Duc de Guise. *Brantôme.*

Un Gendarme, emporté dans un jour de bataille, par un cheval fougueux, heurta Louis XIV, qui, dans un premier mouvement, leva sur lui sa canne. Le Gendarme, désespéré de cet affront,

Suis adroitement cet homme-là, dit M. de Salo à son laquais; observe, le mieux qu'il te sera possible, où il se retirera, & ne manque pas de venir me le dire. Il fit ce que son maître lui commanda, suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, & le vit entrer chez un boulanger, où il acheta un pain de sept ou huit livres, & changea une des pistoles qu'il avoit. A dix ou douze maisons delà, il entra dans une allée, monta à un quatrième étage, & en arrivant chez lui, où l'on ne voyoit clair qu'à la faveur de la lune, il jetta son pain au milieu de la chambre, & dit, en pleurant, à sa femme & à ses enfans: Mangez, voilà un pain qui me coûte cher: rassasiez-vous-en, & ne me tourmentez plus comme vous faites; un de ces jours, je serai pendu, & vous en serez la cause. Sa femme, qui pleuroit, l'ayant appaisé le mieux qu'elle put, ramassa le pain, & en donna à quatre petits enfans qui languissoient de faim. Quand le laquais sut tout ce qu'il voulut savoir, il descendit aussi doucement qu'il étoit monté, & rendit un compte fidèle à son maître, de tout ce qu'il avoit vu & entendu. As-tu bien remarqué où il demeure, lui demanda M. de Salo, & pourras-tu m'y conduire demain matin? Oui, Monsieur, lui répondit-il; c'est dans une telle rue, & je vous y menerai fort aisément. Le lendemain, dès cinq heures du matin, M. de Salo fut où laquais le conduisit, & trouva deux servantes voisines qui balayoient déjà la rue. Il demanda à l'une, qui étoit un homme qui demeuroit dans la maison que le laquais lui montra, qui occupoit une chambre au quatrième? C'est, Monsieur, répondit-elle, un cordonnier, bon homme & bien serviable, mais chargé d'une grosse famille, & si pauvre qu'on ne peut l'être davantage. Il fit la même demande à l'autre, qui lui fit à-peu-près une semblable réponse; ensuite de quoi il monta chez l'homme qu'il cherchoit, & heurta à la porte. Ce malheureux, après avoir mis de méchantes chausses,

chausses, la lui ouvrit lui-même, & le reconnut d'abord pour celui qu'il avoit volé le soir précédent. Il n'est pas nécessaire de dire quelle fut sa surprise : il se jetta à ses pieds, lui demanda pardon, & le supplia de ne point le perdre. Ne faites pas de bruit, lui dit M. de Salo ; je ne viens point ici dans ce dessein-là. Vous faites, continua-t-il, un méchant métier, & pour peu que vous le fassiez encore, il suffira pour vous perdre, sansque personne s'en mêle. Je sais que vous êtes cordonnier : tenez, voilà trente pistoles que je vous donne ; achetez du cuir ; travaillez à gagner la vie à vos enfants. Que cette action est belle, généreuse, attendrissante ! *Voyez Amitié, Vertu.*

Tout ce qui peut rappeller aux hommes qu'ils doivent se regarder comme frères, mérite d'être rapporté. Le chevalier William Gooels, Gouverneur de la Virginie, causant un jour avec un négociant, dans une rue de Williamsbourg, vit passer un nègre qui le salua, & à qui il rendit son salut. Comment ! dit le négociant, votre Excellence s'abaisse jusqu'à saluer un esclave ! Sans doute, répondit le Gouverneur ; je serois bien fâché qu'un esclave se montrât plus honnête que moi. Extrait du *London Magazine*, Août 1764. *Voyez Bienfaisance.*

HYPOCRISIE.

MOLIÈRE a joué sur le théatre, l'hypocrisie de dévotion & de vertu ; mais aucun auteur dramatique n'a point encore caractérisé l'hypocrisie d'honneur. Un trait fort plaisant, rapporté par Dufresny, dans ses *Amusements sérieux & comiques*, pourroit servir à peindre l'hypocrisie de pudeur. Une fille étant dans une assemblée, avec sa cadette qui sortoit du couvent, quelqu'un conta une aventure galante ; mais il la conta en termes si

trius, Sabbathai-Sévi, &c., étoient, en quelque sorte, des machines que des hommes puissants mettoient en œuvre pour seconder leurs desseins, & qu'ils abandonnoient ou qu'ils jettoient au feu, lorsque la farce étoit jouée. L'imposteur qui paroît avoir trouvé le plus de ressource dans ses propres ruses, est le faux prophète *Alexandre*. Cet homme naquit en Paphlagonie, de parents pauvres. Sa taille étoit belle; il avoit l'œil vif, le teint blanc, la voix claire, le ton doux & affable, peu de barbe au menton, & quelques faux cheveux, mêlés si adroitement, qu'il étoit difficile de s'en appercevoir. Dans sa jeunesse, il se servit de sa beauté contre l'indigence, se prostituant à tout le monde, & principalement à un charlatan qui contrefaisoit le magicien, & débitoit plusieurs secrets pour se faire aimer ou haïr, découvrir des trésors, se procurer des successions, perdre ses ennemis, &c. Cet homme ayant reconnu au jeune Paphlagonien, un esprit vif & adroit, prit plaisir à l'instruire, aussi épris de sa beauté, que l'autre l'étoit de son savoir. Alexandre devenu grand, & son docteur étant mort, la nécessité le porta à entreprendre quelque chose d'extraordinaire pour subsister. S'étant donc lié avec un Chroniqueur Bizantin, nommé Cocconas, le plus méchant de tous les hommes, ils coururent partout, cherchant à faire des dupes. Ils rencontrèrent dans leurs courses, une vieille femme qui se croyoit encore belle, & cherchoit à plaire : elle étoit de Pella, autrefois capitale de la Macédoine. Ces aventuriers la suivirent de Bithynie jusques dans sa patrie, vivant, comme il y a lieu de croire, à ses dépens. On nourrissoit en Macédoine, de grands serpents si privés, qu'ils tettoient les femmes, & jouoient avec les enfants sans leur faire mal. Ils en achetèrent un des plus grands pour les seconder dans les scènes qu'ils se proposoient de jouer. Ils furent quelque temps à délibérer du lieu où ils commenceroient la pièce. Cocconas

choisit Calcédoine, ville de la Paphlagonie, à cause du concours en cette ville, de diverses nations qui l'environnoient. Alexandre préféra son pays, où les esprits étoient plus grossiers & plus superstitieux. Ces fourbes avoient caché des lames de cuivre dans un vieux temple d'Apollon, qui étoit à Calcédoine, sur lesquelles ils avoient écrit qu'Esculape viendroit bientôt avec son père, établir sa demeure en cette ville. Ces lames ayant été trouvées, la nouvelle s'en répandit aussi-tôt par tout le Pont & la Bithynie, & principalement dans le lieu de la scène. Les habitants décernèrent un temple à ces Dieux, & commencèrent à en creuser les fondements. Cependant Cocconas répandoit des oracles à Calcédoine, où il mourut, à ce que l'on croit, de la morsure d'une vipère. Immédiatement après sa mort, Alexandre prit sa place, avec une longue chevelure bien peignée, une saie de pourpre rayée de blanc, & un surplis pardessus, vêtement des anciens Prophètes. Il tenoit dans sa main, une faulx comme Persée, de qui il prétendoit descendre du côté de sa mère, & publioit un oracle qui le disoit fils de Podalyre. Il débitoit un autre oracle de Sibylle, qui portoit : *Que sur les bords du Pont-Euxin, près de Sinope, il viendroit un libérateur d'Ausonie*; & il entremêloit tout cela adroitement, de termes mystiques & embrouillés. Annoncé par toutes ces prédictions, Alexandre se vit en très-peu de temps accueilli & révéré comme un Dieu. Quelquefois il feignoit d'être saisi d'une fureur divine; & par le moyen de la racine d'une herbe qu'il mâchoit, il écumoit extraordinairement; ce que les spectateurs avoient la simplicité d'attribuer à la présence du Dieu qui le possédoit. Il avoit préparé longtemps auparavant une tête de dragon, dont la face offroit les traits d'un homme; elle étoit faite de linge, & la bouche s'ouvroit & se fermoit par le moyen d'un crin de cheval. Il avoit dessein de s'en servir avec le serpent privé de Macédoine, qui de-

voit faire le principal personnage de la comédie. Lorsqu'il crut qu'il étoit temps de commencer, il se transporta la nuit, à l'endroit où l'on creusoit les fondements du temple, & y ayant trouvé de l'eau, soit de source, soit de pluie, il y cacha un œuf d'oie, où il avoit enfermé un petit serpent qui ne faisoit que de naître. Le lendemain il vint tout nu, de grand matin, dans la place publique, ceint d'une écharpe dorée, pour couvrir sa nudité, tenant en main sa faulx, & agitant sa longue chevelure, ainsi que les Prêtres de Cybèle; montant ensuite sur un autel élevé: *Que ce lieu*, s'écria-t-il, *est heureux, d'être honoré de la naissance d'un Dieu!* A ces mots, tout le peuple qui étoit accouru à ce spectacle, prêta attention, & se mit à faire des prières, tandis qu'il prononçoit des termes barbares en langue Juive ou Phénicienne, ce qui les étonnoit encore plus. Il court vers le lieu où il avoit caché son œuf d'oie; & entrant dans l'eau, commence à chanter les louanges d'Apollon & d'Esculape, & invite celui-ci à descendre & à se montrer aux mortels. Il enfonce une coupe dans l'eau, en retire cet œuf mystérieux, & quand il l'eut dans sa main, il dit qu'il tenoit Esculape. Chacun étoit attentif à contempler ce beau mystère, lorsqu'ayant cassé cet œuf, il en sortit le petit serpent qui s'entortilloit autour de ses doigts. On pousse en l'air, des cris de joie, accompagnés de bénédictions & de louanges. L'un demande au Dieu la santé; l'autre, des honneurs ou des richesses. Cependant l'imposteur retourne en courant dans sa maison, tenant dans sa main, son Esculape, & suivi d'une foule de peuple. Il se tint enfermé jusqu'à ce que le Dieu fût devenu grand. Un jour enfin que toute la Paphlagonie étoit accourue à la ville où il demeuroit, & que sa maison étoit pleine de monde, depuis le haut jusqu'en bas, il se plaça sur un lit, revêtu de ses habits prophétiques; & tirant de son sein, le serpent qu'il avoit apporté de la Macédoine, il le

laissa voir entortillé autour de son cou, & traînant une longue queue, tant il étoit grand; mais il en cachoit, à dessein, la tête sous son aisselle, & ne faisoit paroître que la tête postiche qu'il avoit préparée, & qui représentoit une figure humaine. Il avoit eu soin que le lieu de la scène ne fût pas trop éclairé; d'ailleurs on n'y restoit pas long-temps, & à mesure qu'on entroit, on sortoit par une autre porte. Ce spectacle dura quelques jours; il se renouvelloit toutes les fois qu'il arrivoit quelque personne de distinction. Toute la Bithynie, la Galatie & la Thrace y accoururent en foule, sur le rapport de la renommée. Le prophète voyant tous les esprits préparés, annonça que le Dieu rendroit des oracles dans un certain temps, & qu'on eût à écrire ce qu'on lui voudroit demander en un billet cacheté. Alors s'enfermant dans le sanctuaire du temple, il faisoit appeller, par un héraut, tous ceux qui avoient donné leurs billets, & les leur rendoit cachetés, avec la réponse du Dieu. L'imposteur avoit le secret d'ouvrir ces billets sans rompre le cachet. Des espions & des émissaires, qu'il avoit dans les provinces les plus éloignées, l'informoient de tout. Ses réponses, d'ailleurs, étoient toujours obscures ou ambiguës, suivant la prudente coutume des oracles. Une foule de monde accouroit de toutes parts avec des victimes pour le Dieu, & des présents pour le prophète; car le Dieu avoit ordonné, par un oracle, de faire du bien à son ministre, parce qu'il n'en avoit pas besoin pour lui. L'imposteur sachant bien qu'il falloit de temps en temps, de nouvelles supercheries pour soutenir les premières, annonça qu'Esculape répondroit visiblement, & cela s'appelloit *des réponses de la propre bouche du Dieu*. Il opéroit cette fraude par le moyen de quelques arterres de grues, qui aboutissoient à la tête de son dragon postiche, & servoient d'organe pour porter la voix d'un homme qui étoit caché dans une chambre voisine. Cette prétendue faveur

ne s'accordoit pas tous les jours; mais seulement pour les personnes distinguées. L'oracle qu'il rendit à Severian, touchant l'entreprise d'Arménie, étoit une réponse de la propre bouche du Dieu, qui lui prédisoit la victoire. Après sa défaite, il en substitua un autre qui le détournoit de cette entreprise : car il avoit l'impudence de corriger les oracles qui avoient mal réussi; & s'il arrivoit qu'il eût promis la santé à un malade, & qu'il vînt à mourir, il en publioit un tout contraire. Il avoit aussi l'adresse, pour ne pas s'attirer l'inimitié des prêtres de Malte, de Claros & de Didyme, où l'on rendoit des oracles aussi trompeurs que les siens, d'envoyer consulter ces oracles, sur-tout lorsqu'il étoit pressé de près, & qu'il vouloit éluder quelque demande. Ce faux prophète eut l'imprudence d'envoyer un oracle à l'Empereur Marc-Aurèle, qui faisoit la guerre à des nations voisines. Par cet oracle, il lui commandoit de jetter deux lions dans le Danube, avec plusieurs cérémonies, sur l'assurance d'une paix prochaine, qui seroit précédée d'une insigne victoire. Ces lions traversant le fleuve, furent tués par les ennemis; & les Romains, qui furent défaits, laissèrent plus de vingt mille hommes sur le champ de bataille. Notre Paphlagonien ne fut point embarrassé, il se servit de l'artifice employé par Apollon pour tromper Crésus, & dit qu'il avoit bien prédit la victoire, mais non pas qu'il seroit le vainqueur. Plusieurs Philosophes de la secte d'Epicure voulurent démasquer cet imposteur; mais ses sectateurs, qui ne raisonnoient point, faisoient taire, par leurs clameurs, ceux qui entreprenoient de les désabuser. Il paroît d'ailleurs que le gouvernement regardoit le métier de prophète comme bien d'autres, & laissoit ceux qui s'en méloient, profiter d'une industrie qui mettoit tous les sots à contribution. Alexandre avoit prédit qu'il mourroit d'un coup de foudre, comme Esculape, à l'âge de cent-cinquante ans; mais il périt d'un ulcère, avant sa soixante-dixième année.

Voyez les imposteurs insignes de Rocoles, *& le Conservateur*, Décembre 1756.

Muncer, chef des Anabaptistes & d'une troupe d'enthousiastes, étant pris, fut appliqué à la question. Comme on lui reprochoit d'avoir séduit tant de misérables, pour les faire périr, il se prit à rire, & dit : *Pourquoi me croyoient-ils ?*

On voit dans l'histoire des hérésies, quelques hérétiques qui ont su employer plusieurs prestiges, & profiter d'une éloquence de corps qui leur étoit propre, pour persuader la multitude & accréditer leurs erreurs. On demandoit à un de ces visionnaires, quel étoit l'objet de tous ses travaux ? « Ah ! » répondit-il « vous ne savez pas le plaisir » qu'il y a de persuader aux autres, ce que l'on ne » comprend pas soi-même ». Ce visionnaire assurément auroit pensé que la plupart de nos commentateurs avoient bien du plaisir. Il faut avouer cependant que plusieurs hérétiques se sont proposé un autre objet de leurs travaux. Quelques faux prophètes, comme Mahomet, se sont servi des erreurs qu'ils ont jetées à la multitude, comme d'une bride que l'on met à une bête de somme, pour la conduire plus facilement.

La Voisin, qui faisoit commerce de poison, cherchoit aussi à duper le public, par ses prétendues intelligences diaboliques. Lorsqu'on la consultoit sur ces diverses choses, & qu'on vouloit lui expliquer le fait : Taisez vous, s'écrioit-elle, je ne veux point savoir vos affaires ; c'est à l'esprit qu'il faut les dire ; car c'est un esprit jaloux, qui ne veut point qu'on entre dans ses secrets ; je ne puis que le prier pour vous, & lui obéir. Elle alloit ensuite chercher du papier, qu'elle disoit être charmé : elle vous donnoit les noms, les titres & les qualités de l'esprit ; & après vous avoir dicté le début de la lettre, elle vous laissoit la liberté de l'achever, & d'y dire vos petites raisons au plus juste. Quand vous aviez achevé de mettre toutes vos questions par écrit, la rusée magicienne,

venoit avec un réchaut plein de braise à la main, & une boule de cire vierge dans l'autre. Pliez, disoit-elle, cette boule dans votre lettre, & vous verrez consumer l'une & l'autre par le feu; car l'esprit sait déjà ce que vous avez à lui dire, & dans trois jours vous pouvez venir savoir la réponse. Cela dit, la Voisin prenoit le paquet, de la main de la personne, & le jettoit dans le feu, où il étoit d'abord entièrement consumé. Cependant trois jours après, on avoit une réponse positive à tout ce qu'on avoit écrit, que l'on trouvoit toute cachetée chez la prétendue sorcière. L'adresse de la Voisin faisoit tout le prestige. Cette femme avoit dans la main, une boule de cire pliée dans un papier écrit; le paquet étoit de même forme & de même grosseur, & tout consistoit dans la subtilité avec laquelle elle escamotoit celui qu'on lui présentoit, & jettoit l'autre dans le feu. Elle savoit, par ce moyen, ce qu'on demandoit à l'esprit; & il lui étoit aisé, pendant les trois jours qu'il falloit laisser écouler avant d'avoir la réponse, de s'instruire plus particulièrement des affaires & de l'humeur de la personne, & de lui écrire, sous le nom de l'esprit, les choses que le hazard & les intrigues qu'elle avoit, faisoient souvent réussir. C'est par ces pratiques criminelles que cette femme, qui a eu le sort qu'elle méritoit, s'étoit acquis un droit sur la crédulité des superstitieux & des ignorants : *Lettres de Mad. Desnoyer.*

Il a paru de notre temps, quelques autres imposteurs obscurs, qui, se proposant pour objet de mettre à contribution la commisération publique, ont reçu le châtiment de leurs fourberies. Les papiers Anglais de 1760, font mention qu'une jeune femme, habillée en homme, avoit essayé de se pendre à Nord-Wood; mais qu'elle en avoit été empêchée par quelques personnes qui l'avoient apperçue. Elle fut transportée à Bath, où on lui donna les secours dont elle avoit besoin, & delà on la remit entre les mains de ses amis. On trou-

va un papier attaché à un arbre, près du lieu qu'elle avoit choisi pour son funeste dessein, & sur ce papier étoient écrits des vers, dont voici le sens : « Jeunes amants, qui passez par ce lieu, » jettez un œil de pitié sur une femme infortu- » née, dont l'amour avoit égaré sa raison. Quoi- » que déguisée sous les vêtements d'un homme, elle » chérissoit l'honneur & sa vertu. Quand vous » m'aurez trouvée, je ne vous demande qu'une » bière & un tombeau. Si l'on ouvre mon sein, » après ma mort, vous y verrez un cœur déchiré » par ses maux ». Quelques jours après, cette femme entra dans la boutique d'un Apothicaire de Bristol, & demanda du poison, que l'Apothicaire lui refusa prudemment, quoiqu'elle le sollicitât vivement, & lui offrît cent guinées pour le tenter. Cette femme voyant que ses instances étoient inutiles, menaça de se couper sa gorge, & sortit de la boutique avec précipitation. On la suivit & on la ramena chez cet Apothicaire, où elle fut examinée par un Alderman & quelques autres personnes. Elle leur dit qu'elle étoit la femme qu'on avoit trouvée pendue à Nord-Wood, près de Bath, & à qui on avoit sauvé la vie; qu'elle étoit d'une noble famille, mais qu'elle mourroit plutôt que de révéler son nom ; qu'elle avoit quitté la maison paternelle pour une intrigue d'amour; qu'elle n'avoit point de crime à se reprocher; qu'elle avoit pris les habits d'un homme, & s'étoit engagée comme simple soldat; enfin, que ne pouvant plus résister aux peines & aux humiliations qui la tourmentoient, elle avoit pris le parti de secouer le fardeau indispensable de la vie. Elle fut transportée à l'hôpital de saint Pierre, & l'on fit des informations pour découvrir son nom & sa famille. On reconnut enfin que cette prétendue femme étoit un libertin & un imposteur qui, quoique vêtu des habits de son sexe, avoit réussi à se faire passer pour femme, parce qu'il joignoit à une voix grêle, un visage efféminé. Il avoit in-

téressé en sa faveur toutes les femmes, qui le regardoient comme une victime de l'amour malheureux. Le juge même, qui l'avoit interrogé, n'avoit pu s'empêcher de répandre des larmes sur le prétendu désespoir amoureux de cet imposteur. On le mit dans une maison de correction, & il fut condamné à être sévèrement fustigé.

Les mêmes papiers Anglais ont publié qu'on entendit, il y a quelques années, un arbre qui gémissoit dans les forêts d'Angleterre. Le propriétaire du terrain où se trouvoit cet arbre, tira beaucoup d'argent des gens de la campagne, qui accouroient pour voir & entendre une chose aussi merveilleuse. A la fin, quelqu'un proposa de couper l'arbre; mais le propriétaire s'y opposa, non par aucune vue d'intérêt propre, disoit-il modestement, mais dans la crainte que celui qui oseroit y mettre la coignée, n'en mourût subitement. On trouva cependant un homme qui n'avoit pas peur de la mort subite, & qui abattit l'arbre à coups de hache. Alors on découvrit un tuyau qui formoit une communication à plusieurs toises sous terre, & par le moyen duquel on produisoit les gémissements qu'on avoit entendus.

INGRATITUDE.

Des pêcheurs, en jettant leur filet en mer, apperçoivent un homme prêt à se noyer. L'un d'eux prend aussi-tôt son croc, se saisit de cet homme qu'il touche à l'œil; après l'avoir transporté dans son lit, il le fait revenir par ses soins. Cet homme, en recouvrant la santé, reconnoît qu'il lui manque un œil, il accuse le pêcheur de le lui avoir crevé, & le traduit en justice. Ils plaident leur cause. Comme les juges paroissoient embarrassés, un assistant se leva, & dit qu'il falloit jetter de nouveau, cet homme à la mer, précisément dans

l'endroit d'où l'on avoit retiré; & que, s'il se sauvoit sans le secours de personne, on condamneroit le pêcheur à lui donner des dommages & intérêts. Ce conseil fut suivi, mais le plaignant se garda bien de tenter l'aventure. Ce conte, qui est ancien, fait voir qu'il ne revient que du mal, des services rendus à un ingrat.

Un gentilhomme Espagnol se vengea un jour, d'une manière assez particulière, de l'ingratitude d'un favori de Charles V, Roi d'Espagne. Ce gentilhomme avoit fait présent au seigneur de Chièvre (c'étoit le nom du favori) de la plus belle mule qui fût dans le Royaume. Elle étoit superbement enharnachée, & ce favori en parut charmé. Peu de jours après, Chièvre étant à une fenêtre où il prenoit l'air, & s'entretenoit avec un seigneur de ses amis, ils virent passer cette mule. L'ami charmé du poil, de la finesse & du pas de cet animal, demanda au favori d'où il l'avoit eue: Chièvre répondit froidement qu'il ne s'en souvenoit pas. Le gentilhomme qui la lui avoit donnée, étoit présent; il ne put entendre ces mots sans un extrême dépit, & se retira avec un desir secret de mortifier l'ingrat qu'il avoit obligé. Il fit répandre à cet effet, par toute la ville, des affiches dans lesquelles il exposoit avoir perdu depuis tel temps, une mule de prix. Il la dépeignit d'ailleurs si bien, qu'au signalement qu'il en donnoit, elle étoit très-reconnoissable. On sut bientôt à la Cour que la mule perdue & criée, étoit celle dont le seigneur de Chièvre se faisoit honneur, ce qui apprêta à rire pendant quelque temps, aux dépens de ce favori.

Tacite remarque que les Tyrans regardent toujours de mauvais œil, ceux qui leur ont rendu de grands services, ou qui se distinguent par des qualités éminentes. Ajoutons que ces Princes, qui déshonorent le trône, affectionnent plus ceux qui leur sont obligés, que ceux à qui ils ont eux-mêmes obligation. La reconnoissance semble être pour

eux, un fardeau dont ils cherchent bientôt à se délivrer par la calomnie & l'injustice. L'Empereur Basile, courant à la chasse, un cerf le prit avec son bois, par la ceinture. Quelqu'un de sa suite tira son épée, coupa cette ceinture, & le délivra. Il lui fit trancher la tête, parce qu'il avoit, disoit-il, tiré l'épée contre lui : *Histoire de Nicéphore.*

Un Roi de Mandoa, dans l'Indoustan, étant tombé dans une rivière, en fut heureusement retiré par un esclave qui s'étoit jeté à la nage, & l'avoit saisi par les cheveux. Son premier soin, en revenant à lui-même, fut de demander le nom de celui qui l'avoit retiré de l'eau. On lui apprit l'obligation qu'il avoit à l'esclave, dont on ne doutoit pas que la récompense ne fût proportionnée à cet important service. Mais il lui demanda comment il avoit eu l'audace de mettre la main sur la tête de son Prince, & sur-le-champ il lui fit donner la mort. Quelque temps après, ce même Prince étant assis dans l'ivresse, sur le bord d'un bateau, près d'une de ses femmes, il se laissa tomber encore une fois dans l'eau. Cette femme pouvoit aisément le sauver ; mais croyant ce service trop dangereux, elle le laissa périr, en donnant pour excuse, qu'elle se souvenoit de l'histoire du malheureux esclave : *Histoire des Voyages.*

INSTINCT DES ANIMAUX.

Nous placerons sous cet article, quelques anecdotes qui prouvent que les animaux se rappellent, combinent jusqu'à un certain point, les sensations qu'ils ont éprouvées, & qu'ils en tirent des résultats relatifs à leurs besoins.

Il est d'usage dans les pensions, d'avertir de l'heure des repas par le son d'une cloche. Le chat de la maison, qui ne trouvoit son dîner au réfectoire, que quand il avoit entendu ce son, ne manquoit

pas d'y être attentif. Il arriva un jour qu'on l'avoit enfermé dans une chambre, & ce fut inutilement pour lui, que la cloche avoit sonné : quelques heures après, ayant été délivré de sa prison, son appétit le fit descendre tout de suite au réfectoire ; mais il n'y trouva rien. Au milieu de la journée on entend sonner, chacun veut savoir ce que c'est, on trouve le chat qui étoit pendu à la cloche, & qui la remuoit tant qu'il pouvoit, pour faire venir un second dîner.

On rapporte à-peu-près la même chose, d'un chien que l'on nourrissoit dans une communauté. Tous ceux de cette communauté, qui arrivoient tard, & vouloient prendre leur repas, tiroient une petite sonnette, & le cuisinier passoit leur portion par le moyen d'une boite tournante, qu'on appelle *tour* dans les maisons religieuses. Le chien étoit attentif à tous ces mouvements, parce qu'ordinairement on lui abandonnoit quelques os, dont il se régaloit. Ces revenants-bons ne satisfaisoient pas toujours son appétit, néanmoins il s'en contentoit, lorsqu'un jour, n'ayant pu rien attraper, il s'avise de tirer lui-même la sonnette avec sa gueule. Le garçon de cuisine, croyant que c'étoit une personne de la communauté, passe une portion ; le chien ne s'en fait pas faute, & l'avale dans le moment. Le jeu lui paroît doux, il recommence le lendemain, & sûr de sa pitance, ne fait plus la cour à personne. Cependant le cuisinier, qui s'étoit plusieurs fois apperçu qu'on lui demandoit une portion de plus, porta ses plaintes. On fait des recherches, on examine, on surprend à la fin le drôle, qui ordinairement n'attendoit pas que toutes les personnes de la communauté eussent leur portion pour demander la sienne. On admira la finesse de cet animal ; & pour ne pas le priver du fruit de son industrie, on continua de lui passer la pitance, que l'on composoit de tout ce qui étoit resté sur les assiettes.

Un autre chien, non moins avisé, étoit dressé

à faire plusieurs commissions. Lorsque son maître vouloit l'envoyer chez le traiteur, il faisoit certains signes que le chien connoissoit, & cet animal revenoit gaiement avec ce que le traiteur lui avoit mis à la gueule. Tout alloit au mieux, lorsqu'un beau soir deux chiens du quartier, flattés par l'odeur de petits pâtés que ce nouveau messager portoit, s'avisèrent de l'attaquer. *Gueule-noire*, c'étoit le nom de ce messager, pose aussi-tôt son panier à terre, se met devant, & se bat courageusement contre le premier qui s'avance. Mais comment faire? lorsqu'il se colte avec l'un, l'autre court au panier, & avale des petits pâtés. Il n'y en avoit bientôt plus, & Gueule-noire alloit être la dupe de tout ceci. Que fait-il? Voyant qu'il n'est pas possible de sauver le dîner de son maître, il se jette dessus au milieu des deux champions, & sans marchander davantage, dépêche le plus vîte qu'il peut, le reste des petits pâtés. Pasquin, valet du *Dissipateur*, cite assez plaisamment, dans la comédie de ce nom, l'exemple de ce chien: *Scène I. Acte I.*

L'adresse industrieuse du singe est connue de tout le monde. Il est dit dans l'*Histoire générale des Voyages*, que ceux qui vont à la chasse des singes, sur les côtes d'Afrique, ne réussirent jamais à leur tendre le même piége. Ces animaux ne connoissent pas moins leurs ennemis. S'ils voient un singe de leur troupe, blessé d'un coup de flèche, ils s'empressent de le secourir. La flèche est-elle barbue, ils la distinguent fort bien à la difficulté qu'ils trouvent à la tirer; & pour donner du moins à leur compagnon la facilité de fuir, ils en brisent le bois avec les dents. Un autre est-il blessé d'un coup de balle? ils reconnoissent la plaie au sang qui coule, & mâchent des feuilles pour la panser. Lorsqu'ils se sentent les plus forts, les chasseurs courent grand risque d'avoir la tête écrasée à coups de pierres, ou d'être déchirés en pièces. — Les nègres s'imaginent que les singes, qu'ils croient si industrieux, ont

ont la faculté de parler ; s'ils n'usent pas de cette faculté, disent-ils, c'est de peur qu'on ne les fasse travailler.

Plutarque, dans la vie de Caton le censeur, parle d'une mule, qui ayant été long-temps employée à des travaux publics, fut mise en liberté ; on la laissoit paître où elle vouloit. Mais cet animal regrettant, en quelque sorte, d'être inutile, venoit de lui-même se présenter au travail, & marchoit à la tête des autres bêtes de somme, comme pour les exciter & les encourager ; ce que le peuple vit avec tant de plaisir, qu'il ordonna que la mule seroit nourrie jusqu'à sa mort aux dépens du public.

Le serpent que l'on regarde comme le symbole de l'ingratitude, est néanmoins susceptible d'éducation. Autrefois les Macédoniens en élevoient. Ils leur faisoient tetter les femmes, & jouer avec les enfants. Madame du Noyer rapporte dans une de ses lettres, que pendant son séjour à Dijon, elle alla rendre visite à une Conseillère du Parlement, qui avoit élevé un serpent. Comme cette dame avoit quelqu'indisposition, Madame du Noyer la trouva couchée sur un lit d'ange : elle avoit bonne compagnie auprès d'elle. Son désabillé lui donnoit un petit air de Nymphe. « Je m'approchai de » cette aimable malade » continue celle qui lui rendoit visite « mais quelle fut ma surprise, » quand je vis qu'elle badinoit avec un serpent, » qui étoit attaché à son bras avec un ruban cou- » leur de feu, assez long pour lui laisser la liberté » de se promener sur le lit ! Je fis un cri effroyable » à cet aspect, & l'horreur que l'on a naturellement » pour ces sortes d'animaux, me fit frémir : mais » la dame me dit que je n'avois rien à craindre, » que son serpent ne me feroit point de mal ; & » après qu'elle lui eut donné un petit coup, com- » me on auroit fait à un joli épagneul, elle lui dit » de dormir ; & ce docile animal se glissa dans son » sein, où un moment après il parut effectivement

» endormi. Vous avez vu mon ſerpent » ajouta cette dame « on peut vous dire qu'il y a ſix ans » que je l'ai, & que contre le naturel de ceux » de ſon eſpèce, il ne m'a jamais fait aucun mal. » Toute la compagnie certifia la même choſe, & » je ſortis de chez cette dame dans un étonne- » ment dont je ne puis encore revenir. Elle voulut » que je viſſe tout ce qu'il ſavoit faire : elle ſiffla » à demi-bas ; il s'éveilla, fit mille ſingeries, » après quoi on fit ouvrir une boîte de vermeil, » qui étoit pleine de ſon, dont il ſe régala. »

On a vu à Paris en 1766, dans un des ſpectacles du boulevard, une femme qui avoit accoutumé pluſieurs couleuvres à venir à ſon commandement, à former par leur entrelacements différentes figures, à ſe jouer autour de ſon cou & de ſes bras. On les voyoit la flatter, lui obéir, s'éloigner, & accourir avec une complaiſance ſingulière. Les ſpectateurs pouvoient auſſi les prendre, les toucher, les careſſer : elles étoient comme des animaux familiers & domeſtiques.

Une éducation plus ſingulière encore, eſt celle dont il eſt fait mention dans les Papiers Anglais de la même année. M. de Wildman, de Plimouth, s'eſt préſenté à la Société des arts avec trois eſſaims d'abeilles, qu'il avoit apportés avec lui, partie ſur ſon viſage, ſur ſes épaules, & partie dans ſes poches. Il fit mettre les ruches de ſes abeilles dans une ſale voiſine de l'aſſemblée ; donna un coup de ſifflet, & à ce ſignal les mouches le quittèrent toutes, & allèrent toutes dans leurs ruches : à un autre coup de ſifflet elles vinrent reprendre leur poſte ſur la perſonne, & dans les poches de leur maître. Cet exercice fut réitéré pluſieurs fois, ſans qu'aucun des ſpectateurs ait reçu la moindre piqûure. La Société d'Agriculture, qui n'acorde des prix qu'à des découvertes utiles, a cru devoir, pour la ſingularité de la choſe, en donner à M. Wildman.

Les animaux, les chiens ſur-tout, ſont ſuſcep-

tibles des sentiments les plus affectueux & les plus tendres. Homère avoit de son temps pris plaisir à peindre la fidélité du chien d'Ulysse. M. Haguedorn, poëte Allemand, a retracé, ou plutôt a peint de nouveau ce tableau intéressant, dans son épitre sur l'*Amitié*. « Ulysse est réduit à mendier » quelques restes devant son palais, où à peine les » esclaves jettent sur lui quelques regards en pas- » sant ; les fiers courtisans se moquent de l'élo- » quence d'un Prince infortuné. Personne n'ac- » corde à ses besoins la moindre parole consolante. » Un vieux chien reconnoît son vieux maître ; ce » chien, qui, avec une vîtesse égale à celle du » cerf, traversoit autrefois les bruyères, du nom » duquel la vaste forêt retentissoit, quand tous les » chasseurs crioient *Argus* : cet argus, si ardent à » poursuivre les bêtes fauves, qui connoissoit » mieux les parcs & les plaines, que la maison, » jadis le favori des jeunes courtisans passionnés » pour la chasse, pour prix de ses longs & fidèles » services, étoit congédié dans sa vieillesse, exilé » de son chenil, privé d'un peu de paille, réduit » à coucher en plein air, où chaque jour il étoit » affoibli par quelque nouvelle infirmité ; autre- » fois le plaisir de ses maîtres, maintenant le jouet » des valets, il manque de force pour marcher ; » il fait un dernier effort pour se traîner sur les » pas du pauvre mendiant, s'approche de lui avec » une oreille dressée, le flaire, le flatte de la lan- » gue & de la queue ; &, lorsque l'étranger, les » yeux mouillés de larmes, lui rend quelques ca- » resses, & que son attachement lui vaut encore » cette reconnoissance, il soupire, il crie, lève » les yeux, reconnoît Ulysse, & meurt. »

On a rapporté, dans le *Journal économique* du mois de Mai 1765, cet exemple singulier de la sensibilité d'une chienne pour ses petits. Un particulier avoit dans sa meute une chienne qu'il aimoit beaucoup, & qui avoit le privilége de manger & de dormir dans le sallon. Cette chienne

ayant mis bas, il prit le temps qu'elle étoit absente pour noyer ses petits dans un étang voisin. La chienne étant revenue quelque temps après, fut inquiete de ne plus les voir. Elle fut les chercher, & les ayant trouvé noyés, elle les apporta les uns après les autres aux pieds de son maître, & lorsqu'elle fut au dernier, elle le regarda fixement, & expira sur-le-champ.

Un trait à-peu-près semblable, rapporté par le *Spectateur Anglais*, semble confirmer le précédent. Un homme, dit-il, très-expert dans les dissections, anatomisa une chienne, & lorsqu'elle souffrit les douleurs les plus aiguës, il lui présenta un de ses petits qu'elle se mit à lécher, & parut insensible à son mal; mais dès qu'il l'eut retiré, elle fixa les yeux sur lui & poussa un ton plaintif, qui sembloit plutôt venir de la perte de son petit, que du tourment qu'elle enduroit: *XCI disc.*

Sous le règne de Charles V, Roi de France, un nommé *Aubri*, de Montdidier, passant seul dans la forêt de Bondi, est assassiné & enterré au pied d'un arbre. Son chien reste plusieurs jours sur la fosse & ne la quitte que pressé par la faim. Il vient à Paris chez un intime ami du malheureux Aubri, & par ses tristes hurlements, semble lui annoncer la perte qu'ils ont faite. Après avoir mangé, il recommence ses cris, va à la porte, tourne la tête pour voir si on le suit, revient à cet ami de son maître, & le tire par l'habit, comme pour lui marquer de venir avec lui. La singularité de tous les mouvements de ce chien, sa venue sans son maître qu'il ne quittoit jamais; ce maître qui, tout d'un coup a disparu, & peut-être cette distribution de justice & d'événements qui ne permet guère que les crimes restent long-temps cachés, tout cela fit que l'on suivit ce chien. Dès qu'il fut au pied de l'arbre, il redoubla ses cris, en grattant la terre, comme pour faire signe de chercher en cet endroit. On y fouilla, & on y trouva le corps

du malheureux Aubri. Quelque temps après, le chien apperçoit, par hazard, l'assassin, que tous les historiens nomment *le Chevalier Macaire*; il lui saute à la gorge, & l'on a bien de la peine à lui faire lâcher prise. Chaque fois qu'il le rencontre, il l'attaque & le poursuit avec la même fureur. L'acharnement de ce chien, qui n'en veut qu'à cet homme, commence à paroître extraordinaire. On se rappelle l'affection qu'il avoit marquée pour son maître, & en même-temps plusieurs occasions où ce Chevalier Macaire avoit donné des preuves de sa haine & de son envie contre Aubri de Montdidier. Quelques autres circonstances augmentent les soupçons. Le Roi, instruit de tous les discours que l'on tenoit, fait venir le chien, qui paroît tranquille jusqu'au moment qu'appercevant Macaire au milieu d'une vingtaine d'autres courtisans, il tourne, aboie, & cherche à se jetter sur lui. Dans ce temps-là on ordonnoit le combat entre l'accusateur & l'accusé, lorsque les preuves du crime n'étoient point convaincantes. On nommoit ces sortes de combat, *Jugement de Dieu*; parce qu'on étoit persuadé que le Ciel auroit plutôt fait un miracle, que de laisser succomber l'innocence. Le Roi frappé de tous les indices qui se réunissoient contre Macaire, jugea *qu'il échéoit gage de bataille*; c'est-à-dire, qu'il ordonna le duel entre le Chevalier & le chien. Le champ clos fut marqué dans l'isle Notre-Dame, qui n'étoit alors qu'un terrain vague & inhabité. Macaire étoit armé d'un gros bâton; le chien avoit un tonneau percé pour sa retraite & ses relancements. On le lâche; aussi-tôt il court, tourne autour de son adversaire, évite ses coups, le menace tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, le fatigue, & enfin s'élance, le saisit à la gorge, le renverse, & l'oblige de faire l'aveu de son crime en présence du Roi & de toute la cour. La mémoire de ce chien mérita d'être conservée à la postérité, par un monument qui subsiste encore sur la cheminée de la grande

salle du château de Montargis. *Essais historiques sur Paris.*

En 1616, le pont S. Michel étant tombé, un enfant fut enseveli sous les ruines; mais heureusement, il se trouva à couvert sous deux poutres qui s'étoient croisées, & ne reçut aucune blessure. Un chien, qui s'étoit trouvé à côté de lui dans le temps du danger, en fut préservé comme lui. Ce chien serré entre les ruines qui l'empêchoient de s'échapper, aboya de toute sa force, & attira, par ses cris, quelques personnes qui le dégagèrent. Ayant ainsi recouvré sa liberté, il s'en réjouit d'abord; mais ne voyant point l'enfant qui avoit partagé son malheur, il rentra sous les débris qui le cachoient, se mit à japper, & vint enfin à bout de faire découvrir l'enfant.

En 1765, une barque traversant la rivière d'Iten, près d'Aberdeen, ville d'Ecosse, fut renversée. De trois hommes & un jeune garçon qui étoient dedans, deux regagnèrent le bord en nageant; mais le troisième & le garçon couroient risque de se noyer, lorsqu'un gros chien se jette dans la rivière & les attire sur le bord l'un après l'autre: *Papiers Anglais* 1765.

M. de Boussanelle, capitaine de cavalerie dans le régiment de Beauvilliers, fait mention, dans ses *Observations militaires*, imprimées à Paris en 1760, qu'en 1757, un cheval de sa compagnie, hors d'âge, très-beau, & du plus grand feu, ayant tout-à-coup les dents usées au point de ne pouvoir plus mâcher le foin & broyer son avoine, fut nourri pandant deux mois, & l'eût été davantage si on l'eût gardé, par les deux chevaux de droite & de gauche qui mangeoient avec lui; que ces deux chevaux tiroient du ratelier, du foin, qu'ils mâchoient & jettoient ensuite devant le vieillard; qu'ils en usoient de même pour l'avoine, qu'ils broyoient bien menue, & mettoient ensuite devant lui. C'est ici, ajouta l'auteur, l'observation & le témoignage d'une compagnie entière de cavalerie, officiers & cavaliers.

L'historien du Paraguai rapporte un fait plus extraordinaire d'une lionne. Les Espagnols se trouvoient assiégés dans Buénos-Aires, par les peuples du canton. Le Gouverneur avoit défendu à tous ceux qui demeuroient dans la ville, d'en sortir. Mais craignant que la famine, qui commençoit à se faire sentir, ne fît violer ses ordres, il mit des gardes de toutes parts, avec ordre de tirer sur tous ceux qui chercheroient à passer l'enceinte désignée. Cette précaution retint les plus affamés, à l'exception d'une seule femme nommée *Maldonota* qui trompa la vigilance de ses gardes. Cette femme, après avoir erré dans des champs déserts, découvrit une caverne, qui lui parut une retraite sûre contre tous les dangers : mais elle y trouva une lionne, dont la vue la saisit de frayeur. Cependant les caresses de cet animal la rassurèrent un peu : elle reconnut même que ses caresses étoient intéressées. La lionne étoit pleine, & ne pouvoit mettre bas ; elle sembloit demander un service que Maldonota ne craignit point de lui rendre. Lorsqu'elle fut heureusement délivrée, sa reconnoissance ne se borna point à des témoignages présents, elle sortit pour chercher sa nourriture ; &, depuis ce jour, elle ne manqua point d'apporter, aux pieds de sa libératrice, une provision qu'elle partageoit avec elle. Ces soins durèrent aussi long-temps que ses petits la retinrent dans la caverne. Lorsqu'elle les en eut retirés, Maldonota cessa de la voir, & fut réduite à chercher sa subsistance elle-même. Mais elle ne put sortir souvent sans rencontrer les Indiens, qui la firent esclave. Le Ciel permit qu'elle fut reprise par les Espagnols, qui la ramenèrent à Buénos-Aires. Le Gouverneur en étoit sorti. Un autre Espagnol, qui commandoit en son absence, homme dur jusqu'à la cruauté, savoit que cette femme avoit violé une loi capitale, il ne la crut pas assez punie par ses infortunes. Il donna ordre qu'elle fût liée au tronc d'un arbre, en pleine campagne,

pour y mourir de faim, qui étoit le mal dont elle avoit voulu se garantir par sa fuite, ou pour y être dévorée par quelque bête féroce. Deux jours après il voulut savoir ce qu'elle étoit devenue. Quelques soldats, qu'il chargea de cet ordre, furent surpris de la trouver pleine de vie, quoiqu'environnée de tigres & de lions, qui n'osoient s'approcher d'elle, parce qu'une lionne, qui étoit à ses pieds avec plusieurs lionceaux, sembloit la défendre. A la vue des soldats la lionne se retira un peu, comme pour leur laisser la liberté de délier sa bienfaictrice. Maldonota leur raconta l'aventure de cet animal, qu'elle avoit reconnu au premier moment; & lorsqu'après lui avoir ôté ses liens, ils se disposoient à la reconduire à Buénos-Aires; il la caressa beaucoup, en paroissant regretter de la voir partir. Le rapport qu'ils en firent au Commandant, lui fit comprendre qu'il ne pouvoit, sans paroître plus féroce que les lions mêmes, se dispenser de faire grace à une femme dont le Ciel avoit pris si sensiblement la défense. *Voyez l'Hist. générale des Voyages*. On cite plusieurs garants de ce fait singulier

Ceux qui gouvernoient l'éléphant qui étoit autrefois à la ménagerie, ont observé qu'il connoissoit bien ceux qui se moquoient de lui, & qu'il s'en vengeoit lorsqu'il pouvoit en trouver l'occasion. Un peintre vouloit le dessiner en une attitude extraordinaire, qui étoit de tenir la trompe levée & la gueule ouverte. Le domestique du peintre, pour le faire demeurer en cet état, lui jettoit des fruits dans la gueule, &, le plus souvent, faisoit semblant d'en jetter. L'animal en fut irrité; &, comme s'il eût reconnu que l'envie que le peintre avoit de le dessiner, étoit la cause de cette importunité, au lieu de s'en prendre au domestique, il s'adressa au maître, & lui jetta, par la trompe, une quantité d'eau, dont il gâta le papier sur lequel le peintre dessinoit.

Voici deux autres faits, relatifs à l'éléphant, ci-

tés dans l'histoire naturelle du cabinet du Roi. Un éléphant maltraité par son *cornac*, (c'est ainsi qu'on apelle son conducteur) s'en étoit vengé en le tuant. Sa femme témoin de ce spectacle, prit ses deux enfants & les jetta aux pieds de l'animal, encore tout furieux, en lui disant : *Puisque tu as tué mon mari, ôte-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes enfants*. L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, &, comme s'il eût été touché de regret, prit avec sa trompe le plus grand de ces deux enfants, le mit sur son cou, l'adopta pour son cornac, & n'en voulut point souffrir d'autre.

Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas moins reconnoissant. Un soldat de Pondichéri, qui avoit coutume de porter à un de ces animaux, une certaine mesure d'*arac*, chaque fois qu'il touchoit son prêt, ayant un jour bu plus que de raison, & se voyant poursuivi par la garde, qui vouloit le conduire en prison, se réfugia sous l'éléphant, & s'y endormit. Ce fut en vain que la garde tenta de l'arracher de cet asyle, l'éléphant le défendit avec sa trompe. Le lendemain le soldat revenu de son ivresse, frémit à son réveil, de se voir couché sous un animal d'une grosseur si énorme. L'éléphant, qui sans doute, poursuit l'historien, s'apperçut de son effroi, le caressa avec sa trompe pour le rassurer, & lui fit entendre qu'il pouvoit s'en aller.

Les Historiens Latins qui ont écrit la vie de L'Empereur Domitien, nous disent que cet Empereur voulant donner une fête aux Romains, fit dresser une troupe d'éléphants pour danser un ballet. On leur enseignoit des pas & des figures difficiles à retenir. Un de ces animaux ayant été battu, pour n'avoir pas bien retenu sa leçon, on remarqua que la nuit suivante, il la répéta de son propre mouvement, au clair de la lune.

On sait que de temps immémorial, les Indiens se sont servi d'éléphants à la guerre; mais aujourd'hui, que l'usage des armes à feu s'est introduit,

ces animaux sont plutôt armés pour la représentation que pour l'effet. On tireroit peut-être un plus grand secours des chiens, du moins pour la garde des places. Il est dit, dans les *Réflexions militaires de Santa-Cruz*, qu'en 1702, Philippe V fit donner à Porto-Hercole, au mont Philippe, & au fort de l'Etoile, du pain de munition à quelques chiens qui rôdoient autour de ces postes; ils servoient autant que les sentinelles & les meilleures patrouilles. Au plus petit bruit des partis Autrichiens qui sortoient d'Orbitello, ou du fort de saint Etienne, ces chiens aboyoient avec tant de force, que la garnison étoit très-bien avertie. Si des détachements alloient en parti, ces chiens les précédoient, & découvroient toutes les embuscades des ennemis, ou indiquoient le chemin qu'ils suivoient après avoir été battus.

INTÉGRITÉ.

Une équité sans tache est la première vertu d'un juge, parce qu'il est l'organe de la loi. Une négligence pardonnable dans un homme ordinaire, devient criminelle dans celui qui est chargé de prononcer sur la fortune des citoyens. M. *de la Faluère*, premier Président du Parlement de Bretagne, n'étant encore que Conseiller, avoit été nommé rapporteur d'une affaire. Il en laissa l'examen à des personnes qu'il croyoit d'aussi bonne-foi que lui; sur l'extrait qui lui en fut remis, il rapporta le procès. Quelques mois après le jugement il reconnoît que sa plus grande confiance & sa précipitation ont dépouillé une famille honnête & pauvre, des seuls biens qui lui restoient; il ne se dissimule point sa faute. Mais ne pouvant faire rétracter l'arrêt qui avoit été signifié & exécuté, il se donne les plus grands mouvements pour retrouver les malheureuses victimes de sa négli-

gence. Il les retrouve enfin ; il ne craint point de leur avouer ce dont il se sent coupable, & les force d'accepter, de ses propres deniers, la somme qu'il leur avoit fait perdre involontairement. Quoique ce ne soit ici qu'un simple acte de justice, nous ne devons pas lui refuser notre admiration, parce que les exemples en sont bien rares. M. de la *Chaussée* a fait usage de ce fait, dans sa Comédie de *la Gouvernante*, représentée pour la première fois sur le théatre Français, le 18 Janvier 1747.

INTÉRÊT PUBLIC.

TOUTE action devient légitime, & même vertueuse, lorsqu'il s'agit de l'intérêt public. C'est ce principe qui, chez les Arabes, a conservé cet exemple de sévérité d'un Gouverneur de Basra, nommé *Ziad.* Ce Gouverneur, après avoir inutilement tenté de purger la ville des assassins qui l'infectoient, se vit contraint de décerner la peine de mort contre tout homme qui se trouveroit la nuit dans les rues. L'on y arrêta un étranger ; il fut conduit devant le tribunal du Gouverneur, dont il esseya de fléchir la clémence par ses larmes. *Malheureux étranger!* lui dit Ziad, *je dois te paroître injuste, en punissant une contravention à des ordres que tu as pu ignorer ; mais le salut de Basra dépend de ta mort : je pleure & te condamne.*

INVALIDES.

CEUX qui par des blessures reçues pour la patrie, se sont mis hors d'état de la servir, ont obtenu chez toutes les Nations, un droit à sa reconnoissance & à ses bienfaits. Louis XIV a cherché

à rendre cet acte de reconnoissance, aussi glorieux pour le militaire invalide, qu'il étoit possible, en érigeant près de la capitale, ce vaste & superbe hôtel, où l'Officier & le soldat sont sûrs de trouver en tout temps un asyle honorable & commode. Lorsque le Roi vient à l'hôtel des Invalides, c'est à leur garde qu'est confiée la personne de Sa Majesté. Ce privilége honorable dont jouissent les Invalides, leur fut accordé dès les premiers temps que Louis XIV alla voir les Invalides. Les soldats qui voulurent, à l'envi les uns des autres, voir de près ce grand Prince, se jettèrent en foule devant Sa Majesté. La garde les repoussa brusquement; ce qui leur fût très-sensible. Le Roi s'en étant apperçu, ordonna à ses gardes d'agir plus doucement à l'égard de ses *anciens serviteurs;* c'est ainsi que ce Monarque s'exprima, & il ajouta avec bonté, *qu'il étoit en sûreté au milieu d'eux.* Les Invalides pénétrés de joie & de reconnoissance, témoignèrent vivement leur sensibilité : *depuis ce temps*, est-il dit dans les registres de la maison, *les Gardes du corps n'ont point garni dans l'hôtel, le Roi s'étant toujours confié à la garde de ses Invalides, dès qu'il y entré.*

En 1743, lorsque M. le Dauphin vint voir les Invalides, il parut d'abord qu'on avoit oublié leurs prérogatives. On avoit placé le matin, les Suisses du Régiment des Gardes, près de l'hôtel; mais sur les représentations qui furent faites, cette garde fut contre-mandée, elle décampa à une heure & demie, & le Prince arriva à quatre heures & demie. Les Invalides lui servirent de gardes pendant toute sa marche. Après avoir vu la maison, M. le Dauphin monta en carrosse dans la cour royale, où ses équipages l'attendoient avec les gardes du corps.

Une autre circonstance glorieuse pour les Invalides, est la visite que leur rendit l'illustre Pierre I, Czar de Moscovie. Après avoir tout examiné avec cet œil observateur auquel rien n'échappoit

de ce qui méritoit d'être remarqué, il voulut voir dîner les soldats. Ce Prince goûta de leur soupe, & prenant un verre de vin : *A la santé*, dit-il, *de mes camarades.*

On a rapporté, dans l'*Année Littéraire* de 1756, quelques anecdotes particulières, que l'on pourra voir ici avec plaisir. Les cicognes sont assez communes en Flandres, & elles perchent sur les plus hauts clochers. Après la bataille de *Dénain*, & avant que la nouvelle pût en être arrivée à Paris, quatre cicognes furent sur la tête de quatre statues qui sont au coin de la lanterne du dôme. Les Invalides dirent qu'il y avoit eu sûrement une bataille en Flandres, d'où le bruit avoit fait fuir les cigognes, & plusieurs préságèrent de l'endroit où elles s'étoient arrêtées, que nous avions gagné la bataille. Plusieurs personnes dignes de foi, qui vivoient encore en 1756 à l'hôtel, avoient vu cette espèce de phénomène.

Sous le ministère de M. Voisin, il y eut un soldat qui avoit les poignets coupés, & qui voloit ses camarades. Il fit long-temps ce métier sans être découvert. Il s'étoit fait faire des étuis de cuir fort, dans lesquels entroient ses deux moignons. Le bout extérieur de ces étuis étoit fait d'un morceau de bois, dans lequel étoient différentes ouvertures propres à recevoir les tiges de différents instruments; tels que rossignols, crochets, poinçons, &c. Il ouvroit ainsi les chambres & les armoires : enfin il fut pris en flagrant délit. Il fut condamné à mort par le conseil de guerre. Son jugement, à cause de la rareté du fait, fut commué par Louis XIV lui-même, en une prison perpétuelle. Il est mort à Bicêtre.

Depuis ce temps-là, un soldat sans bras, & un autre sans jambes, se trouvèrent les deux plus forts joueurs de boule. Celui qui n'avoit point de bras, lançoit très-adroitement la boule avec le pied; & celui qui étoit sans jambes, se tenant sur ses deux jambes de bois, appuyé d'une main

sur une canne, jettoit la boule de l'autre main; à-peu-près comme un enfant de cœur encense.

Comme il se présente des gens de toute espèce, curieux de voir l'Hôtel, quelques invalides, pour s'amuser, ont imaginé une plaisanterie qu'ils font à ceux qu'ils jugent assez simples pour se laisser attraper. Ils leur recommandent sur-tout de ne pas manquer de voir l'invalide qui a une tête de bois. Ils indiquent son corridor & sa chambre; & comme leurs camarades sont prévenus, ils font faire aux idiots, de longues courses dans l'hôtel pour chercher la tête de bois, en les envoyant de chambre en chambre, d'où on leur dit toujours qu'il vient de sortir dans le moment.

IVROGNES.

LA passion du vin, ainsi que les autres passions, trouble les actions de ceux qui s'y adonnent, obscurcit leur raison, & les porte à mille extravagances. Il faut avouer néanmoins que les ivrognes ont des saillies & des naïvetés qui leur sont particulières, & peuvent amuser. C'est aussi par ce côté qu'on les monte quelquefois sur la scène comique.

Un ivrogne vouloit passer par un cul-de-sac, croyant que c'étoit une rue. Comme il ne peut en venir à bout, il se persuade qu'on lui a bouché le passage. Il tire son épée, & se bat d'estoc & de taille contre une borne qu'il prend pour un homme. A force de ferrailler, il fait sortir quelques étincelles. Ah! le vilain, dit-il en reculant, il porte des armes à feu!

Un buveur intrépide voyoit sa maison qui alloit être engloutie par une inondation; il court vîte à sa cave, en tire la seule pièce qui y restoit, & après l'avoir fait transporter en haut: mes amis, leur dit-il, l'inondation augmente, ne perdons point

de temps, vuidons cette pièce de vin, & pour nous sauver nous aurons la futaille.

Un ivrogne qui avoit bien bu, se leva la nuit d'auprès de sa femme, & alla pisser par la fenêtre. Comme il pleuvoit, il entendoit l'eau d'une gouttière qui tomboit, & croyant que c'étoit lui qui faisoit ce bruit, il restoit toujours dans la même posture. A la fin sa femme lui cria : auras-tu bientôt fini ? Hélas ! repartit l'ivrogne, je finirai quand il plaira à Dieu.

Une femme d'artisan, à table avec sa famille, prenoit à tâche de contredire son mari qui étoit un franc ivrogne. Celui-ci, pour appuyer ses raisons, se saisit du pot de vin, (c'étoit toute la provision du repas), & boit un grand coup, en disant : Si ce que je dis n'est pas vrai, que ce verre de vin me serve de poison. La femme revenant à la charge, notre ivrogne recommence les mêmes imprécations ; & de contradictions en contradictions, le pot se vuidoit, lorsque les enfans plus prudents que leur mère, lui dirent. Eh ! de grace, soyez du même sentiment, autrement nous allons mourir de soif.

Le premier Sultan qui se soit enivré de vin, est Amurat IV. L'occasion qui l'y porta, & le goût qu'il prit ensuite pour cette liqueur, méritent d'être remaqués. Etant à se promener un jour sur la place publique, plaisir que tous les Sultans se donnent sous un habit qui les déguise, il rencontra un homme du peuple, nommé Béeri Mustapha, si ivre qu'il chanceloit en marchant. Ce spectacle étant nouveau pour lui, il demanda à ses gens ce que c'étoit. On lui dit que c'étoit un homme ivre ; & tandis qu'il se faisoit expliquer comment on le devenoit, Béeri Mustapha, le voyant arrêté sans le connoître, lui ordonna d'un ton impérieux de passer son chemin. Amurat, surpris de cette hardiesse, ne put s'empêcher de lui répondre : Sais-tu, misérable, que je suis le Sultan ? —— Et moi, reprit le Turc, je suis Béeri

Mustapha. Si tu veux me vendre Constantinople, je l'achète : tu seras alors Mustapha, & je serai Sultan. La surprise d'Amurat augmentant, il lui demanda avec quoi il prétendoit acheter Constantinople. — Ne raisonne pas, lui dit l'ivrogne, car je t'achèterai aussi, toi, qui n'es que le fils d'une esclave. (On sait que les Sultans naissent des esclaves du serrail.) Ce dialogue parut si admirable au Grand-Seigneur, qu'apprenant en même-temps que dans peu d'heures la raison reviendroit à Béeri, il le fit porter dans son palais, pour observer ce qui lui resteroit de ce transport, & ce qu'il penseroit lui-même de tout ce qu'il rappelleroit à sa mémoire. Quelques heures s'étant passées, Béeri Mustapha, qu'on avoit laissé dormir dans une chambre dorée, se réveille & marque beaucoup d'admiration de l'état où il se trouve. On lui raconte son aventure, & la promesse qu'il a faite au Sultan. Il tombe dans une mortelle frayeur, & n'ignorant point le caractère cruel d'Amurat, il se croit au moment de son supplice. Cependant ayant rappellé toute sa présence d'esprit pour chercher quelque moyen d'éviter la mort, il prend le parti de feindre qu'il est déjà mourant de frayeur, & que si on ne lui donne du vin pour se ranimer, il se conçoit si bien, qu'il est sûr d'expirer bientôt. Ses gardes qui craignirent en effet qu'il ne mourût avant que d'être présenté à l'Empereur, lui font apporter une bouteille de vin, dont il ne feint d'avaler quelque chose, que pour avoir occasion de la garder sous son habit. On le mène après devant l'Empereur, qui lui rappellant ses offres, exige absolument qu'il lui paie le prix de Constantinople, comme il s'y étoit engagé. Le pauvre Turc tira sa bouteille : O Empereur! répondit-il, voilà ce qui m'avoit fait acheter hier Constantinople, & si vous possédiez les richesses dont jouissois alors, vous les croiriez préférables à la monarchie de l'univers. Amurat lui demandant comment cela pouvoit se

faire; —Il n'est question, lui dit l'ivrogne, que d'avaler cette divine liqueur. L'Empereur voulant en goûter par curiosité, en but un grand coup, & l'effet en fut très-prompt dans une tête qui n'avoit jamais senti les vapeurs du vin. Son humeur devint si gaie, & tous ses sens se livrèrent tellement à la joie, qu'il crut sentir que tous les charmes de sa couronne n'égaloient point ceux de sa situation. Il continua de boire : mais l'ivresse ayant suivi de près, il tomba dans un profond sommeil, dont il ne revint qu'avec un violent mal de tête. La douleur de ce nouvel état lui fit oublier le plaisir qu'il avoit goûté. Il fit venir Béeri Mustapha, auquel il se plaignit avec beaucoup d'emportement. Celui-ci, à qui l'expérience donnoit bien des lumières, engagea sa vie qu'il guériroit sur-le-champ Amurat, & ne lui offrit point d'autre remède, que de recommencer à boire du vin. Le Sultan y consentit. Sa joie revint, & son mal fut aussi-tôt dissipé. Il fut si charmé de cette découverte, que non-seulement il en fit usage le reste de sa vie, dont il ne passa point un seul jour sans s'enivrer; mais, qu'ayant fait Béeri Mustapha son conseiller privé, il l'eut toujours auprès de sa personne pour boire avec lui. A sa mort, il le fit enterrer avec beaucoup de pompe, dans un cabaret, au milieu des tonneaux; & il déclara dans la suite, qu'il n'avoit pas vécu heureux un seul jour depuis qu'il avoit perdu cet habile maître & ce fidèle conseiller. *Pour & Contre. Tome XX.*

JALOUSIE.

LA jalousie de la femme ne contribue le plus souvent qu'à rendre le mari inconstant. *Quiconque est soupçonneux*, a dit un poëte moderne, *invite à le trahir.* Aussi une femme sensée à qui on rapportoit que son mari faisoit la cour à plusieurs

jolies femmes, répondit assez délicatement : « Il » m'importe peu que mon mari promène son » cœur toute la journée, pourvu que le soir il » me le rapporte. »

Les Poëtes ont comparé la jalousie à une furie, dont le teint est pâle & livide, & le regard farouche; l'enfer est dans son cœur; les remords la poursuivent; elle abhorre toute la nature, & se hait la première. Gabrielle de Vergi, d'une naissance illustre, qui vivoit du temps des croisades, fut la victime de cette implacable furie. L'aimable Gabrielle, élevée dès l'enfance avec Raoul de Coucy, jeune homme de grande espérance, avoit conçu pour lui les plus tendres sentiments. Coucy, de son côté, n'imaginoit point de plus grand bonheur, que l'assurance charmante de passer avec Gabrielle, le reste de ses jours. Mais les parents de cette jeune personne, qui, sans doute, n'avoient jamais senti les douceurs d'une union formée par l'estime & le tendre amour, la livrèrent entre les mains de Fayel, homme cruel, barbare & jaloux. Cet homme féroce lui fit un crime d'avoir eu un cœur sensible. En vain cette malheureuse épouse chercha à calmer les soupçons de son tyran, par la conduite la plus sage, & les attentions les plus marquées, elle ne put éviter d'être livrée aux horreurs d'une noire prison. Coucy, instruit du sort de cette amante, qui lui étoit devenue encore plus chère depuis qu'elle souffroit, consent à s'éloigner des lieux qu'elle habite. Il fait plus, il conçoit le généreux dessein d'aller chercher la mort dans les combats entre les Sarrasins; trop heureux si cette mort peut adoucir la jalousie de Fayel, & adoucir le sort de l'infortunée Gabrielle! Il se met à la tête de deux-cents chevaliers choisis, & fait des prodiges de valeur; mais comme il alloit au-devant du coup qui devoit l'arracher à la vie, il trouva bientôt la mort sur un tas de Sarrasins tués ou blessés. Alors sentant sa fin approcher, il appelle son écuyer, & d'une

main qu'il conduit à peine, il lui remet une lettre qu'il vient d'écrire sur son bouclier ». Ne plains » point mon destin, lui dit-il, gémis plutôt sur le » sort de celle qui n'a pu fléchir un barbare époux : » porte à cet adorable objet, mon cœur & ce » billet où j'ai tracé quelques mots. Je me fie à » ton zèle pour moi » : & il expire en prononçant le nom chéri de Gabrielle. L'écuyer, pour mieux s'acquitter de sa commission, se déguise & va aux environs du château de Fayel, épier le moment d'y entrer sans en être apperçu. Mais cet homme jaloux, qui étoit toujours sur pied, l'apperçoit le premier : il le prend aussi-tôt pour un de ses rivaux, croit le reconnoître, s'approche tout doucement, & le tue d'un coup de poignard. Il reconnoît bientôt que c'est l'écuyer de Coucy, & craignant tout d'un tel rival, il fouille avec une barbare activité, ce fidèle domestique. Quelle joie transporte son ame ! il voit le cœur de celui qu'il a tant redouté ; mais, lorsqu'il eut fini de lire la lettre pleine de tendresse de cet amant, la jalousie s'empara de tous ses sens. Elle lui souffle le plus noir des projets. Je veux, dit-il, que ce cœur, aimé de la parjure, lui soit présenté comme un mets. Il donne ses ordres. Le repas funeste est servi. Gabrielle, ce jour-là, par un pressentiment inconnu, frémit d'horreur en s'approchant de son époux. Celui-ci la presse, la sollicite de manger, elle se rend. Ce mets, lui dit-il d'un air cruellement moqueur, a dû te plaire, car c'est le cœur de ton amant. Elle tombe aussi-tôt sans connoissance; mais son époux, dont la vengeance n'étoit pas encore assouvie, lui rend le jour qu'elle fuit. Il lui commande, sous les plus grandes menaces, de lire la lettre qu'il lui présente. Gabrielle la reçoit en frémissant. Mais à peine a-t-elle apperçu les caractères tracés par le fidèle Coucy, qui lui apprend qu'il meurt avec joie pour elle, qu'un froid mortel s'empare de tous ses sens. Fayel fait de nouveaux efforts pour la rappeller à la vie; mais elle n'étoit déjà plus.

La jalousie inspira de semblables forfaits, sous le règne de Charles II, Roi d'Espagne. Le Marquis d'Astorgas, de la maison d'Osorio, aimoit une jeune personne parfaitement belle. Sa femme, instruite de cette intrigue, court aussi-tôt chez la maîtresse de son mari, bien accompagnée, & la tue elle-même. Elle lui arrache ensuite le cœur, qu'elle fit accommoder en ragoût, & servir à son mari. Lorsqu'il en eut mangé, elle lui demanda si ce ragoût lui sembloit bon : il lui dit que oui. Je n'en suis pas surprise, répondit-elle aussi-tôt ; car c'est le cœur de ta maîtresse que tu as tant aimée. En même-temps elle tire d'une armoire, sa tête encore toute sanglante, & la fait rouler sur la table où ce malheureux amant étoit avec plusieurs de ses amis. Sa femme disparoît dans le moment & se sauve dans un couvent, où elle devint folle de rage & de jalousie.

Une Dame ayant demandé audience à Jean III, Roi de Portugal, & l'ayant obtenue, lui dit : Sire, votre Majesté auroit-elle pardonné à mon mari, s'il m'avoit surprise & tuée en adultère ? Après que le Roi lui eut répondu, qu'en ce cas, il auroit pardonné à son mari, elle ajouta : Tout va donc bien, Sire ; parce qu'ayant su que mon mari étoit avec une autre dans une de mes maisons de campagne, j'y suis allée avec deux de mes esclaves, à qui j'ai promis la liberté, s'ils m'assistoient dans mon entreprise ; & après avoir rompu la porte, je les ai surpris, & les ai tous deux tués d'un coup de poignard. Je vous demande, Sire, le même pardon que vous n'eussiez pas refusé à mon mari, si j'eusse été convaincue du même crime. Le Roi, étonné de sa résolution, lui pardonna.

Un gentilhomme Portugais, qui demeuroit à Goa, étant couché la nuit, auprès de sa femme, & ayant rêvé qu'elle accordoit ses faveurs à un amant, ne fut pas plus tôt éveillé, que transporté de rage & de jalousie, il la tua sur-le-champ, comme elle dormoit : *Voyage de Moquet.*

Le voyageur *Carré* est témoin du fait suivant, arrivé en 1672, tandis qu'il étoit à Donguery. Abdelkam, un des principaux Seigneurs de Visapour, & Général des troupes du Royaume, s'étant lassé du métier des armes, avoit pris le parti de se retirer dans son serrail, où ses grandes richesses lui avoient facilité les moyens de rassembler deux-cents des plus belles femmes du monde. Dans cette situation, il reçut l'ordre de reprendre le commandement d'une armée contre le Prince Sévagi. Lorsqu'il se vit obligé de partir, sa jalousie s'alluma si furieusement, qu'elle lui inspira le plus noir de tous les desseins. Il s'enferma huit jours, au milieu de ses femmes; & ce temps fut une suite continuelle de fêtes & de plaisirs. Le dernier jour, pour s'épargner, dans l'absence, toutes les inquiétudes de l'amour, il fit égorger, à ses yeux, ses deux-cents femmes. On apprend avec plaisir, par la suite de l'histoire, que Visapour fut aussi-tôt délivré de ce monstre, par la main de son ennemi. Sévagi, qui se faisoit honneur de joindre l'humanité à ses qualités heroïques, conçut tant d'horreur pour cet abominable meurtrier, qu'il craignoit de souiller sa gloire, en s'exposant au sort des armes avec lui : il lui fit proposer une conférence, sous prétexte d'accommodement. Abdelkam accepta l'offre. Ils devoient se trouver tous deux, sans suite, entre les deux armées. Lorsqu'ils se furent approchés l'un de l'autre, Sévagi tira son poignard, & profitant de la surprise de son ennemi, il le lui enfonça dans le sein, en lui reprochant son crime, & lui déclarant que celui qui avoit violé les loix de la nature, devoit être exclus du droit des gens.

JEU, JOUEURS.

PLATON trouvant un de ses disciples qui jouoit, lui fit une réprimande. Le disciple s'excusa, en disant qu'il ne jouoit qu'un petit jeu. Mais! lui dit Platon, comptes-tu pour rien l'habitude de jouer, que ce petit jeu te fait contracter?

Un homme qui avoit rodé long-temps par le monde, revint enfin dans sa patrie. Ses amis accoururent en foule selon l'usage, & lui crioient à l'envi : nous sommes charmés de vous revoir en bonne santé ; allons, racontez-nous un peu vos aventures. Ah! que de miracles furent en un moment sur le tapis! Messieurs, leur dit-il, entr'autres choses, vous savez la distance prodigieuse qu'il y a d'ici au pays des Hurons! Hé bien, à douze-cents lieues delà, j'ai vu une espèce d'hommes qui m'a paru tout-à-fait singulière. Souvent ils demeurent assis autour d'une table, jusques bien avant dans la nuit; mais il n'y a point de nappe mise, ni de quoi occuper la mâchoire. La foudre pourroit gronder sur leurs têtes, deux armées pourroient combattre à leurs côtés, le Ciel même pourroit menacer ruine, sans leur faire quitter la place, sans les distraire ; car ils sont sourds & muets. De temps-en-temps on entend sortir de leurs bouches, quelques sons mal articulés ; ces sons n'ont aucune liaison entr'eux, & ne sauroient signifier grand'chose ; & pourtant ils font rouler les yeux à une partie de ces gens-là, de la manière la plus étrange. Je les ai souvent considérés avec admiration ; car ils ne manquent jamais de spectateurs, qui sont apparemment attirés par un motif de curiosité ; & croyez-moi, mes amis, je n'oublierai jamais les physionomies terribles que j'ai eu lieu d'observer dans ces occasions. Le désespoir, la rage, quelquefois une joie maligne,

mêlée d'inquiétude, venoient s'y peindre tour-à-tour. Tantôt c'étoit la fureur des Euménides ; tantôt l'air férieux & morne des Juges infernaux ; tantôt les angoiffes d'un patient qu'on mène au fupplice. Mais, demandèrent les amis du voyageur, quel eft le but de ces malheureux ? fe feroient-ils dévoués à travailler pour le bien public ? —— Ho, non. —— Vous verrez qu'ils cherchent la pierre philofophale. —— Ce n'eft point cela. —— C'eft donc la quadrature du cercle. —— Encore moins. —— Ah ! nous y voici ; ils font là pour faire pénitence de leurs crimes. —— Vous vous trompez encore. —— Mais auffi, vous nous parlez de vrais maniaques : fans ouir, fans parler, fans rien fentir : morbleu ! que peuvent-ils faire ? —— *Ils jouent*. Cet apologue eft de M. Lichtwehr, fabulifte Allemand.

On difoit à un homme d'efprit, de parier pour quelqu'un qu'il ne croyoit pas bon joueur, mais qui gagnoit fouvent. Il répondit : « Je voudrois » avoir toujours parié pour lui ; mais je ne faurois » me réfoudre à le faire. »

M. de Saint-Aignan, eft-il dit dans les Mémoires de l'Abbé Arnaut, avoit inventé à l'armée, un nouveau jeu de cartes, auquel il jouoit un jour, dans fa tente, avec M. de Roquelaure. Il furvint une difficulté pour un coup. M. de Roquelaure affuroit que, par toutes les raifons du jeu, le coup devoit paffer comme il le difoit. M. de Saint-Aignan foutenoit le contraire, prétendant qu'ayant fait lui-même le jeu, il l'avoit fait ainfi. On prit des juges, qui condamnèrent M. de Saint-Aignan, affurant qu'il n'avoit pu faire, dans fon jeu, une faute contre les règles. Il fallut en paffer par-là, quoiqu'il ne pût pas bien comprendre qu'il ne fût pas permis à un homme qui invente un jeu, de l'affujettir aux règles qu'il lui plaît.

Deux joueurs de dés mirent fur table, cent écus, & convinrent que celui qui auroit le moins de points gagneroit. Le premier ayant fait deux as,

mit aussi-tôt la main sur l'argent: mais le second l'arrêta ; & ayant jeté les deux dés de sorte que l'un étant monté sur l'autre, ne découvroit qu'un seul as, prétendit que les cent écus lui appartenoient ; de quoi il fallut que l'autre, en dépit qu'il en eût, demeurât d'accord.

Un certain Gascon ruiné, jouoit gros jeu, & perdoit plus de vingt cartes qu'il faisoit aller au lansquenet. Voilà, s'écria-t-il, de ces coups extraordinaires, qui ne sont faits que pour moi. Une femme, touchée de cette perte réitérée, ne put s'empêcher de le plaindre. Chère petite, lui dit-il, épargne-toi ce mouvement de pitié ; ce n'est pas moi qu'il faut plaindre, je ne perds pas ; ce sont ceux à qui je dois, qui perdent.

Un autre joueur, dans le même cas, s'écrioit : Ah ! fortune, tu me fais perdre ; mais je te défie de me faire payer.

On proposoit à un joueur que la fortune venoit de favoriser, de servir de second dans un duel. Je gagnai hier, répondit-il, huit-cents louis, & je me battois fort mal ; mais allez trouver celui à qui je les ai gagnés ; il se battra comme un diable, car il n'a pas le sou.

Un homme de finances jouoit mille pistoles au piquet, en une partie, avec un Seigneur de la Cour. Celui-ci jugea qu'il pouvoit le faire capot & le gagner, s'il lui persuadoit qu'il avoit trois valets, dont cependant il en avoit écarté un. Il compte le point & le reste de son jeu, jusqu'à vingt ; & après avoir rêvé un moment, il jette sa première carte, & compte vingt-trois. Son adversaire lui demande comment il les compte. Le courtisan recommence à compter son jeu, & y ajoute trois valets. Le Financier dit qu'il ne les avoit point nommés avant de jouer sa première carte. Le Seigneur soutient le contraire, & offre de parier cent pistoles. La proposition est acceptée : les spectateurs condamnent le Seigneur, qui, affectant une sorte de dépit, & continuant à jouer les

les cartes, fit capot le Financier, parce qu'il garda l'as du valet que son adversaire, plus fin que lui, avoit écarté.

On rapporte une subtilité à-peu-près semblable, d'un Gascon vis-à-vis d'un autre Financier. Celui-ci couroit risque d'être capot ; il avoit deux as qui lui restoient, & qu'il montroit à découvert ; il ne savoit lequel garder. Le Gascon voyant qu'il levoit le bras pour jetter l'as dont il falloit se défaire, avança adroitement un de ses pieds sous la table, pressa un des pieds du Financier. Celui-ci, qui étoit environné de plusieurs de ses amis, crut que c'étoit un d'entr'eux qui l'avertissoit de jetter l'autre as ; ce qu'il fit : & comme il se vit capot ; il demanda tout haut, avec dépit, quel étoit le presseur de pied ? Le Gascon, après lui avoir reproché, en riant, d'attendre qu'on l'avertît, lui dit : « C'est moi, qui ne crois pas être obligé de vous » donner un bon avis. »

Le Comte Hamilton, dans ses Mémoires pleins de sel & de bonnes plaisanteries, peint d'une touche originale & vraie, un jeune homme dupe d'un vieux routier. Le jeune Comte de Grammont, en voyage avec son gouverneur pour se rendre à l'armée de Piémont, étoit descendu à Lyon, dans une auberge. Ce gouverneur, qui appréhendoit que son élève ne trouvât quelque sujet de dissipation qui l'arrêtât trop long-temps, vouloit le faire souper seul dans une chambre ; mais le Comte insista à manger en compagnie. En pleine auberge, s'écria ce gouverneur ! Eh ! Monsieur, vous n'y songez pas; je me donne au diable, s'ils ne sont une douzaine de baragouineurs à jouer cartes & dés, qu'on n'entendroit pas Dieu tonner. « A ces mots » de *cartes & de dés*, dit le jeune Seigneur qui ra» conte lui-même son aventure, je sentis mon » argent pétiller. Je descendis, & fus un peu surpris » de trouver la salle où l'on mangeoit, remplie de » figures extraordinaires. Mon hôte, après m'avoir » présenté, m'assura qu'il n'y avoit que dix-huit

» ou vingt de ces Messieurs qui auroient l'honneur
» de manger avec moi. Je m'approchai d'une ta-
» ble où l'on jouoit, & je faillis à mourir de rire.
» Je m'étois attendu à avoir bonne compagnie &
» gros jeu ; & c'étoient deux Allemands qui
» jouoient au trictrac. Jamais chevaux de carrosse
» n'ont joué comme ils faisoient : mais leur figure
» sur-tout passoit l'imagination. Celui auprès de
» qui je me trouvois, étoit un petit ragot grassouil-
» let, & rond comme une boule. Il avoit une fraise
» avec un chapeau pointu, haut d'une aune. Non,
» il n'y a personne qui, d'un peu loin, ne l'eût
» pris pour le dôme de quelque Eglise, avec un
» clocher dessus. Je demandai à l'hôte, ce que
» c'étoit. Un marchand de Basle, me dit-il, qui
» vient vendre ici des chevaux : mais je crois qu'il
» n'en verdra guère de la manière qu'il s'y prend,
» car il ne fait que jouer. Joue-t-il gros jeu, lui
» dis-je ? Non, pas à-présent, dit-il, ce n'est que
» pour leur écot, en attendant le souper : mais,
» quand on peut tenir le petit marchand en parti-
» culier, il joue beau jeu. A-t-il de l'argent, lui
» dis-je? Oh, oh, dit le perfide Cerise, (c'étoit
» le nom de l'aubergiste) plût à Dieu que vous lui
» eussiez gagné mille pistoles, & en être de moi-
» tié, nous ne serions pas long-temps à les atten-
» dre. Il ne m'en fallut pas davantage pour médi-
» ter la ruine du *Chapeau pointu*. Je me remis
» auprès de lui pour l'étudier. Il jouoit tout de
» travers ; écoles sur écoles : Dieu le fait. Je com-
» mençois à me sentir quelque remords sur l'ar-
» gent que je devois gagner à une *petite citrouille*
» qui en savoit si peu. Il perdit son écot : on servit,
» & je le fis mettre auprès de moi. C'étoit une
» table de réfectoire où nous étions pour le moins
» vingt-cinq, malgré la promesse de mon hôte.
» Le plus maudit repas fini, toute cette cohue se
» dissipa, je ne sais comment, à la réserve du pe-
» tit Suisse qui se tint auprès de moi, & l'hôte
» qui vint se mettre de l'autre côté. Ils fumoient

» comme des dragons, & le Suisse me disoit de » temps en temps; *Demande pardon à Monsieur*, » *de la liberté grande*; & là-dessus, m'envoyoit des » bouffées de tabac à m'étouffer. Monsieur *Cerise*, » de l'autre côté, me demanda la liberté de me » demander si j'avois été dans son pays; & parut » surpris de me voir assez bon air, sans avoir » voyagé en Suisse. Le *petit ragot*, à qui j'avois af- » faire, étoit aussi questionneur que l'autre. Il me » demanda si je venois de l'armée de Piémont; & » lui ayant dit que j'y allois, il me demanda si » je voulois acheter des chevaux, qu'il en avoit » bien deux-cents, dont il me feroit bon marché. » Je commençois à être enfumé comme un jam- » bon, & m'ennuyant du tabac & des questions, » je proposai à mon homme, de jouer une petite » pistole au trictrac, en attendant que nos gens » eussent soupé. Ce ne fut pas sans beaucoup de » façons qu'il y consentit, & me demandant par- » don, de la *liberté grande*. Je lui gagnai partie, » revanche, & le tout dans un clin d'œil; car il se » troubloit, & se laissoit tant enfiler, que c'étoit une » bénédiction. *Brinon* (le gouverneur du Comte) » arriva sur la fin de la troisième partie, pour me » mener coucher. Il fit un grand signe de croix, » & n'eut aucun égard à tous ceux que je lui fai- » sois de sortir; il fallut me lever pour en aller » donner l'ordre en particulier. Il commença par » me faire des réprimandes de ce que je m'en- » canaillois avec un vilain monstre comme cela. » J'eus beau lui dire que c'étoit un gros marchand » qui avoit force argent, & qui ne jouoit non » plus qu'un enfant ». Lui, marchand, s'écrie-t-il! Ne vous y fiez pas, M. le Comte. Je me donne au diable, si ce n'est quelque sorcier. « Tais-toi, » vieux fou, lui dis-je, il n'est non plus sorcier » que toi; c'est tout dire: & pour te le montrer, » je lui veux gagner quatre ou cinq-cents pistoles » avant de me coucher. En disant cela, je le mis » dehors, avec défense de rentrer, ou de nous

» interrompre. Le jeu fini, le petit Suisse débou-
» tonne son haut-de-chausses, pour tirer un beau
» quadruple, d'un de ses goussets; & me le pré-
» sentant, il me demande pardon de la *liberté*
» *grande*, & voulut se retirer. Ce n'étoit pas mon
» compte. Je lui dis que nous ne jouions que pour
» nous amuser; que je ne voulois point de son
» argent, & que s'il vouloit, je lui jouerois ses
» quatre pistoles dans un tour unique. Il en fit
» quelque difficulté; mais il se rendit à-la-fin, &
» les regagna. J'en fus piqué. J'en rejouai un
» autre : la chance tourna; le dé lui devint fa-
» vorable, & les écoles cessèrent; je perdis partie;
» revanche & le tout : les moitiés suivirent, le
» tout enfin. J'étois piqué; lui, beau joueur, il
» ne me refusa rien, & me gagna tout, sans que
» j'eusse pris six trous en huit ou dix parties. Je
» lui demandai encore un tour pour cent pistoles :
» mais comme il vit que je ne mettois pas au jeu,
» il me dit qu'il étoit tard, qu'il falloit qu'il allât
» voir ses chevaux, & se retira, me demandant
» pardon de la *liberté grande*. Le sens froid dont
» il me refusa, & la politesse dont il me fit la ré-
» vérence, me piquèrent tellement, que je fus
» tenté de le tuer. Je fus si troublé de la rapidité
» dont je venois de perdre jusqu'à la dernière pis-
» tole, que je ne fis pas d'abord toutes les ré-
» flexions qu'il y a à faire sur l'état où j'étois ré-
» duit. »

Ces ruses ne sont pas trop excusables : cependant on doit les distinguer de ces friponneries manifestes, dont quelques-unes se trouvent rassemblées dans une *Histoire des Grecs*, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu. Ces joueurs, pour écarter le nom odieux de *Frippons*, se sont les premiers appellé *Grecs*, parce que les anciens Grecs étoient naturellement fins & rusés, & cherchoient toujours à faire des dupes. Pendant la Foire de Beaucaire, deux Grecs, qui s'entendoient comme *larrons en foire*, ayant su qu'un

Marchand d'étoffes de soie étoit prêt à faire banqueroute, pour n'avoir point vendu sa marchandise, l'envoyèrent chercher, & lui dirent qu'ils étoient de riches négociants Flamands, & qu'ils avoient besoin d'étoffes, au moins pour dix mille livres. Le Marchand fit apporter chez eux la plus grande partie de ses étoffes; on les choisit, & le marché se conclut. Dans cet intervalle, on servit à dîner. Le Marchand fut invité à prendre sa place; il accepta, mangea beaucoup, & but de même. A peine eut-on desservi, qu'il entra un troisième Grec, qui dit à celui qui avoit acheté les étoffes: Eh bien! voulez-vous que je vous donne votre revanche? Volontiers, répondit l'autre; qu'on apporte des cartes. Monsieur, ajouta-t-il, en s'adressant au Marchand, cet homme est un négociant de mon pays, qui me gagna hier deux mille écus, si vous étiez heureux, nous jouerions de moitié, cela corrigeroit la fortune; en ce cas, vous tiendrez les cartes. Le Marchand l'accepta, & aussi-tôt on en vint aux prises. En moins de deux heures, ce marchand perdit dix mille francs. Ici, le Grec qui les gagnoit, fit une pose. Monsieur, dit-il au Marchand, comme je ne sais avec qui j'ai l'honneur de jouer, & que voilà déjà une somme assez considérable de perdue, vous me permettrez de vous demander qui me paiera? Allez, Monsieur, reprit l'autre Grec, je fais bon pour Monsieur; je vous réponds de tout ce qu'il perdra. Je lui dois dix mille francs pour des étoffes qu'il m'a vendues & que j'ai reçues. Voilà qui est clair, dit le Grec qui avoit fait l'objection, je n'ai rien à dire à cela. Dans ce cas, ajouta-t-il, en reprenant les cartes, je vais continuer. Il continua en effet, & le Marchand perdit non-seulement ses marchandises, mais encore tout ce qu'il avoit d'argent sur lui.

Deux autres Grecs vouloient lier partie avec un Médecin riche qui aimoit le jeu, mais qui étoit si occupé de ses malades, qu'ils n'avoient pu le join-

dre. Un troisième, plus alerte, les tira d'embarras; il fit le malade, & envoya le matin chercher l'Esculape. Celui-ci le trouve effectivement au lit, lui tâte le pouls, ordonne une purgation; mais c'étoit lui-même qu'on vouloit purger, & il promet de revenir le soir. Lorsqu'il arriva, un pharaon étoit établi; on n'y jouoit qu'avec de l'or, & la banque étoit de deux-cents louis. Le prétendu malade, après avoir entretenu de son état, le Médecin, qui jettoit toujours des yeux avides sur la table: Vous avez la physionomie heureuse, lui dit-il, voudriez-vous me faire le plaisir de ponter dix louis pour moi? Très-volontiers, répondit le Médecin. Le Grec lui donna les dix louis, & aussi-tôt il se mit à jouer. Il étoit en effet si heureux, qu'il ne mettoit sur aucune carte sans gagner. Toute la partie étoit surprise de son bonheur. En moins d'un quart-d'heure il gagna cinquante louis. Il les compta au malade, en lui témoignant qu'il avoit eu plusieurs fois envie de lui proposer d'être de moitié. Ah! mon Dieu, Monsieur le Médecin, dit le malade, j'en suis au désespoir, que n'avez-vous parlé? J'aurois été charmé de partager avec vous ce petit profit. Mais ce qui est différé n'est pas perdu. Vous n'avez qu'à revenir demain à la même heure, ces Messieurs seront ici, & nous jouerons ensemble ce que vous voudrez. Le Docteur n'y manqua pas. Il s'associa avec son malade, qui se portoit assez bien pour être autour de la table. On laissa d'abord gagner quelques louis au Médecin; mais dans peu la chance tourna. Il perdit ce jour-là, & les suivants, vingt mille francs, qu'il avoit gagnés à force de courses & d'ordonnances.

Sept Grecs étoient aux aguets depuis long-temps, pour trouver l'occasion de duper un Banquier de Lyon, qui étoit arrrivé à Paris, & qui avoit la réputation d'aimer le jeu; mais celui-ci se tenoit sur ses gardes. Ces Messieurs ayant su le jour de son départ pour Lyon, dans la diligence, jugèrent qu'il

n'y avoit plus de temps à perdre ; ils arrêtèrent sept places. Ce Banquier se trouva donc embarqué avec sept Grecs qui feignoient de ne point se connoître, & qui se donnoient, l'un pour un Colonel étranger, l'autre pour un Seigneur qui voyageoit *incognito*, pour son plaisir. Celui-ci étoit le parent d'un Ministre ; celui-là, d'un Duc & Pair ; & ainsi des autres. Le Banquier ne tenoit presque point de place dans la voiture, tant il étoit petit auprès de gens d'une si grande considération : il ne s'étoit trouvé de sa vie, en si bonne compagnie. Le soir, les Grecs demandèrent des cartes, & jouèrent entr'eux, sans mettre de la partie le Lyonnois, qui, s'ennuyant d'être simple spectateur, pria qu'on lui permît d'y prendre part. On y consentit par politesse ; & très-poliment on lui enleva, à différentes séances, tout son argent comptant & toutes ses lettres-de-change. On en étoit à la dernière, lorsqu'il arriva à Lyon ; & ces Messieurs cherchèrent un autre Banquier qui voulût faire avec eux le voyage de Paris, dans la diligence.

Un Grec qui en vouloit à un Financier, apprit que ce dernier avoit été obligé de se loger chez un Chirurgien, pour réparer sa santé, que son libertinage avoit altérée. Bon ! dit le Grec, qui sut cette anecdote, voilà mon affaire ; je ne puis plus manquer mon homme ; je n'ai qu'à passer aussi par les remèdes. Je ne risque rien en cela ; il n'y a pour moi, au contraire, qu'à gagner à ce marché : car il est incertain si je n'ai pas la même maladie, & il est sûr que je lui gagnerai son argent. Tous les Médecins disent qu'il faut s'amuser pendant le cours de ces remèdes, je me chargerai donc de l'amuser. Ce qu'il fit en effet d'une manière si intéressante, que pendant le cours des remèdes, le Financier perdit quatre-vingt mille livres, & sortit de ce lieu, après soixante jours, radicalement guéri & des femmes & du jeu.

D'autres Grecs, dédaignant des moyens ordinaires, voulurent tromper le public par un strata-

gême nouveau : ils s'aſſocièrent, à cet effet, une Grecque qui tenoit aſſemblée dans Paris. Ils la mirent dans un carroſſe brillant, ſuivi de deux autres, & voyagèrent en Allemagne, publiant partout qu'ils conduiſoient une Princeſſe Grecque dépouillée de ſes Etats par le Grand-Seigneur. Chacun de ces Grecs jouoit un rôle dans cette comédie. L'un étoit le ſecrétaire d'état de ſon Alteſſe, l'autre, ſon maître d'hôtel. Celui-ci étoit ſon gentilhomme ; un quatrième, ſon écuyer, &c. Ils avoient pris des habits orientaux, & ne parloient que la langue Franque, eſpèce d'Italien corrompu, dont ſe ſervent les Levantins. On alloit au-devant de la prétendue Princeſſe ; on cherchoit à la récréer par différentes fêtes ; mais rien ne l'amuſoit plus que le jeu. Elle commençoit à faire fortune, lorſque dans une petite ville, il ſe trouva un auteur qui venoit de donner tout nouvellement, en langue Allemande, une hiſtoire générale des différentes révolutions de l'Empire Ottoman, & qui n'avoit pas dit un mot de ſon Alteſſe. On accuſa l'hiſtorien, d'ignorance. Son honneur l'engageoit à éclaircir le fait. Il s'en acquitta avec tant de ſuccès, qu'il déſabuſa les Allemands ſur cette prétendue ſouveraineté, & prouva très-clairement que la Princeſſe & tous ceux de ſa ſuite étoient une bande de frippons. Son Alteſſe craignant ſagement les ſuites de cette découverte, revint par des routes détournées, reprendre ſon tripot à Paris.

Le voyageur Beaulieu rencontra un de ces Grecs à la Cour du Roi d'Achem. C'étoit un jeune Portugais, nommé *Dom Franciſco Carnero*, qui paſſoit pour un joueur habile, & ſi heureux, qu'il ſembloit avoir enchaîné la fortune. On découvrit néanmoins que la mauvaiſe foi n'avoit pas moins de part, que le bonheur & l'habileté, aux avantages qu'il remportoit continuellement. Après avoir gagné de groſſes ſommes à un Miniſtre de cette Cour, qui ſe dédommageoit de ſes pertes, par les vexations

vexations qu'il exerçoit sur les marchands, il jouoit un jour contre une dame Indienne, à laquelle il avoit gagné une somme considérable, lorsqu'en frappant du poing sur la table pour marquer son étonnement d'un coup extraordinaire, il rencontra un de ses dés qu'il brisa, & dont il sortit quelques gouttes de vif argent. Elle disparurent aussi-tôt, parce que la table avoit quelque pente. Les spectateurs indiens d'autant plus étonnés de cette avanture, que le Portugais se saisit promptement des pièces du dés, & qu'il refusa de les montrer, jugèrent qu'il y avoit de l'enchantement. On publia qu'il en étoit sorti un esprit, que tout le monde avoit vu sous une forme sensible, & qui s'étoit évanoui sans nuire à personne. Beaulieu pénétra facilement la vérité : mais il laissa les Indiens dans leur erreur ; & loin de rendre aucun mauvais office à Carnéro, il l'exhorta fortement à renoncer au jeu, dont il ne pouvoit plus espérer les mêmes avantages à la Cour d'Achem : *Histoire générale des Voyages.*

Les minéraux s'emploient pour piper les dés. Les grecs font usage pour les cartes, de craie, de pâtes, de savon & autres drogues, qui, en altérant légèrement la surface de la carte, la fait aisément distinguer par les doigts exercés. Mais comme cet artifice n'est point inconnu aux joueurs de gobelets, & à beaucoup d'autres personnes, les plus habiles grecs négligent ces petits secrets, qui, dailleurs, laissent toujours des témoins irréprochables de la fripponnerie. Le grand talent d'un grec, est d'avoir une ruse qui ne laisse point de trace après elle, & ne soit connue que de lui seul. Il étudiera de nouvelles manières de mêler méthodiquement les cartes, il les combinera par leurs nombres ; il apprendra par cœur leurs différentes séquences. On parle d'un fameux grec, qui avoit gagné des sommes immenses en pontant au pharaon. Il étoit la terreur des banquiers ; il lui suffisoit de voir, dans leurs mains, la seule tranche

de cartes, pour dire où chacune des douze figures se trouvoit. Quand un banquier après avoir fini la taille, relevoit ses cartes, il savoit toujours par cœur l'ordre de celles qui étoient dans chacun de ces tas; de manière que si ce banquier ne mêloit pas bien ses cartes, ou qu'il en laissât seulement trois de suite, il étoit débanqué. C'étoit une ressource inutile pour lui de prendre à toutes les tailles un nouveau jeu; comme notre homme savoit sa séquence, il jouoit toujours avec le même avantage.

Un Italien qui étoit venu il y a quelques années à Paris, avoit imaginé une autre rubrique fort simple, dont cependant on ne s'apperçut que quand il eut bien fait des dupes. Cet Italien avoit une tabatière d'or unie sur ses bords; lorsqu'il se présentoit quelques coups décisifs, il prenoit une prise de tabac, & posoit sa boîte assez négligemment sur la table. Le moindre reflet de la tabatière lui suffisoit pour connoître les cartes qu'il distribuoit; & il jouoit, par ce moyen, à coup sûr. Toutes ces petites ruses sont le secret des frippons, & ne peuvent par conséquent être trop divulguées.

Les grecs, tout grecs qu'ils sont, ont quelquefois été pris pour dupes. Trois de ces Messieurs logoient dans une même auberge, avec un jeune Provincial, venu à Paris pour recueillir une riche succession. Ils résolurent de changer les intentions du testateur, en s'appropriant une partie de cet héritage. Un soir ils proposèrent à cet effet au Provincial, de jouer. Celui-ci, qui avoit des affaires pressantes pour le moment, demanda que la partie fût remise au lendemain, ce qui fut accepté de bon cœur de la part des grecs. Ils s'assemblèrent même une heure avant le temps marqué pour le rendez-vous, dans la chambre où étoit dressée la table du jeu, & délibérèrent de quelle manière ils gagneroient le Provincial. Il fut décidé que l'on joueroit au lansquènet, & que pour écarter tout soupçon, on lui laisseroit gagner, au

commencement, cent louis; ils avoient d'ailleurs éprouvé que les dupes se livrent toujours au jeu avec plus d'ardeur par cet appât. Le projet étoit bien concerté, & ne pouvoit manquer de réussir, si le Provincial, qui étoit rentré dans l'auberge sans qu'on le soupçonnât, n'eût entendu cette conversation d'une chambre voisine. Il dressa en conséquence sa contre-partie. Une demi-heure après, il se rendit dans la salle, se mit au jeu, & lorsqu'il eut gagné les cent louis, son laquais qui étoit averti, vint lui dire dans le moment, qu'une personne vouloit lui parler. Il sortit, & alla loger ailleurs.

Les grecs n'en ont pas toujours été quittes à si bon marché. Un d'eux jouoit au piquet avec un vieux Capitaine de cavalerie, dans une ville de province, & le filoutoit sans user de beaucoup d'adresse. Toutes les fois qu'il vouloit avoir beau jeu, il mouchoit d'une main la chandelle, & de l'autre escamotoit le talon. L'ancien militaire, qui n'étoit pas dupe, s'étant apperçu deux ou trois fois de cette manœuvre, lui dit, en s'arrêtant, & posant ses cartes sur la table : « Monsieur, je re» marque que toutes les fois que vous mouchez la » chandelle je n'ai point d'as. Je vous serois obli» gé de vouloir bien vous dispenser de prendre » tant de peine ; car j'aime encore mieux n'y voir » pas si clair & avoir des jeux moins louches ». Sur ce premier avis, le grec se retint quelques moments ; mais une heure après, étant question de la fin d'une partie décisive, & ayant ce coup-là un jeu si mauvais, qu'il ne lui falloit pas moins que les huit cartes du talon pour le raccommoder, il prit de nouveau les mouchettes, & dit au capitaine : « Je vous demande bien pardon, Monsieur, » mais c'est une vieille habitude que j'ai prise au » piquet, de moucher ». Et moi, dit le militaire, en l'arrêtant sur le fait, comme il escamotoit le talon : « C'est aussi un usage que j'ai de moucher » ceux qui me volent au jeu ». En même-temps

il tira de sa poche un pistolet, & lui brûla la cervelle.

Il y a un autre fait connu d'un homme, qui, jouant avec un grec, s'apperçut qu'on le prenoit pour dupe. Il tira un couteau de sa poche, cloua la main du filou sur la table, dans le temps qu'il ramassoit les dés, & dit froidement : *S'ils ne sont pas piqués, j'ai tort.* Il fut prouvé qu'il n'avoit pas tort.

JEU DE MOTS.

ALLUSION fondée sur la ressemblance des mots. Ces sortes d'allusions sont ordinairement bien fades. Aussi ceux qui veulent en user, ont soin de les assaisonner du sel de la malignité.

Un poëte avoit glissé dans une comédie, quelques traits malins contre un Seigneur fort riche. Ce Seigneur chargea ses valets de sa vengeance, Ils la poussèrent un peu trop loin. L'auteur intenta un procès criminel ; mais un présent de trois-cents pistoles l'engagea à se désister de sa procédure. Comme sa comédie eut un grand succès, un plaisant dit qu'elle avoit beaucoup valu à l'auteur, sans y comprendre *le tour du bâton*.

Le fameux financier *la Noue* montroit une magnifique maison qu'il venoit de faire bâtir, à un Seigneur qui savoit bien qu'en penser. Le Financier, après lui avoir fait parcourir plusieurs beaux appartements : Voyez, lui dit-il, cet escalier dérobé, *Il est*, reprit ce Seigneur, *comme tout le reste de la maison.*

Si quelque chose peut me consoler de ma femme, disoit un homme veuf, c'est qu'elle est *bien* morte.

Deux prédicateurs prêchoient dans la même Eglise, dont l'un avoit une voix très-forte. Quelqu'un dit que la différence entre le prédicateur du matin & celui du soir, étoit que le premier

prêchoit *fort bien*, & le *second bien fort*.

Quelqu'un qui vouloit faire la satyre d'un avocat ignorant, disoit, en plaisantant, qu'il étoit extrêmement cher ; qu'il ne donneroit pas un *bon conseil* pour cent pistoles.

Une jeune veuve étoit la maîtresse du Marquis d'Ancre, l'idole de la Cour de France, sous Louis XIII. Des Dames, qui savoient que cette veuve venoit de perdre son mari, trouvoient mauvais qu'elle n'eût pas de voile. Mesdames, répondit un Seigneur, un vaisseau qui est *à l'ancre* n'a que faire de voiles.

Une maîtresse du Marquis de Termes venoit d'être mariée à un homme qui ignoroit les intrigues de cette femme. Elle accoucha un peu avant le temps. On consoloit le mari sur ce prétendu avorton. Mais quelqu'un qui étoit au fait, dit malignement : Ne craignez rien, l'enfant vivra, car il est *à Terme* : Lettres de Madame Dunoyer.

On disoit dans une compagnie que M. D.***, intéressé dans les affaires, aimoit les belles-lettres, & qu'il seroit bien satisfait d'être de l'Académie Françaiſe. « Comment pourroit-il y prétendre, » repartit un plaisant, lui qui *écorche le Français* ».

JUGEMENTS REMARQUABLES.

UN jeune Egyptien, épris d'amour pour la courtisanne Théognide, rêva une nuit qu'il couchoit avec elle, & sentit, à son réveil, sa passion refroidie. La courtisanne l'ayant su, le fit appeller en justice, lui demanda récompense, puisqu'elle avoit guéri sa passion & satisfait son desir. Le Juge ordonna que le jeune homme apporteroit, dans une bourse, une somme d'argent ; qu'il la jetteroit dans un bassin, & que la courtisanne se paieroit du son & de la couleur des pièces, comme l'Egyptien s'étoit contenté d'un plaisir imaginaire.

Ce jugement fut approuvé de tout le monde, excepté de la courtisanne, qui représenta que le songe avoit éteint le desir de l'Egyptien ; mais qu'au contraire le son & la couleur de l'or avoit augmenté le sien, & qu'ainsi l'arrêt étoit injuste : *Plutarque.*

Publius-Dolabella étant proconsul d'Asie, il arriva qu'on poursuivit criminellement devant lui une femme qu'on accusoit d'avoir empoisonné son mari, & un fils qu'elle en avoit eu, parce qu'ils avoient tué un autre fils qu'elle avoit d'un premier lit. Dolabella se trouvant embarrassé, & ne pouvant absoudre la criminelle, qui étoit duement convaincue, ni la condamner parce qu'elle y avoit été poussée par l'assassinat commis en la personne d'un fils innocent, renvoya la connoissance de cette affaire à l'Aréopage, qui pour lors étoit en grande réputation. Ce Sénat ayant mûrement pesé les raisons de part & d'autre, ordonna que l'accusateur & l'accusée comparoîtroient dans cent ans, pour être jugés en dernier ressort : *Valère-Maxime.*

Séphinius-Acindynus, Gouverneur d'Antioche, au quatrième siècle, apprenant qu'un citoyen ne portoit pas à l'épargne la livre d'or à laquelle il avoit été taxé, le fit mettre en prison ; il le menaça même de le faire pendre, s'il ne recevoit cette somme dans le temps qu'il lui marquoit. Le terme alloit expirer sans que ce pauvre homme se vît en état de satisfaire le Gouverneur. Sa femme, d'une beauté ravissante, crut devoir, dans ce pressant danger, sacrifier ce qu'elle avoit de plus cher pour sauver les jours de son mari. Elle alla le trouver dans la prison, & lui communiqua les propositions que lui avoit fait un homme riche de payer ses faveurs du prix qu'elle desireroit. Le prisonnier l'engagea, lui commanda d'accepter ses offres. Elle obéit. Mais l'homme vil qui la déshonoroit, au-lieu de lui donner l'argent promis, substitua à la place une bourse pleine de terre. La femme de retour chez elle, ayant apperçu la tromperie, en

demanda justice au Gouverneur, & avoua le fait ingénument. Acindynus, qui reconnut aussi-tôt les suites honteuses de sa trop grande rigueur, se condamna d'abord à payer au fisc, la livre d'or; ensuite, il adjugea à la femme la terre d'où étoit prise celle qu'elle avoit trouvée dans la bourse: *St Augustin.*

Du temps de Théodoric, Roi de Goths, une femme refusa de reconnoître son fils, qui avoit été long-temps esclave chez les ennemis. Elle agissoit ainsi, par les conseils d'un débauché, avec qui elle entretenoit un commerce criminel. Théodoric, instruit de ces circonstances, ordonna à cette femme, d'épouser ce jeune homme, puisqu'il n'étoit pas son fils; mais l'horreur de telles noces la contraignit bientôt d'avouer son injustice.

Sous Pierre-le-cruel, Roi d'Espagne, surnommé *le Justicier*, un Chanoine de Castille ayant tué un cordonnier, fut seulement condamné par ses juges, à n'assister d'un an dans le chœur. Le fils du cordonnier, désespéré de cette injustice, & voulant venger la mort de son père, tua le Chanoine. Pierre-le-Justicier informé du fait, se contenta de condamner le cordonnier à rester un an sans faire de souliers.

Alfonse-le-grand, Roi d'Aragon, élevé sur le trône à l'âge de dix-neuf ans, signala le commencement de son règne par un jugement semblable à celui de Salomon. Une esclave soutenoit devant lui, que son maître étoit le père d'un enfant qu'elle avoit mis au monde, & demandoit qu'il la mît en liberté suivant une loi d'Espagne. Le maître nia le fait. Alfonse ordonna que l'on vendît l'enfant au plus offrant. Le maître ne put voir livrer son fils en la puissance d'un étranger, & après la dernière enchère, il reconnut son fils & mit l'esclave en liberté. Lorsque Charles, Duc de Bourgogne, surnommé le Hardi, possédoit de vastes domaines, il donna à Claude Rhynsault, Allemand, qui l'avoit bien servi dans ses guerres, le Gouverne-

ment de la capitale de la Gueldre. A peine Rhynsault fut-il pourvu de cet emploi, qu'il jetta les yeux sur Saphira, femme d'une rare beauté, & qui étoit mariée à un riche Marchand de la ville, nommé Paul Danvelt. Il mit tout en usage pour s'introduire chez elle; mais, instruite de ses vues, elle n'oublia rien pour éviter le piége qu'il lui tendoit. Le Gouverneur convaincu qu'il ne réussiroit jamais par les voies ordinaires, fit emprisonner le mari, sous prétexte qu'il avoit des correspondances avec les ennemis du Prince. On lui fit son procès; mais la veille du jour qu'il devoit être exécuté, Saphira courut implorer la clémence du Gouverneur, qui lui dit qu'elle ne pouvoit espérer de sauver la vie à son mari, qu'en se rendant à ses désirs. Cette femme accablée de douleur, se transporta à la prison, où elle découvrit à son mari tout ce qui venoit de se passer, & le rude combat qu'elle avoit soutenu entre sa tendresse pour lui, & la fidélité qu'elle devoit à sa couche. L'époux, honteux d'avouer ce que la crainte de la mort lui suggéroit, laissa échapper quelques mots, qui lui firent entendre qu'il ne la croiroit pas déshonorée par une action où il étoit bien persuadé que sa volonté n'auroit aucune part. Avec cette prière indirecte de lui sauver la vie elle prit congé de lui. Le lendemain matin, elle alla trouver le Gouverneur & se mit à sa discrétion. Rhynsault loua ses charmes, se flatta d'avoir avec elle un commerce libre dans la suite, & lui dit d'un air cruellement gai, d'aller retirer son mari de la prison: mais, ajouta-t-il, vous ne devez pas être fâchée si j'ai pris des mesures afin qu'il ne soit pas à l'avenir un obstacle à nos rendez-vous. Ces derniers mots lui présagèrent le triste sort de son mari, qu'elle trouva exécuté lorsqu'elle se fut rendue à la prison. Outrée de douleur, elle alla trouver en secret le Duc de Bourgogne, à qui elle remit un placet qui contenoit le récit de sa funeste aventure. Le Duc le lut avec des mouvements d'indignation & de pitié,

Rhynsault fut mandé à la cour, & confronté avec Saphira. Le Prince lui demanda s'il connoissoit cette Dame. Dès qu'il put revenir de sa surprise, il dit au Prince, qu'il l'épouseroit, si son Altesse vouloit bien regarder cette démarche comme une juste réparation de son crime. Le Duc en parut content, & fit d'abord célébrer le mariage. Il dit ensuite au Gouverneur : Vous en êtes venu-là, forcé par mon autorité; mais je ne croirai jamais que vous ayiez de la tendresse pour votre femme, à moins que vous ne lui fassiez une donation de tout votre bien, pour en jouir après votre mort. Quand l'acte eut été expédié, le Duc dit à la Dame: Il ne me reste plus qu'à vous remettre en possession du bien que votre mari vous a donné; & là dessus, il commanda que Rhynsault fût mis à mort. *Metiren.*

Un homme étoit monté au plus haut du clocher d'une Eglise, pour y raccommoder quelque chose. Il eut le malheur de tomber en bas; mais en même-temps il fut assez heureux pour ne se faire aucun mal, & sa chûte ne devint funeste qu'à un homme qu'il écrasa en tombant. Les parents de cet homme attaquèrent en justice celui qui étoit tombé du clocher, l'accusant de meurtre, & prétendant le faire condamner, si non à la mort, du moins à de forts dommages & intérêts. L'affaire fut plaidée. Il falloit accorder quelque satisfaction aux parents du mort. D'un autre côté, les juges ne pouvoient punir un crime dont un accident malheureux étoit la seule cause. Il fut ordonné à celui qui demandoit vengeanco, de monter au haut du clocher, & de se laisser tomber sur celui qu'il poursuivoit, lequel étoit obligé de se trouver précisément au-dessous, dans la même place où le défunt avoit perdu la vie. Un pareil jugement fut la fin du procès.

Un Marchand Turc avoit perdu sa bourse qui contenoit deux-cents pièces d'or. Il s'adressa au crieur public, à qui il ordonna de déclarer qu'il

donneroit la moitié de la somme à celui qui l'auroit trouvée ; elle étoit tombée entre les mains d'un matelot, qui aima mieux faire un gain légitime en se bornant au salaire proposé, que de se rendre coupable d'un vol ; car, par un article de l'Alcoran, celui qui conserve une chose perdue & criée publiquement, est déclaré voleur. Il confesse donc au crieur qu'il a trouvé la bourse, & s'offre à la rendre en recevant la moitié de ce qu'elle contenoit. Le Marchand parut aussi-tôt ; mais charmé de retrouver son argent, il auroit voulu se dégager de sa promesse. Ne le pouvant pas sans quelque prétexte, il eut recours au mensonge. Avec les deux-cents pièces d'or, il prétendoit qu'il y avoit dans la bourse une précieuse émeraude, qu'il redemanda aussi-tôt au matelot. Celui-ci prit le Ciel & le Prophète à témoin qu'il n'avoit point trouvé d'émeraude ; cependant il n'en fut pas moins conduit devant le Cadi, avec une accusation de vol. Soit injustice ou négligence, le juge déchargea à la vérité le matelot du crime de vol ; mais, lui reprochant d'avoir perdu par sa faute un bijou précieux, il le força de rendre les deux-cents pièces d'or au marchand, sans en tirer la récompense. Une sentence si dure ruinant tout à la fois, l'espérance & l'honneur du pauvre matelot, il en porta sa plainte au Visir, qui la jugea digne de son attention. Toutes les parties furent assignées devant lui. Après avoir entendu le marchand, il demanda au crieur, ce qu'il avoit reçu ordre de publier. Celui-ci ayant déclaré ingénument, qu'on ne lui avoit parlé que des deux-cents pièces dor, le marchand se hâta d'ajouter que s'il n'avoit pas nommé l'émeraude, c'étoit dans la crainte que la bourse, tombant entre les mains de quelque ignorant, qui n'auroit pas connu la valeur de ce bijou, il n'eût été engagé de la garder en appercevant qu'elle étoit d'un grand prix. D'un autre côté, le matelot fit serment qu'il n'avoit trouvé dans la bourse que les deux-cents pièces d'or.

Enfin, le Visir rendit cette Sentence : « Puisque le
» Marchand a perdu une émeraude avec deux-cents
» pièces d'or, & que le Matelot jure que dans la
» bourse qu'il a trouvée, il n'y avoit point l'éme-
» raude, il est manifeste que la bourse & l'or que
» le Matelot a trouvés, ne sont point ce que le
» Marchand a perdu. C'est un autre qui a fait cette
» perte : que le Marchand continue donc de faire
» crier son or & son émeraude, jusqu'à ce qu'ils
» lui soient rapportés par quelque personne qui ait
» la crainte de Dieu. A l'égard du Matelot, il gar-
» dera pendant quarante jours l'or qu'il a trouvé ;
» & si celui qui l'a perdu ne se présente pas dans
» cet espace, il en jouira légitimement comme
» d'un bien qui est à lui » : *Pour & Contre*, *Tome XX*.

Un Fermier de Southams, dans le Comté de Warwick, en Angleterre, fut assassiné en revenant chez lui. Le lendemain, un homme vint trouver la femme de ce Fermier, & lui demanda si son mari étoit rentré le soir précédent. Elle répondit que non, & qu'elle en étoit dans de grandes inquiétudes. Vos inquiétudes, réplique cet homme, ne peuvent être égales aux miennes : car, comme j'étois couché cette nuit, sans être encore endormi, votre mari m'est apparu ; il m'a montré plusieurs blessures qu'il avoit reçues sur son corps, & m'a dit qu'il avoit été assassiné par un tel, & que son cadavre avoit été jeté dans une marnière. La Fermière, alarmée, fit des perquisitions ; on découvrit la marnière, & l'on y trouva le corps blessé aux endroits que cet homme avoit désignés. Celui que le prétendu revenant avoit accusé, fut saisi & mis entre les mains des Juges, comme violemment soupçonné de meurtre. Son procès fut instruit à Warwick, & les Jurés l'auroient condamné aussi témérairement, que le Juge de Paix l'avoit arrêté, si Lord Raymond, le principal Juge, n'avoit pas suspendu l'Arrêt. Voici ce qu'il dit aux Jurés. Je crois, Messieurs, que vous

paroissez donner plus de poids au témoignage d'un revenant qu'il n'en mérite. Je ne veux pas dire que je fasse beaucoup de cas de ces sortes d'histoires ; mais quoi qu'il en soit, nous n'avons aucun droit de suivre nos inclinations particulières sur ce point. Nous formons un tribunal de justice, & nous devons nous régler sur la loi : or, je ne connois aucune loi existante qui admette le témoignage d'un revenant ; & quand il y en auroit une qui l'admettroit, le revenant ne paroît pas pour faire sa déposition. Huissier, ajouta le Juge, appellez le revenant. Ce que l'Huissier fit par trois fois, sans que le revenant parût, comme on le pense bien. Messieurs les Jurés, continua le Juge, le prisonnier qui est à la barre, est, suivant le témoignage de gens irréprochables, d'une réputation sans tache, & il n'a point paru, dans le cours des informations, qu'il y ait eu aucune espèce de querelle entre lui & le mort. Je le crois absolument innocent ; &, comme il n'y a aucune preuve contre lui, ni directe, ni indirecte, il doit être renvoyé. Mais par plusieurs circonstances qui m'ont frappé dans le procès, je soupçonne fortement la personne qui a vu le revenant, d'être le meurtrier ; auquel cas il n'est pas difficile de concevoir qu'il ait pu désigner la place des blessures, la manière, &c., sans aucun secours surnaturel. En conséquence des soupçons, je me crois en droit de le faire arrêter, jusqu'à ce que l'on fasse de plus amples informations. Cet homme fut effectivement arrêté. On donna un ordre pour faire des perquisitions dans sa maison, on trouva des preuves de son crime, qu'il avoua lui-même à la fin, & il fut exécuté aux assises suivantes : *Papiers Anglois de* 1761.

Les mêmes papiers font mention d'un jugement définitif, rendu sur un procès pendant depuis long-temps à une Cour de judicature à Londres, entre les exécuteurs testamentaires du feu Chevalier Jean Bland, & un gentilhomme François. Le

Chevalier Bland étant à Paris, avoit perdu au jeu, trois-cents-cinquante livres sterlings, & en avoit emprunté trois-cents pour continuer le jeu. Il avoit ensuite tiré une lettre-de-change de six-cents-cinquante livres sur lui-même, payable à Londres, mais il mourut dans l'intervalle. Selon les loix d'Angleterre, la dette étoit nulle : mais les loix de France font une distinction entre l'argent perdu au jeu, & l'argent emprunté pour le jeu ; elles regardent l'argent emprunté pour jouer, comme aussi légitimement dû, que s'il avoit été emprunté pour autre chose. C'est ce qui rendoit la chose délicate. Si, d'un côté, il paroissoit juste d'avoir égard aux loix de France, dans une affaire qui s'étoit passée à Paris, on objectoit, de l'autre côté, que le prêteur, ayant accepté le paiement de la créance à Londres, s'étoit soumis par-là, aux loix d'Angleterre. Enfin, il a été décidé que le contrat, dans son entier, étoit nul ; que les héritiers seroient déchargés de trois-cents-cinquante livres perdues au jeu, mais qu'ils seroient tenus de rembourser les trois-cents livres empruntées.

Un mauvais payeur passa une obligation payable à sa volonté : assigné devant le Juge, il soutint que sa volonté n'étoit pas encore venue. Hé bien ! dit le Juge, qu'on le mette en prison jusqu'à ce qu'elle vienne : elle arriva dans le moment.

Le Maréchal de . . . menoit des Dames à l'Opéra, mais toutes les loges avoient été retenues. Comme il en vit une remplie par un domestique, qui la gardoit pour un Abbé, il obligea ce domestique, de sortir, & fit entrer sa compagnie dans la loge. L'Abbé arriva peu de temps après, avec des Dames, & fut piqué, comme on le pense bien, de cette violence. Force lui fut néanmoins de céder pour le moment ; mais le lendemain il fit assigner son rival devant le tribunal des Maréchaux de France, & plaidant lui-même sa cause, dit : « Qu'il étoit bien malheureux d'être obligé de » se plaindre de l'un d'entr'eux, qui, de sa vie,

» n'avoit pris que sa loge » ; & demanda justice. Le Président lui répondit : « Vous venez de vous » la faire. »

JUGES.

Le Sultan Mahomet II ayant su qu'un Cadi avoit commis une injustice, il le fit écorcher tout vif, & donna sa charge à son fils, qu'il fit asseoir sur le tribunal, après y avoir fait étendre la peau sanglante de son père, comme avoit fait autrefois Cambyse, Roi de Perse : *Guillet.*

Une veuve vint se plaindre à l'Empereur Théodoric, de ce qu'ayant depuis trois ans, un procès contre un Sénateur, elle n'avoit pu encore obtenir de jugement. Il fit aussi-tôt appeller les Juges. Si vous ne terminez demain cette affaire, leur dit-il, je vous jugerai vous-mêmes. Le lendemain la sentence fut rendue. La veuve étant venue remercier le Prince, un cierge allumé à la main, selon la coutume de ce temps-là : Où sont les Juges, dit Théodoric ? On les amena devant lui. Et pourquoi, poursuivit-il avec indignation, avez-vous prolongé pendant trois ans, une affaire qui ne vous a coûté qu'un jour de discussion ? Après ce reproche, il leur fit trancher la tête : *Hist. du bas Empire.*

On a cité l'aventure d'Elisabeth Canning, comme un exemple des erreurs dans lesquelles peuvent tomber des Juges d'un esprit assez foible pour recevoir les impressions de têtes chaudes & mal conformées. L'auteur qui rapporte cette aventure étoit à Londres lorsqu'elle arriva, en 1753. Elisabeth Canning disparut, pendant un mois, de la maison de ses parents : elle revint maigre, défaite, & n'ayant que des habits délabrés. Eh ! mon Dieu ! dans quel état vous revenez ! Où avez-vous été ? d'où venez-vous ? que vous est-il arrivé ? — Hélas ! ma tante, je passois par Morfilds, pour re-

tourner à la maison, lorsque deux bandits vigoureux me jettèrent par terre, me violèrent, & m'emmenèrent dans une maison à dix milles de Londres. (La tante & les voisins pleurèrent à ce récit). Ah! ma chère enfant, n'est-ce pas chez cette infame Madame *Web*, que ces brigands vous ont menée? car c'est juste à dix milles d'ici qu'elle demeure.—*Oui, ma tante, chez Madame Web.*— Dans cette grande maison à droite?—*Justement, ma tante.* Les voisines dépeignirent alors Madame Web, & la jeune Canning convint que cette femme étoit faite précisément comme elles le disoient. L'une d'elles apprend à Miss Canning qu'on joue toute la nuit chez cette femme; & que c'est un vrai coupe-gorge, où tous les jeunes-gens vont perdre leur argent.—*Ah! un vrai coupe-gorge*, répondit Elisabeth Canning.—On y fait bien pis, dit une autre voisine; les deux brigands, qui sont cousins de Madame Web, vont sur les grands chemins prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, & les font jeûner au pain & à l'eau, jusqu'à ce qu'elles soient résolues de s'abandonner aux joueurs qui se tiennent dans la maison.—Hélas! ne t'a-t-on pas mise au pain & à l'eau, ma chère nièce?—*Oui, ma tante.* On lui demande si ces deux brigands n'ont point abusé d'elle, & si on ne l'a point prostituée? Elle répond qu'elle s'est défendue; qu'on l'a accablée de coups, & que sa vie a été en péril. Alors la tante & les voisines recommencèrent à crier & à pleurer. On mena aussi-tôt la petite Canning chez un Monsieur *Adamson*, protecteur de la famille depuis long-temps. C'étoit un homme de bien, qui avoit un grand crédit dans sa paroisse: il monte à cheval avec un de ses amis aussi zèlé que lui; ils vont reconnoître la maison de Madame Web; ils ne doutent pas en la voyant, que la petite n'y ait été renfermée; ils jugent même, en appercevant une petite grange où il y a du foin, que c'est dans cette grange qu'on a tenu Elisabeth en prison. La pitié

du bon Adamſon en augmente ; il fait convenir Eliſabeth, à ſon retour, que c'eſt là qu'elle a été retenue ; il anime tout le quartier ; on fait une ſouſcription pour la jeune demoiſelle ſi cruellement traitée. A meſure que la jeune Canning reprend ſon embonpoint & ſa beauté, tous les eſprits s'échauffent pour elle. M. Adamſon fait préſenter au Shérif une plainte au nom de l'innocence outragée. Madame Web & tous ceux de la maiſon, qui étoient tranquilles dans leur campagne, ſont arrêtés & mis tous au cachot. M. le Shérif, pour mieux s'inſtruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui, amicalement, une jeune ſervante de Madame Web, & l'engage, par de douces paroles, à dire tout ce qu'elle ſait. La ſervante, qui n'avoit jamais vu en ſa vie Miſs Canning, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénument, qu'elle ne ſavoit rien de ce qu'on lui demandoit ; mais quand le Shérif lui eut dit qu'il faudroit répondre devant la Juſtice, & qu'elle ſeroit infailliblement pendue ſi elle n'avouoit pas, elle dit tout ce qu'on voulut. Enfin les Jurés s'aſſemblèrent, & neuf perſonnes furent condamnées à la corde. Heureuſement, en Angleterre, aucun procès n'eſt ſecret, parce que le châtiment des crimes eſt deſtiné à être une inſtruction publique aux hommes, & non pas une vengeance particulière. Tous les interrogatoires ſe font à portes ouvertes, & tous les procès intéreſſants ſont imprimés dans les Journaux. Il y a plus, on a conſervé en Angleterre une ancienne loi de France, qui ne permet pas qu'aucun criminel ſoit exécuté à mort, ſans que le procès n'ait été préſenté au Roi, & qu'il n'en ait ſigné l'Arrêt. Le temps de l'exécution des neuf accuſés approchoit, lorſque le papier, qu'on appelle *des ſeſſions*, tomba entre les mains d'un philoſophe nommé M. *Ramſay*. Il lut le procès, & le trouva abſurde d'un bout à l'autre. Cette lecture l'indigna ; il ſe mit à écrire une feuille, dans laquelle il poſe pour principe, que le

premier

premier devoir des jurés est d'avoir le sens commun. Il fit voir que Madame Web, les deux cousins, & tout le reste de la maison, étoient formés d'une autre pâte que les autres hommes, s'ils faisoient jeûner au pain & à l'eau, des petites filles, dans le dessein de les prostituer ; qu'au contraire, ils devoient les bien nourrir, & les parer, pour les rendre agréables ; que des marchands ne salissent ni ne déchirent la marchandise qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais Miss Canning n'avoit été dans cette maison ; qu'elle n'avoit fait que répéter ce que la bêtise de sa tante lui avoit suggéré ; que le bon-homme Adamson avoit, par excès de zèle, produit cet extravagant procès criminel ; qu'enfin il en alloit coûter la vie à neuf citoyens, parce que Miss Canning étoit jolie, & qu'elle avoit menti. La servante qui avoit avoué amicalement au Shérif, tout ce qui n'étoit pas vrai, n'avoit pu se dédire juridiquement. Quiconque a rendu un faux témoignage par enthousiasme ou par crainte, le soutient d'ordinaire, & ment, de peur de passer pour un menteur. C'est en vain, dit M. Ramsay, que la loi veut que deux témoins fassent pendre un accusé. Si M. le Chancelier & M. l'Archevêque de Cantorbéry déposoient qu'ils m'ont vu assassiner mon père & ma mère, & les manger tout entiers à mon déjeûner, en un demi-quart-d'heure, il faudroit mettre à Bedlam (hôpital des fous) M. le Chancelier & M. l'Archevêque, plutôt que de me brûler sur leur beau témoignage. Mettez d'un côté, une chose absurde & impossible, & de l'autre, mille témoins & mille raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages & les raisonnements. Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de M. le Shérif & des jurés ; ils furent obligés de revoir le procès. Il fut avéré que miss Canning étoit une petite friponne, qui étoit allée accoucher pendant qu'elle prétendoit avoir été en prison chez madame Web ; & toute la ville qui avoit pris parti pour elle, fut aussi honteuse

q'elle avoit été, lorsqu'un charlatan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, & que deux mille personnes étant venues à ce spectacle, il emporta leur argent, & laissa sa bouteille. *Voyez présomptions fausses.*

Un historien grave rapporte que des bourgeois d'une certaine ville demandèrent au Prince, qu'il fût défendu à leurs juges, de les juger suivant l'équité. Cette naïveté de l'historien indique du moins ce qui n'arrive que trop souvent; des juges, sous prétexte de se conformer à l'équité, s'écartent de la loi à laquelle ils doivent s'assujettir.

On a comparé les tribunaux au buisson épineux, où la brebis cherche un refuge contre les loups, & d'où elle ne sort point sans y laisser une partie de sa toison.

Plusieurs auteurs, à l'exemple de Racine, se sont égayés aux dépens de ces Dandins ridicules, qui croient qu'on ne peut vivre sans juger; qui écoutent préférablement un solliciteur, parce qu'il commence sa sollicitation par leur parler d'un *quarteau de vin*; qui se croient au-dessus de toute la noblesse, parce qu'ils ont vu des gentilshommes les attendre dans leur cour, & pour se chauffer, venir *tourner leur broche.*

Deux plaideurs, pour se procurer la faveur du juge, lui avoient fait présent, l'un, d'un baril d'huile, & l'autre, d'un cochon. Le juge prononça pour celui qui lui avoit donné l'animal. Le second étant venu lui faire ses plaintes; le juge lui dit, qu'il étoit entré dans sa maison, un cochon qui avoit rompu le baril d'huile, & que cet accident lui avoit fait oublier sa cause: *Pogge.*

Un Marchand Arabe avoit un excellent chien, qui chassoit le jour, & faisoit bonne garde la nuit: il ne quittoit jamais son maître, aussi en étoit-il fort aimé. Ce chien venant à mourir, il en fut inconsolable. Pour soulager un peu sa douleur, il lui fit une épitaphe, & lui dressa une tombe dans son jardin. Le soir, il convia ses amis à un festin, pen-

dant lequel il s'étendit beaucoup sur les louanges de cet animal, & ainsi finit la cérémonie. Le lendemain quelques gens mal-intentionnés allèrent rapporter au Cadi ou juge en chef du lieu, tout ce qui s'étoit passé le soir, & ajoutèrent à la vérité du fait, un détail de toutes les cérémonies funèbres des Musulmans, qu'ils disoient avoir été pratiquées à l'enterrement du chien. Le Cadi, fort scandalisé de cette action, envoya ses huissiers se saisir de l'accusé, & après bien des réprimandes, il lui demanda s'il étoit de ces infidèles qui adoroient les chiens, puisqu'il avoit fait plus d'honneur au sien, que l'on n'en avoit rendu à celui des sept Dormants, & à l'âne d'Ozair, ou d'Esdras. Le maître du chien lui répondit, sans s'émouvoir : Seigneur, l'histoire de mon chien seroit trop longue à vous raconter ; mais ce qu'on ne vous a peut-être pas dit, c'est qu'il a fait un testament, & entr'autres choses dont il a disposé, il vous a fait un legs deux-cents aspres, que je vous apporte de sa part. Le Cadi, entendant parler d'argent, se tourna vers les huissiers, & dit : « Voyez comme » les gens de bien sont exposés à l'envie, & » quels discours on faisoit de cet homme » ! Puis s'adressant à l'accusé, il dit : *Puisque vous n'avez pas fait des prières pour le défunt, je suis d'avis que nous les commencions ensemble.* Cette expression en langue turque, est équivoque, elle signifie également, *commencer des prières & ouvrir un sac d'argent.* Les juges, ajoute l'auteur Arabe qui rapporte cette historiette, étoient autrefois des épées nues, qui se faisoient craindre des méchants ; mais ils sont devenus des fourreaux vuides, qui ne cherchent qu'à se remplir de l'argent des parties : *Voyage du Mont Liban, par de la Roque.*

Henri Etienne parle d'un Juge de son temps, qui n'avoit qu'une formule en matière de procès criminel. Si le prisonnier étoit vieux, pendez, pendez, disoit-il, il en a bien fait d'autres. S'il étoit jeune : pendez, pendez, il en feroit bien d'autres.

Dans une audience où l'on faisoit beaucoup de bruit, le Juge dit : Huissier, imposez silence ; il est étrange qu'on fasse tant de bruit ; nous avons jugé je ne sais combien de causes sans les entendre : *Menagiana*.

Un Conseiller s'étoit endormi sur les fleurs de lys. Le Président, qui recueilloit les voix, ayant demandé à ce Conseiller, la sienne, il lui répondit, en se frottant les yeux : *Qu'on le pende, qu'on le pende*. Mais c'est un pré, lui dit-on, dont il s'agit : *Hé bien, qu'on le fauche* : Bayle.

JUSTICE.

Astiage, dans Xénophon, demande à Cyrus compte de sa dernière leçon : « En notre école, » dit le jeune Prince, un grand garçon ayant une » petite saie, la donna à l'un de ses compagnons » de plus petite taille, & lui ôta sa saie qui étoit » plus grande. Notre précepteur nous ayant fait » juges de ce différend, je jugeai qu'il falloit lais- » ser les choses en cet état, & que l'un & l'autre » sembloient être mieux accommodés en ce point. » Sur quoi il me remontra que j'avois mal fait ; car » je m'étois arrêté à considérer la bienséance, & » il falloit premièrement avoir pourvu à la justi- » ce, qui vouloit que nul ne fût forcé en ce qui » lui appartenoit. »

Le *Guilstan* nous offre ce trait admirable d'un Sultan, persuadé qu'une grace accordée à un criminel est une injustice envers le public. Un Arabe étoit venu se jetter à ses genoux pour se plaindre de violences que deux inconnus exerçoient dans sa maison. Le Sultan s'y transporta aussi-tôt, & après avoir fait éteindre les lumières, saisir les criminels, & envelopper leurs têtes, d'un manteau, il commande qu'on les poignarde. L'exécution faite, le Sultan fait rallumer les flambeaux, consi-

dère les corps des criminels, lève les mains & rend grace à Dieu. « Quelle faveur, lui dit son » Visir, avez-vous donc reçue du ciel? ... Visir, » répond le Sultan; j'ai cru mes fils auteurs de ces » violences; c'est pourquoi j'ai voulu qu'on étei- » gnît les flambeaux, qu'on couvrît d'un manteau » le visage de ces malheureux: j'ai craint que la » tendresse paternelle ne me fît manquer à la jus- » tice que je dois à mes sujets. Juge, si je dois re- » mercier le ciel, maintenant que je me trouve » juste sans être parricide. »

L'auteur du *Pour & contre* cite cet autre exemple d'amour d'un Roi pour la justice, tiré de l'histoire d'Angleterre. Un des domestiques du Prince Henri, fils aîné d'Henri IV, avoit été accusé au ban du Roi, & saisi par ordre de ce tribunal. Le Prince qui l'aimoit particulièrement, regarda cette entreprise comme un manque de respect pour sa personne; & n'ayant que trop de flatteurs autour de lui, qui enflammèrent encore son ressentiment par leurs conseils, il se rendit lui-même au siége de la justice, où se présentant d'un air furieux, il donne ordre aux Officiers, de rendre sur-le-champ la liberté à son domestique. La crainte fit baisser les yeux à tous ceux qui l'entendirent, & leur ôta l'envie de répondre. Il n'y eut que le Lord chef de justice, nommé *Sir William Gastoigne*, qui se leva sans aucune marque d'étonnement; & qui exhorta le Prince à se soumettre aux anciennes loix du Royaume; ou du moins, lui dit-il, si vous êtes résolu de sauver votre domestique, des rigueurs de la loi, adressez-vous au Roi votre père, & demandez-lui grace pour le coupable. C'est le seul moyen de satisfaire votre inclination, sans donner atteinte aux loix, & sans blesser la justice. Ce sage discours fit si peu d'impression sur le jeune Prince, qu'ayant renouvellé ses ordres avec la même chaleur, il protesta que si l'on différoit un moment à les suivre, il alloit employer la violence. Le Lord chef de justice, qui le vit dis-

posé sérieusement à l'exécution de cette menace, leva la voix avec beaucoup de fermeté & de présence d'esprit, & lui commanda, en vertu de l'obéissance qu'il devoit à l'autorité royale, non-seulement de laisser le prisonnier, mais de se retirer à l'instant, de la Cour, dont il troubloit les exercices par des procédés si violents. C'étoit attiser le feu, & souffler sur la flamme. La colère du Prince éclata d'une manière terrible; & montant au comble, elle le porta à s'approcher furieusement du Juge, qu'il crut peut-être épouvanter par ce mouvement. Mais Sir William, se rendant maître de tous les siens, soutint merveilleusement la majesté d'un siége sur lequel il représentoit le Roi. Prince, s'écria-t-il d'une voix ferme, je tiens ici la place de votre souverain Seigneur & de votre père. Vous lui devez une double obéissance à ces deux titres. Je vous ordonne, en son nom, de renoncer à votre dessein, & de donner désormais un meilleur exemple à ceux qui doivent être quelque jour, vos sujets. Et, pour réparer la désobéissance & le mépris que vous venez de marquer pour la loi, vous vous rendrez vous-même à ce moment, dans la prison, où je vous enjoins de demeurer jusqu'à ce que le Roi votre père vous fasse déclarer sa volonté. La gravité du Juge & la force de l'autorité produisirent l'effet d'un coup de foudre. Le Prince en fut si frappé, que remettant aussi-tôt son épée à ceux qui l'accompagnoient, il fit une profonde révérence au Lord chef de justice, &, sans répliquer un seul mot, il se rendit droit à la prison du même tribunal. Les gens de sa suite allèrent aussi-tôt faire ce rapport au Roi, & ne manquèrent point d'y joindre toutes les plaintes qui pouvoient le prévénir contre Sir William. Ce sage Monarque se fit expliquer jusqu'aux moindres circonstances; ensuite il parut rêver un moment. Mais levant tout d'un coup, les yeux & les mains au ciel, il s'écria, dans une espèce de transport : « O Dieu ! quelle » reconnoissance ne dois-je pas à ta bonté ! Tu

» m'às donc fait présent d'un Juge qui ne craint » pas d'exercer la justice, & d'un fils qui, non-» seulement sait obéir, mais qui a la force de sa-» crifier sa colère à l'obéissance. »

On a quelquefois lieu d'admirer la sagacité avec laquelle la justice est rendue chez les Turcs, que nous traitons d'ignorants, parce qu'ils n'ont ni instituts, ni code, ni digeste. Un marchand Chrétien ayant confié à un chamelier Turc un certain nombre de balles de soie, pour les voiturer d'Alep à Constantinople, se mit en chemin avec lui. Mais, au milieu de la route, il tomba malade, & ne put suivre la caravane, qui arriva long-temps avant lui, à cause de ce contre-temps. Le chamelier ne voyant point venir son homme, au bout de quelques semaines, s'imagina qu'il étoit mort, vendit les soies, & changea de profession. Le marchand Chrétien arriva enfin, le trouva après avoir perdu bien du temps à le chercher, & lui demanda ses marchandises. Le fourbe feignit de ne le pas connoître, & nia d'avoir jamais été chamelier. Le Cadi, devant qui cette affaire fut portée, dit au Chrétien : Que demandes-tu ? — Je demande, dit-il, vingt balles de soie que j'ai remises à cet homme-ci. — Que réponds-tu à cela, dit le Cadi au chamelier ? — Je ne sais ce qu'il veut dire, avec ses balles de soie & ses chameaux, & je ne l'ai jamais ni vu ni connu, reprit le chamelier. Alors le Cadi se tournant vers le Chrétien, lui demanda quelle preuve il pouvoit donner de ce qu'il avoit avancé. Le Marchand n'en put donner d'autre, sinon que sa maladie l'avoit empêché de suivre le chamelier. Le Cadi leur dit à tous deux, qu'ils étoient des bêtes, & qu'ils se retirassent de sa présence. Il leur tourna le dos ; & pendant qu'ils sortoient ensemble, il se mit à une fenêtre, & cria assez haut : *Chamelier, un mot.* Le Turc tourna aussi-tôt la tête, sans songer qu'il venoit d'abjurer cette profession. Alors le Cadi l'obligeant de revenir sur ses pas, lui fit donner la bastonnade, & avouer

sa fripponnerie. Il le condamna à payer au Chrétien, sa soie, & de plus, une amende considérable pour le faux serment qu'il avoit prêté : *Nouveau Porte-feuille imprimé en* 1517.

LACHETÉ.

On a distingué la lâcheté, de la poltronnerie, en ce que celle-ci expose au danger malgré la crainte, tandis que la lâcheté le fuit. La poltronnerie est une foiblesse ; mais la lâcheté est un vice. Les Grecs & les Romains néanmoins ne punissoient de mort, l'homme lâche, que quand ils présumoient qu'il avoit agi avec réflexion. Chez les Grecs, celui qui s'étoit trouvé foible, & avoit fui à la vue d'un danger inopiné, étoit seulement condamné à rester trois jours, assis au milieu de la place publique, avec un habillement de femme. « Songez plutôt, dit Tertullien, à faire monter le » sang au visage d'un homme, qu'à le lui tirer des » veines. »

En 1523, le Capitaine Frauget, Gouverneur de Fontarabie, ayant rendu honteusement cette place aux Espagnols, fut condamné à être dégradé de noblesse. On l'arma de pied en cap; on le fit monter sur un échafaud, où douze Prêtres assis & en surplis, commencèrent à chanter les vigiles des morts, après qu'on lui eut lu la sentence qui le déclaroit *traître, déloyal, vilain & foi-mentie*. A la fin de chaque pseaume, ils faisoient une pause, pendant laquelle un hérant d'armes le dépouilloit de quelque pièce de son armure, en criant à haute voix : *Ceci est le casque du lâche ; ceci, son corselet ; ceci, son bouclier*, &c. Lorsque le dernier pseaume fut achevé, on lui renversa sur la tête, un bassin d'eau chaude; on le descendit ensuite de l'échafaud, avec une corde qu'on lui passa sous les aisselles ; on le mit sur une claie ; on le couvrit d'un drap

drap mortuaire, & on le porta à l'Eglise, où les douze Prêtres l'environnèrent, & lui chantèrent sur la tête, le pseaume : *Deus, laudem meam ne tacueris*, dans lequel sont contenues plusieurs imprécations contre les traîtres : ensuite on le laissa aller & survivre à son infamie: *Essais historiques sur Paris.*

Deschapelles, Capitaine au Régiment de Picardie, avoit, en 1536, rendu lâchement au Duc de Lorraine, Circle, près de Thionville; Louis XIII envoya un ordre au conseil de guerre, pour faire juger cet Officier. L'ordre étoit conçu en ces termes : « Je vous envoie Deschapelles, à Mézières, » où mon armée passe pour aller en Flandres. Com- » me il est du tout nécessaire de faire un exemple » de l'action qu'il a commise, d'avoir rendu Cir- » cle, sans y être forcé, je vous l'envoie afin que » vous lui fassiez couper le cou, sur le pont de la » ville, & que toute l'armée, en passant par-là, » voie son corps sur l'échafaud, & l'exécution qui » en aura été faite ». L'on assembla le conseil de guerre; mais quand les informations furent lues, où l'Officier étoit assez convaincu de peur & de lâcheté, le conseil fit difficulté de le condamner à mort, disant que pour une lâcheté causée par la crainte & l'appréhension, on ne condamnoit pas un homme à mort ; mais que pour l'ordinaire, on le dégradoit, & qu'on lui faisoit toutes les ignominies possibles. Les voix allèrent à cette simple condamnation; mais le Maréchal de Brézé dit : La lettre du Roi porte en termes exprès, *qu'on lui fasse couper le cou*; pourquoi ne le jugez-vous pas suivant la lettre? Le conseil répondit : « Monsieur, » nous jugeons selon nos consciences. La lettre du » Roi porte, *qu'on lui fasse couper le cou, sur le pont* » *de Mézières*; vous pouvez, Messieurs les Géné- » raux, faire exécuter les ordres du Roi ; nous » avons ordonné au Prévôt de la Connétablie, d'y » tenir la main ». Et cela fut exécuté : *Mémoires de Puységur.*

Lors de la bataille de Thionville, en 1639, plu-

sieurs compagnies de chevaux-légers lâchèrent pied. De Médavi qui s'étoit trouvé à cette action, écrivit au Ministre de France : « Nous avons perdu » peu de cavalerie par sa lâcheté, & beaucoup » d'infanterie par sa valeur ». Louis XIII fit demander au Marquis de Feuquères, les noms des plus coupables; mais ce Général, quoique mécontent d'une grande partie de son armée, ne voulut jamais accuser personne. Il répondit constamment : « Qu'ayant toujours combattu à la tête des trou- » pes, il ne pouvoit pas rendre compte de ce qui » s'étoit passé derrière lui ». Cependant le Roi cassa quelques-unes des troupes qui avoient mal fait leur devoir dans cette occasion importante : *Rélation de la Bataille de Thionville.*

Le Prince d'Orange, qui, en 1673, n'avoit eu pour opposer aux Français, que des Officiers sans émulation, & des soldats sans courage, les avoit formés à force de rigueurs, en faisant passer par la main du bourreau, ceux qui avoient abandonné leur poste. Louis XIV employa aussi les mêmes châtiments, la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave Officier, nommé Dupas, rendit Raerden au Prince d'Orange. Il ne tint, à la vérité, pas quatre jours; mais il ne revint à la ville, qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, & pour éviter un assaut général, qu'une garnison foible & rebutée n'auroit point soutenu. Le Roi irrité du premier affront qu'essuyoient ses armes, fit condamner Dupas à être traîné dans Utrecht, une pelle à la main, & son épée fut rompue : ignominie inutile pour les Officiers Français, qui sont assez sensibles à la gloire, pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité les provisions des Commandants des places les obligent à soutenir trois assauts; mais ce sont de ces loix qui ne sont jamais exécutées. Dupas se fit tuer un an après, au siége de la petite ville de Grave, où on lui avoit obtenu la permission de servir volontaire.

Son courage & sa mort dûrent laisser des regrets au Marquis de Louvois, qui l'avoit fait punir si durement. La souveraine puissance peut maltraiter un brave homme : mais non pas le déshonorer : *Siècle de Louis XIV*.

En 1693, le Gouverneur de Heidelberg n'ayant pas fait toute la résistance possible contre l'armée Française, commandée par le Maréchal de Lorge, le Prince Louis de Bade le fit arrêter, & son procès lui fut fait par le conseil de guerre. Il fut condamné à être dégradé de noblesse, & de l'ordre Teutonique dont il étoit revêtu ; à être ensuite chassé de la maison de cet Ordre qui est à Heilbrun, à coups de pieds au cul, par le plus jeune des Chevaliers ; à être mené sur un chariot, avec le bourreau à son côté, au travers de l'armée Impériale, & à avoir la tête tranchée. Cependant on lui fit grace de la vie; mais l'exécuteur lui ôta sur l'échafaud, l'épée dont on l'avoit ceint, la mit en pièces, & lui en frappa plusieurs fois le visage : *Histoire d'Allemagne*.

La veille d'une bataille, un Officier vint demander au Maréchal de Toiras, la permission d'aller voir son père qui étoit à l'extrémité, pour lui rendre ses soins, & recevoir sa bénédiction. *Allez*, lui dit ce Général, qui démêla fort aisément la cause de cette retraite, *père & mère honoreras, afin que tu vives longuement* : Vie du Maréchal de Toiras.

LAZZI.

Ce mot, emprunté de l'Italien, désigne des mouvements, des jeux de théâtre, des plaisanteries particulières aux bouffons Italiens.

Mézetin, ancien personnage de la Comédie Italienne, est supposé venir sur le théâtre, cachant quelque chose sous son manteau. Arlequin lui

demande, que portes-tu ? Un poignard, dit Mézetin. Arlequin cherche, & voit que c'eſt une bouteille ; il la boit, & la rend enſuite à Mézetin, en lui diſant : Je fais grace du fourreau.

Scaramouche, rendant viſite à Arlequin, apperçoit un fromage dans la bibliothéque. Prête-moi ce livre, lui dit-il. — Non, répond Arlequin, c'eſt un original, & tu ſais que les originaux ne ſortent jamais des bibliothèques.

Madame de Sévigné, dans une de ſes lettres, écrit à ſa fille : « On comptoit hier au ſoir, à table, » qu'Arlequin, l'autre jour, à Paris, portoit une » groſſe pierre ſous ſon petit manteau ; on lui » demandoit ce qu'il vouloit faire de cette pierre, » il dit que c'étoit un échantillon d'une maiſon » qu'il vouloit vendre : cela me fit rire ; je jurai » que je vous le manderois. Si vous croyez, ma » fille, cette invention bonne pour vendre votre » terre, vous pourrez vous en ſervir. »

LÉGISLATION.

LA multiplicité des loix eſt le ſigne non équivoque d'une foible légiſlation. Un légiſlateur, eſt-il dit dans un apologue Oriental, voulut faire prendre une forme nouvelle à un Etat. Pour le tirer plus promptement de la criſe douloureuſe où il étoit, il multiplia les loix. Dans ces entrefaites, il tomba malade ; ſon Médecin lui ordonna différents remèdes à-la-fois. Pourquoi une ſi grande quantité, lui dit le malade ? — C'eſt pour rétablir votre ſanté plus promptement. — Mais, parmi ces remèdes, reprend le malade, les uns empêcheront l'effet que pourroient opérer les autres. — Pardonnez, répond le Médecin, je crois qu'en effet j'ai tort ; mais c'eſt que je voulois traiter votre maladie, comme vous traitez celle de l'Etat.

LIBÉRALITÉ.

CETTE qualité de cœur, qui a sa source dans la bienveillance, nous porte à faire part aux hommes, de nos propres biens.

Le Cardinal d'Est avoit un jour invité le Cardinal de Médicis, à souper chez lui; après le repas, ils se mirent à jouer à la prime, où il s'agissoit d'un reste de dix mille écus. Le Cardinal de Médicis eut prime, & le Cardinal d'Est eut cinquante-cinq; mais ne voulant pas s'en servir, il le cacha, & jetta ses cartes. Après le jeu, un Gentilhomme de sa suite lui représentant que le Cardinal de Médicis avoit perdu: je le savois bien, répondit-il, mais je ne l'avois pas invité chez moi pour lui gagner son argent: *Brantome.*

Un bourgeois de Prague prêta cent mille ducats à Charles IV, qui lui en fit son billet. Le lendemain il invita cet Empereur à dîner avec plusieurs Seigneurs. Quand on fut au dessert, il fit apporter le billet de l'Empereur, dans un bassin d'or; & lui dit: « Sire, les autres mets ont été communs à » toute la compagnie, celui-ci sera pour votre » Majesté. Je la supplie d'accepter cette obliga- » tion: » *Pogge.*

Les Fuggers, fameux négociants d'Ausbourg, ne montrèrent pas moins de libéralité envers Charles-Quint. Cet Empereur leur avoit fait l'honneur de loger chez eux, à son retour d'Afrique. Les Fuggers, pleins de reconnoissance pour cet acte de bonté, firent apporter dans la cheminée où le Prince se chauffoit, un fagot de cannelle, & y mirent le feu, avec une obligation qu'ils avoient de l'Empereur, d'une somme considérable.

Henri de Lorraine, Duc de Guise, surnommé le Balafré, avoit gagné au jeu, cent mille livres à M. d'O, Surintendant des Finances, qui, le lende-

main lui envoya soixante-dix mille livres en argent, & dix mille écus en or, renfermés dans un sac de cuir. Le Duc croyant que ce sac ne contenoit que de l'argent blanc, le donna par gratification, au commis nommé Lavienne qui lui porta la somme. Ce commis qui ignoroit lui-même ce que ce sac pouvoit contenir, n'osa le refuser; mais quand de retour à l'hôtel d'O, il l'eut examiné, il jugea la libéralité si extraordinaire, que ne doutant pas que le Duc ne se fût mépris, il lui reporta la somme sur-le-champ. Mais le Duc la refusa en lui disant : « Puisque la fortune vous a été si favorable, cherchez un autre que le Duc de Guise » pour vous envier votre bonheur. »

Un Gentilhomme qui devoit une somme considérable au Comte de Soissons, vint le trouver, & le pria de lui remettre la moitié de cette somme. Cette moitié n'est plus à moi, lui dit le Prince, dès que vous avez pris la peine de la venir demander; mais puisque vous me laissez la disposition de l'autre, trouvez bon que je vous la donne.

Charles II, Roi d'Espagne, étant fort jeune, & faisant à pied, les stations du Jubilé, trouva un pauvre sur son passage, auquel il jetta une croix de diamants, qu'il avoit devant lui, sans que personne s'en apperçût. Quand il fut à l'Eglise, ses courtisans ayant pris garde qu'il n'avoit plus la croix, dirent qu'on avoit volé le Roi. Le pauvre qui suivoit, s'écria à l'instant : Voilà la croix du Roi, c'est Sa Majesté qui me l'a donnée : le Roi l'avoua. On ne jugea pas à-propos de laisser au pauvre, cette croix qui étoit de pierreries de la couronne; il fut décidé dans le conseil, que de quelque manière que le Roi fît ses dons, ils devoient être sacrés. En conséquence la croix ayant été estimée douze mille écus, on les donna au pauvre : *Lettres de Boursault.*

L'illustre Maupertuis, qui accompagnoit le Roi de Prusse à la guerre, fut fait prisonnier à la bataille de Molwitz, & conduit à Vienne. Le grand

Duc de Toscane, depuis Empereur, voulut voir un homme qui avoit une si grande réputation. Il le traita avec estime, & lui demanda s'il ne regrettoit pas quelqu'un des effets que les hussards lui avoient enlevés. Maupertuis, après s'être fait long-temps presser, avoua qu'il auroit voulu sauver une excellente montre de Greham, dont il se servoit pour ses observations astronomiques. Le grand Duc, qui en avoit une du même horloger, mais enrichie de diamants, dit au mathématicien Français : C'est une plaisanterie que les hussards ont voulu vous faire ; ils m'ont rapporté votre montre ; la voilà, je vous la rends.

Un sage étoit interrogé pour savoir si la force étoit préférable à la libéralité. Il décida pour la dernière, en disant : « Celui qui est libéral n'a pas » besoin de force ; une main pleine d'or, vaut » mieux qu'un bras robuste : » *Sadi.*

La libéralité, cette qualité estimable dans un particulier, est souvent un défaut dans un Souverain. Le Roi de Prusse n'étant encore que Prince Royal, avoit comblé de présents, une actrice célèbre : il la récompensa beaucoup moins lorsqu'il fut Roi. Cette actrice ayant osé s'en plaindre à lui-même, il lui répondit : « Autrefois je donnois » mon argent, aujourd'hui je donnerois celui de » mes sujets. »

La libéralité est une vertu, lorsqu'elle a pour objet de soulager les malheureux. Sous le règne de Henri III, Roi de France, un Juif très-riche étant mort sans laisser d'héritiers, ce Prince fit présent de vingt-cinq mille écus de cette aubaine à Géoffroi Camus de Poncarré. Ce généreux citoyen les distribua aussi-tôt à trois négociants associés, qu'un incendie venoit de ruiner.

Une femme fort pauvre, mais qui avoit la consolation d'avoir une fille aimable, & dont les graces modestes annonçoient la sagesse, se présenta avec cette jeune personne à l'audience du célèbre Cardinal Farnèse. Elle lui exposa qu'elle étoit sur

le point d'être renvoyée avec sa fille, d'un petit appartement qu'elles occupoient chez un homme fort riche, parce qu'elles ne pouvoient lui payer cinq sequins qui lui étoient dûs. Le ton d'honnêteté avec lequel elle faisoit connoître son malheur, fit aisément comprendre au Cardinal, qu'elle n'y étoit tombée, que parce que la vertu lui étoit plus chère que les richesses. Il écrit un mandat, & la chargea de le porter à son Intendant. Celui-ci, après l'avoir ouvert, compta sur-le-champ cinquante sequins. Monsieur, lui dit cette femme, je ne demandois pas tant à Monseigneur, & certainement il s'est trompé. Il fallut, pour faire cesser la contestation, que l'Intendant allât lui-même parler au Cardinal. Son Eminence, en reprenant son mandat, dit aux deux personnes qui étoient présentes: Vous avez tous raison, je m'étois trompé; le procédé de Madame le prouve, & au lieu de cinquante sequins, il en écrivit cinq-cents, qu'il engagea la vertueuse mère d'accepter pour marier sa fille.

LIBERTÉ.

La liberté consiste à n'obéir qu'aux loix. Il en est de la liberté, a dit un sage, comme de l'innocence & de la vertu, dont on ne sent le prix qu'autant qu'on en jouit soi-même, & dont le goût se perd sitôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, disoit Brasidas à un Satrape, qui comparoit la vie de Sparte à celle de Persépolis; mais tu ne peux connoître les plaisirs du mien.

Un Lacédémonien interrogé sur ce qu'il savoit; *être libre*, dit-il.

L'histoire ancienne est remplie d'actions les plus courageuses, produites par un vif amour de la liberté. L'histoire moderne nous en offre quelques-unes qui peuvent leur être comparées. Philippe II, avoit en 1574, fait investir la ville de Leyde, pour la

soumettre au joug Espagnol. Les assiégeants, instruits qu'il n'y avoit point de garnison dans la ville, y jettèrent des lettres pour engager les habitants à se rendre. On leur répondit, du haut des murailles, qu'on savoit que le dessein des Espagnols étoit de réduire la place par la famine; mais qu'ils ne devoient pas compter tout le temps qu'ils entendront les chiens aboyer; que, lorsque ce secours & toute autre espèce d'aliment manqueront, on mangera le bras gauche, tandis qu'on se servira du droit pour se défendre; que privé enfin de tout, on se résoudra plutôt à mourir de faim qu'à tomber entre les mains d'un ennemi barbare. Après cette déclaration, on fit une monnoie de papier avec cette inscription : *Pour la liberté.* Ce papier fut, après le siége, fidellement converti en monnoie d'argent : *De Thou.*

On sait que pour la proclamation d'un Roi de Pologne, il faut un consentement général. Lors du couronnement de Ladislas, frère aîné du Roi Casimir, le Primat ayant demandé à la noblesse si elle agréoit ce Prince, un simple gentilhomme répondit que non. On lui demanda quel reproche il avoit à faire à Ladislas : *Aucun*, répondit-il, *mais je ne veux point qu'il soit Roi.* Il tint ce langage pendant plus d'une heure, & suspendit la proclamation. Enfin, il se jetta aux pieds du Roi, & dit qu'il vouloit voir si sa nation étoit encore libre; qu'il étoit content, & qu'il donnoit sa voix à Sa Majesté : *Mémoires & Anecdotes pour servir à l'Histoire de Pologne.*

Dans une ville prise d'assaut, un pauvre aveugle profitant de la confusion du carnage, alla se cacher dans un puits : il y fut découvert quelque temps après; & il répondit à ceux qui lui demandoient comment il avoit pu descendre : *Les aveugles ne voient que le chemin de la liberté.* On la lui rendit, pour récompenser ce bon mot.

LIMOSIN.

LE Limosin, né au milieu d'un pays peu fertile, est exercé de bonne-heure à une vie dure & frugale. Un Limosin, Maître Maçon, voyoit son petit Manœuvre tremper un morceau de pain trop sec dans un seau de mortier pour l'attendrir : Et qu'est-ce donc, s'écria-t-il, Lionard, je crois que tu donnes dans la friandise.

Dès Limosins fort simples, & qui croyoient que rien n'étoit impossible au saint Siége, demandoient à un Pape, qui étoit de leur nation, qu'il leur accordât deux récoltes de bled dans une année. Je le veux bien, répondit le Pape ; mais vos années auront dorénavant vingt-quatre mois.

LOI.

UNE loi souvent ne paroît juste, que parce qu'on ne se l'est pas représentée sous toutes les faces possibles. C'est ce qu'on a tâché de faire comprendre par cet apologue oriental. Nandiskar étoit borgne & législateur ; il avoit assemblé les vieillards de sa nation pour leur faire jurer, au nom de la République, de ne jamais rien changer à ses loix. Nantéou, lui seul, s'y opposoit ; mais Nandiskar se défendit si adroitement, qu'il aigrit tous les esprits contre Nantéou. Celui-ci, désespérant de ramener ses compatriotes par des discours, s'approcha de Nandiskar, & lui dit : Tu veux que tes loix soient strictement observées, le peuple y consent ; & moi, je demande à être puni suivant tes loix. En proférant ces dernières paroles, il lui creva, d'un coup de poing, l'œil qui lui restoit. Nandiskar avoit fait une loi conçue en

ces termes : *Quiconque crévera un œil, qu'il en perde un.* Tu t'apperçois par-là, reprit Nantéou, combien ta loi est défectueuse, puisqu'il ne m'en coûte qu'un œil, pour te priver de la vue. Nandiskar lui répondit : Loin de t'en vouloir, je te dois de la reconnoissance ; en me privant des yeux du corps, tu m'as ouvert les yeux de l'esprit. Et vous, sages vieillards, ne rougissez point d'avouer avec moi que nous avons eu tort.

MARI.

Il y a plus de maris qui aiment leurs femmes, que de femmes qui aiment leurs maris; & je crois, dit un Auteur moderne, en avoir trouvé la raison dans l'amour que tous les hommes ont en général pour la liberté. Les femmes dépendent de leurs maris, & les maris ne dépendent point de leurs femmes. Ajoutons à cette pensée, que la plupart des dissensions qui s'élèvent entre un mari & une femme, viennent le plus souvent de ce que celle-ci veut sortir de l'état de dépendance où la nature l'a mise. Une Dame vertueuse fut priée, par une autre Dame, de lui apprendre quels secrets elle avoit pour conserver les bonnes graces de son mari : *C'est,* lui répondit-elle, *en faisant tout ce qui lui plaît, & en souffrant patiemment tout ce qui ne me plaît pas.*

Un mari, qui essuyoit souvent la mauvaise humeur de sa femme, ne lui opposoit d'autres armes que le silence. Un de ses amis lui dit là-dessus : On voit bien que vous craignez votre femme. Ce n'est point elle que je crains, repartit le mari, c'est le bruit.

Une très-belle femme, qui n'avoit point d'enfant, & qui ne croyoit pas que ce fût sa faute, ayant un jour un beau diamant au doigt : « Voilà, » lui dit son mari « un diamant merveilleux, mais

» fort mal mis en œuvre. Il n'est pas le seul » répondit-elle « avec un sourire malin. »

On s'est égayé, à l'exemple des Auteurs comiques, sur le compte des maris ridicules. Un mari appelloit toujours sa femme, *ma divine*. Cette fadeur, qui déplaisoit généralement, fit dire à quelqu'un qui connoissoit bien cette femme : Son mari a bien tort de l'appeller ainsi ; car, soit dit entre nous, il n'en est point de plus humaine.

Un sot mari vantoit beaucoup, dans une compagnie, les robes, les dentelles, les bijoux & autres ajustements de sa femme. Quelqu'un qui savoit ce qui en étoit, lui dit assez plaisamment : « Si » Madame le porte beau, avouez que vous les » portez belles. »

Un homme veuf, qui avoit pris une seconde femme, ne cessoit de louer devant elle les graces, l'esprit, les talents de la première. Un jour que cet époux, peu galant, recommençoit ce panégyrique devant plusieurs personnes, sa femme présente, il crut s'appercevoir qu'elle murmuroit tout bas. Pardonnez-moi, lui dit-il, les regrets que je donne à la défunte, elle les mérite. Ah ! Monsieur, répondit celle-ci, un peu piquée, personne, je vous jure, ne la regrette plus que moi.

MARIAGE.

Un Peintre faisoit un tableau de l'Hymen pour un jeune amant : Je veux qu'il soit accompagné de toutes les graces, lui disoit cet amant passionné ; souvenez-vous sur-tout que l'Hymen doit être plus beau qu'Adonis. Il faut lui mettre en main un flambeau plus brillant encore que celui de l'Amour. Enfin, faites un effort d'imagination, je vous paierai votre tableau à proportion que le sujet en sera gracieux. Le Peintre, qui connoissoit sa libéralité, n'oublia rien pour le satisfaire, & lui

apporta le tableau la veille de ses noces. Notre jeune amant n'en fut point satisfait. Il manque, dit-il, à cette figure, certain air gai, certains agréments, certains charmes; enfin, ce n'est point là l'idée que j'ai de l'Hymen. Vous l'avez fait d'une beauté médiocre, vous ne serez que médiocrement récompensé. Le Peintre, qui avoit autant de présence d'esprit que de génie pour la peinture, prit son parti dans le moment. Vous avez raison, lui dit-il, de n'être pas content de la beauté de mon tableau, il n'est pas encore sec; ce visage est embu; & pour vous parler franchement, j'emploie mes couleurs de maniere que ma peinture ne paroît rien dans les premiers jours. Je vous rapporterai ce tableau dans quelques mois, & pour lors vous me le paierez selon sa beauté, je suis sûr qu'il vous paroîtra tout autre. Adieu, Monsieur, je ne suis pas pressé d'argent. Ce Peintre remporta son ouvrage; notre jeune amant se maria le lendemain; & quelques mois s'écoulèrent sans que le Peintre parût. Enfin, il rapporta le tableau; notre jeune époux fut surpris en le voyant. Vous me l'aviez bien promis, lui dit-il, que le temps embelliroit votre peinture; quelle différence! je ne la reconnois plus: j'admire l'effet du temps sur les couleurs, & j'admire encore plus votre habileté; cependant je ne puis m'empêcher de vous dire que ce visage est un peu trop gai, ces yeux un peu trop vifs; car enfin les feux de l'Hymen doivent paroître moins brillants que ceux de l'Amour; ce sont des feux solides que ceux de l'Hymen: d'ailleurs, l'attitude de votre figure est un peu trop enjouée, un peu trop libre; & vous lui avez donné un certain air de badinage qui ne caractérise pas tout-à-fait........ Ce n'est pas là l'Hymen enfin. Fort bien! Monsieur, lui dit le Peintre, ce que j'avois prévu est arrivé; l'Hymen est à présent moins beau dans votre idée que dans mon tableau; c'étoit tout le contraire il y a trois mois: ce n'est point ma peinture qui a changé,

c'est votre imagination ; vous étiez amant pour-lors, vous êtes mari maintenant : *Dufreny*.

On a dit que le mariage étoit le tombeau de l'amour. Un homme de condition s'étoit marié par inclination : quelqu'un qui le connoissoit, contoit dans une compagnie, que depuis qu'il étoit marié, il ne couchoit plus avec sa femme.

On conseilloit à un père d'attendre que son fils fût plus sage pour le marier : « Votre conseil » répondit-il « ne doit pas être suivi ; car si mon » fils devient sage, il ne se mariera point. »

Un Evêque interrogeoit, sur le Catéchisme, une bonne vieille femme, qui n'avoit point été heureuse en mari, & lui demandoit combien il y avoit de Sacrements. Elle répondit qu'il y en avoit six, qu'elle nomma.—— Et le Mariage, repartit l'Evêque, qui vous empêche de croire que c'est un Sacrement ? c'est une union si sainte, si douce & si agréable !—*Ah! ah!* dit la vieille, *s'il est si bon, que n'en tâtez-vous?*

Un amateur considéroit les sept Sacrements peints par le Poussin, & trouvoit beaucoup à critiquer dans le tableau qui représentoit le mariage. Je vois bien, s'écria cet amateur, qui n'étoit peut-être pas content de sa femme, qu'il est mal-aisé de faire un mariage qui soit bon, même en peinture.

Sous le règne de S. Louis, les mariés ne pouvoient coucher ensemble la première nuit des noces, ni même les deux suivantes, sans en avoir acheté la permission des Evêques. C'étoit bien ces trois nuits-là qu'il falloit choisir, ajoute M. de Montesquieu; car pour les autres, on n'auroit pas donné beaucoup d'argent.

Les femmes sont nos maîtresses dans la jeunesse, nos compagnes dans l'âge mûr, & nos nourrices dans la vieillesse. On a donc, à tout âge, des raisons de se marier : *Bacon*.

MAXIMES.

PROPOSITION générale, & qui contient une vérité pratique. On a comparé ingénieusement certaines maximes à des écheveaux mêlés. En tient-on un bout? on peut en dévider toute la morale & la politique; mais il faut, à cet ouvrage, employer des mains bien adroites.

Considérez les différents états de la vie, où la naissance & l'éducation peuvent vous destiner, & consultez votre génie avant d'en embrasser aucun. Ce qui perd un homme, & pour sa fortune & pour sa réputation, c'est de se jetter dans une profession qui ne lui convient pas : *Bacon.*

Vouloir embrasser tous les objets que le tourbillon des affaires offre à nos yeux, c'est s'exposer à n'en saisir aucun. N'ayez qu'un but ; employez tout le reste comme des moyens : *B.*

Vous vous croyez en passe, parce qu'un homme d'un nom ou d'un mérite distingué vous protège: illusion. Ce n'est pas toujours un bel instrument qu'il nous faut, mais un outil commode & maniable. Quand vous recommandez vos intérêts à quelqu'un, n'examinez pas tant son rang, que son habileté ; son crédit, que son affection ; s'il se prête aisément, que s'il fait du choix dans ses engagements : *B.*

Attachez-vous à la vertu, vous n'aurez pas à vous plaindre de la fortune : *B.*

O fils d'Adam ! que la vertu soit toujours devant tes yeux ; & représente-la si belle, qu'il te soit impossible de ne la pas aimer ; sur-tout ne t'occupe point de ses préceptes, sans penser à ses effets & à ses charmes ; donne-lui un corps ; saisis-la par tes sens. *Sadi.*

Fais-toi des images vives du bonheur qui doit être la récompense du Sage, & des malheurs où

tombe l'insensé, tu intéresseras ton cœur à être vertueux : *S*.

Ne renonçons jamais au bonheur, les sources du bien & du mal sont cachées, & nous ignorons laquelle doit s'ouvrir pour arroser l'espace de la vie. O homme ! ô qui que tu sois, mon frère ! dans le malheur, sois patient, & espère : *S*.

Obéissons en tout temps aux loix & aux coutumes de notre pays : *Descartes*.

N'enchaînons jamais notre liberté pour l'avenir : *D*.

Décidons-nous toujours pour les opinions modérées ; parce que, dans le moral, tout ce qui est extrême, est presque toujours vicieux : *D*.

Travaillons à nous vaincre nous-mêmes, plutôt que la fortune ; parce que l'on change ses desirs plutôt que l'ordre du monde, & que rien n'est en notre pouvoir que nos pensées : *D*.

Pour vous soumettre la fortune & les choses, commencez par vous en rendre indépendant. Pour régner par l'opinion, commencez par régner sur elle : *Rousseau*.

Le monde réel a ses bornes ; le monde imaginaire est infini. Ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre ; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux : *R*.

Les grands besoins naissent des grands biens ; & souvent le meilleur moyen de se donner les choses dont on manque, est de s'ôter celles qu'on a : *R*.

Les bonnes institutions sociales, sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue, pour lui en donner une relative, & transporter le *moi* dans l'unité commune ; en sorte que chaque particulier ne se croie plus un, mais partie de l'unité, & ne soit plus sensible que dans le tout.

Le seul moyen de connoître les véritables mœurs d'un peuple, c'est d'étudier sa vie privée dans les états les plus nombreux ; car s'arrêter aux gens qui représentent

représentent toujours, c'est ne voir que des Comédiens: *R.*

Les citoyens qui ont bien mérité de la patrie, doivent être récompensés par des honneurs, & jamais par des priviléges; car la république est à la veille de sa ruine, sitôt qu'on peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux loix: *R.*

Le premier pas vers le vice est de mettre du mystère aux actions innocentes; & quiconque aime à se cacher, a, tôt ou tard, raison de se cacher. Un seul précepte de morale peut tenir lieu de tous les autres. C'est celui-ci: « Ne fais ni ne » dis jamais rien, que tu ne veuilles que tout le » monde voie & entende »: *R.*

Un homme ne doit jamais rougir d'avouer qu'il a tort; car, en faisant cet aveu, il prouve qu'il est plus sage aujourd'hui qu'il n'étoit hier: *Pope.*

MÉDECINS.

SI vous avez besoin de Médecins, dit l'école de Salerne, il y en a trois auxquels vous pourrez avoir recours: l'esprit gai & tranquille, l'exercice modéré, la diète. C'est aussi ce que pensoit M. Dumoulin. Ce célèbre Médecin étant à l'agonie, & environné de plusieurs Médecins de Paris qui déploroient sa perte, leur dit: *Messieurs, je laisse après moi trois grands Médecins*; & pressé par eux de les nommer, parce qu'ils croyoient tous être un des trois, il répondit: *L'eau, l'exercice, la diète.*

Un Roi de Perse envoya au Calife Mustapha, un Médecin très-célèbre qui demanda en arrivant, comment on vivoit à sa Cour. On lui répondit: On ne mange que lorsqu'on a faim, & on ne la satisfait pas entièrement. Je me retire, dit-il, je n'ai que faire ici.

Gourville, dont nous avons des Mémoires, étant tombé malade à Paris, envoya un homme

de confiance à la porte des écoles de Médecine, un jour que la faculté s'assembloit, avec ordre de lui amener, sans autre information, celui des Médecins dont il jugeroit la complexion la plus conforme à la sienne. On lui en amena un tel qu'il le souhaitoit, & il s'en trouva bien.

André Baccius, habile Médecin de Florence, mais très-fantasque, ayant été appellé pour voir une femme malade, commença par lui tâter le pouls, & lui ayant trouvé une grosse fièvre, il lui demanda, entr'autres choses, l'âge qu'elle avoit. Elle n'eut pas plutôt dit qu'elle avoit quatre-vingts ans, qu'il repoussa son bras, & lui dit tout en colère : Combien de temps voulez-vous donc rester au monde ? & se retira sur-le-champ.

On a rapporté dans les *Anecdotes de Médecine*, l'embarras singulier où se trouva un jour Fabrice Hildan, grand Médecin & très-bon Chirurgien. Fabrice fut appellé chez un paysan qui s'étoit fait entrer dans l'œil une paille de fer. L'Esculape tenta différents moyens pour la tirer ; il se servit même de quelques instruments ; mais la paillette leur échappoit par sa ténuité, & toutes les opérations n'aboutirent qu'à occasionner une inflammation dans l'œil du paysan. Fabrice revint tout pensif chez lui, au désespoir de ne pouvoir réussir, lorsque sa femme instruite de ce qui s'étoit passé, se mit à sourire : l'embarras du Docteur n'en étoit pas un pour elle ; mais desirant de jouir de son petit triomphe, elle dit à son mari qu'elle vouloit l'accompagner chez le malade, & que peut-être elle lui seroit de quelque secours. Fabrice ne comptant plus sur aucun succès, consent à tout ; il obéit à sa femme, qui lui dit de tenir les paupières du malade bien écartées. Cette femme tire aussi-tôt de sa poche un aimant qu'elle promène le plus près qu'elle peut de la surface de l'œil ; au même instant la paillette vole vers l'aimant, & le malade se sent soulagé. La femme de Fabrice, comme on le devine bien, ne resta pas muette. Elle reçut les

témoignages de reconnoissance du paysan ; mais ce qui sans doute la flatta le plus, ce fut l'aveu que lui fit son mari, que, sans elle, il n'auroit pas eu la moindre idée de cette heureuse ressource.

Un habile Médecin (M. Falconet) fut appellé auprès d'une Dame malade imaginaire. Il l'interrogea ; elle lui avoua qu'elle mangeoit, buvoit & dormoit bien, & qu'elle avoit tous les signes d'une santé parfaite. Hé bien, lui dit le Médecin, en homme d'esprit, laissez-moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela.

Molière joua sur le théatre, les Médecins ridicules. Combien d'autres sarcasmes n'a-t-on pas lancés contre eux ? Il y a ce conte d'un Ministre huguenot, qui, interdit de ses fonctions par la cabale de ses ennemis, dit tout haut, qu'il en coûtera la vie à plus de cent hommes. Cité devant le Juge pour avoir tenu ce discours, il s'explique en disant, que si on l'empêchoit d'être Ministre, il se feroit Médecin. Ce trait est employé dans la comédie du *Grondeur*. Ce personnage, qui est Médecin, outré de ce que le mariage de Mondor & de sa fille est conclu malgré lui, s'écrie dans sa colère : Il en coûtera la vie à plus de quatre.

Le Journal de Savants rapporte l'anecdote de deux Médecins qui se battirent pour régler la manière dont seroit cuite une pomme qu'ils venoient de prescrire à leur malade. Tous deux avoient ordonné qu'elle seroit cuite sous la cendre ; mais l'un prétendoit qu'il falloit la faire cuire enveloppée d'un papier gris, & l'autre qu'il falloit l'envelopper d'une feuille de vigne. Le dernier montra avec beaucoup d'éloquence, les grands avantages que le malade retireroit des qualités de la feuille de vigne qui s'insinueroit dans la pomme ; l'autre dit encore de plus belles choses au sujet du papier gris. Mais comme leurs dissertations ne finissoient pas, ils terminèrent à l'amiable leur différend avec quelques coups de canne.

Le Spectateur Anglois compare les Médecins à

l'armée des anciens Bretons du temps de César, dont les uns tuoient à pied, & les autres montés sur des chariots. Si l'infanterie, ajoute-t-il, ne fait pas tant d'exécution que la cavalerie, c'est parce qu'elle ne sauroit se transporter si vîte dans tous les quartiers de la ville, ni dépêcher beaucoup d'affaires en peu de temps.

Un malade interrogé, pourquoi il n'appelloit pas un Médecin : « C'est » répondit-il « parce que » je n'ai pas encore envie de mourir. »

Un Médecin trouvant mauvais qu'on parlât mal des Médecins, dit : Il n'y a personne qui puisse se plaindre de moi. Non, lui répondit-on, car vous tuez tous ceux que vous traitez.

Un Peintre dont le talent étoit fort médiocre, embrassa la profession de Médecin. Comme on lui en demandoit la raison : « Dans la peinture » répondit-il « toutes les fautes sont exposées à la » vue; mais dans la Médecine, elles sont enterrées » avec le malade, & on se tire mieux d'affaire. »

Un homme, qui souffroit beaucoup, appercevant plusieurs Médecins autour de son lit, s'avisa de faire comme un soldat qu'on va passer par les armes. Il fit approcher celui de tous les Médecins qu'il crut le plus habile, & lui dit : Monsieur, je vous prends pour mon Parrain.

Un Médecin violent & fantasque, prit querelle en jurant contre quelqu'un, & le menaça de le tuer. Ce n'est pas ce que je crains, repartit celui-ci, car je ne t'enverrai jamais demander quand je serai malade.

On a cité un Médecin Suisse qui ne passoit jamais auprès d'un cimetière sans se couvrir le visage avec son mouchoir, & quand on lui en demanda la raison : « C'est » répondit-il « que bien des » gens étant ici arrêtés par mon ordonnance, j'ai » peur que quelqu'un ne me reconnoisse, & ne me » prenne au collet. »

Le Duc de Rohan, voyageant en Suisse, s'y trouva indisposé, & on lui fit venir le plus célèbre

Médecin du canton, qui s'appelloit le Docteur *Thibaud.* Il me semble, lui dit M. de Rohan, que votre visage ne m'est point inconnu. Le Docteur Thibaud lui répondit : Cela pourroit être, Monseigneur, & vous pouvez bien vous souvenir que j'ai été le Maréchal de votre écurie. — Comment donc, dit M. de Rohan, faites-vous ici le Médecin ? Et de quelle manière pouvez-vous traiter les malades ? Thibaud lui répondit qu'il passoit pour le plus grand Médecin de tout le canton, & qu'il traitoit les Suisses comme il avoit traité les chevaux de son Excellence ; qu'à la vérité il en mouroit beaucoup, des remèdes qu'il leur faisoit prendre, mais qu'il en guérissoit aussi quelques-uns, & il le pria de ne point le découvrir, & de lui laisser gagner sa vie aux dépens de celles de MM. les Suisses : *Chevreana.*

Triller raconte qu'un Médecin de sa connoissance avoit toujours ses poches pleines d'ordonnances & de recettes. Lorsqu'il étoit consulté par des malades, il leur disoit de prendre au hazard, & que le remède qu'ils tireroient, seroit sûrement le plus convenable à leur maladie. Une Dame, tourmentée d'un grand mal de gorge, eut recours à cet Esculape, fouilla dans sa poche, & voyant que c'étoit l'ordonnance d'un clystère, elle se prit si fort à rire, que son abcès creva, & elle guérit.

Un homme incommodé de la vue, dit un auteur Persan, s'adressant à un Médecin de chevaux, qui lui frotta les yeux du même onguent dont il frottoit ceux de ces animaux, cet homme devint aveugle. Il alla se plaindre au Cadi, qui lui fit cette réponse : Ce Médecin n'a jamais traité que des chevaux, il vous traite comme ses malades.

On a fait ce conte. Un amant en danger de perdre sa maîtresse, qui étoit malade, cherchoit partout un Médecin sur la science duquel il pût se reposer. Il trouve en son chemin un homme possesseur d'un Talisman, par lequel on appercevoit des êtres que l'œil ne peut voir. Il donne une partie

de ce qu'il possède pour avoir ce talisman, & court chez un fameux Médecin. Il vit une foule d'ames à sa porte. C'étoient les ames de ceux qu'il avoit tués. Il en voyoit plus ou moins à toutes les portes des Médecins, ce qui lui ôtoit l'envie de s'en servir. On lui en indiqua un dans un quartier éloigné, à la porte duquel il n'apperçoit que deux petites ames. Voici enfin un bon Médecin, dit-il en lui-même, je vais aller le trouver. Le Médecin, étonné, lui demanda comment il avoit pu le découvrir? Parbleu! dit l'amant affligé, votre réputation & votre habileté vous ont fait connoître. Ma réputation! ce n'est que depuis huit jours que je suis ici, & je n'ai encore vu que deux malades.

MÉDITATION.

Les mêmes mots n'ont pas pour tout le monde la même signification. Il y a telles paroles qui n'expriment que du son pour de certaines personnes, & qui deviennent pour d'autres la matière de la plus profonde méditation. On a rapporté à ce sujet, qu'une fille, en réputation de sainteté, passoit les journées entières en oraison. L'Evêque le sait: il va la voir: Quelles sont donc les longues prières auxquelles vous consacrez vos journées? Je récite mon *Pater*, lui dit la pieuse fille. Le *Pater*, répond l'Evêque, est sans doute une excellente prière: mais enfin, un *Pater* est bientôt dit...... O Monseigneur, quelles idées de la grandeur, de la puissance, de la bonté de Dieu, renfermées dans ces deux seuls mots, *Pater noster!* En voilà pour une semaine de méditation.

MÉPRIS DE LA MORT.

QUICONQUE a beaucoup de témoins de sa mort, se fait une gloire de la braver. Cette pensée est confirmée par plusieurs faits rapportés à l'article *Courage*. Les gladiateurs, chez les anciens, qui avoient reçu dans l'arène le coup mortel, conservoient en mourant ce maintien courageux & cette grace dont les maîtres d'escrime leur faisoient une leçon. Le *gladiateur expirant*, morceau de sculpture antique, est assis à terre; il a encore la force de se tenir sur le bras droit, quoiqu'il aille expirer. On voit qu'il ne veut point s'abandonner à sa douleur & à sa défaillance, & qu'il craint moins la mort que de faire une grimace ou de pousser un lâche soupir.

Les anciens Danois honoroient un guerrier qui, loin de craindre la mort, la voyoit approcher d'un œil riant. Un auteur Danois, en parlant d'un héros de ce pays nommé *Agnar*, dit: « Agnar tomba, rit & mourut. »

Il y a cette pensée d'un auteur Arabe qui, dans une de ses épigrammes, dit: Que puisqu'il étoit venu au monde en pleurant, au milieu des amis de sa famille qui étoient dans la joie, il étoit résolu de mourir en riant, & de laisser pleurer ses amis à leur tour.

Péregrin le cynique, se sentant vieux & méprisé parce qu'il ne faisoit plus rien de nouveau, ambitionna de se rendre illustre par un mort extraordinaire. Il publia, qu'à la prochaine assemblée des jeux olympiques, il se brûleroit. Il tint parole. Les jeux étant finis, il fit dresser un grand bûcher, & accompagné de plusieurs autres cyniques, il y vint mettre le feu, ôta sa besace, son manteau & son bâton, l'équipage des cyniques, jetta de l'encens dans le feu, & , tourné vers le

midi : « Génies de mon père & de ma mère » s'écria-t-il « recevez-moi favorablement ». Auſſi-tôt il ſauta dans le feu & diſparut, tant la flamme étoit grande : *Fleuri*.

Maximilien d'Egmond, Comte de Buren, grand Général & favori de Charles-Quint, inſtruit par un Médecin que le moment de ſa mort approchoit, fit prier ſes amis à un feſtin magnifique, où, lui-même, armé de pied en cap, leur diſtribua ſes tréſors. Après cette libéralité, ayant bu un verre de vin à la ſanté de l'Empereur ſon maître, il mourut tranquillement : *Journal Litt.*

Il y a des peuples entiers qui ſe procurent la mort pour ſe délivrer des infirmités de la vieilleſſe, & des chagrins de la vie. Lorſque les ſauvages de la baie de Hudſon viennent à un âge tout-à-fait décrépit, & ſont hors d'état de travailler, ils font faire un feſtin & y convient toute leur famille. Après avoir fait une longue harangue, dans laquelle ils les invitent à ſe bien comporter, & à à vivre en bonne union les uns avec les autres, ils choiſiſſent celui de leurs enfants qu'ils aiment le mieux, ils lui préſentent une corde qu'ils ſe paſſent eux-mêmes autour du cou, & le prient de les étrangler pour les tirer de ce monde, où ils ne ſont plus qu'à charge aux autres. L'enfant ne manque pas auſſi-tôt d'obéir à ſon père, & l'étrangle le plus promptement qu'il eſt poſſible : *Voyage du Nord.*

Parmi les Taprobaniens, celui qui commençoit à ſentir les glaces de la vieilleſſe, alloit de gaieté de cœur ſe coucher ſur une herbe venimeuſe, qui faiſoit doucement paſſer d'un ſommeil tranquille au ſommeil de la mort : *Diodore de Sicile.*

Ces faits généraux qui ſont en grand nombre, & d'autres faits particuliers dont quelques-uns ſeront ici rapportés, ſemblent prouver que la crainte de la mort n'eſt qu'un mal d'opinion.

Atticus, attaqué d'une hydropiſie cruelle, & las de traîner une vie languiſſante, ſans qu'on pût lui donner de ſoulagement, prit la réſolution de ſe

laiſſer

laisser mourir de faim ; ce qu'il exécuta si heureusement, que ses Médecins trouvèrent qu'au lieu d'abréger ses jours, il avoit mis fin à sa maladie. Ils lui dirent qu'il n'avoit désormais, pour se bien porter, qu'à prendre courage, & se disposer à vivre. Puisque la mort, répondit Atticus, est le terme nécessaire de notre vie, & que je m'en suis vu si proche, il seroit indigne de moi, de retourner sur mes pas : il se laissa effectivement mourir.

Peu de jours avant notre voyage de Suède, dit M. Huet, Evêque d'Avranches, il arriva à Stokholm, une étrange aventure. Un jeune-homme qui ne manquoit ni de biens, ni de fortune, & dont la conduite avoit toujours paru assez réglée, se saisit en plein jour, d'un enfant qui jouoit devant la boutique de son père, & lui coupa la gorge. On l'arrêta aussi-tôt, & on le mena devant le Magistrat, qui l'interrogea sur les motifs d'une si méchante action. Monsieur, dit-il, j'avoue mon crime, & je reconnois que j'ai mérité la mort. Bien loin de chercher à me justifier, & à obtenir le pardon de ma faute, je vous représente que vous feriez une injustice, si vous me la pardonniez. J'ai considéré la vie, & j'ai étudié la mort. L'une m'a paru une source de misères & de crimes ; l'autre, un état d'innocence & de paix. J'ai donc jugé la mort préférable à la vie, & j'ai cherché les moyens de sortir de ce monde. Après beaucoup de réflexions, voyant que je ne pouvois aller au but que je tendois, que par un crime, je me suis déterminé à celui que j'ai commis, comme le moins méchant & le plus excusable. J'ai tué un enfant dans l'âge d'innocence, & je lui ai assuré son salut. J'ai soulagé son père chargé d'une nombreuse famille, & de peu de moyens pour la faire subsister. Je sais néanmoins que je suis coupable, mais j'espère que la punition que j'attends de vous, & la manière dont je la recevrai, obtiendront de Dieu, le pardon de ma faute. Il court au lieu de son supplice, en chantant, & il reçut la mort avec une fermeté & une joie qui étonna tout le monde.

Les papiers Anglais de l'année 1761, font mention d'un fait à-peu-près semblable. Jean Brulement, né dans l'Amérique septentrionale, avoit d'abord été Orfèvre à Philadelphie. Il quitta sa profession pour se mettre dans le service, & il fut Officier dans le Régiment Royal Américain. Ayant été ensuite soupçonné de faire ou débiter de la fausse monnoie, on le renvoya. Il revint à Philadelphie. Une sombre mélancolie s'empara de lui; la vie lui devint insupportable ; mais le suicide l'épouvantoit. La peur de l'enfer l'empêcha d'attenter sur lui-même, & il crut qu'il seroit plus sûr de commettre quelque crime qui méritât la mort, parce qu'il auroit encore le temps de se repentir & de se sauver. Dans cette idée, il prit un fusil, qu'il chargea de deux balles, & demanda à son hôte s'il vouloit chasser avec lui; cet homme ayant refusé la proposition, échappa à la mort que Brulement lui destinoit. Celui-ci sortit donc seul: il rencontra dans son chemin, un homme qu'il fut sur le point d'assassiner ; mais il le laissa passer, parce qu'il fit réflexion qu'il n'y avoit point de témoins qui pussent attester le fait. Il entra dans une maison de jeux, où l'on faisoit une partie de billard ; il causa avec ceux qui se trouvoient dans la chambre, & montra beaucoup de gaïeté & de bonne humeur. Un des joueurs nommé M. Scull, ayant fait un fort beau coup, Brulement lui dit : « Monsieur, » vous me paroissez un beau joueur, je veux vous » faire voir aussi un beau coup de ma façon ». En même-temps ce malheureux ajuste son fusil, & fait passer les deux balles dans le corps de M. Scull. Alors Brulement s'approche tranquillement du blessé, qui ne perdit connoissance, & n'expira que quelques heures après, & lui dit : « Monsieur, je » vous assure que je ne vous en veux aucunement ; » vous ne m'avez jamais offensé, je ne vous avois » même jamais vu : mais j'ai pris le parti de tuer » un homme pour me faire pendre. Je suis fâché » que le sort soit tombé sur vous, & je vous plains,

» car vous me paroissez un jeune-homme fort ai-
» mable ». Scull eut le temps de faire son testament ; il pardonna à son meurtrier, & demanda même sa grace. Mais Brulement aimoit mieux la mort ; il se laissa prendre sans résistance : il avoua froidement son crime, & le motif qui le lui avoit fait commettre : on le condamna à être pendu. Il reçut sa sentence comme le terme de ses ennuis, & fut exécuté peu de temps après.

Brantome raconte ainsi la mort de Mademoiselle de Limeuil, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. Elle avoit déshonoré sa naissance, par une vie libertine. Quand l'heure de sa mort fut proche, elle fit venir son valet qui s'appelloit *Julien*, & qui savoit très-bien jouer du violon : « Ju-
» lien » lui dit-elle « prenez votre violon, & son-
» nez-moi toujours, jusqu'à ce que vous me voyiez
» morte, *la défaite des Suisses*, & le mieux que
» vous pourrez ; & quand vous serez sur le mot ;
» *Tout est perdu*, sonnez quatre ou cinq fois le
» plus piteusement que vous pourrez : ce que fit
» l'autre ; & elle-même lui aidoit de la voix : &
» quand ce vint ; *Tout est perdu*, elle réitéra par
» deux fois, & se tournant de l'autre côté de son
» chevet, elle dit à ses compagnes : *Tout est perdu*
» *à ce coup & à bon escient* ». Et ainsi décéda.

Un Picard étant à l'échelle, pour être pendu, on lui présenta une femme de mauvaises mœurs, qu'on lui proposa d'épouser, s'il vouloit sauver sa vie, comme c'est la coutume en quelques endroits. Il la regarda quelque-temps ; & ayant remarqué qu'elle boitoit : elle boite, dit-il au bourreau ; attache, attache : *Montagne*.

En 1686, un paysan de Crossen, en Allemagne, condamné à avoir le cou coupé, aima mieux mourir sur l'échafaud, que d'avoir l'obligation de la vie à sa femme qui avoit obtenu sa grace, & qui la lui faisoit offrir : *Journal des Savants*.

Un Confesseur exhortoit un mourant, de se recommander à son Patron, & lui disoit qu'il alloit

bientôt paroître devant Dieu. Puisque cela est ainsi, répondit le mourant, il vaut donc mieux que je porte mes recommandations moi-même.

Un Lieutenant de Milice avoit été condamné, en Angleterre, à être mis à mort pour crime de faux. Ce malheureux eut l'insolence d'envoyer, la veille qu'il devoit être exécuté, des billets à plusieurs Officiers de la Milice de Midlesex, avec cette adresse : « Le Lieutenant Campbell fait bien des » compliments à M.***; il l'invite à venir pren- » dre une tasse de chocolat chez lui, demain au ma- » tin, & à lui faire l'honneur de l'accompagner à » pied jusqu'à Tiburn, pour assister à la cérémo- » nie de son exécution »: *Papiers Anglais de* 1762.

Les mêmes papiers font mention d'un voleur de grand chemin, nommé *Jean Johnson*, qui fut condamné à la mort, aux assises de Kingsthon. On sollicita sa grace auprès du Roi, qui l'accorda, à condition que Johnson serviroit dans ses armées. Le geolier alla annoncer à ce malheureux, la grace que le Roi venoit de lui accorder. Mais Johnson répondit qu'il ne l'accepteroit pas, & qu'il aimoit mieux être pendu, que d'être soldat.

MILITAIRE.

SI vous voulez procurer à la patrie, de bons défenseurs, a dit l'*Ami des Hommes*, n'avilissez point les gens de guerre. Les Suédois ayant, en 1741, déclaré la guerre à la Russie, on proposa, dans l'assemblée des Etats, de condamner les contrebandiers à être enrôlés pour toute la vie. *Et que deviendra la dignité du nom Soldat*, dit un député de l'ordre des paysans? Ce mot plein d'élévation, arrêta la promulgation de la loi : *L'Ami des hommes.*

MISANTHROPE.

ON a lu dans l'Histoire ancienne, différents traits de Timon, Athénien, surnommé le *Misanthrope*, parce qu'il haïssoit tous les hommes. Il aimoit cependant le jeune Alcibiade; & comme on lui en demandoit la raison : « C'est » répondit-il « parce que je prévois que son ambition causera » la ruine des Athéniens ». Il parut un jour, contre son ordinaire, dans l'assemblée du peuple, auquel il dit à haute voix : « Qu'il avoit un figuier au» quel plusieurs s'étoient déjà pendus; qu'il vou» loit le couper pour bâtir en sa place; & qu'il » leur donnoit avis que s'il y avoit quelqu'un par» mi eux qui voulût s'y pendre, il eût à se dépê» cher promptement ». Cette espèce de fou avoit composé son épitaphe, où il faisoit des imprécations contre ceux qui la liroient.

Callimaque de Cyrène, Poëte Grec, a composé une épigramme où il fait dire à Timon : « C'est » dans ces lieux, que, pour me dérober au commer» ce des humains, j'ai choisi mon habitation : qui » que tu sois, passe; accable-moi, si tu veux, d'in» vectives & d'imprécations, mais passe. »

Le Maréchal d'Huxelles, dont le caractère droit & franc passoit pour misanthropie auprès de plusieurs personnes, étoit raillé sur son célibat. « Je » n'ai point » répondit-il « encore trouvé de fem» me dont je voulusse être le mari, ni d'homme » dont je voulusse être le père. »

MODÉRATION.

UN Philosophe voyant un Athénien qui, dans un mouvement de colère, maltraitoit son escla-

ve : « Voilà » dit-il « un esclave qui en frappe un » autre ». Parole sensée, qui nous fait comprendre le prix d'une ame qui sait se posséder.

Une femme vint un jour à l'audience du Chancelier de Sillery, & s'oublia assez pour lui reprocher en des termes outrageants, la perte d'un procès qui l'intéressoit. Le Chancelier se contenta, pour toute vengeance, de demander, sans s'émouvoir, à l'homme qui l'accompagnoit, si elle étoit sa femme. Et comme ce mari lui eut répondu que oui : « En vérité, lui repartit le Chancelier, je » vous plains bien ; ramenez-la chez vous. »

Une Pimbèche d'importance qui avoit un procès, étoit venu solliciter en sa faveur, un premier Président de Cour souveraine. Comme ce Magistrat ne lui avoit pas fait l'accueil qu'elle croyoit lui être dû, elle dit en passant dans l'antichambre, mais assez haut pour être entendue du Président : *Peste soit du vieux singe !* Le lendemain néanmoins l'affaire fut appellée, & cette Dame gagna son procès. Elle courut aussi-tôt remercier le Président, qui, pour toute vengeance, se contenta de lui dire : « Sachez, Madame, une autre fois, qu'un vieux » singe est toujours disposé à faire plaisir aux gue» nons ». Ce mot a été attribué à M. de Harlay.

Ce même Magistrat reconduisoit une femme de condition, qui, ne sachant point en être si proche, grommeloit quelques injures. Mais l'ayant aussi-tôt apperçu : Ah ! Monsieur, lui dit-elle, vous êtes là ? « Madame » lui répondit le Magistrat « vous di» tes de si belles choses, qu'on ne sauroit vous quit» ter ». Et il l'accompagna jusqu'à son carrosse.

Quelqu'un vint avertir le Tasse, célèbre poëte Italien, qu'il se présentoit une occasion favorable de se venger d'un homme, qui, par envie & par jalousie, lui avoit rendu mille mauvais services. Ce n'est pas la vie ou l'honneur, répondit le Tasse, que je desire ôter à cet envieux, c'est seulement sa mauvaise volonté.

Hussein, fils d'Ali VI, Calife des Musulmans

ayant été blessé par un esclave, qui laissa tomber par mégarde, un plat de viandes chaudes, sur sa tête, le regarda d'un œil assez fier, mais sans emportement. L'esclave se jetta aussi-tôt à ses pieds, & lui dit ces paroles de l'Alcoran : *Le Paradis est fait pour ceux qui retiennent & domtent leur colère.* Hussein lui répondit qu'il n'en ressentoit aucun mouvement. L'esclave continua de réciter les paroles du même verset, *& qui pardonnera à ceux qui les ont offensés.* Je te pardonne aussi, répliqua Hussein : enfin l'esclave achevant de prononcer les dernières paroles du texte : *Dieu aime sur-tout ceux qui leur font du bien*, Hussein lui dit : Je te donne aussi la liberté, & quatre-cents dragmes d'argent : *Bibl. Orient.*

Juan Ruffo, dans ses apophthegmes, rapporte ce rare exemple de modération. L'Espagnol Lopez de Acuna, qui vivoit vers l'an 1578, s'armant à la hâte pour un coup de main, dit à deux domestiques qui l'habilloient, de mettre mieux son casque, parce qu'il lui causoit une grande douleur à l'oreille. On lui soutint obstinément que cela ne pouvoit pas être ; & sans insister davantage, il partit pour le lieu où le danger & la gloire l'appelloient. A son retour, il jette son casque & son oreille, & dit à ses serviteurs avec douceur : *Ne vous disois-je pas que mon casque étoit mal mis ?* Un Gentilhomme Espagnol, devant qui on contoit ce trait singulier, avoua que s'il eût été de Dom Lopez, il eût coupé les oreilles à ces deux coquins. *C'eût été*, lui répondit quelqu'un, *vendre la sienne à vil prix ; au lieu d'acheter, comme Dom Lopez, toutes les langues de la renommée qui célébreront à jamais sa modération.*

MODES, HABILLEMENTS.

UN étranger qui s'arrête en France, dit un auteur étranger lui-même, est surpris des change-

ments continuels que la mode introduit dans les habillements : il croit voir des gens qui essaient toutes sortes d'habits, sans pouvoir en trouver un qui leur convienne, & enfin, sans qu'il y en ait un qui ne leur convienne pas. Toutes les fois qu'ils passent à une mode nouvelle, ils assurent fort sérieusement, & prouvent par bonnes raisons, qu'elle sied mieux, ou qu'elle est plus commode que celle qu'ils viennent de quitter, & on croiroit presque qu'il en est quelque chose ; cependant au bout de cent changements, tous, à ce qu'ils prétendent, de bien en mieux, on les voit revenir aux anciennes modes ; c'est-à-dire, qu'après bien des mouvements, ils se trouvent à l'endroit d'où ils étoient partis.

Lorsque le Czar Pierre vint en France, il remarqua un Seigneur de la Cour qui avoit chaque jour un habit d'un nouveau goût. Le Czar dit à ceux qui l'accompagnoient: *Il me paroît que ce Gentilhomme Français n'est pas content de son tailleur.*

Dans le douzième siècle & les trois suivants, les Français étoient habillés d'une espèce de soutane qui leur descendoit jusqu'aux pieds. La noblesse portoit pardessus cette soutane, un manteau ou casaque, dont les manches très-larges & très-amples se retroussoient pardevant sur le pli du bras, & pendoient parderrière jusqu'aux genoux. Un chaperon, espèce de capuchon, qui avoit un bourrelet au haut, & une queue pendante parderrière, servoit à couvrir la tête. Ce chaperon, qui recevoit différentes fourrures & divers ornements, est devenu, comme l'on sait, l'épitoge des Présidents à mortier, l'aumuce des Chanoines, & la chausse des Conseillers, Avocats, Docteurs & Professeurs de l'Université.

Sous Charles V, on imagina les habits blasonnés ou chamarrés de toutes les pièces armoriales de l'écu. On vit paroître ensuite sous Charles VI, l'*habit mi-parti*, tel qu'est encore celui de la plupart des Echevins & des Bedeaux. Du temps du

François I, on quitta l'habit long pour donner dans l'extrémité opposée. L'habillement de ce temps est un pourpoint à petites basques, & un caleçon tout d'une pièce avec les bas. Cet habit serroit de si près, & prenoit si bien la taille, qu'il en étoit indécent. Les gens graves prirent le large haut-de-chausse à la Suisse; les jeunes-gens imaginèrent *les trousses*, espèce de haut-de-chausse court & relevé, qui ne venoit qu'à la moitié des cuisses, & que l'on couvroit d'une demi-jupe. Cette mode, qui subsista jusqu'à Louis XIII, fit place à celle qui règne aujourd'hui.

A l'égard des femmes, elles étoient coëffées, sous le règne de Charles VI, d'un haut bonnet en pain de sucre; elles attachoient au haut de ce bonnet, un voile qui pendoit plus ou moins, selon la qualité de la personne. Elles prirent, sous le règne de François I & de Henri II, de petits chapeaux avec une plume. Depuis Henri II jusqu'à la fin du règne de Henri IV, elles portèrent de petits bonnets avec une aigrette.

Sous François II, les hommes trouvèrent qu'un gros ventre donnoit un air de majesté, & les femmes imaginèrent aussi-tôt qu'il en étoit de même du gros cu; on avoit de gros ventres & de gros cus postiches, & cette ridicule mode dura trois ou quatre ans. Ce qu'il y eut encore de singulier, c'est que, lorsqu'elle commença, les femmes parurent ne se plus soucier de leur visage, & commencèrent à le cacher; elles prirent un loup, espèce de masque, & n'alloient plus que masquées dans les rues, aux promenades, en visite, & même à l'Eglise: *V. les Essais historiques sur Paris.*

Au loup a succédé une autre espèce de masque, le rouge & les mouches.

Vers la fin du dernier siècle, & même au commencement de celui-ci, nos Dames portoient de hautes coëffures à tuyaux d'orgue, & si élevées, que leur tête sembloit placée au milieu du corps. C'est ce qui faisoit dire au caustique la Bruyère,

qu'il falloit juger des femmes depuis la chaussure jusqu'à la coëffure exclusivement, à-peu-près comme on mesure le poisson, entre queue & tête. Les Françaises ont l'obligation de leurs petites coëffures à deux Anglaises qui vinrent à Versailles en 1714. Elles se présentèrent dans le mois de Juin ou Juillet, pour voir souper le Roi Louis XIV, qui étoit déjà à table. Elles ne furent pas plustôt entrées, que toutes les personnes qui étoient au souper, étonnées de la petitesse de leurs coëffures, qui n'avoient nul rapport à celles des Françaises, & ne les connoissant pas pour étrangères, firent un si grand brouhaha, que le Roi demanda, avec émotion, ce qui le causoit. On lui répondit que c'étoit l'arrivée de deux Dames extraordinairement coëffées, qui se présentoient pour avoir l'honneur de voir souper Sa Majesté. Le Roi les apperçut alors; & après les avoir considérées un instant, il dit aux Duchesses & aux autres Dames présentes à son souper, que si toutes les femmes étoient raisonnables, elles ne se coëfferoient jamais autrement que ces deux Dames. Il le dit même d'un ton à faire croire, que si on paroissoit autrement devant lui, on ne lui feroit pas sa cour. Il ne faudroit pas connoître le génie du Français, & son goût pour toutes les modes, pour douter que celles qui étoient présentes au discours du Roi, hésitèrent un moment à prendre leur parti. Elles firent travailler toute la nuit à la diminution de leurs coëffures, qui étoient à trois étages soutenus par des fils d'archal. Elles réprimèrent d'abord les deux plus hauts, n'en conservèrent qu'un, qu'elles rasèrent encore de moitié. Les Dames, parées de cette nouvelle coëffure, ne manquèrent pas de se trouver à la Messe du Roi, mais avec un sérieux qui les fatiguoit extrêmement à garder. Au sortir de la Chapelle, Sa Majesté leur en fit compliment, & ajouta expressément qu'elles n'avoient jamais été mieux coëffées. Il n'en fallut pas davantage pour faire passer cette mode de la

Cour à la ville, & de la ville à la province. Mais elle étoit si sage, qu'on pouvoit parier, que sans l'approbation expresse du Roi, elle ne se seroit point établie.

Les vertugadins prirent faveur dans le même temps: mais les femmes qui avoient déjà proscrit cette mode, se gardèrent bien, quand elles la renouvellèrent, de conserver le nom de *vertugadin*. Il leur auroit semblé qu'elles portoient une antiquaille, & qu'elles-mêmes l'étoient. Elles l'appellèrent donc *panier*; & ce nom prit d'autant mieux, qu'il jouoit avec celui d'un Magistrat mort depuis peu d'années, en repassant de la Martinique en France. Elles avoient le plaisir de dire: apportez-moi mon *Maître des Requêtes*. Cette mode, originaire de France, & qui a toujours subsisté dans le pays étranger, revint dans ce royaume avec les deux Anglaises dont il vient d'être parlé. La scène qu'elles avoient essuyée à Versailles, tourna à leur gloire; mais deux jours après, celle des vertugadins manqua d'être très-sérieuse pour elles. Elles se promenoient un soir dans la grande allée des Tuileries, & le vaste étalage de leurs jupes, qui n'étoit produit que par des cerceaux de baleine, frappa d'abord les spectateurs. On s'empressa si fort pour les voir, qu'elles faillirent à être étouffées par la foule. Un des bancs adossés aux palissades d'ifs, qui étoient dans ce temps-là aux deux côtés de la grande allée, les sauva. Un Officier des Mousquetaires, qui se trouva près d'elles, empêcha qu'elles ne fussent écrasées par la multitude qui augmentoit sans cesse. Le seul expédient qu'il put trouver, fut de les faire passer au travers la palissade, & de les mener à l'orangerie des Tuileries où il logeoit. C'est à cette aventure que les paniers dûrent leur retour sur la scène: mais la mode n'en revint que par degrés; les femmes n'osèrent passer tout-d'un-coup à ce vaste étalage, qui parut d'abord immodeste & très-indécent. Les Actrices hazardèrent les pre-

mières d'en porter sur le théatre, l'hiver suivant; & les femmes élégantes, accoutumées à les imiter d'abord de loin, commencèrent par porter des jupons de crin piqués; elles mirent ensuite des *criardes*, espèce de grosse toile bougranné, plissées autour des hanches. L'été de 1716 fut extrêmement chaud; & c'est à cette saison, que l'on peut fixer le renouvellement des vertugadins en France. Pendant cet été, deux Dames qualifiées, sous prétexte de la chaleur & de leur embonpoint, portèrent des paniers chez elles. Peu-à-peu elles se hazardèrent d'en porter aux Tuileries, mais elles n'y allèrent que les soirs; & pour éviter l'entrée des portes ordinaires, où il y a toujours beaucoup de livrée, elles passèrent par l'orangerie. On s'accoutuma enfin aux paniers de ces Dames, qui, peu-à-peu, furent hardies à se montrer. Quelques autres femmes les imitèrent, & la mode devint universelle. Ce n'est pas sans peines, comme l'on voit, que les Françaises ont réussi à se défigurer la taille, par d'énormes cerceaux de baleine, après s'être gâté le teint par le fard: *Voyez Beauté.*

MUSIQUE, MUSICIENS.

M. MARTINELLI, auteur de quelques lettres critiques sur la musique Italienne, attribue les révolution du goût dans cette musique, aux chanteurs & aux cantatrices, qu'il est tenté de comparer à ces beautés coquettes, qui sacrifient tout à leur prétention. La musique, dit-il, fut d'abord consacrée à chanter les louanges du Très-Haut. Elle étoit simple, mais majestueuse. En passant sur le théatre, elle devint plus travaillée, plus variée, plus agréable, plus vive; on connut davantage ce dont elle étoit capable. Elle retint néanmoins, jusqu'au commencement de ce siécle,

beaucoup de cette simplicité naturelle, de ce ton mâle & sévère qui caractérisoit les chants d'Eglise. *Siface* & *La Tilla*, l'un & l'autre Toscans, & les plus grands musiciens de cette école ancienne, ont fixé à eux l'époque de ce chant simple, naturel & grave. *La Santa Stella*, *La Reggiana*, *Nicolino* & *Senezino* étoient de la même école. Le premier, continue le même Auteur, qui commença à gâter notre musique, fut *Pistoccolo*, de Bologne. Il chanta d'abord sur le théâtre; mais contraint, à cause de sa voix désagréable & de sa figure disgracieuse, d'abandonner la scène, il se fit Prêtre, & se mit à enseigner un art qu'il s'étoit jugé incapable de pratiquer avec succès. Ses plus célèbres écoliers furent *Bernacchi* & *Pasi*, tous deux de Bologne, & ses compatriotes. Le premier, très-savant & très-adroit à parcourir les passages les plus difficiles de la musique dans le court espace d'une ariette, mérita les applaudissements de quelques enthousiastes amis des difficultés; mais il ne réussit jamais à plaire généralement, parce qu'il quittoit souvent l'expression du sentiment qu'il avoit à rendre, pour se livrer à ses vols pindariques. Ajoutez à cela, qu'il avoit une voix peu flatteuse, & que sa figure ne représentoit pas assez. Le Pasi, au contraire, ne retint des leçons de son maître, que ce qu'il lui falloit pour faire valoir une voix foible, à la vérité, mais très-gracieuse; ce qui, joint à une figure avantageuse, lui mérita en peu de temps la réputation du chanteur le plus agréable & le plus parfait qui ait paru sur la scène. *Païta* fut contemporain de Bernacchi; & quoiqu'il n'eût qu'une *ténore*, & même un son de voix très-désagréable, il s'exerça néanmoins dans le même genre que ce musicien. Vers le même temps, la *Cuzzoni* & la *Faustina* montèrent sur le théâtre. La première avoit une voix de peu d'étendue, mais par-tout également douce, également sonore; elle mettoit dans son chant, le même goût, le même naturel que le Pasi. On la nomma la lyre d'or. La voix de

la Faustina étoit plus brillante, & d'une légèreté sans égale : elle fut regardée comme une nouvelle Sirène. Pour exprimer le plaisir qu'on avoit à l'entendre, on a dit que les goutteux quittoient leurs lits quand elle devoit chanter. On lui frappa des médailles à Florence, & par-tout elle reçut des applaudissements sans nombre. Le chant compliqué & travaillé de Bernacchi eut bien des imitateurs parmi la jeunesse du théatre; tous ceux qui se sentirent du talent, tentèrent de réussir dans une entreprise si difficile; & les compositeurs de musique furent obligés de sacrifier à ce goût dominant. Polymnie ne fut plus une gentille & simple bergère; elle quitta même ce dehors gracieux & imposant, qu'elle prenoit toujours pour paroître sur le théatre, & devint bientôt une coquette folâtre & capricieuse : elle présenta ses pensées d'une manière si embarrassée & si équivoque, qu'il ne fut plus possible de les interpréter. La Faustina, par le nom qu'elle se fit, contribua aussi à introduire un nouveau genre dans la musique. Les chanteurs, hommes & femmes, sans avoir égard à leurs talents, & au genre de voix qu'ils avoient, voulurent l'imiter, & le compositeur fut obligé de se conformer à leurs caprices. Mais ce qui prouve combien le mauvais goût a d'empire, c'est que personne ne chercha à étudier le goût simple de la Guzzoni & du Pasi, par la raison qu'il étoit trop naturel. Dans la chaleur de cette révolution, *Faminelli* parut avec une voix proportionnée à sa stature gigantesque, ayant, de plus que les voix ordinaires des dessus, sept ou huit tons également sonores, & par-tout lympides & agréables, possédant d'ailleurs, toute la science musicale à un degré éminent, & tel qu'on pouvoit l'espérer du plus digne élève du savant *Perpora*. Il parcourut, avec une agilité & une franchise sans égale tous les sentiers de la musique, battus par Bernacchi avec quelques succès, & devint, en un moment, l'idole des Italiens, & enfin, du monde harmonique. Ce

prodige de la nature & de l'art, causa bien du désordre dans l'empire de l'harmonie ; les compositeurs, les chanteurs & les symphonistes, épris du même enchantement, voulurent à toute force *famineller*. Le naturel & l'expression du sentiment disparurent du chant, & on tenta par-tout les impossibles. Quelques-uns cependant ont su mettre à profit les vols pindariques de Faminelli, entr'autres, *Salimbelli*, mort depuis quelque temps ; *Cafarelli* & la *Mingotti*, tous disciples du célèbre Porpora. Nous sommes redevables à ce grand maître, ajoute M. Martinelli, de la sensation que nous éprouvons en écoutant chanter ces habiles élèves, parce qu'il leur a appris à rendre le caractère & le vrai sentiment des passions ; ce qui peut s'appeller *le chant du cœur*. Tous ces efforts capricieux, tous ces passages, où la voix se joue & sautille sur tous les tons, ne sont que pour l'oreille. En effet, ils sont plus propres à exciter l'admiration des novices qu'à plaire à celui qui est dans l'habitude de sentir. Il y a moins de différence entre les gambades d'un homme qui voltige sur la corde, & les pas moëlleux & bien dessinés d'un danseur accompli. Si ces grands Musiciens ont quelquefois surchargé leurs chants de pretintailles, & de roulements portés jusqu'aux nues, on doit regarder ceci comme un sacrifice au goût dominant. Ils ont appréhendé que l'on doutât de leurs talents pour l'exécution, s'ils ne faisoient point de temps en temps des tours de force ; mais ils ont été les premiers à blâmer de pareilles extravagances.

Le célèbre Tartini, qui demeure à Padoue, est regardé, avec raison, comme le plus grand violon d'Italie ; mais jamais ce célèbre artiste n'a confondu le bruit qui étonne les oreilles, avec la mélodie qui doit parler à l'ame. Les plus fameux *virtuoses* Italiens viennent souvent se faire entendre à ce grand maître ; & pour obtenir son suffrage, ils ne manquent pas de faire pétiller leur archet, & de déployer tous leurs tours d'adresse & de force. Lors-

qu'ils ont fini; cela est brillant, dit froidement Tartini à la plupart, cela est vif, cela est très-fort; mais cela ne m'a rien dit, ajoute-t-il, en portant la main à son cœur.

M. Martinelli, dans la vue de nous prouver le pouvoir de la musique pour calmer le caractère emporté d'un homme, nous cite ces deux exemples modernes. Un jour que *Stradella*, célèbre violon de Naples, exécutoit un morceau de musique à Venise, il fit une si vive impression sur une jeune demoiselle, qu'il ravit d'abord son cœur, bientôt après sa personne, & s'enfuit avec elle à Rome. Un gentilhomme, tuteur de la demoiselle, outré de ce rapt, excite un jeune homme qui la recherchoit en mariage, à laver dans le sang du ravisseur, une injure qui leur étoit commune. Cet amant arrive, s'informe où il pourra joindre son rival, & apprend qu'il doit jouer tel jour dans une Eglise. Il s'y rend, entend Stradella, & ne pense plus qu'à le sauver; & il écrit au gentilhomme, que lors de son arrivée, Stradella étoit parti. Le second exemple rapporté, est celui de *Palma*, qui étoit aussi un musicien Napolitain. Surpris dans sa maison par un de ses créanciers, qui vouloit à toute force le faire arrêter, il ne répond à ses injures & à ses menaces que par une ariette; on l'écoute: Palma chante un autre air, l'accompagne de son clavessin, remarque les accords qui font le plus d'impression sur le cœur de son créancier, parvient enfin à l'attendrir; il n'est plus question de paiement, on lui prête encore une somme qu'il demande pour le délivrer de quelqu'autre embarras. Si Stradella, avec une simple sonate de violon, ajoute l'auteur, a pu calmer les transports furieux d'un rival justement irrité, & accouru de plus de cent lieues pour se venger; si Palma, avec une voix rauque, est parvenu à gagner le cœur d'un créancier avide, à en obtenir de nouveaux bienfaits, que n'ont pu faire les chants mélodieux d'un poëte philosophe (Orphée) qui exécutoit ce que lui-même avoit composé?

Les

Les Français ont disputé aux Italiens le prix de la mélodie. La préférence que toutes les nations accordent à la mélodie Italienne, semble avoir décidé le différend. On peut encore se convaincre de la supériorité des Italiens à cet égard, en observant les diverses impressions que font sur une oreille neuve, les champs Français & Italiens. C'est ce qu'a fait M. Rousseau : *J'ai, dit-il, vu à Venise un Arménien, homme d'esprit, qui n'avoit jamais entendu de musique, & devant lequel on exécuta dans le même concert, un monologue Français qui commence par ce Vers :*

Temple sacré, séjour tranquille;

Et un air de Galuppi, qui commence par celui-ci:

Vonche languite senza speranza.

L'un & l'autre furent chantés médiocrement pour le Français, & mal pour l'Italien, par un homme accoutumé seulement à la musique Française, & alors très-enthousiaste de celle de Rameau. Je remarquai dans l'Arménien, durant tout le chant Français, plus de surprise que de plaisir; mais tout le monde observa, dès les premières mesures de l'air Italien, que son visage & ses yeux s'adoucissoient : il étoit enchanté, il prêtoit son ame aux impressions de la musique; & quoiqu'il entendît peu la langue, les simples sons lui causoient un ravissement sensible. Dès ce moment on ne put lui faire écouter aucun air Français.

Les Italiens font exécuter leur musique par des *Castrates*. Un Français avouoit qu'il ne pouvoit s'accoutumer à ces voix, & qu'il lui sembloit toujours qu'il y manquoit quelque chose. C'est aussi ce que vouloit dire une petite fille qui venoit d'entendre *Caristini*. On louoit beaucoup ce chanteur : *Oui*, disoit-elle, *il a une jolie voix, mais il me semble pourtant qu'il y manque quelque chose.*

Un Castrate en Italie, qui a une belle voix, peut se flatter d'une fortune considérable. Le célèbre Farinelli, revenant de Madrid, où sa voix lui

avoit procuré la fortune la plus brillante, C'étoit à Benoît XIV le détail des biens, des emplois, des honneurs dont il avoit été comblé, c'est-à-dire, lui dit le Pape, lorsqu'il eut fini, que vous avez trouvé là, ce que vous aviez laissé ici.

NAIVETÉ.

LA naïveté est l'expression de la franchise, de la liberté, de la simplicité ou de l'ignorance, souvent de tout cela à la fois. On rit d'une naïveté comme l'on rit d'un ridicule que l'on apperçoit dans un autre, & dont l'on se croit soi-même exempt. Quelquefois aussi la naïveté excite les ris par les équivoques qu'elle fait naître: *Voyez Enfance, Paysans.*

Un Fermier général avoit à son carrosse deux chevaux gris pommelés, les plus beaux & les mieux choisis que l'on pût voir. En ayant perdu un, il envoya son cocher chez tous les maquignons de Paris pour lui en acheter un autre semblable, à quelque prix que ce fût. Le cocher de retour: Eh bien! lui dit son maître, aussi-tôt qu'il l'apperçut, as-tu réussi? *Oui, Monsieur*, lui répondit le cocher; *j'ai trouvé votre pareil.*

Le Roi montrant un cheval à M. le Grand-Prieur, & lui demandant ce qu'il en pensoit, lui dit: On veut me le vendre pour Turc, & je vous prie, vous qui vous y connoissez, de m'en dire votre sentiment. Ah! Sire, répondit le Grand-Prieur, il est chrétien comme vous & moi: *Le moyen de parvenir.*

Un homme fort simple venoit d'acheter une charge d'Auditeur des comptes. Il fut au sermon, & à chaque fois que le prédicateur disoit, mon cher auditeur, il prenoit cela pour lui, se levoit & faisoit une inclination.

Un Officier devenu borgne à la guerre, portoit

un œil de verre, qu'il avoit soin d'ôter lorsqu'il se couchoit. Se trouvant dans une auberge, il appelle la servante, & lui donne cet œil pour qu'elle le pose sur une table. Cependant la servante ne bougeoit pas. L'Officier perdant patience, lui dit : Eh bien ! qu'attends-tu là ? J'attends, Monsieur, que vous me donniez l'autre.

Un bourgeois qui étoit à sa maison de campagne, se promenoit dans son jadin, pendant l'ardeur du soleil. Son jardinier qui ne l'attendoit pas si-tôt, s'étoit endormi sous des arbres fruitiers. Il va le trouver, tout en colère : Comment, coquin ! lui crie-t-il, tu dors au lieu de travailler ; tu n'es pas digne que le soleil t'éclaire. C'est aussi pour cette raison, lui dit le jardinier, en se frottant les yeux, que je me suis mis à l'ombre.

Une Dame de la Cour savoit que M. de L.*** étoit impuissant, & ne le connoissoit pas de vue : c'étoit un fort bel homme. L'ayant rencontré dans une maison étrangère, elle demanda qui c'étoit. On lui dit : C'est le marquis de L.*** Ah ! dit-elle, qui n'y seroit attrapé ?

Un Seigneur Allemand rendoit des visites très-fréquentes à une Demoiselle. La mère de cette jeune personne, qui craignoit que l'on en médît, demanda un jour à ce Seigneur sur quel pied il la voyoit. Est-ce pour mariage ou pour autrement ? L'Allemand lui répondit assez ingénument : C'est pour autrement.

Un père avoit ses raisons pour ne pas exagérer devant sa fille le bonheur du mariage. Celle qui prend mari, lui disoit-il, fait bien ; mais fait mieux celle qui n'en prend pas. Mon père, répondit la doucette, faisons bien, fera mieux qui pourra.

La grande raison, *sans dot*, avoit déterminé Harpagon à livrer sa fille entre les mains d'un vieux penard. La timide Agnès, victime de sa famille, étoit menée à l'Eglise. Lorsque le Prêtre eut fait prononcer le fatal *oui* à l'époux, il demanda

également le consentement de la pauvre fille. Homme de bien, lui répondit-elle en soupirant, vous êtes encore le premier qui, dans tout ceci, m'ayiez consultée.

Une Princesse de grande vertu, & qui étoit demeurée fille toute sa vie, perdit la vue sur le retour de son âge. Comme elle étoit en cet état, un pauvre aveugle fut conduit à la portière de son carrosse & lui dit : Ma bonne Dame, ayez pitié d'un pauvre homme qui a perdu les joies de ce monde. La Princesse demanda aussi-tôt à une de ses femmes: *Qu'a donc cet homme, est-ce qu'il est eunuque?* Non, ma Princesse, lui répondit cette femme, c'est qu'il est aveugle. *Hélas, le pauvre homme, il a raison,* répliqua-t-elle, *& je n'y songeois pas.*

Un Duc ayant eu quelque dispute pour le pas, avec un Maréchal de France : je ne comprends pas, dit-il, sur quoi il peut fonder sa prétention, car, il ne doit pas ignorer qu'au sacre du Roi, qui est la plus grande de toutes les cérémonies, & dans les séances du Parlement, nos rangs sont réglés, & les Maréchaux n'ont rien à disputer; il est vrai qu'ils nous commandent à l'armée, mais aussi, ajouta-t-il, *je ne m'y trouve jamais.*

De jeunes Seigneurs s'entretenoient des affaires de leurs maisons, & des gages qu'ils donnoient à leurs domestiques, & sur-tout à leurs maîtres d'hôtel. Un d'entr'eux dit, qu'il donnoit cent pistoles au sien; un autre déclara qu'il en donnoit deux-cents; & moi, dit un de ces Messieurs, je renchéris pardessus vous tous, car je donne quatre mille francs au mien. Cela est exorbitant, dirent les autres, & jamais on n'a tant donné à un maître d'hôtel. Quelqu'un de la compagnie s'avisa de lui demander : Mais, le payez-vous? Oh! non, dit-il.

Une grosse fille, forte & joufflue, accusoit un vieux Médecin de l'avoir prise par force, & demandoit qu'il fût condamné à l'épouser, sinon, à lui payer une somme considérable. Comment, lui

dit le Juge, étant vigoureuse comme vous êtes, avez-vous permis qu'il s'approchât de vous, N'aviez-vous pas assez de force pour vous défendre? « Ah! Monsieur » répondit-elle « j'ai de la » force quand je querelle, mais je n'en ai point » quand je ris. »

Un homme voulant accoutumer son cheval à ne point manger, ne lui donna plus ni foin, ni avoine: le cheval mourut. Que je suis malheureux! dit cet homme, j'ai perdu mon cheval dans le temps qu'il s'accoutumoit à ne plus manger.

Un Financier, qui avoit été prié à un bal, demanda en sortant, un surtout d'hiver qu'il avoit laissé dans l'antichambre. On lui dit que quelqu'un venoit de s'en servir pour aller dehors, & qu'il alloit le rapporter. On lui nomma un certain d'Olignic ou d'Olignac. Le Financier aussi-tôt, entendant ce nom Auvergnac, dit, en branlant la tête: En vain j'attendrai ici; d'abord qu'il y a du *gnic* ou du *gnac*, je tiens mon surtout perdu.

Une bonne femme, après avoir fait sa prière devant un St Michel, prit deux petits cierges, & attacha l'un à l'image de St Michel, & l'autre à celle du diable, qui est représenté sous ses pieds. Le Curé, qui passoit, lui dit: Eh! que faites-vous, bonne femme? Ne voyez-vous pas que c'est le diable à qui vous offrez cette bougie? Monsieur le Curé, répliqua-t-elle, on m'a toujours dit qu'il étoit bon d'avoir des amis par-tout: on ne sait où l'on peut aller.

Un Archevêque de Milan baptisoit un enfant du Vice-Roi; mais il étoit si peu accoutumé aux fonctions de son ministère, qu'on voyoit l'eau lui dégoutter du visage. Il avoit devant lui le rituel qu'il récitoit mot à mot. A la fin, débarrassé de cette pénible fonction: Eh! bon Dieu, dit-il, en soupirant, qu'il en coûte quand il faut parler en public!

Un Poëte, ou un pauvre diable qui se donnoit pour tel, avoit présenté un sonnet de sa compo-

fition au Pape Clément VII. Ce Pape, en jettant les yeux dessus, apperçut au second ou troisième vers, une syllabe de moins. Il le fit observer au Poëte. Mais celui-ci sans se déconcerter, répondit aussi-tôt : Que Sa Sainteté daigne continuer de lire, elle trouvera quelque vers où il y aura une syllabe de trop ; ainsi l'une ira pour l'autre.

Les Marguilliers d'une paroisse de Paris, ayant appellé un Orfèvre huguenot, pour réparer une figure de S. Michel, l'Orfèvre considérant cette figure, leur dit : « Messieurs, votre diable est fort » bon, mais votre S. Michel ne vaut rien. »

Un Abbé de distinction, par sa qualité & par sa charge, disant un jour la Messe, entendit causer quelques personnes près de l'autel. Cela le troubloit. En se tournant au *Dominus vobiscum* : En vérité, Messieurs, dit-il, cela est honteux, quand ce seroit un laquais qui diroit la Messe, vous n'auriez pas moins de respect que vous en avez.

Une jeune Dame étoit à confesse à un Religieux. Ce Confesseur, après lui avoir fait plusieurs questions relatives à la confession, parut desirer connoître celle qui se confessoit ; il lui demanda son nom. La Dame ne voulant point satisfaire cette curiosité déplacée, lui répondit : Mon père, mon nom n'est pas un péché.

Un Batelier, déjà absous, dit à son Confesseur : Mon père, il me revient un petit scrupule ; c'est, qu'étant dans mon bateau, un de mes camarades me crioit toujours de virer de bord, & je ne voulois pas, si bien que je lui donnai un coup de coude dans l'estomac qui le fit tomber à l'eau : je ne sais ce qu'il est devenu, mais je ne l'ai point vu depuis.

Un Electeur de Bavière avoit, dans un festin, proposé un prix à celui qui boiroit un seau plein de vin. Personne n'accepta pour lors le défi ; mais le lendemain, un Allemand se présenta, demanda à voir le seau, & but. Comme il alloit recevoir le prix : Monseigneur, s'écria un page, c'est un frip-

port, ce n'eſt pas du premier coup ; je le vis hier dans l'office, qui s'eſſayoit.

Un domeſtique que Boileau avoit envoyé chez ſon ami Bois-Robert tourmenté de la goutte, pour ſavoir de ſes nouvelles, lui apprit que ſa goutte avoit redoublé. Il jure donc bien, dit Boileau. Hélas! Monſieur, repartit le domeſtique, il n'a plus cette conſolation-là.

Un Pariſien, nouvellement ſorti de Paris, admiroit la largeur de la Loire! *Voilà cependant*, dit-il, *une belle rivière pour une rivière de province*. On ſe rappelle ici ce vers de la comédie du *Méchant*, que dit Valère, en parlant des agréments d'une jeune perſonne élevée en province : *Elle avoit de beaux yeux..... pour des yeux de province*.

Un Evêque faiſant la viſite de ſon Diocèſe, trouva un Curé qui à peine ſavoit lire, & qu'il avoit ordonné Prêtre trois ou quatre mois auparavant. L'Evêque lui fit pluſieurs queſtions ; mais le pauvre Curé, que la préſence de ſon ſupérieur rendoit encore plus ſtupide, lui répondit tout de travers. Quel âne de Prélat vous a fait Prêtre, dit l'Evêque, révolté de la ſottiſe de ce Curé ? C'eſt vous, Monſeigneur, lui répondit le bonhomme, d'un ton humble & civil.

Une jeune fille interrogée par ſon confeſſeur, lui avouoit qu'elle avoit eu beaucoup d'eſtime pour un jeune homme: combien de fois lui demanda le Confeſſeur.

Un Intendant de province venoit de paſſer ſur un pont dont les parapets étoient ruinés. Cet Intendant qui n'avoit point la réputation d'être un des plus ſages de ce monde, querella le Magiſtrat du lieu, de ce qu'on n'avoit point eu la précaution de mettre, du moins, des garde-fous ſur ce pont. *Pardonnez, Monſeigneur*, lui dit ce Magiſtrat, *notre ville n'étoit pas sûre que vous y paſſeriez ſi-tôt*.

Un homme étant tombé du haut d'une échelle en bas, ſans ſe faire de mal, quelqu'un lui dit

Dieu vous a fait une belle grace. Comment, dit-il, il m'a fait une belle grace ! il ne m'a pas fait grace d'un échelon.

De jeunes Militaires étant à l'armée, avoient, dans une partie de débauche, fait plusieurs railleries de leur Général. Il les fit venir, & leur demanda si tout ce qu'on lui avoit rapporté étoit vrai. *Mon Général*, lui répondit un d'entr'eux, *nous en aurions dit bien davantage, si le vin ne nous eût pas manqué.* Cette réponse est plus que naïve, elle est adroite.

On demandoit à un Chanoine, s'il récitoit régulièrement son Bréviaire : Ma foi non, répondit-il. Comment! reprit à l'instant celui qui lui faisoit cette question, savez-vous que vous êtes obligé de vous en confesser? *Oh vraiment*, répliqua le Chanoine, *j'ai bien plutôt avoué que je ne dis pas mon Brévaire, que de m'amuser à le dire.*

Un débiteur ruiné, après avoir mis tout en usage pour satisfaire ses créanciers, leur dit : Messieurs, j'ai été fort en peine jusqu'ici pour vous satisfaire ; mais, après y avoir travaillé très-inutilement, je prends mon parti, & je me détermine à vous laisser ce soin.

Un malheureux passant, sur qui il étoit tombé quelques morceaux de tuile du haut d'une maison dont on réparoit le toit, lançoit, pour se venger, des pierres au premier étage, n'ayant pas, disoit-il, la force de les jetter plus haut.

Un homme ayant été volé plusieurs fois dans les rues de Paris, n'osoit plus sortir ; on lui conseilla de porter des pistolets. Les voleurs, répondit-il, me les prendroient.

Mademoiselle Scudéri se plaignoit du rhume toutes les fois qu'elle alloit faire des emplettes, à cause que les boutiques ne sont pas fermées comme les chambres. Quelqu'un lui conseilla de n'y aller que les fêtes & dimanches.

Un Seigneur fort riche fit, dans son testament, des legs à tous ses Officiers, excepté à son Intendant,

dant. « Je ne lui donne rien » dit-il « parce qu'il » me sert depuis plus de vingt ans. »

Un pauvre honteux demandoit l'aumône à un homme qui n'étoit pas à son aise : hélas ! mon ami, lui répondit celui-ci, si vous ne m'aviez pas prévenu, j'allois vous faire la même demande.

Une fille s'accusoit à confesse, d'avoir récité une chanson déshonnête. Le Confesseur, non-content de cet aveu, lui demandoit quelle étoit cette chanson. Cette fille, sans autre façon, se mit à la chanter tout haut dans l'Eglise. Je trouve qu'elle avoit raison, ajoute Madame de Sévigné, en parlant de cette naïveté : assurément le Confesseur vouloit entendre la chanson, puisqu'il ne se contentoit pas de ce que la fille lui avoit dit en s'accusant. Le bon homme de Confesseur prit sans doute son parti, & pâma de rire le premier, de cette aventure.

Un barbier, grand babillard, demandoit à quelqu'un, comment il vouloit qu'on lui fît le poil. Sans dire mot, répondit celui-ci.

L'éclipse du soleil, qui fut annoncée pour l'année 1724, avoit répandu une si grande consternation à la campagne, qu'un Curé ne pouvant suffire à confesser ses paroissiens qui en croyoient mourir, prit le parti de leur dire au prône : « Mes enfants, » ne vous pressez pas tant, l'éclipse a été remise à » la quinzaine. »

On a rapporté une naïveté semblable, d'un Curé de Paris, au sujet de l'éclipse du premier Avril 1764. Comme cette éclipse n'avoit pas produit, à beaucoup près, la profonde obscurité qu'il avoit annoncée, sur la foi de la gazette, pour le Dimanche à neuf heures du matin, il dit au prône du même jour, que l'éclipse avoit été remise.

Un jeune Gentilhomme avoit donné à un chien qu'il avoit élevé, le nom de *cocu*. Comme il l'appelloit ainsi devant une Dame grave & de peu d'esprit, il se vit entrepris par cette Dame qui lui dit : Vraiment, Monsieur, cela est bien mal-honnête,

& vous devriez avoir honte de donner ainsi à votre chien, un nom chrétien.

Quelques personnes s'arrêtoient devant un perroquet qui étoit à une fenêtre, & lui faisoient répéter bien des choses qu'il savoit. Une bonne femme qui passoit par-là, leur dit : Quelle honte, d'amuser ainsi ce pauvre animal ! vous feriez bien mieux de lui apprendre sa croyance.

Un jeune Prince avoit une volière, dans laquelle, entr'autres oiseaux, il nourrissoit des tourterelles. Un jour qu'elles se faisoient des caresses, il leur dit : Dépêchez-vous vîte, car voici mon gouverneur.

NOBLESSE.

L'Histoire fait mention d'un Prince qui négligeoit la culture de ses terres pour faire travailler aux mines d'or & d'argent. Un jour qu'il avoit bien faim, sa femme lui fit servir de ces métaux. Il comprit la leçon, & se corrigea. On pourroit se servir du même moyen, pour faire sentir à un noble orgueilleux, qui ne connoît que son arbre généalogique, le tort qu'il a de jetter un œil de mépris sur le cultivateur intelligent & l'artiste industrieux. Il suffiroit de l'abandonner à lui-même, au milieu d'une nation étrangère. Monsieur de..., très-bon Gentilhomme, se trouvoit en Hollande, dépourvu d'argent & de tout secours; il s'adressa aux Bourguemestres d'une certaine ville, pour demander de l'emploi. *A quoi êtes-vous propre? Quelle est votre industrie? Quels sont vos talents*, lui dirent ceux-ci? *Je suis Gentilhomme*, répondit Monsieur de..., *& voilà mes titres. He bien!* répliquèrent les Bourguemestres, *portez vos titres à la banque.*

NORMAND.

UN Normand avoit nié en Justice, un dépôt confié, & violé la religion du serment. Sa partie adverse, bien armée, l'attendit dans un lieu écarté, & ne se contentoit pas de l'accabler de reproches. Entre vous & moi, lui dit le parjure, qui craignoit la suite de cette rencontre, je ne nie point le dépôt; mais quelle nécessité que les Juges soient instruits de nos affaires?

Un Normand racontoit à un autre, un fait absurde & réellement incroyable. A d'autres, lui dit le premier; tu veux rire. — Non, parbleu! foi de Chrétien. — Le parierois-tu? — Oh! non; mais j'en jurerois. M. Piron a fait de ce petit conte, la matière d'une épigramme. Et dans la comédie de l'*Ecossaise*, Wasp dit, au sujet de Lindanne, qu'il soupçonne d'être Ecossaise: *Je ne le parierois pas, mais j'en jurerois.*

NOUVELLISTE.

LE ridicule ordinaire de la plupart des Nouvellistes de profession, est de soupçonner une grande raison d'Etat dans les démarches les plus indifférentes du Ministère. C'est ce ridicule que l'auteur d'une feuille périodique d'Angleterre voulut un jour faire appercevoir L'Ambassadeur de France avoit différé les fêtes qu'il devoit donner pour la naissance du Duc de Bourgogne, & les Nouvellistes faisoient là-dessus, des raisonnements à perte de vue. *Il n'importe ni à l'une ni à l'autre Cour*, dit l'Écrivain périodique, *que les réjouissances se célèbrent demain, ou que la célébration en soit renvoyée à la fin du monde.*

N***, grand Nouvelliste, ne débitoit guère que de fausses nouvelles. Un jour il en dit une vraie, mais nullement vraisemblable. Quelqu'un la redisant d'après lui, on ne la crut point. Il cita son auteur, & on crut moins encore. Un troisième survint, qui confirma la nouvelle, & la prouva. *Mais*, reprit vivement un des incrédules, *puisque cela est vrai, pourquoi N*** l'a-t-il dit?* Essais de Littérature.

Quelqu'un demandoit, en présence de M. N***, s'il y avoit des nouvelles intéressantes. On lui répondit : Monsieur N*** peut vous en instruire, car il en fait.

On a fait ce conte. Un Nouvelliste de profession avoit toujours autour de lui, dans les promenades publiques, beaucoup de gens qui l'écoutoient. Un jour, voyant un laquais qui étoit mêlé parmi les autres, il voulut l'envoyer plus loin. *Monsieur*, lui dit le laquais, *je retiens ici place pour mon maître.*

OPÉRA.

L'OPÉRA Français, dit un Auteur moderne, est parmi les drames, ce que l'*Orlando* est parmi les poëmes épiques. Lulli & Quinault peuvent en être regardés comme les créateurs. *Voyez Lulli, Quinault, Dictionnaire des Portraits & Anecdotes des Hommes illustres.*

Le Triomphe de l'Amour est le premier Opéra dans lequel on introduisit des danseuses. Ce ballet fut d'abord exécuté à Saint-Germain-en-Laye, devant Sa Majesté, le 21 Janvier 1682. Monseigneur, Madame la Dauphine, Mademoiselle, le Prince & la Princesse de Conti, le Duc de Vermandois, Mademoiselle de Nantes, avec plusieurs autres Seigneurs & Dames de la Cour, dansèrent dans ce ballet. Ce mélange des deux sexes rendit le spectacle si brillant, & fut si applaudi, que lors de la représentation du même opéra à Paris, sur le théâ-

tre du Palais Royal, le 6 Mai suivant, on crut qu'il étoit indispensable, pour le succès de ce genre de spectacle, d'y remplacer les Dames de la Cour par des danseuses. Depuis cette époque, elles ont toujours continué d'être une des portions les plus brillantes de l'Opéra.

Parmi les danseuses qui ont été applaudies sur ce théâtre, nous citerons la décente *Sallé*, qui, par ses mœurs, mérita l'estime publique.

De tous les cœurs & du sien la maîtresse,
Elle allume des feux qui lui sont inconnus;
De Diane c'est la Prêtresse,
Dansant sous les traits de Vénus.

Avec quelle ame & quelle vérité cette aimable danseuse dirigeoit-elle tous ses mouvements! Le spectateur enchanté, y voyoit toujours un tableau fini. Mademoiselle Sallé savoit même enrichir le dessein du Poëte, par des actions épisodiques, entièrement de son invention. L'auteur du *Traité historique de la Danse*, nous rapporte à ce sujet, cette anecdote précieuse pour les arts. Dans la passacaille de l'*Europe galante*, cette danseuse paroissoit au milieu de ses rivales, avec les graces & les desirs d'une jeune Odalique qui a des desseins sur le cœur de son maître. Sa danse étoit formée de toutes les jolies attitudes qui peuvent peindre une pareille passion. Elle l'animoit par degrés: on lisoit, dans ses expressions, une suite de sentiments: on la voyoit flottante tour-à-tour, entre la crainte & l'espérance; mais, au moment où le Sultan donne le mouchoir à la Sultane favorite, son visage, ses regards, tout son maintien prenoient rapidement une forme nouvelle. Elle s'arrachoit du théâtre, avec cette espèce de désespoir des ames vives & tendres, qui ne s'exprime que par un excès d'accablement.

La danse remplit aujourd'hui tellement les divers actes de nos opéra, que ce théâtre paroît dressé moins pour la représentation d'un poëme lyrique,

que pour une Académie de danse. La langueur mortelle de notre récitatif n'est pas la moindre cause de ce goût vif des spectateurs pour la danse. Aussi un homme d'esprit, à qui on demandoit un moyen pour soutenir un Opéra prêt à tomber, répondit assez plaisamment, qu'il n'y avoit qu'à alonger les danses, & raccourcir les jupes.

La première fois que l'opéra d'*Isis* fut représenté devant Louis XIV, ce Prince en fut si satisfait, qu'il fit rendre l'Arrêt du Conseil, par lequel il est permis à un Gentilhomme, de chanter à l'Opéra, d'en retirer des gages, sans déroger.

Thevenard, retiré du théatre en 1727, & mort en 1731, étoit la plus belle basse-taille que l'on eût entendue. Un Abbé, placé au parterre de l'Opéra, un jour que cet acteur représentoit, étoit importuné par un fat qui fredonnoit continuellement à ses oreilles. L'Abbé fit quelques gestes de dépit. Et qu'avez-vous, Monsieur l'Abbé, lui dit le fat? vous ne me paroissez pas content. C'est, Monsieur, répondit l'Abbé, que j'enrage contre ce coquin de Thevenard qui m'empêche de vous entendre.

Ceux qui ont recueilli les anecdotes du théatre, nous en citent quelques-unes qui peuvent servir à nous rappeller ces jeux olympiques, où la Grèce assemblée, couronnoit ses héros. La première fois que le Maréchal de Villars vint à l'Opéra, après la grande affaire de Denain, en 1712, la Demoiselle Antier faisant le rôle de la *Gloire*, dans le prologue d'*Armide*, lui présenta dans les balcons du théatre, où il étoit, une couronne de laurier. Le lendemain, le Maréchal lui envoya une tabatière d'or. La même chose est arrivée pour le Maréchal de Saxe, après la célèbre journée de Fontenoy. Ce Général étant dans les balcons de l'Opéra, la Demoiselle de Metz, nièce de la Demoiselle Antier, représentant la *Gloire*, dans le prologue du même opéra d'*Armide*, lui présenta aussi la couronne de laurier, que sa modestie ne lui permit d'accepter qu'avec beaucoup de peine. Ce Maréchal envoya

le lendemain, à la Déesse, pour dix mille francs de pierreries.

ORACLES.

La consultation des oracles, étoit, comme l'on sait, la pratique la plus superstitieuse de la religion des anciens. Il y en avoit à Délos, à Claros, à Delphes, & par-tout où l'on rencontroit un peuple crédule & des cavernes.

Lorsqu'il faudra entreprendre la défense de vos amis, dit Epictète, ne consultez point les devins, & n'attendez point leurs réponses sur ce que vous devez faire. Les anciens ont, sur ce principe, admiré la réponse que l'oracle d'Apollon fit à ceux de Cumes, qui l'envoyèrent consulter, s'ils livreroient au Roi de Perse, Pactias qui s'étoit mis sous leur protection. L'oracle répondit qu'ils le livrassent. Aristodicus, un des premiers de la ville, soutint que l'oracle n'avoit pu faire une réponse si injuste, & qu'il falloit de nécessité, que les députés eussent rapporté faux. La ville, sur cette représentation, chargea Aristodicus d'y aller lui-même avec de nouveaux députés. L'oracle fit la même réponse. Aristodicus, peu satisfait, se promenant autour du temple, apperçut un nid d'oiseaux qu'il chassa à coups de pierres. Alors il sortit du sanctuaire, une voix qui lui cria : « *Détestable mortel !* » *qui te donne la hardiesse de chasser d'ici, ceux qui* » *sont sous ma protection ?*—*Eh quoi ! grand Dieu* » répondit aussi-tôt Aristodicus « *vous venez de* » *nous ordonner cette action injuste, en nous com-* » *mandant d'abandonner Pactias qui s'est refugié* » *sous notre protection.* — *Impies que vous êtes* » répondit le Dieu « *puisque vous savez que c'est* » *mal-fait d'abandonner ceux qui se jettent entre* » *vos bras, pourquoi venez-vous me consulter ? Est-* » *ce pour me tenter ?* »

Les oracles, chez les anciens, étoient un moyen de plus de persuader le peuple, toujours attaché à ce qui lui paroît merveilleux. Périclès, Alexandre, César, & d'autres personnages illustres, savoient les faire parler, ou les interpréter en leur faveur, lorsqu'il le falloit. Alexandre étoit allé à Delphes pour consulter le Dieu; & la Prêtresse qui prétendoit qu'il n'étoit point alors permis de l'interroger, ne vouloit point entrer dans le temple. Alexandre qui étoit brusque, la prit aussi-tôt par le bras pour l'y mener de force, & elle s'écria: *Ah! mon fils, on ne peut te résister.* — *Je n'en veux pas davantage*, dit Alexandre, *cet oracle me suffit.*

Jules-César étant tombé de cheval, en Afrique, où il étoit allé pour conquérir cette partie du monde, dit: « Voici un oracle favorable que les » Dieux nous donnent; l'Afrique est sous moi, ce » n'est pas une chûte, c'est une prise de possession. »

Plusieurs Philosophes de l'antiquité, pour faire voir le ridicule des oracles de Delphes, que l'on interprétoit différemment par un certain renversement dans les paroles, citoient l'exemple de ce Peintre à qui l'on avoit demandé un tableau d'un cheval qui roulât à terre, sur le dos. Il peignit un cheval qui couroit; & quand on lui eût dit que ce n'étoit pas là ce qu'on lui avoit demandé, il renversa le tableau, & dit: *Ne voilà-t-il pas le cheval qui roule sur le dos?*

Le célèbre Kirker, dans le dessein de détromper les superstitieux, sur les différens prodiges attribués à l'oracle de Delphes, avoit imaginé & fixé un tuyau dans sa chambre, de manière que quand quelqu'un l'appelloit, même à voix basse, à la porte du jardin qui étoit contigu, il l'entendoit aussi distinctement que s'il eût été auprès de lui, & il répondoit avec la même facilité. Il transporta ensuite sa machine dans son *Musæum*, & l'adapta avec tant d'art, à une figure automate, qu'on la voyoit ouvrir la bouche, remuer les lèvres, & rendre des sons articulés. Il supppofa en consé-

quence, que les Prêtres du paganisme, en se servant de ces tuyaux, faisoient accroire aux sots, que l'idole satisfaisoit à leurs questions.

ORGUEIL NATIONAL.

Il en est des nations comme des individus; chaque peuple s'attribue des qualités qui le distinguent des autres peuples. Les Fabulistes Indiens racontent qu'il est une contrée dans les Indes où tous les habitants sont bossus. Un étranger, jeune beau & bien fait, y arriva. Aussi-tôt il se voit entouré d'une multitude d'habitants; sa figure leur paroît extraordinaire; les ris & les brocards annoncent leur étonnement. On alloit pousser plus loin les outrages, si, pour l'arracher à ce danger, un des habitants, qui sans doute avoit vu d'autres hommes que des bossus, ne se fût tout-à-coup écrié: « Eh! mes amis, épargnons ce malheureux » contrefait; faut-il l'injurier parce que le ciel ne » l'a pas formé d'une figure aussi agréable que la » nôtre? Allons plutôt au temple réitérer à l'éter- » nel, vos remerciments pour la bosse dont il a dai- » gné nous favoriser ». On peut conclure de cet apologue, que pour réussir chez une nation, il faut endosser la bosse qu'elle porte.

On a reproché aux Grecs, leur usage d'appeller tout étranger, *Barbare*. Ne pourroit-on pas également accuser les Français, de ce ridicule orgueil national? Quelques Cavaliers Français dînoient en Allemagne, à la table d'un Prince. L'un d'eux, après avoir considéré tous les convives, s'écria: *Rien n'est plus plaisant; il n'y a que Monsieur ici, d'étranger.*

Bouhours, dans un de ses dialogues, demandoit si un Allemand pouvoit avoir de l'esprit. Un Allemand, à son tour, demanda si un Français pouvoit avoir du jugement.

Sous le règne de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, un Gentilhomme de Pampelune, passant un contrat chez un Notaire, signa : *Dom*, &c. &c. *noble comme le Roi, & encore un peu plus*. Le Gouverneur le sut, & fit venir cet insolent : il lui demanda pourquoi il avoit eu l'impudence de se mettre au-dessus de son Roi. Il répondit froidement : *Le Roi est Français, je suis Espagnol ; par cette seule raison, je suis d'une extraction bien plus noble que la sienne*. On le mit en prison ; mais ses compatriotes, enchantés de ce trait héroïque, adoucirent la rigueur de sa détention, par leurs visites & par toutes sortes de présents : *Lettre sur le Voyage d'Espagne*.

Le Politique Fra-Paolo observe dans ses traités, que quand une famille seroit assez puissante à Venise, pour parvenir à la Souveraineté, elle ne pourroit jamais y parvenir, parce que les nobles aimeroient mieux être simples nobles avec mille autres, que Princes du sang & frères du Roi : témoin ce Vénitien, qui étant à Paris, du temps de Louis XIV, se vantoit d'être autant que *Monsieur*, frère unique du Roi.

On trouve aussi de ces esprits frivoles & ridiculement fiers parmi les Anglais. Sans faire mention ici de cette populace brutale, qui ne prononce jamais un nom Français, sans y ajouter les épithètes les plus odieuses, on se rappelle cet orateur hyperbolique, qui, à la fin du dernier siècle, disoit en plein public : « Oui, Mylords, avant peu vous » verrez Louis XIV aux pieds du Parlement, lui » demander la paix. »

Lorsque le Kam des Tartares, qui ne possède pas une maison, & ne vit que de rapines, a achevé son dîner, consistant en laitage & en chair de cheval, il fait publier par un héraut : *Que tous les Potentats, Princes & Grands de la terre peuvent se mettre à table*.

L'histoire des voyages fait mention d'un Souverain d'un petit canton de l'Amérique, près des ri-

ves de Missisipi, au fond de sa Louisiane, qui, tous les matins, sort de sa cabane, & trace au soleil, le chemin qu'il doit parcourir.

On avoit amené devant un Prince Nègre, sur la côte de Guinée, quelques Français qui venoient d'aborder. Il étoit sous un arbre; pour trône il avoit une grosse bûche; ses gardes étoient trois ou quatre Nègres armés de piques de bois. Ce ridicule Monarque demanda: *Parle-t-on beaucoup de moi en France.*

Les différentes peuplades de la côte de Guinée ont chacune leur Roi, dont la triste majesté n'a guère plus d'éclat. Cette canaille royale, toujours flattée qu'un de nos marchands la régale d'eau-de-vie, affecte souvent de prendre les noms de nos Princes, ou de quelques Grands dont elle a entendu louer les exploits. On y voyoit, en 1743, un Roi *Guillaume*, dont l'auguste épouse s'appelloit la Reine *Anne*. Un autre se qualifioit de Duc de *Malborough*. Le Roi Guillaume étoit un petit *César* qui fit, il y a environ vingt ans, une guerre assez comique à un certain *Martin*, qui avoit osé s'égaler à lui. Il se donna une fameuse bataille, où Guillaume perdit trois hommes, & son rival cinq. Celui-ci, consterné de sa défaite, demanda la paix, qu'il obtint aux conditions suivantes. 1°. « Qu'il » renonceroit au titre de Roi, & se contenteroit » de celui de Capitaine. 2°. Qu'il ne mettroit plus » de bas, ni de souliers, lorsqu'il iroit à bord des » vaisseaux d'Europe, & que cette brillante distinction appartiendroit désormais au Roi Guillaume. 3°. Qu'il donneroit au vainqueur, la plus belle » de ses filles en mariage ». Après ce traité glorieux, Guillaume vint en bas & en souliers, sur un vaisseau Danois, où il acheta quelques soieries pour en habiller la Reine. Ayant apperçu un bonnet de grenadier, que les gens de l'équipage avoient par hazard, il en fit aussi-tôt l'acquisition, pour en décorer la tête de la Princesse. Il voulut que Martin la vît dans toute sa parure. Martin

avoua qu'elle n'avoit jamais été si belle.

Ces différents traits prouvent que tous les Souverains & tous les peuples sont également vains. Le Canadien croit faire un grand éloge du François, en disant : c'est un homme comme moi.

PANTOMIMES.

L'ART des pantomimes fut porté à un si haut degré chez les anciens, que ce langage, ou cette musique muette, comme ils l'appelloient, leur parut plus éclatante que la déclamation même. Cassiodore attribue à ces acteurs, des mains très-éloquentes, des doigts parlants, un silence pathétique. Un Ambassadeur du Roi de Pont, qui avoit été présent dans Rome, à une danse pantomime, fut si satisfait de l'intelligence de l'acteur, qu'il demanda comme une grace, à l'Empereur Néron, qu'il lui en fît présent. « Ne soyez point étonné de » ma prière » lui dit l'Ambassadeur « j'ai pour voi» sins, des barbares dont personne n'entend la lan» gue, & qui n'ont jamais pu apprendre la mienne; » mais cet homme qui fait parler par des gestes, » feroit aisément entendre mes volontés. »

Un autre étranger, qui assistoit à ce spectacle, fut si frappé de voir un seul homme exécuter une pièce entière, que l'admiration lui fit adresser ces paroles à l'acteur : *Dans un seul corps, tu as plus d'une ame.*

Voici un autre fait qui paroîtra incroyable; il est rapporté par Hérodote, historien un peu suspect. Un Roi voulant marier sa fille, plusieurs Princes se disputèrent cette conquête. Il en parut un sur les rangs, supérieurement versé dans l'art des pantomimes. Jaloux de montrer ses talents, il se surpassa lui-même. Après avoir représenté différentes choses avec les mains, il se mit sur la tête, & élevant les pieds en l'air, il peignit, par les mouvements

des jambes, & opéra autant de merveilles qu'il en avoit fait avec les mains. Ces rares talents cependant empêchèrent le Roi de lui donner sa fille; soit que ce Monarque crût que le genre pantomime se permettoit trop de licence, soit qu'il jugeât qu'il ne convenoit point à un Prince d'exceller dans un art si frivole.

Pilade & Batylle portèrent chez les Romains l'art de la pantomime à son plus haut degré de perfection : *Voyez Pilade*, dans le Dictionnaire des *Portraits & Anecdotes des Hommes illustres.*

Rome, sensible aux beautés de l'art que déployoient à ses yeux ses plus excellents pantomimes, n'en étoit que plus sévère pour ceux qui se montroient inférieurs au tableau qu'ils vouloient peindre. Un pantomime qui, à la fin du rôle d'Œdipe, étoit censé s'être crevé les yeux, manqua de mettre dans ses mouvements le caractère de la situation. *Tu vois encore*, lui crièrent les plaisants du parterre; & l'acteur sifflé, n'osa plus reparoître.

PARASITE.

Ce nom, qui se prend aujourd'hui en mauvaise part, étoit chez les anciens, un titre honorable. On voit, dans Diodore de Sinope, que les Bardes des Celtes, qui étoient les poëtes de nos aciens Gaulois, les suivoient à la guerre pour décrire leurs actions héroïques, & qu'on les appelloit par honneur, leurs parasites.

On reprochoit à un de nos parasites modernes, qu'il dînoit souvent chez les autres. Comment voulez-vous que je fasse, répondit-il, on m'en presse. Il est vrai, repartit quelqu'un, il n'y a rien de plus pressant que la faim. Ceci rappelle ce mot de Diogènes; on le reprenoit un jour de ce qu'il mangeoit en plein marché : Je ne l'aurois pas fait, répondit le philosophe cynique, si la faim ne m'eût pris dans ce même lieu.

Quelqu'un a dit, d'un parasite médisant, qu'il n'ouvroit jamais la bouche qu'aux dépens d'autrui.

PARDON DES INJURES.

LA vengeance est le vice des enfants, des femmes ou des esprits pusillanimes. Celui qui a de l'élévation dans l'ame, se regarde au-dessus des injures du foible, & lui pardonne. L'Empereur Adrien rencontrant un homme qui l'avoit offensé avant qu'il parvînt à l'Empire : *Approche*, lui dit-il, *tu n'as plus rien à craindre de ma part, je suis Empereur.*

Des courtisans de Philippe-le-bel excitoient ce Prince à sévir contre un Prélat qui l'avoit offensé : *Je sais*, leur répondit-il, *que je puis me venger ; mais il est beau de le pouvoir & de ne le pas faire.*

" Casimir II, Roi de Pologne, jouant un jour avec un de ses gentilshommes qui perdoit tout son argent, en reçut un soufflet dans la chaleur de la dispute. Ce gentilhomme fut condamné à perdre la tête ; mais Casimir révoqua la sentence, & dit : Je ne suis point étonné de la conduite de ce gentilhomme ; ne pouvant se venger de la fortune, il n'est pas surprenant qu'il ait maltraité son favori ; je me déclare d'ailleurs le seul coupable dans cette affaire ; car je ne dois point encourager par mon exemple une pratique pernicieuse, qui peut causer la ruine de la noblesse : *Hist. univ. traduite de l'Anglais.*

Louis XII, Roi de France, auparavant Duc d'Orléans, étoit sollicité à tirer vengeance de quelques injures personnelles qui lui avoient été faites avant de monter sur le trône : il répondit, *Que ce n'étoit point au Roi de France à venger les injures faites au Duc d'Orléans.*

Lorsqu'on vint dire au grand Colbert, ministre des finances sous Louis XIV, que le poëte Hénault avoit fait contre lui ce fameux sonnet : *Ministre*

lâche, &c. Il refusa de le lire, & demanda seulement si le Roi y étoit attaqué; on lui répondit que non : *En ce cas*, reprit Colbert, *laissez l'auteur tranquille.*

Un poëte satyrique avoit composé des vers fort injurieux contre le Visir du Prince Aziz Billah II, Calyphe de la race des Fathimites en Egypte, dans lesquels il n'étoit pas épargné lui-même; ce Visir lui en porta ses plaintes, & lui demanda le châtiment de l'auteur. Aziz, après avoir lu ces vers, lui dit : « Comme j'ai part avec vous à l'injure, je desire que vous preniez part avec moi au mérite du pardon » : *Bibl. Orient.*

Le fils d'Aaron Veschilde, dit le poëte Sadi, vint se plaindre d'un homme qui avoit calomnié sa mère, & en demander vengeance. Oh, mon fils! lui répond Aaron Veschilde, tu vas faire plus de tort à ta mère que le calomniateur; tu vas faire croire qu'elle ne t'a point appris à pardonner : *Voyez Modération, Bienfaisance*,

PASQUINADES,

SORTE de satyres, ainsi nommées à Rome du nom d'une statue appellée *Pasquin*, à laquelle on les attachoit. Cette statue, qui est antique, est mutilée, & placée dans un carrefour de la ville. On croit communément qu'elle prit son nom d'un tailleur bouffon du quartier, dont la boutique étoit en quelque sorte un bureau de nouvelles, de bons mots, & de traits satyriques. La statue de *Marforio*, à laquelle on attachoit les réponses à ces satyres, sert aujourd'hui de fontaine dans une des ailes du capitole. Quoiqu'on n'affiche plus de libelles près de ces statues, le nom de *Pasquinades* néanmoins est toujours resté à ces sortes de satyres. En voici quelques-unes.

Un Prince Romain fit assassiner le Comte *Fioume*;

(en François *La Rivière*) parce qu'il fréquentoit trop souvent la Princesse sa femme. On représenta la Princesse avec une ligne au milieu du corps, pareille à celles qui servent à marquer à Rome, contre les murailles, jusqu'où monte le Tibre dans les inondations, avec ces mots : *Ecco dove è arrivato il Fioume l'anno tale.*

Le Pape Clément VII, qui avoit dérangé sa santé en mangeant beaucoup de melons & de champignons, qu'il aimoit, prit un nouveau médecin, qui lui changea toute sa façon de vivre, & il mourut bientôt après. Les Romains, bien aises de sa mort, firent tenir le portrait de ce Médecin à Pasquin, & ils écrivirent au-dessous du tableau : *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.*

Sous Paul III, on fit dire à Pasquin, changé en Persée : « Qu'on ne doit pas s'étonner de ce qu'il » se transforme une seule fois, puisque le Pape » change dix fois en une heure. »

Dans une autre satyre, Pasquin dit : « Ci-de- » vant on donnoit de l'argent aux poëtes pour les » faire parler, combien me donnerez-vous, Paul, » pour me faire taire ? »

La signora *Camilla*, sœur de Sixte V, qui avoit autrefois fait la lessive, étant devenue Princesse, on vit le lendemain Pasquin avec une chemise sale. Marforio lui demandoit la raison d'une si grande négligence. « C'est » répondit-il « que ma » blanchisseuse est devenue Princesse. »

Le Pape Alexandre VIII étant mort, les Cardinaux s'assemblèrent au Vatican & y tinrent le conclave avec les cérémonies accoutumées. Ceux de la faction de France présentèrent, par politique, le Cardinal *Pignatelli*, dans l'opinion que les Espagnols n'y consentiroient pas, & que par ce moyen ils réussiroient plus sûrement dans leur véritable dessein, qu'ils tenoient secret. Mais cette ruse n'eut point l'effet espéré, la faction d'Espagne, qui la soupçonnoit, donna son consentement à l'élection de Pignatelli, qui fut salué Pape sous le

nom

nom d'Innocent XII. Alors Pasquin dit : *Sic ecinà gallus cecidit in ollam*; Parbleu, le coq est tombé dans le pot. Il faut, pour saisir cette pointe, savoir que *pignatella*, en Italien, signifie *petit pot*.

Un ecclésiastique, qui avoit plus d'orgueil que de mérite, venoit d'être élevé au Cardinalat. Marforio fut représenté tenant les armes de ce nouveau Cardinal, avec un grand chapeau, Pasquin, faisant sa fonction de censeur public, lui disoit : *Voilà un grand chapeau pour une bien petite tête*.

L'Archevêque de Paris, François de Harlay, ayant agi avec beaucoup de zèle contre l'autorité du saint Siége dans l'assemblée du clergé en 1682, il parut à Rome une médaille, représentant ce Prélat à génoux au pied du saint Père. Pasquin étoit debout qui disoit à l'oreille de sa Sainteté, *Pœnitebit, sed non erubescet* : Il se repentira, mais il ne rougira point. Cette espèce de prédiction fut accomplie ; car l'Archevêque mourut au mois d'Août 1695, sans avoir obtenu le chapeau de Cardinal qu'il briguoit.

PASSIONS.

On n'a de prise sur les passions, que par les passions ; c'est par leur empire qu'il faut combattre leur tyrannie, & c'est toujours de la nature même qu'il faut tirer les instruments propres à la régler. Une anecdote rapportée dans les annales Chinoises, confirme cette pensée de M. Rousseau. Vu-ci, Empereur de la Chine, qui régnoit environ 130 ans avant l'ère chrétienne, avoit une maîtresse qu'il aimoit éperdument. Elle vint à mourir, & cette perte le fit tomber dans une espèce de délire. On imagina toutes sortes de divertissements pour le distraire, & le ramener à lui-même, c'étoit en vain. Ses jours alloient être bientôt terminés,

lorsqu'un Astrologue se servit habilement de la foiblesse de l'Empereur pour lui persuader que sa maîtresse n'étoit pas morte ; mais qu'elle avoit été seulement transportée dans la lune. La douce espérance renaît dans le cœur du Prince ; il demande à faire ce voyage. L'astrologue lui promet, pourvu qu'il se prête à tout ce qu'une telle entreprise exige. S'il n'eût été question que de faire quatre-vingt-dix mille lieues, les Princes savent voyager, mais il s'agissoit de construire une tour, & chacun peut juger de la hauteur qu'il falloit donner à cette tour. « Prince » dit le nouvel architecte, « il est à propos de commencer par vous pourvoir » d'un autre Empire : le pied de la tour que nous » allons élever, ne peut occuper moins que toute » la vaste étendue de votre domination ». L'Empereur n'avoit encore éprouvé que de passions douces ; son ambition se trouve adroitement émue, les mouvements qu'elle produit dans le cœur du Prince, absorbent tous les autres, & le changement le plus subit se manifeste. Sa santé se rétablit & il ne s'occupe plus que du gouvernement de ses états.

Nos passions, semblables à des verres diversement taillés, changent pour nous la face des objets, sans pour cela que ces objets aient reçu une nouvelle forme. Un gentilhomme fit un jour à Mylord Duc de Bukingham, une longue & sérieuse remontrance sur divers griefs publics. Le Duc habile à découvrir ce qui portoit ce gentilhomme à se plaindre, lui dit : Mon cher ami, vous n'avez que trop de raison d'être mécontent ; mais j'ai trouvé un moyen pour remettre toutes choses en ordre, avant qu'il soit peu. Le faiseur de représentations ne manqua pas de demander quel étoit ce sûr & prompt remède. Vous allez l'apprendre, répondit le Duc : mais auparavant il faut que vous sachiez qu'il y a une place de cinq-cents livres sterlins par an, qui est vacante depuis ce matin ; j'ai dessein de vous la donner. Le gentilhomme satisfait, applaudit à tout ce que Bukingham lui dit en faveur

du gouvernement, & finit par avouer qu'il n'y avoit point de nation plus heureuse, que la nation Anglaise; *Hist. d'Angleterre.*

Souvent les passions ne nous laissent considérer que certaines faces des objets qu'elles nous présentent; elles nous trompent encore, en nous montrant quelquefois ces mêmes objets où ils n'existent pas. C'est ce qu'on a voulu faire entendre par ce petit conte. Un Curé & une Dame galante avoient oui dire que la lune étoit habitée; ils le croyoient; & le télescope en main, tous deux tâchoient d'en reconnoître les habitants. Si je ne me trompe, dit d'abord la Dame, j'apperçois deux ombres, elles s'inclinent l'une vers l'autre: je n'en doute point, ce sont deux amants heureux... Hé! fi donc, Madame, reprend le Curé, ces deux ombres que vous voyez, sont deux clochers d'une cathédrale.

Lorsqu'une de nos passions a enchaîné les autres, nous croyons avoir triomphé de nous. Ne ressemblons-nous pas presque tous à ce vieux général de quatre-vingt-dix ans, qui ayant rencontré de jeunes Officiers qui faisoient un peu de désordre avec des filles, leur cria tout en colère: Messieurs, est-ce là l'exemple que je vous donne?

Notre passion dominante est ce qui meurt le dernier dans nous. Pour prouver cette proposition, Pope, dans une des épitres morales, rapporte plusieurs traits d'après nature. Ce courtisan doucereux, qui, depuis quarante ans, s'est honoré du titre de très-humble serviteur du genre humain, dit encore, lorsqu'il peut à peine remuer les lèvres: « Si dans le lieu où je vais, je pouvois, Monsieur, vous être utile à quelque chose. »

Euclio, cassé de vieillesse, fait son testament. Je donne & lègue (il soupire à ce mot), mes fiefs à Edouard. — *Et votre argent, Monsieur?* — Mon argent? Quoi! tout?.. Ah! puisqu'il le faut, ajoute-t-il en pleurant, je le donne à Paul. — *Et votre château, Monsieur?* — Arrêtez; mon château? Pour cela non.. je ne peux m'en dessaisir..& il rend l'ame.

C'est le ventre d'un saumon qui termine le destin du glouton *Huello*. Le Médecin vient, qui déclare qu'il n'y a plus de remède. Dieu bon! s'écrie Huello, prends pitié de mon ame. Quoi! plus d'espérance? Hélas! qu'on m'apporte donc la hure.

Un suaire de flanelle! O ciel! il y auroit de quoi révolter un Saint, s'écrie le triste Narcisse sur le point d'expirer. Oh! je veux être ensevelie dans une toile de Perse; je veux que mon visage pâle soit couvert d'une dentelle de Maline... Faut-il faire peur aux gens quand on est mort? Betly, mets-moi un peu de rouge. Ce dernier trait, qui est fondé, comme les précédents, sur des faits réels, a été attribué par quelques personnes, à Mademoiselle Oldfied, célèbre actrice du théatre de Londres.

PAYSAN.

On a pris plaisir à peindre dans des petits contes, le gros bon sens des paysans, & leur naïveté. Mais ne nous fions pas toujours à leur franchise, qui souvent n'est qu'apparente. C'est aussi cette feinte ingénuité qui donne un certain sel à leurs reparties malignement naïves.

Un bon bourgeois, voyant un jour de fête, son jardinier plus fier qu'à l'ordinaire, de sentir son chef couvert d'un beau grand chapeau fort pointu, lui demanda, en badinant: Eh! qui t'a donné ce chapeau de cocu? Monsieur, lui répondit bonnement le rustique, c'est un de vos chapeaux, dont votre femme l'autre jour, m'a fait présent.

Un paysan alla consulter un Avocat sur une affaire. L'Avocat, après l'avoir examinée, lui dit qu'il trouvoit sa cause bonne. Le paysan paya l'Avocat, de sa consultation, & lui demanda: Monsieur, à présent que vous êtes payé, dites-moi sincèrement, trouvez-vous encore mon affaire bonne?

Le carrosse d'un Evêque se trouva arrêté dans un grand chemin, par une charrette. Son cocher eut beau crier au charretier, de se ranger, l'injurier, le menacer; celui-ci tint ferme, & ne demeura point en reste. Le Prélat impatienté, mit la tête à la portière, & voyant un gros garçon hardi & vigoureux: Mon ami, lui dit-il, vous m'avez l'air d'être mieux nourri qu'appris. « Pardieu, Mon» seigneur » répond le pitaud « cela n'est point éton» nant, c'est nous qui nous nourrissons, & c'est » vous qui nous instruisez. »

La France victorieuse sous le dernier règne, avoit néanmoins à soutenir une guerre dispendieuse; ce qui obligeoit de doubler les impôts & les subsides. Un paysan, entr'autres, souffroit impatiemment qu'on eût augmenté sa taille. En vain lui représentoit-on qu'il devoit payer gaiement, puisque les impôts étoient si bien employés, & que les Français gagnoient beaucoup sur les ennemis. Quoi! dit-il, nous gagnons, & nous mettons toujours au jeu!

Deux Suisses, le sabre à la main, se battoient à outrance dans une place. Un paysan passe par-là, & le cœur ému de compassion, s'efforce de les séparer; mais, le pauvre diable, pour toute récompense de son zèle, reçoit à la tête, un coup de sabre qui le jette à la renverse. On appelle un chirurgien qui veut voir si la cervelle est atteinte. Ah! tout beau, dit le paysan, je n'en avois point lorsque je me fourrai dans cette querelle.

Au dernier sermon d'une mission faite à une paroisse de la campagne, tout le monde fondoit en larmes, hors un paysan. Un autre lui dit: Mais tu ne pleure pas... Je ne suis pas de la paroisse.

Un Evêque donnant la bénédiction, un paysan n'ôta pas son chapeau. Comme on le reprit: Si elle est bonne, dit-il, elle passera le *capel*.

Un gros rustique apportant, de la part de son maître, un panier de poires à un Seigneur, trouva deux gros singes sur l'escalier, qui avoient

des habits bleus, brodés d'or, & une épée à leur côté ; ils se jettèrent sur son panier pour avoir du fruit. Le paysan qui n'avoit jamais vu de tels animaux, leur ôta son chapeau civilement, & les laissa faire ce qu'ils voulurent. Quand il eut fait son présent, le maître de la maison lui demanda, pourquoi ne m'as-tu pas apporté le panier tout plein? Monsieur, dit le paysan, il étoit tout plein ; mais Messieurs vos enfants m'en ont pris la moitié. Les domestiques, qui avoient été témoins de la scène, découvrirent la naïveté, & apprêtèrent à rire à toute l'assemblée.

Le père d'un paysan se mouroit. Le paysan fut, la nuit, trouver le Curé, & demeura trois heures à sa porte, à heurter doucement. Le Curé lui dit : Que ne heurtiez-vous plus fort? J'avois peur ; dit-il, de vous réveiller. — Qu'y a-t-il, dit le Curé? —— Mon père se mouroit, dit le paysan, quand je fui parti. — Le Curé dit : Il fera donc mort à-présent ; je n'y ai plus que faire. Oh ! non, Monsieur, reprit le paysan, Pierrot, mon voisin, m'a promis qu'il l'amuseroit.

Deux jeunes femmes, assises sur du gazon dans une plaine, voyant passer un paysan dont les cheveux étoient blancs, lui demandèrent d'un ton railleur, s'il avoit déjà neigé sur les montagnes? Il le faut bien, répondit le bon homme, avec un air de simplicité, puisque les vaches sont descendues dans la plaine.

Une jeune villageoise couroit après son ânesse : un Gentilhomme, la trouvant assez jolie, lui demanda d'où elle étoit. — De Ville-Juif, répondit-elle. — Mais vous devez connoître la fille de Nicolas Quillot ; faites-moi l'amitié de lui porter un baiser de ma part ; & en même-temps, il chercha à l'embrasser. Mais cette jeune fille s'y opposant, lui dit : *Monsieur, si vous êtes pressé, donnez-le à mon ânesse, elle sera arrivée plus tôt que moi* ; & en même-temps elle s'échappa des bras de ce galant.

Un payan étant à confesse, s'accusoit d'avoir

volé du foin. Le confesseur lui demandoit : Combien en avez-vous pris de bottes ? — Oh ! dit-il, Monsieur, devinez. — Trente bottes, dit le confesseur ? — Oh ! non. — Combien donc, soixante ? Oh ! vraiment, nenni, reprit le paysan, mais boutez-y la charretée ; aussi-bien, ma femme & moi nous devons aller quérir le reste tantôt.

Un Evêque voyoit, un jour de fête à la campagne, un grand nombre de paysans qui, pendant le cathéchisme, s'amusoient à différents jeux, & d'autres qui buvoient & chantoient. Il dit avec chagrin, à quelques Chanoines qui l'accompagnoient : il y a bien de l'ignorance parmi ces gens-là ; cependant ils aiment mieux employer le temps à se débaucher, qu'à s'instruire. Viens çà, par exemple, gros maraut, continua-t-il, en s'adressant à celui dont il étoit le plus près : combien y a-t-il de Dieux ? *Pargué, Monseigneur*, répondit le paysan, *il n'y en a qu'un ; encore est-il mal servi par vous autres gens d'Eglise.* L'Evêque ne jugea pas à-propos de l'interroger davantage.

On montroit à un paysan, tout ce qu'un Maréchal de France avoit pris ; les villes, les pays, tout cela étoit dans un tableau. Morgué, tout ce qu'il a pris n'est pas là, dit un paysan, car je n'y vois pas mon pré.

Un paysan étoit allé trouver un Avocat pour le consulter sur une affaire. Il avoit son argent à la main, & paroissoit desirer que la consultation favorisât ses prétentions. L'Avocat pensa avec raison, qu'il n'étoit pas de son devoir d'user de cette complaisance ; & pour l'intérêt même de celui qui le consultoit, il lui dit que sa cause n'étoit pas soutenable. Le paysan serre aussi-tôt son argent, & tire sa révérence. L'Avocat piqué de l'injustice de ce maraut, crut devoir lui donner une leçon à ses dépens. Il le fait rappeller, & changeant de ton, lui dit que toutes les affaires ont deux faces, & qu'en envisageant la sienne d'un certain côté, il ne pouvoit manquer de la gagner. Il en donna une

raison frivole ; elle parut excellente au paysan, qui, transporté de joie, tire tout l'argent de sa poche, & le donne à l'Avocat. Celui-ci en le serrant, lui dit : mon ami, je vous ai donné deux conseils, vous n'avez pas payé le premier : vous avez payé le second ; gardez-vous cependant de le suivre, il ne vaut rien ; mais tenez-vous au premier, c'est le bon.

Un paysan en procès, sollicitoit son Procureur pour qu'il y travaillât. Mais celui-ci qui ne voyoit point venir d'argent, disoit toujours à son client : Mon ami, ton affaire est si embrouillée, que je n'y vois goutte. Le paysan comprit à la fin ce que cela vouloit dire, & tirant de sa poche, deux écus, les présenta à son Procureur : Tenez, Monsieur, voici une paire de besicles.

Un Seigneur regardoit des enfants bien gaillards, bien portants, qui se jouoient autour de son fermier. Voilà, lui dit-il, de gros enfants, frais & rougeauds, qui font plaisir à voir ; ceux de nous autres gens de Cour, au contraire, sont toujours foibles, toujours pâles & languissants ; comment faites-vous donc, vous autres paysans ? — Pargué, Monsieur, je les faisons nous-mêmes.

Lucas étoit de si bonne amitié, que le pauvret voyant sa femme en couche, s'approcha de son lit, & cherchoit à la soulager. Cette femme, au plus fort de ses douleurs, le voyant se lamenter : « Eh ! » mon ami » lui dit-elle « ne prends point tant de » chagrin de me voir souffrir, je sais fort bien » que tu n'en es pas la cause. »

Un paysan chargé de fagots, crioit par les rues, *Gare, gare*, afin qu'on se détournât. Un jeune homme vêtu de soie, ayant négligé l'avertissement, eut son habit déchiré. Là-dessus, grand bruit : le jeune homme veut être payé de son habit, & fait sa plainte au Commissaire qui étoit survenu. Le paysan est interrogé ; mais il ouvre la bouche sans dire mot. Etes-vous muet, mon ami ? lui dit le Commissaire. Non, non, Monsieur, interrompit

terrompit le plaignant, c'est belle malice, parce qu'il ne peut se défendre, il fait le muet; mais quand je l'ai trouvé en mon chemin, il crioit comme un beau diable; *gare, gare.* Eh bien! dit le Commissaire, que ne vous rangiez-vous?

On sait que St Martin, Evêque de Tours, étoit fils d'un Officier, & qu'il avoit servi dans les armées avant d'être Evêque; c'est pourquoi on le voit souvent sous la forme d'un Cavalier. Les Marguilliers d'une Paroisse de campagne, dont il étoit le Patron, l'avoient ainsi fait peindre. Un jour que l'Evêque du Diocèse, suivi d'un grand équipage, faisoit sa visite dans cette Eglise, il demanda au Marguillier, qui étoit paysan, pourquoi le Patron n'étoit pas représenté en Evêque, qui étoit sa dernière & plus noble qualité? « Oh! oh! Monseigneur, répondit le paysan, nous y gagnons cinq chevaux: car il en faut six au carrosse d'un Evêque, & il n'en faut qu'un à un Cavalier.

Un paysan, obligé de faire un voyage, recommanda à sa femme de ménager son front. Pourquoi cela, lui répondit la jeune Agnès? C'est, dit-il, que si tu n'étois pas sage, il me viendroit dans le moment des cornes à la tête. Fi donc! je m'en garderai bien, reprit-elle; je crains trop les cornes. A peine fut-il parti, qu'un galant lui éclaircit le mystère, & mit ses leçons en preuve. Le mari, de retour, elle l'examine, & lui dit: Tu m'as donc trompée?

Un prédicateur prêchoit dans un bourg; & pour rendre plus sensibles les vérités de la morale, il usoit souvent de l'interrogation. Ma pauvre fille! disoit-il, en parlant des jeunes filles qui prêtent l'oreille aux fleurettes, quel fruit avez-vous recueilli des douceurs que ce jeune homme vous a dites, des soins qu'il vous a rendus, de la promesse de mariage qu'il vous a faite? Une fort jolie paysanne, placée vis-à-vis le prédicateur, & qui se trouvoit dans ce cas, crut que c'étoit elle que l'on interrogeoit: elle se lève; & après avoir fait la

révérence au prédicateur : « Monsieur » lui dit-elle en pleurant « il m'a leurrée de belles promesses, » & après m'avoir trompée, il m'a plantée là.

Blaise apprenant que Lucas son débiteur étoit à l'agonie, courut chez lui pour se faire payer. Le débiteur, insolvable, lui dit d'une voix éteinte : Laissez-moi mourir en paix. Oh ! parbleu, reparti Blaise, tu ne mourras point que je ne sois payé.

Un Laboureur voyant passer l'Archevêque de Cologne, accompagné de soldats, ne put s'empêcher de rire. L'Archevêque en demanda la raison. C'est, dit le Laboureur que je suis étonné de voir un Archevêque armé & suivi de gens de guerre. Ne sais-tu pas, mon ami, lui répondit-il, que je suis Prince, aussibien qu'Archevêque ? J'entends bien, répliqua le paysan ; mais dites-moi, je vous prie, quand M. le Prince ira à tous les diables, que deviendra l'Archevêque ?

Un Seigneur d'un poil roux étant dans une maison de campagne où Henri IV, Roi de France, étoit venu pour une partie de chasse, demanda en présence du Roi au jardinier, qu'il savoit être eunuque, pourquoi il n'avoit point de barbe ? Le jardinier lui répondit, que le bon Dieu faisant la distribution des barbes, il étoit venu lorsqu'il n'en restoit plus que des rousses à donner, & qu'il aima mieux n'en point avoir du tout, que d'en porter une de cette couleur.

Un Cardinal recevoit, au milieu d'un cercle de Dames, les présents de son Fermier, qui lui apportoit un panier de fruits rares par leur beauté. Comme ce paysan considéroit avec intérêt toutes ces Dames, plus belles les unes que les autres, le Cardinal lui demanda en riant, laquelle il choisiroit pour son épouse, si ce choix lui étoit accordé ? Le paysan ne parut point embarrassé, mais parcourant tous ces objets avec des yeux où le desir pétilloit, il les arrêta sur une Dame pour laquelle le Cardinal avoit des attentions particulières. Le paysan, qui

les avoit remarquées, dit au Cardinal : « Ma » foi, Monseigneur, je choisirois Madame la Car- » dinale. »

Un paysan venoit du catéchisme. Quelqu'un, qui le vit chagrin, l'interrogea sur ce qu'il avoit. Monsieur le Curé, répondit-il, est toujours à me gronder ; il m'a demandé combien il y avoit de Dieux. — Eh bien ! tu lui as répondu qu'il n'y en avoit qu'un. — Que dites-vous un ? je lui ai dit qu'il y en avoit trois, & il n'est pas encore content.

L'amoureux Blaise recherchoit en mariage une jeune paysanne fort jolie. La noce devoit se faire dans peu ; cependant son amour impatient avoit de la peine à se contenir ; mais la rusée faisoit la sourde à tous ses discours, & savoit le repousser à propos. Enfin, le jour tant desiré arrive ; Blaise, au comble de ses vœux, & dans sa plus douce joie, loue la prudence de sa prétendue, de n'avoir pas voulu l'écouter : Car entre nous, disoit-il, si jusques-là tu t'étois laissé aller, je n'aurois, de mes jours, voulu te voir. « Ah ! que je n'avois garde, » repartit-elle aussi-tôt, de te rien accorder, j'a- » vois été trop souvent attrapée.

PEINTRE.

TIMANTE, peintre de l'antiquité, se servit d'un moyen assez ingénieux pour faire connoître la prodigieuse grandeur d'un géant endormi. Il représenta un satyre qui mesuroit, avec un thyrse, le pouce de ce géant.

Un Peintre se glorifioit devant Apelles, de peindre fort vîte. On le voit bien, répondit ce célèbre artiste.

On demandoit à un Peintre célèbre, par quel moyen il étoit arrivé à un si haut degré de perfection dans son art : *c'est en ne négligeant rien*, répondit-il.

On louoit beaucoup, devant Annibal Carache, le beau grouppe de Laocoon, chef-d'œuvre de sculpture antique. Cet artiste ne disoit mot. Comme on en parut étonné, il prit un crayon, & le dessina contre la muraille de la salle, aussi exactement que s'il l'avoit devant les yeux, & en fit, par ce moyen, le plus bel éloge. *Les Poëtes*, dit-il, *peignent avec la parole, & les peintres parlent avec le pinceau.*

Un Peintre avoit représenté un enfant tenant une corbeille de fruits. Quelqu'un, pour vanter le tableau, disoit que ces fruits paroissoient si naturels, que les oiseaux venoient les béqueter. Un paysan de bon sens, qui écoutoit ces louanges, répondit : Assurément, si les fruits sont si bien représentés, l'enfant ne l'est guère. En effet, il falloit supposer que la figure fût bien mal-peinte, puisque les oiseaux n'en avoient point peur.

Deux Cardinaux reprochoient à Raphaël, d'avoir, dans un grand tableau, peint les visages de saint Pierre & de saint Paul trop rouges. Messeigneurs, leur répondit cet artiste offensé de la critique, n'en soyez pas étonnés ; je les ai peints ainsi qu'ils sont au Ciel. Cette rougeur leur vient de la honte qu'ils ont de voir l'Eglise aussi mal gouvernée.

Un Peintre Italien, qui avoit une petite vengeance à exercer contre un Cardinal, le peignit dans un tableau du jugement dernier, au milieu des damnés. Le portrait étoit si ressemblant, qu'il n'étoit pas possible de s'y méprendre. Ce Cardinal fit ses plaintes ; mais le Peintre, qui ne vouloit rien changer à son tableau, répondit à ceux qui s'intéressoient pour le Cardinal, que s'il eût été dans le purgatoire, les prières que l'on faisoit pour lui auroient pu l'en tirer, mais que puisqu'il étoit dans l'enfer, son sort étoit décidé.

Rembrant, Peintre Flamand, s'écarta toujours de la manière fine & léchée, si ordinaire aux Peintres de son pays. Quelqu'un lui reprochant un jour

que sa façon d'employer les couleurs rendoit ses tableaux raboteux, il répondit qu'il étoit peintre, & non teinturier.

Guillaume Hogarth, mort depuis peu en Angleterre, s'étoit acquis beaucoup de réputation dans sa patrie, par la manière toujours vraie, piquante, instructive, & souvent pathétique, avec laquelle il peignoit les mœurs de ses concitoyens. On voit de lui une estampe qui représente, avec toute l'énergie possible, les différents tourments qu'on fait éprouver en Angleterre aux animaux. Un charretier fouettoit un jour ses chevaux avec beaucoup de dureté; un homme qui passoit dans la rue, & qui fut touché de pitié pour ces animaux, dit au charretier: *Misérable! tu n'as donc jamais vu l'estampe d'Hogarth?*

Il y a des allégories que l'on peut mettre au nombre des facéties, mais qui quelquefois n'en sont pas moins significatives. Un Peintre, qui connoissoit le sort de ceux qui plaident, pour l'avoir éprouvé, avoit deux plaideurs à représenter; l'un avoit réussi dans son procès, l'autre l'avoit perdu. Il représenta le premier en chemise, & le second nud.

On rapporte quelques tours d'adresse des peintres pour se faire payer des portraits qui leur avoient été commandés. Un Peintre gardoit chez lui le portrait d'un homme fort noir, qui ne l'avoit point payé. Lassé d'attendre, il dit un jour: Monsieur, si vous ne retirez votre portrait, l'hôte de la tête noire me le demande.

Un homme fort laid, s'étoit fait peindre en pied, & ne vouloit pas donner le prix convenu. Le Peintre lui dit: Eh bien! Monsieur, je garderai votre figure. — Qu'en ferez-vous? — Je n'en suis pas embarrassé, repartit le peintre, je lui mettrai une queue, & ce sera le tableau d'un singe habillé: je sais à qui le vendre.

Un autre Peintre, ou peut-être le même, avoit tiré, d'après nature, un homme de condition qui

le chicanoit sur le prix. Le Peintre, piqué de ce procédé, peignit des barreaux de fer sur le portrait. La personne, dont il étoit aisé de discerner tous les traits, paroissoit être en prison. Le Peintre mit au bas du tableau : *Au pauvre prisonnier.*

Un barbouilleur, qui étoit curieux de passer pour peintre, vouloit décorer une salle. Il répétoit toujours qu'il la feroit blanchir, & qu'il la peindroit ensuite. Quelqu'un lui dit qu'il avoit un meilleur conseil à lui donner : C'étoit de commencer par peindre cette salle, & de la faire blanchir ensuite.

PÉLERINAGE.

Les pélerinages étoient une dévotion du seizième siècle. Une Reine de France, que l'on croit être *Catherine de Médicis*, fit vœu, que si elle terminoit heureusement une entreprise, elle enverroit à Jérusalem un pélerin qui en feroit le chemin à pied, en avançant de trois pas, & en reculant d'un pas à chaque troisième pas. Il fut question de trouver un homme assez vigoureux pour entreprendre le voyage à pied, & assez patient pour reculer d'un pas sur trois. Un bourgeois de Verberie se présenta, & promit d'accomplir scrupuleusement le vœu. La Reine accepta l'offre, & lui promit une récompense. Celui-ci remplit ses engagements avec un scrupule dont la Reine fut assurée par des perquisitions. Le bourgeois qui étoit marchand de profession, reçut une somme en récompense, & fut ennobli. On lui donna des armes écartelées d'une croix de Jérusalem, & d'une palme. Ses descendants ont conservé les armes; mais ils ont dérogé, en continuant le commerce que leur père avoit cessé d'exercer. Ce fait est rapporté dans la nouvelle *Histoire du Duché de Valois*. L'auteur le cite comme une preuve que les usages les

plus respectables sont quelquefois autant exposés au ridicule, que les abus réels.

PEUR.

Plusieurs personnes qui lisent Homère, sont choquées de la fuite d'Hector à la première vue d'Achille, au vingt-deuxième livre de l'Iliade. Mais Homère, qui avoit bien étudié les hommes, n'ignoroit pas que le courage abandonne facilement celui qui a une certitude absolue qu'il va périr: or, c'est le cas où se trouvoit Hector vis-à-vis l'invincible Achille. Quelqu'un félicitoit un jour Mylord Peterborowgh de n'avoir jamais eu peur, « Monsieur » répondit-il « montrez-moi un » danger que je croie prochain & réel, & je vous » promets d'avoir autant de peur qu'aucun de » vous. »

PHYSIONOMIE.

La physionomie n'est pas seulement un simple développement des traits déjà marqués par la nature. Comme le visage de l'homme est le siége des sens, & que les sens sont les organes de nos sensations, plusieurs naturalistes pensent, avec raison, que les traits du visage prennent de la physionomie par l'impression fréquente & habituelle de certaines affections de l'ame. Il y a des caractères qui, étant trop peu sensibles, sont difficilement apperçus; mais tout le monde au moins reconnoît, au changement de couleur, & à l'altération des traits, les mouvements de haine, de colère & de honte. Un physionomiste, qui sait toutes les connoissances que l'on peut retirer de la couleur du visage, s'élèvera toujours contre l'artifice

des Dames, de se cacher sous le rouge. Madame de Staal étoit si persuadée de l'avantage que l'on pouvoit retirer de cette espèce de masque, qu'elle en fit usage dans un moment critique. Cette Dame, qui avoit été enfermée à la bastille, pour une affaire d'état, nous dit dans ses mémoires : « Lorsque je fus appellée pour être interrogée par » nos Commissaires, je pris la précaution de met- » tre du rouge que j'avois dans ma poche, quoi- » que je ne m'en servisse jamais, pour dérober, » autant qu'il me seroit possible, l'altération de » mon visage, propre à me déceler.

Un curieux avoit lu le soir, dans un traité de la physionomie, que ceux qui ont la barbe large, portent le signe d'étourderie. Il voulut voir la sienne au miroir, avec la bougie. Malheureusement il en brûla la moitié, & il écrivit aussitôt sur la marge du livre : *Pour celui-là, il est éprouvé.*

PITIÉ.

IL y une pitié orgueilleuse, souvent plus cruelle à supporter que les plus grands malheurs. Un marchand qui venoit de faire une perte considérable, recommanda à son fils de garder le secret. Le fils promit d'obéir ; mais il pria son père de lui dire le motif de cette recommandation. C'est afin, mon fils, lui répondit le père, qu'au lieu d'un malheur nous n'en ayions pas deux à supporter ; celui d'avoir fait cette perte, & l'autre, de se voir consoler par des gens qui n'accordent leur estime qu'à ceux qui réussissent.

PLAGIAIRE.

Un Poëte, reconnu pour plagiaire, se vantoit orgueilleusement de sa prétendue facilité à faire des vers, & disoit que les plus longs poëmes ne lui coûtoient rien. Oh! je le crois, répondit quelqu'un, fatigué de ces propos : qui doute qu'on n'ait bon marché de ce que l'on vole à tout le monde?

PLAIDEURS.

On pourroit faire bien des contes de plaideurs dupés. En effet, ils le sont tous dès le moment qu'ils commettent leur sort ou leur fortune au jugement incertain des hommes. Deux nouveaux mariés passoient par un bois; ils entendent le coucou chanter. C'est pour toi, dit l'un, que l'oiseau chante. L'autre qui recevoit mal cette plaisanterie, lui répondit avec aigreur : c'est pour toi-même; il accompagne sa réponse, d'injures piquantes. La conversation s'échauffe, elle dégénère en querelle, les coups succèdent, on est obligé de les séparer. Ils auroient fait sagement d'en rester là; mais celui qui se croyoit le plus offensé, intente un procès criminel à l'autre. Ils se ruinent en frais. La Justice profite de leur querelle, & après avoir assez gagné dans cette affaire, les renvoie hors de Cour & de procès, dépens compensés. Messieurs, dit un Procureur aux sots plaideurs, ce n'est pas pour vous que le coucou a chanté, mais c'est pour moi. Les plaideurs s'en apperçurent aussi à leur bourse, mais il étoit trop tard.

On a rapporté dans le *Mémoire historial*, ou le *Rosier des guerres*, ce conseil donné par S. Yves à

une veuve qui se trouvoit dans une circonstance embarrassante. Deux hommes étant arrivés à Tours, dans une hôtellerie, donnèrent en garde à l'hôtesse, qui étoit veuve, un sac d'argent, sous l'obligation de ne le remettre à aucun d'eux en particulier, mais seulement lorsqu'ils l'exigeroient conjointement. Quelque temps après, l'un d'eux revint le redemander, disant qu'ils étoient pressés de faire un paiement. La veuve, sans songer à l'obligation qui lui étoit imposée, donna le sac. Mais celui-ci ne l'eut pas plus tôt entre les mains, qu'il s'évada. Quelques jours après, l'autre vint aussi le demander; & comme cette femme lui dit qu'elle l'avoit donné à son camarade, il la fit assigner pour lui faire rendre son dépôt. S. Yves, ayant appris l'embarras de la veuve, lui conseilla de dire, qu'elle avoit retrouvé le sac, & qu'elle étoit prête de le représenter; mais qu'aux termes de la propre reconnoissance du demandeur, il étoit obligé de faire comparoître son compagnon, afin qu'elle pût le rendre à tous deux. Sa défense parut juste, & elle fut tirée d'embarras. Cette historiette paroît empruntée de celle que rapporte Valère-Maxime, de Démosthène, qui donna un semblable conseil à une hôtesse qui s'en tira de même.

Un paysan qui avoit un procès au Parlement de Bordeaux, étoit venu chez le premier Président de ce Parlement pour lui présenter un placet. Ce paysan étoit dans une antichambre, qui attendoit depuis trois heures. Enfin, le premier Président vint à passer, & trouva ce paysan fort attentif à considérer un portrait où il y avoit quatre P. au bas, qui signifioient, *Pierre Pontac, premier Président.* Hé bien! mon ami, lui dit ce Magistrat, que penses-tu que désignent ces quatre lettres? Monseigneur, lui répondit le paysan, il n'est pas difficile, au bout de trois heures, d'en deviner l'explication; elles signifient: *Pauvre plaideur, prends patience.*

Un Avocat, assez mal-bâti & fort laid, plaidoit contre une bourgeoise: c'étoit une cause sommaire,

qu'il chargeoit de beaucoup de moyens inutiles. La bourgeoise perdant patience, interrompit l'Avocat. Messieurs, dit-elle, voici le fait en peu de mots. Je m'engage de donner au Tapissier, qui est ma partie, une somme pour une tapisserie de Flandres, à personnages bien dessinés, beaux comme M. le Président (c'étoit effectivement un bel homme); il veut m'en livrer une où il y a des personnages croqués, mal-bâtis comme l'Avocat de ma partie. Ne suis-je pas dispensée d'exécuter la convention? Cette comparaison, qui étoit très-claire, déconcerta l'Avocat adverse, & la bourgeoise gagna son procès.

Que je suis malheureuse! disoit une plaideuse; je ne sais comment gagner mon Rapporteur; il n'a ni confesseur, ni maîtresse.

PLAIDOYER.

COMME les plaidoyers ne roulent le plus souvent que sur des intérêts particuliers, la clarté & la précision est tout ce qui leur convient. Il étoit néanmoins très-ordinaire au barreau, jusqu'au milieu du dix-septième siècle, de dire avec emphase, des choses triviales. Ce ridicule fut bien apperçu un jour par un Avocat, homme d'esprit. Son adversaire, dans une affaire où il ne s'agissoit que d'un mur mitoyen, parloit de la guerre de Troie & du Scamandre. Il l'interrompit, en disant: *La Cour observera que ma partie ne s'appelle pas Scamandre, mais Mickault.*

PLONGEURS.

VERS la fin du quinzième siècle, il y avoit en Sicile, un fameux plongeur qui s'appelloit *Nicolas*. On lui avoit donné le surnom de *Pescola*, com-

me qui diroit : *Nicolas le Poisson*. Il s'étoit accoutumé, dès sa plus tendre jeunesse, à pêcher des huîtres & du corail au fond de la mer, & demeuroit quelquefois quatre ou cinq jours dans l'eau ; n'y vivant que de poisson crud. Comme il nageoit parfaitement, il lui arrivoit souvent de passer à l'île de Liparo, & d'y porter des lettres enfermées dans un sac de cuir. Frédéric, Roi de Sicile, instruit de la force & de l'adresse de Pesecola, lui ordonna de plonger dans le gouffre de Caribde, proche du promontoire *il capo di Faro*, pour reconnoître la disposition de ce lieu. Comme le Prince remarqua que Nicolas avoit de la peine à faire un essai si dangereux, il jetta une coupe d'or, & la lui donna, s'il pouvoit la retirer. L'habile plongeur, animé de cette récompense, se jetta au fond du gouffre, où il demeura près de trois quarts d'heure, & revint ensuite sur l'eau, tenant à la main, la coupe d'or. Il fit au Roi, le récit des roches, des cavernes & des monstres marins qu'il disoit avoir vus ou sentis, & protesta qu'il lui seroit impossible d'y retourner une seconde fois. Mais Frédéric lui montra une bourse d'or qu'il lui promit, & une coupe d'or, plus belle que la première, qu'il jetta encore dans la mer. Pesecola s'y précipita bientôt après, mais il ne parut plus.

Les papiers Anglais de 1765, font mention du fait suivant. Le Lord William Campbelle, troisième fils du Duc d'Argyll, & Capitaine de vaisseau, étant avec plusieurs Dames, à une partie de pêche, auprès de Henley sur la Tamise, entendit quelqu'un qui crioit & demandoit un bateau. Plusieurs des bâtiments passèrent assez près de l'endroit d'où partoient les cris, mais aucun ne s'y arrêta. Il parut un homme, à la pointe de l'île, qui avertit que quelqu'un se noyoit. Le Lord Campbelle s'avança de ce côté-là avec son bateau, & apperçut effectivement un homme qui se débattoit au fond de l'eau. Il ôta son habit, & en présence des Dames avec lesquelles il se trouvoit, il se jetta à l'eau,

alla chercher, à seize pieds de profondeur, l'homme qui se noyoit, & qui étoit embarrassé sous un gros tronc d'arbre. Le Lord l'en retira, après beaucoup de peine, le monta avec lui, & le conduisit à la nage, sur le bord de la rivière; il le fit saigner sur-le-champ; & les soins qu'il ordonna qu'on en prît, rappellèrent à la vie ce malheureux, qui étoit un des domestiques du Lord Palmerston. Ce fait est cité ici, comme un tour de force; mais il mérite encore plus notre admiration, par le beau trait d'humanité qu'il présente.

POINTE.

On désigne communément par ce terme, une pensée qui surprend par l'abus des expressions. Elle diffère du bon sens, proprement dit, en ce que celui-ci joue sur la pensée; au lieu que la pointe joue sur le mot. Comme ces sortes de plaisanteries roulent ordinairement sur des rapports faux, il arrive presque toujours que ceux qui courent après, ont communément l'esprit faux, autant que superficiel. Au reste, ce mot *pointe* est ici pris ironiquement; car, pour continuer la métaphore, il n'y a rien de si peu pointu, ou de si plat, que toutes ces pointes que l'on donne pour telles.

L'histoire de la poésie Française fait mention d'un menuisier de Nevers, qui, sur la fin du règne de Louis XIII, avoit obtenu des pensions pour ses vers: on l'appelloit maître Adam, ou le Virgile au rabot. Il y avoit aussi, de son temps, un pâtissier poëte, qui enveloppoit ses biscuits, de ses vers. Ce pâtissier disoit que si maître Adam travailloit avec plus de bruit, pour lui il travailloit avec plus de feu.

Racine aimoit la Chammeslé. Le Comte de Tonnerre le supplanta dans le cœur de cette Comédienne. Quelqu'un dit à ce sujet: Que le tonnerre l'avoit désacinée.

Ménage avoit reçu de son père, la démission d'une charge d'Avocat du Roi, dans une jurisdiction. Quelque temps après il la lui rendit; ce qui irrita le bon homme. Mon père, disoit Ménage à cette occasion, a raison d'être en colère contre moi, je lui ai rendu un *méchant office*.

Le même, rencontrant Varillas, qui venoit de donner au public, une *Histoire des Hérésies*, pleine de fautes & de faits douteux, lui dit un jour: Monsieur, vous venez de faire un livre plein d'hérésies.

Le père Cotton, Jésuite, étoit fin & rusé: il avoit pris un grand ascendant sur Henri IV; ce qui donna lieu à cette pointe: Notre Roi est un bon Prince, il aime la vérité; c'est dommage qu'il ait du *coton* dans les oreilles.

Le Roi d'Espagne ayant donné à Farinelli, célèbre Musicien, & castrate d'Italie, l'ordre de Calatrava, celui-ci fut armé Chevalier avec les cérémonies ordinaires, & on lui mit, suivant l'usage, des éperons. L'Ambassadeur d'Angleterre dit là-dessus: « Chaque pays, chaque mode; en Angle- » terre, on éperonne les coqs, à Madrid, on épe- » ronne les chapons. »

Un écrivain fort médiocre, étoit à composer la réfutation d'un écrit qui paroissoit. Quelqu'un, qui vint le voir, lui demanda à quoi il s'occupoit. Il faut bien, dit-il, que je réponde à cet ouvrage; & il ajouta: Ne voilà-t-il pas que cela forme déjà un bon volume? Oui, lui repartit-on; mais quand votre livre aura été battu, il sera bien *plat*.

Un Jésuite plaisantoit devant un poëte satyrique, sur Pascal, & sur le travail des mains de ses confrères: Pascal, disoit-il, s'occupe à Port-Royal, à faire des souliers. J'ignore, répondit le satyrique, si Pascal travaille à des souliers: mais je sais bien qu'avec les *Provinciales*, il vous a porté une bonne botte.

Un Cardinal briguoit la Papauté. Il ne sera jamais *saint*, dit quelqu'un, car il s'intrigue trop pour être *très-saint*.

On souffre avec la même impatience, qu'un auteur grave ait dit qu'Hercule savoit la physique, & qu'on ne pouvoit résister à un Philosophe de cette sorte.

Si les pointes, les équivoques, les jeux de mots sont quelquefois passables, c'est dans la conversation, & quand on les donne pour ne valoir rien : *Voyez Équivoque, Jeu de mots.*

PRÉCIEUSE.

UNE Dame, qui tenoit un peu de la précieuse, disoit dans une compagnie, qu'elle ne se servoit jamais de mots qui pussent laisser une sale idée, & qu'elle disoit avec les personnes qui savent vivre: Un porte-feuille ou un fond d'artichaud, au lieu de cu d'artichaud; un fond de basse-fosse, au lieu de cu de basse-fosse; un impasse ou une rue qui n'a point de sortie, au lieu de cu-de-sac. Quelqu'un de la compagnie lui ayant dit que l'on étoit souvent obligé de parler comme les autres, elle le défia poliment de lui en citer des exemples. On lui demanda pour lors comment elle appelloit, dans la conversation ordinaire, une pièce qui valoit soixante sols? Soixante sols, reprit-elle. — Mais, Madame, comment nommez-vous la lettre de l'alphabet qui suit le *p*? Elle rougit, & repartit aussi-tôt: *Ho, ho!* Monsieur! *je ne pensois pas que vous dussiez me renvoyer à l'*a, b, c.

PRÉDICATEUR.

L'ELOQUENCE de la chaire étoit pleine d'inepties, & presque barbare, avant le Père Bourdaloue. On peut s'en convaincre en lisant les sermons de *Ménot*, de *Barlettu*, & autres. *Poncet*, surnommé *le*

petit Feuillant, vivoit vers la fin du seizième siècle. Dans un sermon qu'il prêcha pendant le Carême, à Notre-Dame de Paris, il déclama avec beaucoup de hardiesse & de singularité contre une confrairie nouvelle de pénitents, qui avoit marché dans la ville, le jour de l'Annonciation, & avoit donné un spectacle ridicule. Il la qualifia de confrairie d'hypocrites & d'athées, & dit, en propres termes: « J'ai été averti de bon lieu, qu'hier au » soir, qui étoit Vendredi, la broche tournoit pour » ces gros pénitents, & qu'après avoir mangé le » gras chapon, ils eurent pour collation de nuit, » le petit tendron qu'on leur tenoit tout prêt. Ah! » malheureux hypocrites, vous vous moquez donc » de Dieu sous ce masque, & portez par contenance, un fouet à votre ceinture? Ce n'est pas là, » de par Dieu, où il le faudroit porter; c'est sur » votre dos & sur vos épaules, & vous en étriller » très-bien; car il n'y a pas un de vous qui ne l'ait » mérité ». Ce Prédicateur imprudent fut exilé comme il le méritoit. Le Duc d'Epernon, un des pénitents de cette confrairie, voulut le voir, & lui dit en plaisantant: « Monsieur le Docteur, on dit » que vous faites rire les gens à votre sermon; cela » n'est guère beau: un prédicateur comme vous, » doit prêcher pour édifier, & non pas pour faire » rire ». « Monsieur » répondit hardiment le Moine « je veux bien que vous sachiez que je ne prêche » que la parole de Dieu, & que ceux qui viennent » à mes sermons, pour rire, sont des méchants & » des athées. Au reste, je n'en ai jamais tant fait » rire en ma vie, que vous en avez fait pleurer. »

On a vu de nos jours, un père *Chatenier*, Dominicain, rappeller dans la chaire, les parades des siècles d'ignorance. Ce prédicateur prêcha à Paris, vers les années 1715, 1716 & 1717. Un jour qu'il étoit en colère contre les jeunes-gens qui venoient à ses sermons pour y rire, il dit à ses auditeurs, après une leçon très-vive sur leur indécence: « Après votre mort, où croyez-vous que vous irez? » au

» au bal, à l'opéra, dans des assemblées où il y aura de belles femmes ? Non, au feu, au feu ». Il prononça ces dernières paroles d'une voix si forte & si effrayante, qu'il épouvanta l'auditoire, & que plusieurs se précipitèrent pour sortir, croyant que le feu étoit dans l'Eglise.

Ce Prédicateur excelloit principalement à travestir les Histoires de l'ancien & du nouveau Testament. Voici comme il rapportoit la conversion de la Madeleine : « C'étoit » disoit-il « une grande » dame de qualité, très-libertine. Elle alloit un » jour à sa maison de campagne, accompagnée du » Marquis de Béthanie & du Comte d'Emmaüs. En » chemin, ils apperçurent un nombre prodigieux » d'hommes & de femmes assemblés dans une » prairie. La grace commençoit à opérer ; Madeleine fit arrêter son carrosse, & envoya un » Page pour savoir ce qui se passoit en cet endroit. » Le Page revint & lui apprit que c'étoit l'Abbé » Jesus qui prêchoit ; elle descendit de carrosse » avec ses deux cavaliers, s'avança vers le lieu de » l'auditoire, écouta l'Abbé Jesus avec attention, » & fut si pénétrée, que de ce moment elle renonça aux vanités mondaines ». Cette histoire du bon Père Chatenier le fit appeller depuis l'*Abbé Jesus*.

On se rappelle quelques facéties d'un autre Prédicateur, nommé le *petit Père André*. Un Evêque l'avoit appellé *le petit Fallot*. Pour s'en venger, ce Religieux prêchant en présence de ce Prélat, prit pour texte : *Vos estis lux mundi* : Vous êtes, Monseigneur, dit-il, en s'adressant à l'Evêque, le grand fallot de l'Eglise, nous ne sommes que des petits fallots.

Ce même Religieux prêchant devant un Archevêque, s'apperçut que ce Prélat dormoit ; il s'avisa, pour l'éveiller, de dire au Suisse de l'Eglise : Fermez les portes, le Pasteur dort, les brebis s'en iront ; à qui annoncerai-je la parole de Dieu ? Cette saillie causa tant de rumeur dans l'auditoire, que l'Archevêque n'eut plus envie de dormir.

On l'avoit chargé d'annoncer une quête pour former la dot d'une Demoiselle qui desiroit de se faire Religieuse ; il dit, avant de commencer son Sermon : Messieurs, on recommande à vos charités une Demoiselle qui n'a pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté.

Ce Prédicateur avoit prêché pendant tout le Carême dans une ville où personne ne l'avoit invité à dîner. Il dit, dans son adieu : J'ai prêché contre tous les vices, excepté contre la bonne-chère ; car je ne sais pas comme l'on traite en ce pays-ci.

On a rapporté, sur d'autres Prédicateurs, quelques anecdotes qui doivent trouver place ici. Un Auditeur, fort mécontent du panégyrique qu'il venoit d'entendre, dit en sortant : Ce Prédicateur fit mieux l'an passé. Mais il ne prêcha point, dit quelqu'un ; c'est précisément pour cette raison qu'il fit mieux, repartit le premier.

On louoit, dans une compagnie, des Missionnaires, quoiqu'ils fussent fort ignorants, & l'on disoit qu'ils prêchoient comme les Apôtres : Oui, repartit quelqu'un, ils prêchent comme les Apôtres avant qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit.

Un jeune Ecclésiastique demandoit à son Evêque la permission de prêcher : Je vous le permets, lui répondit le Prélat, mais la nature vous le défend.

Un Prédicateur avoit ennuyé tout son Auditoire, en prêchant sur les Béatitudes. Une Dame lui dit malignement, après le Sermon, qu'il en avoit oublié une. — Laquelle, reprit le Prédicateur ? — Celle-ci, ajouta la Dame : Bienheureux ceux qui n'étoient pas à votre Sermon.

Un jeune Ecclésiastique, auquel on pouvoit reprocher une prononciation affectée, & des gestes maniérés, prêchoit dans une ville de province. S'étant trouvé le lendemain chez le Président de la Jurisdiction, il se plaignit de ce que les Officiers de cette Jurisdiction avoient quitté son Sermon pour aller à la Comédie. Ces gens, répondit le Président, sont de bien mauvais goût, de vous quitter pour des Comédiens de campagne.

Un Prédicateur récitoit un panégyrique d'un Saint, & l'élevoit, selon le style d'ordinaire, au-dessus de tous les autres Saints du Paradis. Il parcourt la hiérarchie céleste ; mais en vain, il ne peut se résoudre à assigner une place à ce Saint du jour ; il trouve toujours des vertus qui le distinguent de ces esprits bienheureux. Chacune de ses périodes étoit terminée par cette exclamation : Où le mettrons-nous, ce grand Patriarche ? Un auditeur, dont la patience à la fin étoit usée, lui dit, en se levant : Puisque vous êtes si embarrassé, mettez-le à ma place, car je m'en vais.

Un autre Prédicateur, non moins ennuyeux, c'étoit peut-être le même, avoit divisé son Sermon en trente-deux points. Un de ses auditeurs se lève aussi-tôt. On lui demande où il veut aller? Je vais, dit-il, quérir mon bonnet de nuit, car je prévois que nous coucherons ici. Effectivement, le Prédicateur ayant perdu le fil de ses subdivisions, ne put jamais trouver la fin de son discours. Les auditeurs perdant enfin patience, & voyant la nuit qui s'approchoit, défiloient l'un après l'autre. Le Prédicateur, qui avoit la vue basse, ne s'appercevoit pas de cette désertion, & continuoit à s'escrimer dans la chaire, lorsqu'un petit enfant de chœur, qui restoit, lui cria : Monsieur, voici les clefs de l'Eglise, quand vous aurez fini, vous aurez soin de la fermer.

Un Abbé de condition, qui n'aimoit pas les Moines, prononçoit, dans un couvent de Cordeliers, le Panégyrique de Saint François : « Mes » Pères » leur dit-il « admirez la grandeur de votre » Saint; ses miracles passent ceux du Fils de Dieu. » Jesus-Christ, avec cinq pains & trois poissons, » ne nourrit que cinq mille hommes une fois en » sa vie; & Saint François, avec une aune de toi- » le, nourrit tous les jours, par un miracle perpé- » tuel, plus de quarante mille fainéants. »

Un jour de Saint Etienne, un Moine devoit faire le Panégyrique de ce Saint. Comme il étoit déjà

tard, les Prêtres, qui craignoient que le Prédicateur ne fût trop long, le prièrent d'abréger. Le Religieux monta en chaire, & dit à son auditoire: « Mes frères, il y a aujourd'hui un an que je vous » ai prêché le panégyrique du Saint dont on fait » aujourd'hui la fête ; comme je n'ai point appris » qu'il ait fait rien de nouveau depuis, je n'ai rien » non plus à ajouter à ce que j'en dis alors ; là-dessus » il donna la bénédiction, & s'en alla. »

Un Prédicateur qui ne savoit qu'un Sermon, qu'il alloit débiter par les villages, l'ayant dit dans un endroit, le Seigneur du lieu, qui avoit entendu parler avantageusement de ce Prédicateur, l'engagea à prêcher le lendemain, qui étoit fête. Ce Prédicateur chercha pendant la nuit comment il se tireroit d'affaire. L'heure venue, il monte en chaire & dit : « Messieurs, quelques per» sonnes m'ont accusé de vous avoir débité hier » des propositions contraires à la foi, & d'avoir » mal interprété plusieurs passages de l'Ecriture ; » pour les convaincre d'imposture, & vous faire » connoître la pureté de ma doctrine, je m'en vais » vous répéter mon Sermon, soyez-y attentifs. »

Le Père Séraphin, Capucin, prêchoit devant Louis XIV à Versailles. Il s'apperçut en chaire que l'Abbé de Fénelon dormoit, il s'interrompit & dit : « Réveillez cet Abbé qui dort, & qui n'est » peut-être au Sermon que pour faire sa cour au » Roi ». C'étoit manquer de respect au Roi, qui néanmoins n'en parut point offensé, & ne fit que sourire. C'est qu'on permet tout à un homme dont la vertu, le zèle & la simplicité sont bien reconnus.

Un Prédicateur trop zélé, qui prononçoit le panégyrique de Saint François-Xavier, le loua d'avoir, dans une isle déserte, converti dix mille hommes par un seul Sermon.

Un Cordelier disoit en chaire, que les Livres d'Erasme étoient infectés d'hérésies. Un Magistrat, présent à ce Sermon, alla voir l'orateur, pour

s'informer de lui dans quel endroit des écrits d'Erasme se trouvoient les hérésies : « Je ne les ai » point lus » lui répondit-il « j'ai, à la vérité, voulu » lire ses paraphrases, mais la latinité en étoit trop » élevée ; & je crains que cela ne l'ait conduit à » quelque hérésie. »

Un Moine Italien, prêchant à Rome, devant les Cardinaux, le panégyrique de Saint Luc, manqua de mémoire, & ne put jamais dire que le texte de son discours : *Salutat vos Lucas Medicus* : Luc, Médecin, vous salue. Il répéta plusieurs fois ces paroles ; à la fin les Cardinaux, lassés de ces répétitions, se levèrent, & un d'entr'eux, s'adressant au Prédicateur, lui dit : *Saluez le aussi de notre part.*

Un Prédicateur étant en chaire, manqua de mémoire, & s'efforçoit en vain de rappeller son discours ; il toussoit, il crachoit, & rien ne venoit. Il s'avisa de dire, pour excuse, qu'il sentoit la chaire trembler sous lui, & qu'il n'étoit pas en sûreté. Puisque ma vie, dit-il à son auditoire, est en danger, cherchez qui vous prêche. Comme il descendoit de chaire, un des auditeurs s'approcha de lui, & lui dit : « Votre crainte étoit mal-fondée, » car nous vous portions tous sur les épaules. »

Un autre Prédicateur, à qui un pareil accident arriva, s'en tira plus adroitement : « Messieurs, » dit-il à ses auditeurs « j'avois oublié de vous dire » qu'une personne fort affligée se recommandoit » très-instamment à vos prières ; disons donc pour » elle un *Pater*, & sur cela il se mit à genoux ». Pendant cette pause, le fil de son discours lui revint, & il continua, sans que personne s'apperçût de son manque de mémoire.

Un Abbé de grand air, après avoir prié la cour & la ville à un Sermon d'apparat, qu'il prononça dans l'Eglise des Nouvelles-Catholiques, demeura court au milieu de cette belle assemblée. Il se trouva des personnes malignement charitables, qui lui écrivirent une longue lettre là-dessus, dont l'adresse étoit : *A Monsieur l'Abbé de* * * *,*

demeurant en chaire, aux Nouvelles-Catholiques.

M. l'Abbé de.... qui étoit sujet, faute de mémoire, à rester court en chaire, venoit de se faire peindre. On trouva le portrait fort ressemblant, & quelqu'un dit; il n'y manque que la parole. Ne voyez-vous pas, repartit aussi-tôt un railleur, que M. l'Abbé est représenté prêchant?

PRÉJUGÉ.

Le préjugé est la loi du commun des hommes. Lorsqu'un Prince meurt au Japon, il se trouve ordinairement quinze ou vingt de ses sujets qui, par zèle, se fendent le ventre & meurent avec lui. Ceux qui se font les plus belles incisions, acquièrent le plus de gloire. Une rélation insérée dans le recueil de Thévenot, fait mention de l'anecdote suivante. Un Officier de l'Empereur du Japon montoit l'escalier impérial, lorsqu'un autre en descendoit. Leurs épées se choquèrent; celui-ci s'en offensa, & dit quelques paroles à l'autre, qui s'excusa sur le hazard, & ajouta qu'au surplus c'étoient deux épées qui s'étoient frolées, & que l'une valoit bien l'autre. Vous allez voir, répond l'aggresseur, la différence qu'il y a entre nos deux épées. Il tire en même-temps la sienne & s'en ouvre le ventre; l'autre, jaloux de cet avantage, se hâte de monter, pour servir sur la table de l'Empereur un plat qu'il avoit entre les mains, & revient trouver son adversaire, qui expiroit du coup qu'il s'étoit donné. Il lui demande s'il respire encore, & tirant sur-le-champ son épée, il s'en ouvre le ventre à son tour. Vous ne m'auriez pas prévenu, lui dit-il, si vous ne m'eussiez trouvé occupé au service du Prince; mais je meurs satisfait, puisque j'ai la gloire de vous convaincre que mon épée vaut bien la vôtre.

Un Français, en lisant ceci, gémira de la folie

de ces deux Orientaux, & il ira peut-être le soir même, exposer sa vie au fer d'un spadassin, pour le punir d'en avoir été insulté : *Voyez Duel.*

Un préjugé, tel que celui du duel, qui est fondé sur une espèce de point d'honneur, ne peut être détruit que par l'infamie ; car pour un homme de cœur, la mort même est moins effrayante que l'horreur du mépris. On peut se rappeller cette réponse que le *Spectateur Anglais* fait faire à Pharamond, par un soldat duelliste, à qui ce Prince reprochoit d'avoir contrevenu à ses ordres : « Comment » lui répondit ce soldat « m'y serois-je soumis ? tu ne punis que de mort ceux qui les violent, » & tu punis d'infamie ceux qui obéissent. Apprends » que je crains moins la mort que le mépris. »

On peut détruire une erreur raisonnée, par cela même qu'on raisonne, & qu'un raisonnement plus concluant peut désabuser du premier. Mais avec quelles armes combattre ce qui n'a ni principe ni conséquence ? Lorsque l'on veut prouver au Canadien que les traditions de ses anciens sont des folles, & qu'il ne devroit pas s'y attacher : « Quel âge as-tu » répond-il à celui qui lui parle ? « Tu n'as que trente ou quarante ans, & tu veux » savoir les choses, mieux que nos vieillards : va, » tu ne sais ce que tu dis : tu peux bien savoir ce » qui se passe dans ton pays ; parce que tes anciens » t'en ont parlé ; mais tu ne sais rien de ce qui s'est » passé dans le nôtre avant que les Français y » fussent venus. »

Un des effets du préjugé national est de nous faire regarder chaque étranger comme un phénomène extraordinaire, qui n'a rien d'égal dans le reste de l'univers. On peut se rappeller ici ce que Rica écrit à son ami : « Si quelqu'un, par hazard, » apprenoit à la compagnie que j'étois Persan, j'entendrois aussi-tôt autour de moi un bourdonnement : Oh ! oh ! Monsieur est Persan ? C'est une » chose bien extraordinaire ! Comment peut-on » être Persan ? *Lettres Persannes.*

Un Général qui fait la guerre dans un pays étranger, ne néglige point de s'instruire des préjugés de la Nation; il sait même les respecter, si le bien du service le demande. Dans la guerre d'Italie de 1701, deux dragons de la garnison Française qui étoit dans Mantoue, passoient dans la rue. Un Italien, irrité contre l'un des deux, lui enfonce son poignard par derrière, le tue sur la place, & se réfugie dans un endroit privilégié. Le camarade du mort poursuit l'assassin dans cet asyle & le massacre. Le peuple, indigné qu'on ait osé violer les immunités ecclésiastiques, s'attroupe & veut fermer les portes; mais le meurtrier s'étant fait jour l'épée à la main, se retira dans la maison de son Colonel. Elle est investie dans le moment, & le dragon est demandé avec menace d'un soulèvement général. Le Colonel, dans la vue d'appaiser ce tumulte, fait aussi-tôt conduire le dragon, chargé de fers, dans une prison; mais pendant la nuit, il le fait partir pour une place éloignée. Quelques jours après, on produit un cadavre qu'on dit être celui du dragon. La multitude le croit & s'appaise, en rendant des actions de grace pour cette mort, qu'elle regarde comme un châtiment du Ciel: *Labat; Voyage d'Espagne & d'Italie.*

PRÉSÉANCE.

Il est rare qu'il s'élève en Turquie des contestations entre les différents corps de l'état. Si néanmoins il en survient, le despote la termine en un instant, pour éviter la fermentation que cela pourroit occasionner parmi les esprits. Les gens de guerre & les gens de loi, s'étant disputé la préséance dans un jour de cérémonie, le Grand-Seigneur, pour les mettre d'accord, déclara que la main gauche seroit désormais la plus honorable

parmi

parmi les gens de guerre, & la main droite parmi les gens de loi ; ainsi, quand ces deux corps marchent ensemble, chacun croit être dans la place d'honneur.

Il y eut, en 1610, une dispute au Parlement de Paris, pour la préséance entre les Pairs laïques & les Pairs ecclésiastiques. Le Duc de Montbazon dit aux Evêques de Beauvais & de Noyon, qu'il leur céderoit, pourvu qu'à la première bataille, ils voulussent être les premiers aux coups.

Ce qui concerne la préséance des Ambassadeurs a été souvent un objet de disputes très-vives entre les Souverains & les Ambassadeurs mêmes. Il y a dans l'histoire d'Espagne, ces deux traits singuliers d'une préséance obtenue par la force. Dom Diégo d'Anaya, Evêque de Cuença, se trouvoit au Concile de Constance en qualité d'Ambassadeur de Dom Juan II, Roi de Castille. L'Ambassadeur d'Angleterre lui disputa la préséance. L'Espagnol, sans s'amuser à argumenter, le prit par le milieu du corps, le porta comme un enfant, dans un endroit de l'Eglise, où il y avoit ce jour-là un caveau ouvert, & le jetta dedans. Ensuite revenant à sa place, il dit à son collègue, Dom Diégo Fernandez de Cordava : « Comme Prêtre, je viens de l'en-» terrer ; faites le reste comme homme d'épée, & » cavalier de naissance que vous êtes » : *Hist. de Salamanque, liv.* 3

Dom Juan de Silva, premier Comte de Cifuentes, Ambassadeur au Concile de Basle pour le même Roi de Castille, n'ayant pu persuader un autre Ambassadeur d'Angleterre, qui s'étoit emparé de la première place, la prit par force, & s'y maintint de même, malgré la plupart des Pères du Concile, qui murmuroient de la violence dont il avoit usé contre l'Anglais, en pleine assemblée. Ces Pères vouloient même procéder à l'excommunication de l'Espagnol. Le Président du Concile lui ayant demandé pourquoi il avoit osé mettre la main sur l'Ambassadeur d'un si grand Prince : « C'est » ré-

pondit-il « que le bon droit qui souffre, doit » appeller tout ce qu'il peut à son secours » : *Hist. d'Espagne.*

Cette préséance a quelquefois donné lieu à des accidents assez plaisants. Avant que Fréderic I, Roi de Prusse, eût mis la couronne dans sa maison, M. Besser fut envoyé Ministre de Brandebourg en France. Il arriva à la Cour de Louis XIV en même-temps qu'un nouvel Ambassadeur de Gênes, avec lequel il eut une contestation pour le rang. Ils convinrent que celui qui arriveroit le premier à Versailles, se présenteroit le premier au Roi. Besser passa la nuit dans la galerie de Versailles, & prévint ainsi l'Ambassadeur Gênois ; mais celui-ci ayant trouvé la porte de la chambre d'audience entre-ouverte, s'y glissa dans le temps que Besser s'entretenoit avec un courtisan. Besser s'en apperçoit, vole comme un éclair dans la même chambre, tire hors de la porte, par le pan de l'habit, le Génois qui alloit commencer sa harangue, se met à sa place, & adresse son discours au Roi, qui ne fit que sourire de cette espèce de violence faite en sa présence : *Institutions politiques par le Baron de Bielféd.*

Le même auteur rapporte que le carrosse d'un Envoyé extraordinaire du Prince Abbé de Fulde, se trouvant engagé dans un embarras à Vienne ; & le Ministre résident du Roi de Prusse, lui ayant barré le chemin, cet Envoyé de Fulde mit la tête à la portière, & cria au Ministre Prussien : *Monsieur, ordonnez donc à votre cocher qu'il cède au mien. Monsieur*, répondit celui-ci, *je lui donnerois cent coups de bâton, s'il cédoit à votre maître.*

PRÉSENCE D'ESPRIT.

LA présence d'esprit, selon M. de Vauvenargue, pourroit être définie une aptitude à profiter des

occaſions pour parler ou pour rougir. C'eſt un avantage qui a ſouvent manqué aux hommes les plus éclairés. La préſence d'eſprit demande un eſprit facile, un ſang-froid modéré, l'uſage des affaires; &, ſelon les différentes occurrences, divers avantages; de la mémoire & de la ſagacité dans la diſpute; de la ſécurité dans les périls; &, dans le monde, cette liberté du cœur, qui nous rend attentifs à tout ce qui s'y paſſe, & nous tient en état de profiter de tout.

Le Calife Hégiage, l'horreur & l'effroi des peuples, par ſes cruautés, parcouroit les vaſtes campagnes de ſon Empire, ſans ſuite & ſans marque de diſtinction : il rencontre un Arabe du déſert, & lui parle en ces termes : Ami, je voudrois ſavoir de vous, quel homme eſt cet Hégiage dont on parle tant? Hégiage, répond l'Arabe, n'eſt point un homme; c'eſt un tigre, c'eſt un monſtre. — Que lui reproche-t-on? — Une foule de crimes : il s'eſt abreuvé du ſang de plus d'un million de ſes ſujets. — Ne l'avez-vous jamais vu? — Non. — Eh bien! lève les yeux : c'eſt à lui que tu parles. L'Arabe, ſans témoigner la moindre ſurpriſe, le regarde d'un œil fixe, & lui dit fièrement : Mais, vous, ſavez-vous qui je ſuis? — Non. — Je ſuis de la famille de Zobaïr, dont chacun des deſcendants devient fou un jour de l'année; mon jour eſt aujourd'hui. Hégiage ſourit à une excuſe ſi ingénieuſe, & lui pardonna : *Apol. Orient.*

Un Officier Gaſcon, étant à l'armée, parloit aſſez haut à un de ſes camarades. Comme il le quittoit, il lui dit d'un ton important : Je vais dîner chez Villars. Le Maréchal de Villars ſe trouvant derrière cet Officier, lui dit avec bonté : A cauſe de mon rang de Général, & non à cauſe de mon mérite, dites *Monſieur de Villars.* Le Gaſcon, qui ne croyoit pas être ſi près de ce Général, lui repartit ſans paroître étonné : Cadédis, on ne dit point *Monſieur de Céſar*, j'ai cru qu'on ne devoit pas dire *Monſieur de Villars.*

Les papiers publics de Vienne, de l'année 1766, font mention qu'on arrêta, il y a quelque temps, quatre soldats qui ayant été convaincus du crime de désertion, furent condamnés par le conseil de guerre, à tirer aux dés lequel d'entr'eux subiroit la peine de mort. Les trois premiers se conformèrent au jugement du conseil de guerre; mais le quatrième refusa constamment de tirer: il allégua, pour motif de son refus, la défense que l'Empereur avoit faite de jouer à aucun jeu de hazard. Sa Majesté Impériale ayant été informée de la présence d'esprit de ce malheureux, dans un moment aussi critique, ordonna qu'on lui fit grace, ainsi qu'à ses trois camarades.

Deux paysans devoient tirer au sort pour la milice. Le Subdélégué de l'Intendant qui présidoit au tirage, avoit été vivement sollicité de sauver le plus jeune, & l'avoit promis. Comment faire? Il met deux billets noirs dans la boîte, & dit aux deux paysans: celui qui tirera le billet noir, partira. Tire le premier, dit-il au paysan qu'il vouloit proscrire. Mais celui-ci se doutant sans doute, du tour qu'on lui jouoit, tire son billet, & l'avale sur-le-champ. Que fais-tu, malheureux, lui dit le Subdélégué? Monsieur, répondit le paysan; si le billet que j'ai avalé, est noir, celui qui reste, doit être blanc, dans ce cas, je partirai. Mais si c'est le billet blanc que j'ai avalé, mon camarade partira. Vous pouvez facilement savoir la vérité. L'auteur de la supercherie fut par ce moyen, pris pour dupe, & fut obligé de faire grace aux deux paysans, pour remplir sa promesse.

Un fermier venoit de recevoir vingt mille livres en or: obligé de faire un petit voyage, il laisse le soin de tout à sa femme. Le soir même, un Officier, surpris par le mauvais temps, demande l'hospitalité dans cette maison. La femme y étoit seule avec une servante; les valets de ferme logeoient plus loin. Le nouvel hôte est reçu avec les soins les plus empressés. Sur le minuit, on entend

frapper à la porte : c'étoient quatre voleurs qui, instruits du départ du mari, & de la somme qu'il avoit reçue, venoient faire un coup-de-main. Ils demandèrent à parler à la Fermière, &, sans autre compliment, lui disent qu'elle ait à leur livrer la somme en question; qu'autrement ils mettroient tout à feu & à sang. Cette femme, sans se troubler inutilement, leur dit que pour les satisfaire, elle va chercher les clefs, & court aussi-tôt instruire de son malheur, l'Officier. Celui-ci, en homme de tête & de courage, prend son parti sur-le-champ. Allez, dit-il, à cette femme, leur ouvrir la porte, & que votre servante, en leur portant cette somme, se laisse tomber comme une fille consternée; je me charge du reste. Effectivement, aussi-tôt que la servante eut semé de louis le plancher, les voleurs se jettent dessus. Alors l'Officier paroît, & profitant de son avantage, casse avec ses deux pistolets, la tête à deux voleurs, il met aussi-tôt l'épée à la main, blesse un troisième si dangereusement, qu'il expire un moment après. Pendant ce temps-là le quatrième avoit pris la fuite. Tout ceci fut l'affaire d'un instant. La Fermière, revenue à elle-même, voulut partager avec son bienfaicteur les vingt mille livres; mais l'Officier, trop généreux pour profiter de cette offre, se trouve assez récompensé par le plaisir d'avoir sauvé celle qui l'avoit reçu si obligeamment.

La présence d'esprit semble sur-tout être nécessaire à un Général d'armée, non-seulement pour réparer les hazards au milieu d'une action, mais encore pour arrêter avec succès les désordres d'une armée effrayée, ou qui méconnoît son chef & ses devoirs.

L'histoire ancienne fait mention que l'armée de Cyrus, en présence de celle de Crésus, prit pour un mauvais augure un éclat du tonnerre qu'elle entendit. Cette impression n'échappa point au coup-d'œil de Cyrus; son génie lui suggéra sur-le-champ une interprétation de ce présage, qui ras-

jura ses soldats. « Mes amis » leur dit-il « le Ciel » se déclare pour nous : marchons, j'entends le cri » de la victoire; nous te suivons, grand Jupiter. »

Lucullus étant prêt de donner bataille à Tigranes, on lui représenta, pour l'en dissuader, que c'étoit un jour malheureux. « Tant mieux » dit-il, « nous le rendrons heureux par notre victoire. »

Gonsalve de Cordoue, Général de Ferdinand IV, Roi d'Aragon, venoit, dans une action, de voir sauter, dès les premières décharges des ennemis, le magasin à poudre des Espagnols. « Enfants » cria-t-il aussi-tôt à ses soldats « la victoire est à » nous; le Ciel nous annonce par ce signe éclatant, que nous n'aurons plus besoin d'artillerie ». Cette confiance du Général passa aux soldats, & leur fit remporter la victoire.

Le même Général commandoit, en 1502, une armée Espagnole dans le royaume de Naples. Les troupes mal payées, & mécontentes de manquer de tout, prirent la plupart les armes, & se présentèrent à Gonsalve, en ordre de bataille, pour exiger leur solde. Un des plus hardis, poussa les choses jusqu'à lui présenter la pointe de sa hallebarde. Le Général, sans s'étonner, sans même témoigner la moindre appréhension, saisit le bras du soldat, & affectant un air gai & riant, comme si ce n'eût été qu'un jeu : *Prends garde, camarade*, lui dit-il, *qu'en voulant badiner avec cette arme, tu ne me blesses*. Mais la nuit suivante, lorsque tout fut calme, Gonsalve fit mettre à mort le soldat séditieux, & le fit attacher à une fenêtre, où toute l'armée le vit exposé le lendemain. Cet exemple de sévérité raffermit l'autorité du Général, que la sédition avoit un peu ébranlée : *Paul Jove*.

Les Napolitains, las du joug Espagnol, qu'ils trouvoient trop pesant, se révoltèrent en 1647, & se mirent sous la protection de la France. Le Duc de Guise qui se trouvoit à Rome, alla se mettre à leur tête, avec le titre de Généralissime. Ceux qui vouloient former une république libre & indépen-

dante, cherchoient à décrier ce Prince, en répétant sans cesse qu'il étoit Français, & que son dessein étoit de les livrer à la France. Six mille furieux, assemblés dans une place publique, firent retentir ces cris. « Non » dit le Duc à l'un d'entr'eux, la France n'est pas ma patrie, je suis né » dans la chaloupe qui m'a amené ici ». La multitude, chargée de cette réponse, jura de n'obéir qu'à lui : *Rélation de l'Abbé Paqui.*

En 1712, des troupes qui étoient aux ordres du Maréchal de Vendôme, ayant plié dans une occasion, leurs officiers faisoient de vains efforts pour les retenir. Le Général se jette aussi-tôt au milieu des fuyards, & crie à leurs chefs : *Laissez faire les soldats ; ce n'est point ici, c'est là*, montrant un arbre éloigné de cent pas, *que ces troupes vont se reformer.* Ces paroles, qui marquoient aux troupes que le Général n'étoit pas mécontent de leur valeur, & qu'il s'en rapportoit à leur expérience, eurent le succès desiré : *Folard, Commentaire sur Polybe.*

C'est encore une grande présence d'esprit, pour un Général, de savoir détourner, par un ton de plaisanterie, les réflexions décourageantes qu'entraîne un accident fâcheux, qu'on vient de lui annoncer. On n'aime cependant pas qu'un Général d'armée plaisante à ses dépens, comme fit l'eunuque Hali, Général des troupes Ottomanes, qui assiégeoient, en 1556, Zigeth, ville de Hongrie. Les Chrétiens venoient de surprendre la ville de Gran par escalade. Le Bacha répond à celui qui lui en porte la nouvelle : « Pourquoi cet air consterné ? Quoi ! vous imaginez-vous que je m'attristerai pour une perte de cette nature, après » avoir perdu la preuve distinctive de mon être » ? Ce qu'il accompagna d'un geste tout-à-fait libre : *Lettr. de Busbec.*

PRÉSOMPTIONS FAUSSES.

ON a dit qu'un coupable puni, est un exemple pour la canaille; mais que l'innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens. Nous avons plusieurs exemples récents des erreurs dans lesquelles sont tombés des Juges pour avoir écouté imprudemment de fausses présomptions. On peut voir le procès de Langlade, dans les causes célèbres.

Il y a encore ce fait bien connu à Paris, & qui est rapporté dans une des lettres de M. Dunoyer. Un orfèvre, qui demeuroit sur la paroisse de *St Jacques de la Boucherie*, perdant tous les jours quelques bijoux, se mit en tête de découvrir qui étoit ce voleur domestique qui les lui enlevoit. Le soupçon ne pouvoit tomber que sur quelqu'un de ses garçons de boutique, ou sur une servante qui composoit tout son domestique. Il résolut d'éprouver celle-ci la première; & choisissant pour cela un jour de fête, ou de dimanche, que les garçons n'étoient point au logis, il la laissa seule toute la journée, sous prétexte de quelques ordres qu'il lui donna. Il avoit mis sur sa table, des pierreries qu'il avoit fait semblant d'oublier, & dont il trouva le nombre diminué à son retour. L'orfèvre ne chercha point d'autre conviction; la preuve lui parut assez forte pour mettre cette servante entre les mains de la Justice. Le procès fut bientôt terminé, & la pauvre malheureuse expia sur une potence, un crime qu'elle n'avoit point commis; car quelques années après une pie que l'orfèvre aimoit beaucoup, prit en sa présence une bague dans le bec, & nantie de cette proie, elle s'envole sur un arbre qui étoit au milieu d'une basse cour. On la suivit, & l'on trouva, avec surprise, tous les bijoux volés, dans un trou qui étoit au tronc de cet arbre. L'orfèvre, au désespoir d'avoir causé la mort d'une

innocente, fit réhabiliter sa mémoire, & fonda pour elle une Messe à perpétuité.

Voici un tour de coquinerie, qui, quoique controuvé, peut encore servir de leçon aux Juges. Scaramouche, est-il dit dans une comédie Italienne, étant à Civita-Vecchia, apperçoit deux esclaves Turcs qui comptent dans la rue, l'argent qu'ils avoient gagné. Il se promet aussi-tôt de s'approprier cette somme d'argent. Peu scrupuleux sur les moyens, il imagine de couper un morceau de sa chemise, & de le substituer à la toile que les esclaves avoient auprès d'eux pour envelopper leur argent. Les esclaves, ne trouvant plus leur linge, tombent aisément dans le panneau qui leur étoit dressé. Scaramouche va coucher dans la même auberge où ils étoient; & le matin, en se réveillant, crie de toute sa force, au voleur. On accourt, le traître se plaint de ce que les esclaves lui ont volé de l'argent & une chemise pendant qu'il étoit endormi. On vérifie la pièce de conviction; les esclaves, en conséquence, sont condamnés à rendre l'argent; & Scaramouche jouit de sa coquinerie. *Voyez Juges.*

PRÉVENTION.

Lorsque la prévention est une fois établie, en vain la raison réclame ses droits; on sait que les noms, en tout genre, font plus d'impression que les choses. Rien de si rare que de juger d'après soi. Quand les fables de la Mothe parurent, bien des personnes affectoient d'en dire du mal. Dans un souper au Temple, chez M. le Prince de Vendôme, le célèbre Abbé de Chaulieu, l'Evêque de Luçon, fils du célèbre Bussi-Rabutin, ancien ami de la Chapelle, plein d'esprit & de goût, l'Abbé Courtin, & d'autres bons juges des ouvrages, s'égayoient aux dépens de la Mothe. Le Prince de Vendôme & le Chevalier de Bouillon enchérissoient sur eux tous.

On accabloit le pauvre auteur. M. de Voltaire, qui nous a rapporté cette anecdote, étoit de ce souper. Il leur dit : « Messieurs, vous avez tous raison, vous » jugez en connoissance de cause; quelle différence » du style de la Mothe à celui de la Fontaine! Avez-» vous vu la dernière édition des Fables de la Fon-» taine? Non, dirent-ils. Quoi! vous ne connoissez » pas cette belle fable qu'on a trouvée parmi les pa-» piers de Madame la Duchesse de Bouillon » ? Il leur récita la fable. Ils la trouvèrent charmante, ils s'extasioient: « Voilà du la Fontaine » disoient-ils, « c'est la nature pure; quelle naïveté! quelle gra-» ce »! Messieurs, leur répondit-il, cette fable est de la Mothe. Alors ils la lui firent répéter, & la trouvèrent détestable.

Mignard, rival de le Brun, premier Peintre du Roi sous Louis XIV, avoit si bien imité la manière du Guide, dans un tableau de la Magdeleine, que ce tableau fut vendu à un amateur comme étant de cet habile maître. Mais Mignard, dans la vue de tendre un piège à le Brun, que cet amateur connoissoit, fit naître des doutes sur ce tableau. Il avança même qu'il étoit bien inférieur aux ouvrages du Guide. Le Brun, consulté & prévenu en faveur de ce tableau, par la raison même que Mignard sembloit le mépriser, soutint non-seulement que le Guide l'avoit peint, mais encore qu'il étoit du meilleur temps de ce maître. Mignard, voyant l'affaire assez engagée pour sa propre gloire, découvrit lui-même la supercherie, & en donna un jour, en présence de le Brun, les preuves les plus convaincantes. Celui-ci, un peu piqué, lui répondit : A la bonne-heure, faites donc toujours des Guides & non des Mignards.

Un Peintre de portraits, que l'on accusoit de ne pas bien saisir la ressemblance, voulut s'assurer un jour si le reproche qu'on lui faisoit, étoit fondé. Il annonce à plusieurs personnes, & à ses enfants, qu'il a fait un portrait de quelqu'un qu'ils connoissent tous, & qui le dispute au naturel pour la res-

semblance. On vient voir son tableau; on le critique, & la prévention agissant, on trouve qu'il n'a point saisi les traits de son original. *Vous vous trompez, Messieurs*, dit alors la tête du tableau, *car c'est moi-même.* En effet, c'étoit un ami qui s'étoit prêté au projet du Peintre, en plaçant son visage dans la toile d'un cadre ajusté à cet effet.

PRIX DES CHOSES.

Qui connoît mieux le prix des choses qu'un mourant? Les passions, qui lui faisoient autrefois illusion, l'abandonnent alors pour ne lui laisser que le spectacle effrayant de sa vie passée. Un Monarque, ainsi que le rapporte le sage Sadi, étoit couché sur le lit de la mort; un courier entra & lui dit : Seigneur, nous avons pris une ville sur les ennemis. Allez, répond le Prince, l'annoncer à mon héritier, & dites-lui, que la prise de cent villes ne console pas un Roi à ses derniers moments, autant que le souvenir d'une bonne action.

PROVERBES.

Maxime populaire, ou façon de parler sentencieuse, qui est dans la bouche de toutes sortes de personnes. Il y a des proverbes où la métaphore n'entre pas; mais ordinairement ils sont exprimés en termes figurés. Les proverbes étrangers nous paroissent en général avoir, soit pour le sens, soit pour l'expression, plus de finesse & d'agrément que les proverbes Français. La trop grande familiarité que nous avons contractée avec ceux-ci, & l'habitude de les voir employer par toutes sortes de personnes, peuvent sans doute contribuer à nous les rendre plus insipides. Nous nous contenterons d'en citer ici quelques-uns.

Proverbes Français.

PIERRE qui roule, n'amasse point de mousse.

Il n'y a point de roses sans épines.

Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.

La voix du peuple est la voix de Dieu.

Les bons comptes font les bons amis.

Les honneurs changent les mœurs.

Maison bâtie & vigne plantée, ne se vendent pas ce qu'elles ont coûté.

Amour & Seigneurie ne veulent point de compagnie.

Avec le temps & la patience, on acquiert la science.

La présence du maître engraisse le cheval.

Qui a terre, a guerre.

L'âne du commun est toujours le plus mal bâté.

Pour faire un bon ménage, il faut que l'homme soit sourd & la femme aveugle.

Ménager le vin quand le tonneau est à sa fin, c'est s'y prendre un peu tard.

L'animal le plus féroce respecte son semblable.

Il n'y a bon cheval qui ne bronche.

Un mors doré ne rend pas le cheval meilleur.

Le Moine répond comme l'Abbé chante.

A un bon joueur, la balle vient.

Quand il fait beau, prends ton manteau; quand il pleut, prends-le si tu veux.

Belles paroles & mauvais jeu trompent les jeunes & les vieux.

Péché caché est à demi pardonné.

Il faut avoir plusieurs cordes à son arc.

Il n'y a point de si belles roses qui ne deviennent gratte-cus.

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

A bon appétit, il ne faut point de sauce.

Chien qui aboie, ne mord pas.

Chaque oiseau trouve son nid beau.

Qui aime Bertrand, aime son chien.

Chat échaudé craint l'eau froide.
Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure.
Il n'est point de belles prisons ni de laides amours.
Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.
Chaque pays, chaque guise.
Qui sert tout le monde n'oublie personne.
On connoît les amis au besoin.
Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

Proverbes Italiens.

La vita al fin, il di loda la sera : Louez la vie d'une personne après sa mort, & le jour quand il est nuit.

Vuoi far vendetta del tuo nemico, governati bene : Si tu veux te venger de ton ennemi, gouverne-toi bien.

E meglio esser amici da lontamo, che nemici d'appresso : Il vaut mieux être ami de loin, qu'ennemi de près.

Passato pericolo, gabbato il santo : On ne se souvient plus de ses promesses, quand le péril est passé.

Con tempo e là paglia, si maturam le nespole : Avec le temps & la paille, les nefles se mûrissent.

Honor di bocca assai vale, pocco costa : Les belles paroles servent beaucoup, & coûtent peu.

Cento ore di fastidio, non pagano un quatrino di debito : Cent heures de chagrin ne paient pas un sou de dettes.

E meglio un buon amico che cento parenti : Un bon ami vaut mieux que cent parents.

La peggior ruota del caro fa maggior strepito : La plus mauvaise roue du chariot fait toujours le plus de bruit.

Che ti fa piu carezze, che non suole, o t'a ingannarto, o ingannarti vuole : Celui qui te fait plus de caresse qu'à l'ordinaire, t'a trompé, ou veut te tromper.

Bandeera vechia honor di capitano : La vieille bannière est l'honneur du capitaine.

Ne di tempo, ne di signoria, ti pigliar malincenia : Ne te chagrine ni du temps, ni du gouvernement.

L'arme de peltroni non tangliano ne farano : Les armes des poltrons ne percent point.

Proverbes Espagnols.

DANS les conseils, les murailles ont des oreilles.

La chasse, la guerre, la galanterie ; pour un plaisir mille peines.

Fais bien, tu auras des envieux ; fais mieux, tu les confondras.

Le renard fait beaucoup ; mais une femme amoureuse en fait davantage.

La santé du corps est le pavot de l'ame.

Il n'y a point de plus fidèle miroir qu'un vieux ami.

La langue est le témoin le plus faux du cœur.

L'espérance est le viatique de la vie humaine.

La négligence est l'émail de la vraie beauté.

Chacun est le fils de ses œuvres.

Les actions de chaque homme sont le pinceau de son naturel.

Celui à qui vous donnez, l'écrit sur le sable, & celui à qui vous ôtez, l'écrit sur l'acier.

Proverbe Hollandais.

CEUX qui conseillent, ne paient pas ; pour faire entendre, que conseiller ne donne pas les moyens d'exécuter.

Proverbes Russes.

ON reçoit l'homme suivant l'habit qu'il porte, & on le reconduit suivant l'esprit qu'il a montré.

Proverbes Asiatiques.

AVEC le temps & la patience, la feuille du mûrier devient satin.

Quiconque croit pouvoir contenter ses desirs par la possession des choses qu'il souhaite, ressem-

ble à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.

Vinaigre donné, vaut mieux que miel acheté. Ce proverbe est Arabe, & décèle le caractère intéressé de cette nation.

QUESTION.

On se plaît quelquefois à proposer aux enfants différentes questions, pour éprouver leur sagacité. En voici une qui a donné lieu à cette façon de parler proverbiale, *ménager la chèvre & le chou.*

Un homme a un petit bateau, dans lequel il doit passer à l'autre côté de la rivière, un loup, un chou & une chèvre, sans qu'il puisse prendre plus d'un de ces objets à-la-fois. On demande lequel des trois il transportera le premier, sans craindre que, durant l'un de ses passages, le loup mange la chèvre, ou que la chèvre mange le chou. Passera-t-il le loup le premier? Voilà le chou en proie à la chèvre. Prendra-t-il le chou? Le loup aura dévoré la chèvre avant qu'il revienne. Donnera-t-il la préférence à la chèvre? Il tombe dans le même embarras pour le voyage suivant; & pendant qu'il viendra chercher ce qu'il aura gardé pour le troisième, la chèvre ou le chou seront croqués. Il y a néanmoins un moyen. Quel est-il? C'est de prendre la chèvre seule au premier voyage, le chou demeure avec le loup, qui n'y touche point; au second, il prend le chou & ramène la chèvre, au lieu de laquelle il passe le loup qui, étant transporté à l'autre bord auprès du chou, n'y fera aucun tort. Enfin, pour dernier voyage, il revient prendre la chèvre, qui, étant demeurée seule, ne pouvoit courir aucun risque.

Il y a un autre problême qui a beaucoup de rapport à celui-là, & qui est rapporté dans les *Récréations Mathématiques*: «Trois maris jaloux se trou-

» vent avec leurs femmes, pendant une nuit fort » obscure, au passage d'une rivière ; ils rencon- » trent un bateau sans batelier. Ce bateau est si » petit, qu'il ne peut porter que deux personnes à- » la-fois. On demande comment ces six person- » nes passeront deux à deux, de sorte qu'aucune » femme ne demeure en la compagnie d'un ou de » deux hommes, si son mari n'est présent ». Deux femmes passeront d'abord, puis l'une ayant ramené le bateau, repassera avec la troisième femme. Ensuite, l'une des trois femmes ramènera le bateau, & se mettant à terre, laissera passer les deux hommes, dont les deux femmes sont de l'autre côté. Alors, un des hommes ramènera le bateau avec sa femme, & la mettant à terre, il prendra le troisième homme, & repassera avec lui. Enfin, la femme qui se trouve passée entrera dans le bateau, & ira chercher en deux fois les deux autres femmes.

QUOLIBET.

PLAISANTERIE triviale, fondée sur une froide allusion, sur une basse équivoque, ou sur quelque chose de pis. Il n'y a de différence entre la turlupinade & le quolibet, que du plus au moins. On a dit qu'ils étoient frère & sœur ; mais il y a encore plus de bassesse & d'impertinence dans le quolibet, que dans la turlupinade : *Voyez Turlupinade.*

Molière a quelquefois fait usage de quolibets dans ses comédies ; mais il a toujours eu soin de les mettre dans la bouche des acteurs les plus ridicules, telle que la vieille radoteuse Madame Pernelle, qui dans le *Tartuffe*, dit de la maison où elle se trouve :

C'est véritablement la tour de *Babylone* :
Car chacun y *babille*, & tout du long de l'*aune.*

Les

Les amateurs des allusions & des quolibets ont fait prononcer cette harangue devant un Général des armées du Roi, par le Maire d'une petite ville située sur les bords du Rhône. « Monseigneur, » tandis que Louis-le-Grand fait aller l'Empire de » mal en pire, damner le Danemarck, suer la » Suède; tandis que son digne rejeton fait braver » les Bavarois, rend les troupes de Zelle sans zèle, » & fait faire des esses aux Hessois; tandis que » Luxembourg fait fleurir la France à Fleurus, met » en flammes les Flamands, lie les Liégeois, & » fait danser Castanet sans castagnettes; tandis que » le Turc hongre les Hongrois, fait esclaves les » Esclavons, & réduit en servitude la Servie; en» fin tandis que Catinat démonte les Piémontois, » que Saint-Ruth se rue sur les Savoyards, & que » Larré les arrête: vous, Monseigneur, non con» tent de faire sentir la pesanteur de vos doigts » aux Vaudois, vous faites encore la barbe aux » Barbets; ce qui nous oblige d'être, avec un pro» fond respect, &c. »

Une femme se plaignoit de cors aux pieds. Un jeune homme dont l'esprit étoit gâté par les quolibets, lui répondit: Madame, ce ne sont point des cors, ce sont des champignons; c'est le fruit qui croit aux pieds des *Charmes*.

Quolibet signifie aussi lardon, brocard. Les quolibets sont les bons mots du petit peuple & des mauvais plaisants.

Un capitaine qui avoit été barbier, partant pour aller au siége d'une ville, on lui dit: Si l'on rase cette ville, vous pourrez bien y avoir de l'emploi.

Un camus ayant perdu un procès, sa partie adverse lui dit, en sortant de l'audience: Consolez-vous, Monsieur, car vous avez gagné en perdant, puisque vous êtes entré ici fort camus, & que vous en sortez avec un pied de nez.

Une cabaretière fort âgée, mais très-riche, affectoit pour s'élever au-dessus de son état, de porter

des jupes toutes chamarrées de galons d'or, c'étoit la mode autrefois : quelqu'un qui la reconnut, dit en la voyant : Voilà deux beaux cerceaux sur une vieille futaille.

Un sergent de Saumur, faisant parader son cheval, alla à bas, bête & tout. Une femme le voyant ainsi tombé, lui cria : Eh ! Monsieur l'Huissier, vous deviez bien demander ce qu'il vous faut, sans vous baisser si bas.

RÉBUS.

FIGURE énigmatique, composée de peintures ou de lettres, dont l'arrangement, le nombre, la couleur expriment un mot, un nom, ou une pensée. Pour signifier *vieux parchemin*, on peint un vieillard qui chemine, appuyé sur un bâton. Pour exprimer ces paroles, *j'ai soupé entre six & sept*, on a mis *g* sous un *p*, entre les deux chiffres 6 & 7.

Marot, dans son coq-à-l'âne ; dit :

Car en rébus de Picardie,
Une faux, une estrille, un veau,
Cela fait, *étrille Fauveau.*

Les rébus ne sont bons, tout au plus, qu'à orner des écrans.

RECONDUIRE, ACCOMPAGNER.

L'AUTEUR des *Gasconismes corrigés* remarque judicieusement, qu'il y a entre ces deux mots, *accompagner*, *reconduire*, une différence que l'on n'observe pas toujours. On *accompagne* un grand, ou une personne qui nous est supérieure, mais on ne la *reconduit* point. Ce dernier terme ne s'emploie que vis-à-vis d'un inférieur, ou d'égal à égal. Feu Monsieur le Comte de N. qui ai-

moit à jouer sur le mot, s'appercevant que Monsieur le Marquis de N. à qui il venoit de rendre visite, le suivoit par politesse, l'arrêta, & lui dit d'un ton badin : Vous savez sans doute, Monsieur, la musique, car vous me paroissez aimer l'accompagnement. Monsieur, répondit sur le champ le Marquis, je ne vous accompagne pas, je vous reconduis.

RECONNOISSANCE.

APPRENONS à ceux qui osent avancer que l'ingratitude est dans le cœur de l'homme, que la reconnoissance a souvent fait naître les actions les plus sublimes.

Louis XIV avoit, en 1683, chargé Duquesne de bombarder Alger, pour la punir de ses infidélités & de son insolence. Le désespoir où sont les corsaires de ne pouvoir éloigner de leurs côtes la flotte qui les foudroie, les porte à attacher à la bouche de leurs canons, des esclaves Français, dont les membres sont portés sur les vaisseaux. Un capitaine Algérien, qui avoit été pris dans ses courses, & très-bien traité par les Français, tout le temps qu'il avoit été leur prisonnier, reconnoît, parmi ceux qui vont subir le sort affreux que la rage a inventé, un officier nommé *Choiseuil*, dont il a éprouvé les attentions les plus marquées. A l'instant il prie, il sollicite, il presse pour obtenir la conservation de cet homme généreux. Tout est inutile; on va mettre le feu au canon où *Choiseuil* est attaché : l'Algérien se jette aussi-tôt sur lui, l'embrasse étroitement, &, adressant la parole au canonnier, lui dit : Tire. « Puisque je ne puis sauver mon bienfaicteur, j'aurai au moins la consolation de mourir avec lui ». Le Dey, sous les yeux duquel la scène se passe, en est si frappé, qu'il accorde, les larmes aux yeux, ce qu'il avoit refusé avec tant de férocité : *Mém. de Forbin.*

Pendant le siége de Namur, que les puissances alliées contre la France firent au commencement de ce siècle, on connut, dans le régiment du Colonel *Hamilton*, un bas Officier qu'on appelloit *Union*, & un simple soldat nommé *Valentin*. Ces deux hommes étoient rivaux, & les querelles particulières que leur amour avoit fait naître, les rendirent ennemis irréconciliables. *Union*, qui se trouvoit l'Officier de *Valentin*, saisissoit toutes les occasions possibles de le tourmenter & de faire éclater son ressentiment. Le soldat souffroit tout sans résistance; mais il disoit quelquefois, qu'il donneroit sa vie pour être vengé de ce tyran. Plusieurs mois s'étoient passés dans cet état, lorsqu'un jour ils furent commandés l'un & l'autre pour l'attaque du château. Les Français firent une sortie, où l'Officier *Union* reçut un coup de feu dans la cuisse. Il tomba. Et comme les Français pressoient de toutes parts les troupes alliées, il s'attendoit à être foulé aux pieds. Dans ce moment, il eut recours à son ennemi. Ah! *Valentin!* s'écria-t-il, peux-tu m'abandonner? *Valentin* à sa voix, courut précipitamment à lui, & au milieu du feu des Français, il mit l'Officier sur ses épaules, & l'enleva courageusement à travers les dangers, jusqu'à la hauteur de l'abbaye de *Salsine*. Dans cet endroit, un boulet de canon le tua lui-même, sans toucher à l'Officier. *Valentin* tomba sous le corps de son ennemi qu'il venoit de sauver. Celui-ci, oubliant alors sa blessure, se releva en s'arrachant les cheveux, & se rejettant aussi-tôt sur ce corps défiguré: *Ah! Valentin*, s'écrie-t-il, en rompant un silence mille fois plus touchant que les larmes les plus abondantes, *Valentin! est-ce pour moi que tu meurs? Pour moi, qui te traitois avec tant de barbarie? Je ne pourrai pas te survivre. Je ne veux le pas.... Non.* Il fut impossible de séparer *Union* du cadavre sanglant de *Valentin*, malgré les efforts qu'on fit pour l'en arracher. Enfin on l'enleva tenant toujours embrassé

le corps de son bienfaicteur ; & pendant qu'on les portoit ainsi l'un & l'autre dans les rangs, tous leurs camarades, qui connoissent leur inimitié, pleuroient à-la-fois, de douleur & d'admiration. Lorsqu'*Union* fut ramené dans sa tente, on pansa de force la blessure qu'il avoit reçue; mais le jour suivant, ce malheureux, appellant toujours *Valentin*, meurt accablé de regrets. M. *Stéele*, qui rapporte ce fait dans le premier volume de ses ouvrages, propose en même-temps ce problême à résoudre : Lequel de ces deux infortunés fit paroître plus de générosité, ou celui qui exposa sa vie pour son ennemi, ou celui qui ne voulut pas survivre à son bienfaicteur ? Si l'on demande notre sentiment, nous croyons que l'Officier *Union* dût cet enthousiasme de la vertu qui l'enflamma, à l'héroïsme de son ennemi, & l'imitateur n'est jamais si grand que le modèle. Il est certain d'ailleurs que le soldat *Valentin* auroit été capable de faire ce que fit l'Officier *Union*; mais nous pouvons douter que celui-ci se fût exposé à une mort presque inévitable pour sauver la vie à son ennemi.

Le Cardinal Wolsey, Ministre & favori de Henri VIII, Roi d'Angleterre, étant tombé dans la disgrace de son maître, se vit tout-à-coup méprisé des grands & haï du peuple. Fits Williams un de ses protégés, fut le seul qui osa défendre sa cause & faire l'éloge des talents & des grandes qualités du Ministre disgracié. Il fit plus, il offrit sa maison de campagne à Wolsey, & le conjura d'y venir du moins passer un jour. Le Cardinal, sensible à ce zèle, alla chez Fits Williams, qui reçut son maître avec les marques les plus distinguée de respect & de reconnoissance. Le Roi, instruit de l'accueil que ce particulier n'avoit pas craint de faire à un homme tel que Wolsey, fit venir Williams, & demandant d'un air & d'un ton irrités, par quel motif il avoit eu l'audace de recevoir chez lui le Cardinal, accusé & déclaré coupable de haute trahison : « Sire » répondit Williams « je suis pénétré pour vo-

» tre Majesté de la soumission la plus respectueuse ;
» je ne suis, ni mauvais citoyen, ni sujet infidèle.
» Ce n'est ni le Ministre disgracié, ni le criminel
» d'état que j'ai reçu chez moi ; c'est mon ancien &
» respectable maître, mon protecteur, celui qui
» m'a donné du pain, & de qui je tiens la fortune &
» la tranquillité dont je jouis ; & je l'aurois aban-
» donné dans son malheur, ce maître généreux, &
» magnifique bienfaicteur ! Ah ! Sire, j'eusse été le
» plus ingrat des hommes ». Surpris & plein d'admiration, le Roi conçut dès cet instant la plus haute estime pour le généreux Fits Williams. Ils le fit Chevalier sur le champ, & peu de temps après, il le nomma son Conseiller privé.

RELIGIEUX.

LES infirmités du corps qui, dans la plupart des monastères, sont un des plus grands obstacles à la profession des novices, ne sont point à la Trappe un empêchement à leur réception. Du temps de l'Abbé de Rancé, un pauvre ecclésiastique de Lille s'étant présenté pour être reçu dans cette maison, l'Abbé rassembla ses religieux pour demander leur avis ; parce que ce bon Prêtre, ayant le bras gauche rompu, ne pouvoit manquer d'être à charge au monastère. Ayant commencé, selon la coutume, a récueillir les voix par le dernier des frères, le jeune religieux lui répondit : « Je vous dirai, mon père,
» que mon avis seroit de recevoir au plus tôt cet
» homme que Dieu appelle, & s'il ne peut travail-
» ler, nous le servirons tous ». Le chapitre entier applaudit à cet avis, & le postulant fut reçu d'une voix unanime.

On sait que les religieux de la Mercy sont principalement institués pour traiter de la rédemption des captifs. Plusieurs de ces bons Pères étoient partis de France dans le dessein d'offrir au Roi de

Fez, 10000 piastres pour la rédemption de quelques esclaves Français. Ce Prince qui s'imaginoit qu'on lui apportoit une somme beaucoup plus considérable, parut surpris lorsqu'il en fut informé. Quoi! dit-il, votre Roi, dont vous élevez la puissance, vous envoie de si loin avec une si petite somme. Ce n'est pas notre Roi qui nous envoie, repartirent les religieux : l'argent que nous t'offrons ne provient que d'aumônes ; Louis-le-Grand ne traite de la rançon de ses sujets que par la bouche de ses canons.

Un Roi de Perse demandoit à un derviche : Vous occupez-vous de moi quelquefois? Oui, dit le religieux, lorsque j'oublie Dieu.

Je rencontrai un jour au bord de la mer, dit le poëte Sadi, un religieux qu'un tigre avoit à demi-dévoré ; il étoit près d'expirer & souffroit beaucoup. Grand Dieu! s'écrioit-il, je te rends grace de n'être accablé que de douleurs, & non de remords.

Un Santon, espèce de moine Turc, prioit un Roi, de punir un homme qui lui avoit dit des injures : tu manques à ta règle, lui dit le Roi ; elle t'ordonne le pardon des offenses, & la patience.

Un jeune homme s'étoit enivré, & un derviche lui reprocha sa faute avec amertume. Il falloit ne pas t'appercevoir de ma faute, lui dit le jeune homme ; il falloit du moins la taire. O toi, qui prétends à la perfection, apprends d'abord à être indulgent, & apprends ensuite à cacher que tu as de l'indulgence.

Un homme avoit quitté la société des derviches, & s'étoit retiré dans celle des sages. Quelle différence, lui disoit-on un jour, trouvez-vous entre un sage & un derviche? Il répondit : Tous deux traversent un grand fleuve à la nage avec plusieurs de leurs frères ; le derviche s'écarte de la troupe pour nager plus commodément & arriver seul au rivage ; le sage au contraire nage avec la troupe, & tend quelquefois la main à ses frères.

Un Roi de Perse, accablé de maladies, avoit fait

vœu, s'il guérissoit, de distribuer une somme considérable d'argent aux religieux. Il guérit, & donna à une esclave une bourse pleine d'or pour en faire l'usage qu'il avoit promis. L'esclave revint avec la bourse pleine, & dit qu'il n'avoit point trouvé de religieux. Comment! dit le Prince, il y en a plus de quatre-cents dans la ville. Il est vrai, dit l'esclave, qu'ils en portent l'habit, mais je leur ai offert de l'or à tous, & aucun ne l'a refusé. J'ai conclu qu'ils n'étoient pas religieux.

REPARTIE.

SORTE de bon mot qui consiste à faire repartir le trait qui nous est adressé, contre celui même qui l'a lancé. La repartie, comme l'on voit, demande un esprit vif & présent, pour appércevoir d'un coup-d'œil l'endroit foible de l'aggresseur, ou du moins découvrir en lui un côté plaisant qui l'expose lui-même au ridicule qu'il vouloit répandre: *Voyez Bon Mot.*

Un Archevêque qui jouissoit de plusieurs bénéfices, disputoit contre un légat du Pape, & lui soutenoit l'autorité du Concile au-dessus du souverain Pontife. — Ou n'ayez qu'un bénéfice, lui répondit spirituellement ce légat, où croyez à l'autorité du Pape.

Une femme qui couroit sottement après les airs, disoit à un jeune homme, qui venoit d'être annoncé dans une compagnie: « Il me semble, Monsieur, vous avoir vu quelque part ». *Il est vrai, Madame*, répondit le jeune homme, *qu'il m'est arrivé d'y aller quelquefois.*

A Paris, deux filles du prétendu de bon ton entroient le soir, à la brune, au Palais Royal, lorsque beaucoup de bourgeoises en sortoient. Voilà, dit l'une de ces deux filles à sa camarade, le bœuf à la mode qui sort; & voici, repartit aussi-tôt une bourgeoise, le gibier qui entre.

Un

Un Paysan, qui passoit à Paris sur le Pont-au-Change, n'apperçoit point de marchandises dans plusieurs boutiques. La curiosité le prend, il s'approche d'un bureau de change: Monsieur, demanda-t-il, d'un air niais, dites-moi ce que vous vendez? Le changeur crut qu'il pouvoit se divertir du personnage: Je vends, lui répondit-il, des têtes d'ânes: — Ma foi, lui répliqua le Paysan, vous en faites un grand débit, car il n'en reste plus qu'une dans votre boutique.

Un autre Paysan, nouvellement débarqué à Paris, demandoit à un Procureur, en regardant le Palais, ce que c'étoit que ce grand édifice. C'est un moulin, lui répondit le Procureur: Je m'en doutois, dit le Paysan, en voyant tous ces ânes à la porte qui portent des sacs.

Quelqu'un, pour se moquer d'un Provincial, cherchoit à lui faire des questions singulières. Il lui demanda un jour en compagnie: *Qu'est-ce qu'une obole, une faribole, une parabole?* Le Provincial, sans se déconcerter, lui répondit: « Une parabole » est ce que vous n'entendez pas; une faribole est ce » que vous dites, & une obole est ce que vous valez. »

Un Seigneur de village, voyant passer un Médecin, lui dit par manière de gausserie: Où allez-vous, Monsieur le Maréchal? — Monsieur, riposta aussi-tôt le Médecin, je vais traiter votre seigneurie.

Des écoliers rencontrèrent une bonne femme qui conduisoit des ânes: Bon jour, la mère aux ânes, dit l'un d'eux. — Bon jour, mes enfants, répondit la femme.

Dans le temps des vacations, trois Procureurs qui s'en retournoient chez eux à la campagne, atteignirent un charretier, & comme ils étoient en humeur de rire, ils lui demandèrent, en le raillant, pourquoi son premier cheval étoit si gras, & ceux qui le suivoient si maigre? — C'est, répondit le charretier qui les connoissoit, que mon premier cheval est Procureur, & que les autres sont ses clients.

Un jeunehomme rencontrant chez sa maîtresse, son rival, qui étoit un homme âgé, crut le railler bien agréablement, en lui demandant quel âge il avoit ? —— Je ne vous le dirai pas précisément, reprit celui-ci ; mais soyez assuré qu'un âne est plus âgé à vingt ans, qu'un homme ne l'est à soixante.

Une jeune personne se querelloit avec une vieille ; celle-ci l'appella Catin ; la jeune lui riposta, en l'appellant vieille sorcière. —— Tu trouves donc, reprit la vieille, que j'ai deviné.

Une Duchesse demandoit, par manière de gausserie, à une bourgeoise, quel oiseau étoit le plus sujet à être cocu ? *Madame*, lui répondit cette bourgeoise, *c'est un Duc*.

La Reine Christine de Suède avoit un Aumônier dont le ventre étoit si gros, qu'à peine pouvoit-il voir ses pieds. Monsieur l'Aumônier, lui demanda-t-elle un jour, en présence de beaucoup de monde, quand accoucherez-vous ? Madame, lui dit-il, quand vous aurez trouvé une sage-femme : *Lettres de Boursault*.

Un grand d'Espagne, entrant dans une Eglise à Madrid, donna de l'eau bénite à une Dame qui lui fit voir une main fort maigre & fort laide, avec un beau diamant au doigt ; il dit assez haut pour être entendu de la Dame : J'aimerois mieux la bague que la main. — Et moi, dit la Dame, en regardant le collier de l'Ordre qu'il portoit, j'aimerois mieux le licou que la bête.

Un fanfaron, qui n'étoit rien moins que brave, eut des coups de bâton, & les souffrit patiemment, pour ne pas s'attirer un plus grand malheur. A quelques jours delà, il rencontra un Poëte qui lui avoit lancé quelques épigrammes, & dit qu'il lui donneroit cent coups de bâton : « Parbleu » lui repartit le Poëte « il vous est bien facile de les » donner, car vous les avez reçus depuis quatre » jours. »

Un Grec & un Vénitien exaltoient beaucoup

chacun la gloire de leur nation. Le Grec, pour prouver que la sienne surpassoit toutes les autres, disoit que c'étoit de la Grèce que les Sages & les Philosophes étoient sortis. *Il est vrai*, répondit le Vénitien ; *car on n'y en trouve plus.*

Un Vénitien demandoit à un Français, où la nation Française avoit trouvé cette loi salique, dont elle se faisoit tant d'honneur ? C'est, lui répondit froidement le Français, au revers de l'acte qui donne aux Vénitiens l'Empire de la mer Adriatique.

Un Baron Allemand, qui se moquoit de la qualité de *Marquis*, disoit, en présence d'un Marquis Français, que ce titre étoit fort commun en France ; & il ajoutoit, en plaisantant, qu'il avoit un Marquis dans sa cuisine. Et moi, repartit aussi-tôt celui qui se trouvoit insulté, j'ai dans mon écurie un Baron Allemand. Ce titre, comme l'on sait, n'est pas moins usurpé par les Allemands ; & il y a chez l'étranger, peut-être encore plus de palefreniers Allemands, que de cuisiniers Français.

Un Officier Espagnol qui vouloit mortifier un autre Officier de la même compagnie, lui reprochoit, dans une dispute, de ce qu'il n'alloit point aux coups avec ardeur. Il est honteux, lui disoit-il, de témoigner de la peur dans les occasions, comme tu fais. Eh ! morbleu, je n'aurois pas de peur, si l'on m'envoyoit contre des gens qui ne fussent pas plus braves que toi.

M. Danez, envoyé par la Cour de France au Concile de Trente, y fit une forte harangue contre la Cour de Rome, & pour la réformation de l'Eglise. Après qu'il eut achevé, un Prélat Italien dit avec mépris : *Gallus cantat.* M. Danez reprit sur-le-champ : *Utinam ad Galli cantum Petrus respiceret !*

La sotte vanité des gens du monde les porte volontiers à croire qu'un Auteur, un Savant, est un imbécille hors de sa sphère. Un illustre membre de l'Académie des Sciences (M. de Mairan) se

trouvoit un jour dans une compagnie où étoit un homme de robe, & ils étoient d'avis différents sur quelque chose qui n'avoit pas plus de rapport à la Jurisprudence qu'à la Géométrie. *Monsieur*, dit le Magistrat, avec un sourire presque moqueur, *il ne s'agit ici ni d'Euclide, ni d'Archimède. — Ni de Cujas, & de Barthole non plus*, reprit vivement l'Académicien : *Ess. de Littérature.*

RESPECT.

On a distingué depuis long-temps deux sortes de respects ; celui qui est dû au mérite, & celui qu'on accorde aux places & à la naissance. Cette dernière espèce de respect n'est qu'une formule de gestes ou de paroles, dont on ne cherche à s'affranchir que par sottise ou par un orgueil puérile. Lorsque Laurent Celsi fut élu Doge de Venise, en 1361, son père, qui vivoit encore, montra dans cette occasion une singulière foiblesse d'esprit. Ce vieillard se croyant trop supérieur à son fils pour se découvrir en sa présence, & ne pouvant éviter de le faire sans manquer à ce qu'il devoit au chef de l'Etat, prit le parti d'aller toujours tête nue. Ce travers de la part d'un homme, d'ailleurs respectable, ne fit aucune impression sur l'esprit des nobles, qui se contentèrent d'en plaisanter. Mais le Doge, touché de voir son père se donner en spectacle par cette ridicule imagination, s'avisa de faire mettre une croix sur le devant de sa corne ducale. Alors le bon vieillard ne fit plus de difficulté de reprendre le chaperon ; & quand il voyoit son fils, il se découvroit, en disant : « C'est la » croix que je salue, & non mon fils ; car lui ayant » donné la vie, il doit être au-dessous de moi » : *Histoire de Venise, liv. XIII.*

Fabius-Maximus, qui avoit été Dictateur chez les Romains, pensoit bien différemment. Ce grand

homme alloit à cheval au-devant de Quintus-Fabius-Maximus, son fils, qui venoit d'être créé Consul. Ce jeune homme voyant son père venir à lui sans descendre de cheval, lui envoya commander de mettre pied à terre. Fabius descendit aussi-tôt, & embrassa son fils : Je me réjouis, lui dit-il, de ce que tu te conduis en Consul. Ce fier Romain se trouvoit plus honoré d'avoir un fils qui pût soutenir sa dignité, que de se voir respecté par le premier Magistrat de la République.

RESSEMBLANCE.

Il n'y a peut-être jamais eu de ressemblance parfaite. Les Mémoires du temps néanmoins font mention de différents jumeaux qui avoient un teint, une taille, des traits, & même des inclinations si ressemblantes, que les personnes les plus accoutumées à les voir, se trompoient souvent sur leur compte. Ces méprises suffisent pour justifier la Fable de la Comédie des *Ménechmes*, que Regnard, imitateur de Plaute, a fait paroître avec tant de succès sur le théatre Français.

Virgile a fait l'éloge de deux frères qui étoient l'admiration de leur temps par la ressemblance de visage, & la conformité de leur humeur.

Il y a quelques années que l'on vit à Londres deux jumeaux d'environ douze ans, dont la taille, le teint, les traits, & toute la figure paroissoient exactement les mêmes. On prenoit plaisir à leur faire porter des habits de la même forme & de la même couleur, ce qui donnoit souvent lieu à des aventures singulières & divertissantes. Ils avoient reçu la même éducation ; & plusieurs personnes, qui les ont observés, témoignent qu'ils faisoient à-peu-près les mêmes réponses aux mêmes questions : d'où l'on concluoit que leur façon d'envisager les objets étoit la même, & qu'ils ne se ref-

sembloient pas moins dans leur manière de sentir & de concevoir, que dans les traits du corps qui formoient leur ressemblance extérieure.

L'histoire des Seigneurs de Scissonne, rapportée par Pasquier, peut servir encore à nous prouver que la nature prend quelquefois plaisir à se copier. « Nicolas & Claude de Roussi, frères jumeaux, » l'un Seigneur de Scissonne, & l'autre d'Origny, » naquirent le 7 Avril 1548, avec une telle res- » semblance, que leurs nourrices furent contrain- » tes de leur bailler des bracelets de diverses cou- » leurs pour reconnoître leurs nourriçons : confor- » mité qu'ils apportoient du ventre de leur mère, » non-seulement en ce qui étoit de la taille & des » traits du visage, mais aussi de leurs mœurs, gestes, » ports, volontés & inclinations ; ce qui fut cause » à leur père & mère de les faire habiller de mêmes » parures, & eux-mêmes étoient fort empêchés » de les distinguer. Notre Roi Charles neuvième » prenoit souvent plaisir, au milieu de cinq-cents » gentilshommes, de les mettre tous deux en- » semble, & les considérer longuement, pour y » trouver après, quelques marques de différence. » Mais après les avoir fait passer & repasser dans » la foule, & se représenter à lui, il ne les put ja- » mais, ni aucun de la troupe, discerner au vrai : » le Seigneur de Scissonne étoit grand ami des Sei- » neurs de Fervaques. Les femmes de ces deux » Seigneurs abusées, prirent le Seigneur d'Origny » pour son frère aîné, &c. Je veux remarquer en » eux, des choses de très-grande admiration ; l'une, » qu'ayant été, comme gentilshommes, duits dès » leur jeunesse en toutes sortes d'exercices hon- » nêtes, entr'autres, du jeu de paume, auquel ils » s'étoient rendu grands maîtres, le Seigneur d'O- » rigny se trouva surpasser son frère, qui faisoit, » de fois à autre, des parties mal-à-propos ; à » quoi, pour remédier, il sortoit du jeu, feignant » d'aller à quelque nécessité de nature, & peu » après, faisoit entrer son frère en sa place, qui

» étoit des regardants; lequel relevoit & gagnoit » la partie, sans que nul, ni des joueurs, ni de ceux » qui résidoient à la gallerie, y connussent rien du » changement : l'autre, que s'étant, le sieur d'O- » rigny, voué à la recherche de la Vicomtesse d'Es- » clavole, belle, riche & vertueuse Dame, pour » l'épouser, cette même dévotion entra aussi-tôt » en l'ame de Scissonne, qui ne savoit que son frère » s'y fût engagé; mais en ayant eu avis, changea » de propos au profit & avantage de d'Origny, » qui l'épousa. Aussi les mêmes accidents qui arri- » vèrent à l'un pendant le cours de sa vie, arrivè- » rent à l'autre; mêmes maladies, mêmes bles- » sures à même instant, en mêmes endroits de leurs » corps; & lorsque Scissonne tomba malade de la » maladie dont il mourut, au trentième an de son » âge, le Seigneur d'Origny se trouve au même- » temps atteint de même maladie; vrai est qu'il » en réchappa par l'industrie de son Médecin. L'au- » tre, mal traité par le sien, étant allé de vie à » trépas, & le Seigneur d'Origny en ayant eu la » nouvelle, tomba en telle syncope, qu'on esti- » moit qu'il fût mort. Toutefois, il en réchappa. » Un bon Peintre les représenta tous deux dans un » tableau, tels qu'ils étoient, c'est-à-dire, très-sem- » blables de corpulence & de visage. »

Des courtisans de l'Empereur Auguste lui présentèrent un jeune Grec qui lui ressembloit trait pour trait. On rapporte, à ce sujet, que l'Empereur, après l'avoir long-temps examiné, lui demanda en plaisantant, si sa mère étoit venue à Rome? *Non, Seigneur*, lui répondit le jeune Grec, qui sentit où tendoit la question, *mais mon père y est venu plusieurs fois*.

RICHESSES.

Un Financier avoit amassé de très-grands biens aux dépens de l'Etat, & il disoit à un Sage: Il faut,

je crois, bien de la force d'esprit pour mépriser les richesses? Vous vous trompez, lui répondit le Sage, il suffit de regarder entre les mains de qui elles passent.

Un Médecin très-habile, mais fort avide d'argent, étoit allé visiter un Philosophe convalescent; il le trouva qui mangeoit un ragoût. Que faites-vous? lui dit-il : de semblables mets sont un poison, même pour les personnes qui jouissent de la meilleure santé. Je conviens, lui répond le Philosophe, de ce que vous dites; j'ai eu tort; je me corrigerai. Que vous faut-il maintenant pour les peines que vous vous êtes données pendant ma maladie? Le Médecin exigeoit une somme considérable. Le Philosophe lui dit, en le payant: Vous tirez de trop fortes rétributions de ceux qui ont recours à vous : prenez garde à votre maladie; elle est aussi sérieuse que la mienne : les richesses sont pour l'ame, ce que les ragoûts sont pour le corps : *Apologue Oriental.*

Il n'est que trop ordinaire d'estimer les gens à proportion des richesses, ou, comme dit le Poëte satyrique, des vertus qu'ils ont dans leurs coffres. Quand Louis XIV fit son entrée à Strasbourg, les Suisses lui envoyèrent des députés. Un Archevêque, qui étoit auprès du Roi, ayant vu parmi ces députés, l'Evêque de Basle, dit à son voisin: C'est quelque misérable, apparemment que cet Evêque? *Comment!* lui répondit-il, *il a cent mille livres de rente. Oh! oh!* dit l'Archevêque, *c'est donc un honnête homme.* Et il lui fit mille caresses.

RIDICULE.

TAUPES pour nos propres défauts, lynx pour ceux des autres, a dit le Poëte, nous n'appercevons jamais le ridicule que dans autrui. On a rapporté à ce sujet, un fait assez plaisant. Un Prince

donnoit un grand repas à toute sa Cour, on avoit servi le souper dans un vestibule, & ce vestibule donnoit sur un parterre. Au milieu du souper, une femme croit voir une araignée : la peur la saisit; elle pousse un cri, quitte la table, fuit dans le jardin, & tombe sur le gazon. Au moment de sa chûte, elle entend rouler quelqu'un à ses côtés, c'étoit le premier Ministre du Prince. Ah! Monsieur, lui dit-elle, que vous me rassurez, & que j'ai de graces à vous rendre! je craignois d'avoir fait une impertinence. Eh! Madame, qui pourroit y tenir? répond le Ministre; mais, dites-moi, étoit-elle bien grosse? — Ah! Monsieur, elle étoit affreuse. — Voloit-elle, ajouta-t-il, près de moi? — Que voulez-vous dire? une araignée voler! — Eh! quoi, reprit-il, c'est pour une araignée que vous faites ce train-là? Allez, Madame, vous êtes une folle; je croyois que c'étoit une chauve-souris.

Il y a toujours du ridicule à s'acquitter de mauvaise grace, d'une chose que l'on peut se dispenser de faire. Un Seigneur étranger, dansoit dans un bal de la Cour de France; mais il s'en acquittoit si mal, qu'il faisoit rire tous les spectateurs. Un des amis de l'étranger crut bien l'excuser, en disant, que s'il dansoit mal, il se battoit bien. A la bonne-heure, répondit un des rieurs, qu'il se batte donc & ne danse point.

La Comédie nous représente les caractères ridicules, afin que le spectateur s'y corrige de ses défauts, comme on ôte devant un miroir les taches de son visage. Il y a bien des originaux que la Comédie n'a point encore exposés à la risée du public. Nous en citerons ici quelques-uns qui retiennent leur place; c'est l'Histoire & les Mémoires du temps qui nous les fourniront.

Le Chevalier Folard avoit été, en 1706, envoyé à Modène, pour aider de ses conseils, en cas de siége, le Gouverneur de cette place, de la capacité duquel on doutoit. Je me rends chez lui, dit cet Auteur, dans ses Commentaires sur Polybe;

mais je choisis mal mon temps. J'avois déjà appris d'un Officier du Vexin, qu'une infinité de maîtres s'étoient chargés de son éducation. Je le trouvai avec un Rabbin célèbre, nommé Babaà-chai. Dès qu'il me vit, il me dit fort poliment qu'il savoit le sujet de ma venue, & qu'il étoit fort ravi de m'avoir pour collègue. Je lui répondis qu'on ne m'envoyoit pas sur ce pied-là, mais pour lui obéir dans l'exécution de ses ordres, & pour le soulager lorsqu'il m'en croiroit capable. *J'apprends l'Hébreu, comme vous voyez*, me dit-il, *un peu tard, à la vérité, mais j'espère en voir le bout, & de bien d'autres connoissances.* Je lui répondis que je le louois d'employer si bien son temps. Il renvoya le Rabbin; mais à peine étoit-il dehors, que voilà un maître à danser qui entre. *Vous me pardonnerez*, dit-il, *je mets la matinée à profit: l'après-dînée sera toute pour vous.* Je lui répondis que, s'il le permettoit, je le verrois en mouvement avec plaisir. Je le vis donc danser & bondir avec une légèreté surprenante pour un homme de soixante-huit ans. Je crus en être quitte pour cette folie; mais je me trompois. Le maître à danser étoit à peine sorti, qu'un maître de musique se présenta. Je tombai de ma hauteur en voyant tout cela. Voilà mon homme qui se met à chanter, ou pour mieux dire, à croasser: j'en fus étourdi. Cela finit ensuite par un Poëte qui venoit aussi régulièrement que les autres, lui expliquer les plus beaux endroits du Tasse. Mais il s'en falloit de beaucoup que je fusse au fait de ce caractère: il étoit amoureux & dévot. On peut bien juger qu'il n'avoit aucun temps à perdre. Je fus obligé de le laisser là, & d'avoir recours au Commissaire ordonnateur, sur qui le bon-homme s'étoit déchargé de toutes les fonctions de Gouverneur, tant ses occupations étoient grandes.

L'Abbé Arnaud, accompagnant son oncle l'Evêque d'Angers, dans un voyage de Rome, passa par Florence, où il alla rendre visite au grand Duc

de Toſcane, dont il raconte cette ſingularité ». Je » l'ai vu » dit-il dans ſes Mémoires « ſe promener » dans ſa chambre au milieu de deux grands thermomètres, ſur leſquels il avoit les yeux continuellement attachés, & s'ôter & ſe remettre des » calottes, dont il avoit toujours cinq ou ſix à la » main, ſelon les degrés de froid ou de chaud que » ces machines lui marquoient. C'étoit une choſe » aſſez plaiſante à voir. Il n'y a point de joueur » de gobelets qui ſoit plus adroit à les manier, » que ce Prince l'étoit à changer ſes calottes. »

Un gentilhomme montroit à un amateur, ſa collection de tableaux, & s'arrêtant vis-à-vis un petit tableau : voilà, s'écria-t-il, un morceau ſans prix. L'amateur l'obſerva quelques inſtants, & cherchoit à y découvrir les beautés dont le gentilhomme paroiſſoit extaſié, lorſque celui-ci lui dit : « Monſieur, le mérite de ce morceau n'eſt pas en lui-même, mais dans la manière dont il a été fait. » Le Peintre a tracé le tout avec ſon pied, & il » tenoit le pinceau avec les orteils. Je l'ai acheté » fort cher, car les talents particuliers méritent » récompenſe. »

L'Abbé de Marolles nous rapporte dans ſes Mémoires, que ſon père, très-bon gentilhomme, s'étonnoit qu'un homme comme lui, qui avoit couru tant de périls à la guerre, fût réduit à mourir dans ſon lit. Quoi ! diſoit-il, n'eſt-ce pas les armes à la main qu'il faut que je quitte la lumière ? Il ſe faiſoit alors apporter ſa pertuiſane, & s'en ſervoit pour ſe ſoutenir, au lieu de bâton. Il obſervoit la même cérémonie toutes les fois qu'il ſe faiſoit ſaigner, ſous prétexte qu'un homme de guerre ne devoit répandre ſon ſang que les armes à la main.

Un homme de condition, connu par ſes ſingularités, ſoutenoit qu'il étoit poſſible à l'homme de ſe fabriquer des ailes & de voler. Il voulut lui-même le prouver par l'expérience, & il réuſſit aſſez pour tomber à quelques pas de ſon balcon,

& se casser une jambe. Son Valet-de-Chambre, dont ce nouveau Dédale avoit voulu faire un Icare, refusa constamment de partir le premier, malgré toutes ses instances. Il alléguoit pour raison, qu'un domestique doit le céder à son maître.

C'est le même qui répondit à celui qui vint lui annoncer que le feu étoit chez lui, qu'il n'étoit pas fait pour garder sa maison.

Milord Lanesbrow, dont parle Pope dans ses Epitres morales, étoit si passionné pour la danse, que l'âge & la goutte ne purent lui ôter ce plaisir. Il dansoit même au milieu des accès les plus cruels de la goutte; &, comme on le pense bien, il n'alloit pas beaucoup de mesure. A la mort du Prince de Danemarck, époux de la Reine Anne, il demanda à cette Reine une audience particulière : c'étoit pour lui représenter qu'elle feroit très-bien de danser, afin de conserver sa santé, & de dissiper son chagrin.

Edouard Howard, Comte de Suffolk, se crut né Poëte, parce qu'il étoit né avec du goût pour les vers & avoit quelque dérangement dans le cerveau: mais malheureusement sa folie n'étoit pas du genre poétique, & il fit beaucoup de vers sans pouvoir en faire de bons. Il lisoit un jour de ses poésies à un homme de lettres; & comme il en étoit à la description d'une belle femme, il l'arrêta tout-à-coup, & dit : « Monsieur, je ne suis pas » comme la plupart des poëtes; je ne chante pas des » beautés imaginaires; j'ai toujours mes modèles » sous les yeux ». Et sur-le-champ il tire la sonnette, & dit à un de ses gens : « Faites-moi venir *Beaux-* » *yeux* ». Une fille parut. « *Beaux yeux* » dit le Comte « regardez Monsieur en face ». Elle regarda & se retira. Deux ou trois autres odaliques de ce serrail parurent à leur tour, & étalèrent aux yeux de l'homme de lettres, les charmes divers par lesquels elles étoient caractérisées dans les vers du Milord: *Voyez le Catalogue des Rois & des Nobles d'Angleterre qui ont été auteurs, & le Journal étranger 1762.*

Le Chevalier de la Boissière, fils naturel de la célèbre Ninon, mort en 1732, âgé de soixante & quinze ans, étoit un très-bon Officier de marine, mais d'un caractère singulier. La musique étoit sa passion, & il n'en connoissoit pas une note. Il avoit un cabinet rempli de violons, de guitares, de basses, de violes, de clavessins, de luths & de toutes sortes d'instruments à corde, & il n'en savoit jouer d'aucun. Il demeuroit à Toulon; il invitoit à la table, tous les Musiciens Italiens qui passoient par cette ville, soit pour venir en France, soit pour s'en retourner en Italie. Après les avoir bien régalés, il leur faisoit exécuter un concert pour lui tout seul.

Un Médecin Ecossais, nommé *Douglas*, étoit si passionné pour Horace, que ce poëte multiplié dans près de quatre-cents éditions de tout âge & de tout pays, composoit sa bibliothèque.

Un Marchand, qui avoit passé en Angleterre dans une des îles de l'Amérique, y acquit une fortune assez considérable; mais il crut qu'il ne pourroit pas être heureux, s'il ne la partageoit avec une femme de mérite; & comme il n'en trouvoit dans l'île, aucune qui lui convînt, il prit le parti d'écrire à un de ses correspondants à Londres, dont il connoissoit l'exactitude & la probité. Comme il n'avoit d'autre style que celui du commerce, il écrivit à son ami, une lettre dans laquelle, après avoir parlé de plusieurs affaires, il vint à l'article de son mariage. Voici la teneur de cet article: « *Item*, voyant que j'ai pris la résolu-
» tion de me marier, & que je ne trouve pas ici
» un parti convenable pour moi, ne manquez pas
» de m'envoyer par le premier vaisseau chargé
» pour cette place, une jeune femme, des qualités
» & de la forme suivantes. Quant à la dot, je
» n'en demande point; qu'elle soit d'une hon-
» nête famille, entre vingt & vingt-cinq ans;
» d'une taille moyenne & bien proportionnée;
» d'un visage agréable, d'un caractère doux; d'une

» réputation sans tache ; d'une bonne santé, & » d'une constitution assez forte pour supporter le » changement de climat, afin de n'être pas obligé » d'en chercher une autre, par le défaut subit de » celle-ci ; ce qu'il faut prévenir autant que faire » se pourra, vu la grande distance & le danger des » mers. Si elle arrive conditionnée comme ci-des» sus, avec la présente lettre, endossée par vous, » ou du moins avec une copie bien attestée, crainte » de méprise ou de tromperie, je m'engage à faire » honneur à ladite lettre, & à épouser la porteuse, » à quinze jours de vue. En foi de quoi j'ai signé » celle-ci, &c. ». Le correspondant de Londres lut & relut cet article extraordinaire, qui traitoit la future épouse sur le même pied que les balles de marchandises qu'il devoit envoyer à son ami ; il admira la prudente exactitude & le style laconique de cet Américain, & il songea à le servir selon son goût. Après plusieurs recherches, il crut avoir trouvé la femme qu'on demandoit, dans une demoiselle aimable, mais sans fortune, & qui acccepta la proposition. Elle s'embarqua sur un vaisseau avec les marchandises, & bien pourvue de certificats en bonne forme, endossés par le correspondant. Elle étoit comprise dans l'envoi, en ces termes : « *Item*, une fille de vingt-un ans, de » la qualité, forme & condition comme par or» dre, ainsi qu'il consiste par les attestations qu'elle » produira ». Avant le départ de la Demoiselle, le correspondant avoit fait partir des lettres d'avis par d'autres vaisseaux, pour informer son ami, qu'il lui envoyoit, par tel bâtiment, une jeune personne, telle qu'il avoit demandée. Les lettres d'avis, les marchandises, la demoiselle, tout arriva heureusement au port. Notre Américain se trouva au débarquement, & vit une personne très-aimable, & qui, l'ayant entendu nommer, lui dit : « Monsieur, j'ai une lettre-de-change sur » vous, j'espère que vous y ferez honneur ». Elle lui remit en même-temps la lettre de son corres-

pondant, sur le dos de laquelle étoit écrit : *La porteuse d'icelle est l'épouse que vous m'avez donné ordre de vous envoyer.* « Mademoiselle » dit l'Américain « je n'ai jamais laissé protester mes let- » tres-de-change, & je vous jure que je ne com- » mencerai point par celle-ci ; je me regarderai » comme le plus heureux des hommes, si vous me » permettez de l'acquitter ». Cette première entrevue fut bientôt suivie des noces ; & ce mariage est devenu un des plus heureux de la Colonie : *Papiers Anglais de* 1761.

R O I.

UN Monarque, chargé par devoir, de veiller au gouvernement de ses Etats, a mauvaise grace de s'occuper d'études qui peuvent l'en distraire. C'est ce qu'un Musicien osa un jour faire sentir à Philippe, Roi de Macédoine. Ce Prince lui faisoit un reproche de ce que l'air qu'il venoit de chanter, n'étoit pas selon les règles. « A Dieu ne plaise, » Seigneur » lui répondit ce Musicien « que vous » soyez jamais si malheureux, que de savoir ces » choses-là mieux que moi ! »

Un Roi de Perse avoit un fils très-difforme, mais doué des vertus les plus éminentes. Cependant son père le haïssoit, & avoit accordé son amitié à ses autres enfants, qui brilloient par leurs qualités extérieures. La guerre s'éleva : l'armée du Roi, commandée par ses enfants, murmuroit sur l'incapacité de ses Généraux, & commençoit à plier. Le jeune Prince qui avoit en bravoure, tout ce qui lui manquoit en beauté, dit alors à ses amis : Allons, en combattant, nous ne risquons que nos jours ; en fuyant, nous exposons l'armée & le royaume. Il marche à l'ennemi, & revient vainqueur. Son père reconnut sa faute ; & le déclara son héritier. Ses frères, jaloux & irrités, tentè-

rent de l'empoisonner. Il découvrit leurs complots, & leur dit : Qu'espériez-vous de ma mort? si l'aigle n'existoit pas, seroit-ce le hibou qui régneroit sur les oiseaux? Le Roi instruit de leur crime, les condamna à mourir, & dit à leur frère: qui demandoit leur grace: « Dix pauvres dorment » sur le même fumier, & deux Rois ne peuvent » être assis sur le même trône » : *Extrait de Sadi.*

Le seul éloge digne d'un Roi, est celui qui sort de la bouche d'un homme libre. « Malheur aux » Souverains qui commandent à des peuples es- » claves » disoit un Roi d'Orient « que la passion de » la gloire enflammoit. Hélas! les douceurs d'une » juste louange, dont les Dieux & les héros sont » si avides, ne sont pas faites pour eux. O peuples » assez vils pour avoir perdu le droit de blâmer » publiquement vos maîtres, vous avez perdu le » droit de les louer! L'éloge de l'esclave est suspect; » l'infortuné qui le régit, ignore toujours s'il est » digne d'estime ou de mépris. Eh! quel tourment » pour une ame noble, que de vivre livrée au sup- » plice de cette incertitude! »

Orang-zeb, qui est mort Empereur des Mogols, en 1707, sortoit d'une longue maladie, & travailloit plus que sa foiblesse ne pouvoit lui permettre. Un Ministre lui représenta combien cet excès de travail lui étoit dangereux, & quelles suites il pouvoit avoir. Orang-zeb lui lança un regard méprisant & indigné; & se tournant vers les autres courtisans, il leur dit ces mots, où respire toute la hauteur de son ame: « N'avouez-vous pas qu'il y » a des circonstances où un Roi doit hazarder sa vie, » & périr les armes à la main, s'il le faut, pour la » défense de la patrie? & ce vil flatteur ne veut pas » que je consacre mes veilles au bonheur de mes » sujets! Croit-il donc que j'ignore que la Divinité » ne m'a conduit sur le trône, que pour la félicité » de tant de millions d'hommes qu'elle m'a sou- » mis? Non, non, Orang-zeb n'oubliera jamais » le vers de Sadi : *Rois, cessez d'être Rois, ou ré-*

» *gnez pour vous-mêmes*. Hélas ! la grandeur & la » postérité ne nous tendent déjà que trop de pié» ges, malheureux que nous sommes ! tout nous » entraîne à la mollesse, les femmes par leur ca» resses, les plaisirs par leurs attraits. Faudra-t-il » que des Ministres élèvent encore leur voix perfi» de pour combattre la vertu toujours foible & » chancelante des Rois, & les perdre par de funes» tes conseils » ? *Révolutions des Indes*.

Un jeune Roi de Perse s'abandonnoit à la dissipation & à tous les plaisirs que lui préparoient ses courtisans. Un jour il chantoit dans un festin ces paroles ; « Je jouissois du moment qui s'est passé, je » jouis encore du moment qui passe, & je com» mence à jouir de celui qui succède ; content & » tranquille, l'espérance d'aucun bien, la crainte » d'aucun mal ne me donnent d'inquiétude ». Un pauvre assis sous la fenêtre de la salle du festin, entendit le Roi, & lui cria : Si tu es sans inquiétude pour ton sort, n'en as-tu jamais pour le nôtre ? Le Roi fut touché de ce discours, il s'approcha de la fenêtre, regarda quelque temps le pauvre avec attention, & sans lui parler, lui fit donner une somme considérable. Il sortit ensuite de la salle du festin en faisant des réflexions sur sa vie passée : elle avoit été opposée à tous ses devoirs ; il en eut honte : il prit en main les rènes du gouvernement, qu'il avoit jusqu'alors abandonnés à ses favoris. On le vit travailler assidument, & en peu de temps il rétablit l'ordre & le bonheur dans l'Empire. Depuis qu'il étoit occupé de l'administration de ses Etats, on lui faisoit souvent des plaintes de la licence & du désordre dans lesquels vivoit le pauvre qu'il avoit enrichi. Enfin, il le vit un jour à la porte du Palais : il étoit couvert de lambeaux, & il revènoit demander l'aumône. Le Roi le montrant à un sage de sa cour, lui dit : Vois-tu les effets de la bonté ? Tu m'as vu combler cet homme, de richesses ; vois-tu quel en est le fruit ? Mes bienfaits ont corrompu ce pauvre ; ils

ont été pour lui une source de nouveaux vices & d'une nouvelle misère. Cela est vrai, lui répondit le Sage, parce que tu as donné à la pauvreté, ce que tu ne devois donner qu'au travail: *Extrait du premier chap. de* Sadi, *intitulé* : Des mœurs des Rois.

Nourshivan, surnommé le Juste, & qui étoit monté sur le trône de Perse, étant à la chasse, voulut manger du gibier qu'il avoit tué; mais il n'avoit pas de sel, il en envoya chercher au village le plus voisin, en défendant, sous les peines les plus terribles, de le prendre sans le payer. Quel mal arriveroit-il, dit un des courtisans, si l'on ne payoit pas un peu de sel? Si un Roi répondit Nourshivan, cueille une pomme dans le jardin de ses sujets, le lendemain les courtisans couperont l'arbre: *Journal étranger.*

Un Roi d'Arabie fit récompenser un de ses Officiers avec magnificence, non pas que cet Officier eût de grands talents, non qu'il eût rendu de grands services; mais il remplissoit ses devoirs avec exactitude. L'exactitude dans les Officiers du Prince, ajoute le sage Sadi, est la marque la plus certaine d'un empire bien gouverné.

Un Calife, qui faisoit jetter de l'or dans une citerne, s'écrioit: Fasse le Ciel que je vive assez pour la remplir! A ces mots, son favori frémit d'indignation, & veut s'éloigner. Le Calife l'arrête; où vas-tu, lui dit-il? Pardonnez-moi, Seigneur, répond le favori; je me suis ressouvenu d'avoir accompagné votre aïeul en ce même lieu; la citerne étoit pleine; en la voyant, il soupira, des larmes coulèrent de ses yeux, & il dit: O Dieu de Mahomet, faites-moi vivre assez, pour employer ces richesses à rendre mes sujets heureux!

Un Roi mourut sans laisser d'héritiers, & par son testament, il donna sa couronne à celui qui, après sa mort, entreroit le premier dans la ville. Un pauvre Santon, sorte de religieux Turc, parut aux portes lorsque le Roi venoit d'expirer, &

il fut couronné. Il eut à soutenir des guerres intestines & étrangères, à ranimer le commerce, à diminuer les impôts, à faire fleurir les arts, & à pourvoir à la subsistance de son peuple; il étoit rempli de soins & dévoré d'inquiétudes. Un de ses compagnons vint le voir, & lui dit: Graces soient rendues au Dieu tout-puissant, qui vous a élevé à un si haut point de gloire & de puissance! Ah! mon ami, lui dit le Roi, au lieu de rendre grace à Dieu de mon élévation, demande-lui pour moi le courage & la patience; plains-moi au lieu de me féliciter; dans mon ancienne condition, je ne souffrois que de mes besoins, & je souffre aujourd'hui du besoin de chacun de mes sujets: *Sadi.*

Un Roi de Perse avoit étendu la main de l'iniquité sur les biens de ses sujets; il leur marquoit du mépris, & il les tenoit dans un cruel esclavage. Impatient d'un joug si humiliant & si rude, la plupart abandonnèrent leur patrie, & cherchèrent un asyle chez l'étranger. Les revenus du Prince diminuèrent avec le nombre de ses sujets: il se trouva bientôt sans défenseurs; ses voisins en profitèrent, & il fut détrôné. Un Roi doit nourrir son peuple, de sa propre substance, parce qu'il tient son royaume de son peuple. Tout citoyen est soldat sous un Roi juste: *Sadi.*

Je m'assis un jour, dit le même sage, à la porte d'une mosquée de Damas, & auprès du tombeau du Prophète Jean: que la paix soit avec lui! Un Roi d'Arabie, fameux par ses cruautés & par ses injustices, vint faire sa prière au tombeau du Prophète. Ainsi, tout ce qui est homme, dans quelque rang qu'il soit placé, quelle que soit sa fortune, a toujours des graces à demander à Dieu. Ce Roi me regarda & me dit: Prie pour moi, & puissent tes prières me faire obtenir le secours dont j'ai besoin! la crainte d'un ennemi puissant agite mon ame. Je lui répondis, fais grace au foible, soulage le pauvre, rends la justice à tous, & tu ne crain-

dras point d'ennemis. Vois-tu venir le jour de sa justice divine? Le vois-tu? O fils d'Adam: la nature vous crie que vous êtes tous les membres d'un même corps.

Un jeune Roi, à son avénement au trône, avoit trouvé des trésors immenses dans les coffres de son père; la main de la magnificence s'ouvrit, & les richesses du Prince se répandirent sur son peuple. Un courtisan en fit des reproches au Prince. Si l'ennemi venoit sur vos frontières, quels moyens auriez-vous de lui résister, après avoir distribué votre argent à vos sujets? Alors, répondit le Roi, je le redemanderai à mes amis.

O Rois! craignez les plaintes des malheureux; elles pénètrent les Cieux, elles changent la face des Empires; il ne faut qu'un soupir de l'innocence opprimée pour remuer le monde: *Sadi.*

RUSES DE GUERRE.

FRONTIN, Capitaine Romain, qui vivoit sous Vespasien, nous a laissé quatre livres de *stratagémes de guerre* des anciens. Nous nous contenterons de rapporter quelques anecdotes relatives à cet objet, tirées de nos histoires modernes.

Durant la ligue de Cambrai, les Impériaux s'étant emparés en 1510, de Vérone, les habitants appellèrent les Vénitiens, leurs anciens maîtres, pour chasser les nouveaux dont ils étoient mécontents. Les mesures furent mal prises: on découvrit la conspiration & on la dissipa. Quelques jours après, la garnison s'avisa d'un stratagême, pour connoître ceux d'entre les habitants qui étoient le plus dévoués à la république, afin de les punir comme coupables du complot dont on ne pouvoit pas découvrir les auteurs. Une troupe de la garnison courut en tumulte par la ville, sur le milieu de

la nuit, battant la marche à l'Italienne, & criant: *Vive Saint Marc*. Plusieurs habitants trompés par ces apparences, leur répondent par des cris de joie, & en chargeant les Allemands d'imprécations. Dans la crainte d'un désordre, on se contenta de marquer les maisons de ces imprudents; mais aussitôt que le jour fut venu, elles furent saccagées, & les maîtres rançonnés, comme des gens pris au service de l'ennemi: *Justiniani*.

Lors du siége de Metz, en 1552, par Charles-Quint, le Gouverneur se trouvant pressé, fit adroitement tomber entre les mains des Espagnols, une lettre écrite au Roi son maître. Il faisoit dans cette lettre, de fausses confidences de sa situation, & marquoit qu'il n'avoit plus d'inquiétude depuis que l'ennemi avoit pris le parti d'attaquer du côté où les fortifications étoient les plus considérables, & où on avoit eu le temps d'achever une bonne coupure; cet artifice trompa les assiégeants, qui dirigèrent aussi-tôt leurs batteries contre un front de meilleure défense. Ces variations ayant fait languir le siége, donnèrent au Gouverneur le temps qu'il desiroit pour ses opérations: *Réflexions militaires de Santa-Cruz*.

Ce stratagême des assiégés avoit peut-être contribué, autant que leur valeur, à faire échouer l'entreprise de Charles-Quint. Cet Empereur voulut, l'année suivante, prendre sa revanche. Les Cordeliers de Metz venoient d'y convoquer une assemblée générale où devoient se rendre des Religieux de plusieurs nations. Il falloit pour la subsistance de ces Religieux, des provisions considérables; & on en transportoit tous les jours de la campagne. Parmi les tonneaux remplis de bière ou de vin, l'ennemi en fit passer plusieurs qui étoient pleins d'armes; & un assez grand nombre de soldats Allemands & Espagnols s'introduisirent dans la ville, sous l'habit de Cordelier. Il étoit dit, que la garnison de Thionville, qui étoit nombreuse, paroîtroit au jour marqué, à la vue de Metz. On

comptoit bien que les Français ne manqueroient pas de sortir sur elle. Le projet étoit de faire attaquer, dans l'instant, ce qui seroit resté dans la place, par les soldats déguisés en Cordeliers, & par un assez grand nombre d'habitants qui étoient du complot. On devoit tout de suite se saisir des portes, & les remettre aux troupes que l'Empereur tenoit toutes prêtes. Mais l'homme actif & vigilant qui commandoit dans la place, *Vieilleville*, ayant soupçonné la conspiration, il parvint à en avoir secrètement les détails & la preuve. Il fit aussi-tôt donner les signaux convenus avec les Allemands, qui s'avancèrent au nombre de quatre mille, & donnèrent dans l'embuscade qui leur avoit été dressée. Tout ce corps fut pris, tué ou dispersé. Les traîtres subirent le sort qu'ils méritoient : *Mémoires du Maréchal de Vieilleville.*

Jean Sigismond, qui s'étoit mis sous la protection des Turcs, se servit, en 1654, de cette ruse singulière pour surprendre Zathmar, ville de Hongrie. Il fit marcher de nombreux troupeaux qui, en passant sous les murs de sa place avec leurs Bergers, firent lever une poussière si épaisse, que la garnison ne put rien voir. Melchior-Balazzo, auquel la forteresse appartenoit, voulut savoir la raison de cette espèce de nuage. Comme ceux qu'il envoya lui rapportèrent qu'ils n'avoient vu que des bestiaux ; il les crut, & sa garnison resta, comme lui, en repos & dans une grande sécurité. Mais les troupeaux étant passés, des troupes qui les suivent, s'approchent à la faveur de la poussière dont l'air est encore obscurci ; avant qu'on les ait apperçues, elles attaquent la ville de tous côtés. La terreur, qui est presque inséparable de la surprise, est générale. Les assaillants se rendent sans peine maîtres de la place, & enlèvent Balazzo, sa femme, ses enfants & ses trésors : *De Thou.*

En 1573, Harlem, menacée d'être investie par

les Espagnols, s'étoit ménagé les moyens d'être instruite des efforts que d'autres villes, ses alliées, faisoient en sa faveur. Les habitants avoient, par une précaution connue de l'antiquité, & fort commune dans le Levant, fait passer aux villes de la confédération, plusieurs pigeons élevés dans la leur. Toutes les fois qu'il étoit nécessaire de leur donner quelqu'avis, on attachoit une lettre sous l'aile d'un de ces oiseaux, & on le lâchoit. Il ne manquoit jamais de voler droit à Harlem. De cette manière, les citoyens & les troupes à qui on annonçoit de prompts & puissants secours, étoient encouragés à faire une brave résistance : *Histoire des Provinces-Unies.*

Les Espagnols, chassés de Maëstricht en 1576, par les habitants, étoient resté les maîtres de Wich, foible partie de la place, séparée de l'autre par la Meuse. Les vaincus, humiliés d'un affront qu'ils ne pouvoient attribuer qu'à leur négligence, cherchèrent à le réparer sur le champ. Il n'y avoit d'autre obstacle que quelques canons placés sur le pont qui joignoit les deux villes. Ils s'avisent, pour éviter le danger, de mettre devant eux les femmes de Wich. Avec ce rempart, ils entrent sur le pont ; & couverts de ces étranges boucliers, ils font feu sur les citoyens, qui, ne pouvant se défendre sans tirer sur leurs parentes, ou du moins sur des femmes de leur parti, quittent leur poste, se réfugient dans leurs maisons, & abandonnent le champ de bataille aux Espagnols. Ceux-ci par ce stratagême, se trouvèrent maîtres de la ville sans avoir essuyé aucun risque : *Strada.*

Le Prince Maurice d'Orange avoit, en 1590, formé le dessein de surprendre Bréda. Pour y réussir, il charge un Navire, de Tourbes, que, faute de bois, on brûle dans les Pays-Bas. Sous ces Tourbes sont cachés soixante-huit hommes choisis, & commandés par Héraugières, gentilhomme, également brave & intelligent. Le bâtiment, étant

arrivé, par le canal, aux pieds de la citadelle, est visité ; on n'y trouve que des tourbes, il est permis de les décharger, parce que la garnison en a besoin. Il étoit temps que l'expédition finît. Soit que le navire fût usé, ou que les glaces l'eussent ouvert, il faisoit eau de tous côtés, & les soldats qui étoient à fond de cale, souffroient de grandes incommodités. Un d'entr'eux, ne pouvant étouffer la toux, & craignant de découvrir ses compagnons, par le bruit qu'il fait, a le courage de leur présenter son épée, & les prie de la lui passer au travers du corps. Mais pour empêcher de rien entendre, les matelots se mettent à agiter la pompe sans discontinuation, jusqu'à ce que les porte-faix aient fini leur ouvrage, & que les soldats soient sortis de l'endroit où ils sont. Alors rien ne traverse plus l'entreprise ; les Espagnols sont surpris & forcés : *De Thou.*

Pendant les guerres de la ligue, Porto-Carrero, Général de l'armée Espagnole, au secours des ligueurs, forma le projet en 1597, de surprendre Amiens, place Françaife de son voisinage, où il savoit que le service se faisoit très-négligemment. Il place pour cet effet, pendant une nuit obscure, des sentinelles qui doivent arrêter tous ceux qui iront du côté d'Amiens. Il s'en approcha lui-même avec cinq-cents hommes choisis, qu'il fait cacher dans des haies & dans des masures fort près de la place. Trente autres Espagnols, habillés en paysans & en paysannes, les uns avec des hottes, les autres avec des paniers, s'avancent jusqu'à l'entrée. Ils conduisent trois chariots, dont l'un doit s'arrêter sous la porte, à l'endroit qui répond à la herse, pour la soutenir lorsqu'on l'abattra. Aussitôt que la porte est ouverte, deux des chariots entrent. Les soldats qui conduisent le troisième, chargé de sacs de noix, s'arrêtent à l'endroit marqué. Un d'entr'eux ouvre à dessein un de ces sacs, & les noix se répandent devant le corps-de-garde. Tandis que les bourgeois, qui composoient le corps-

corps-de-gardes se font un amusement de les ramasser, ils sont tués ou mis en fuite par les soldats déguisés. Les cinq-cents hommes cachés dans le voisinage, accourent aussi-tôt, & entrent sans opposition, par la porte que la charrette a empêché de fermer. Ils se rendent maîtres, sans combat, des rues, des remparts, & enfin, de la place entière. On peut croire que l'on seroit aujourd'hui fort mal reçu à demander aux bourgeois d'Amiens, *combien valent les noix*.

Les Français assiégeoient Turin, en 1640, & ils étoient eux-mêmes assiégés dans leur camp, par les Espagnols. Comme la disette des vivres étoit très-grande dans la ville, un des ingénieurs de l'armée Espagnole imagina de mettre dans des mortiers d'une nouvelle espèce, des boulets creux & remplis de farine, qui étant poussés par une plus forte charge qu'à l'ordinaire, passoient pardessus la tête des assiégeants, & alloient tomber dans la ville. Mais ce secours, plus ingénieux qu'utile, fut bientôt abandonné, parce qu'il fournissoit peu & trop chèrement : *Nani, histoire de Venise*.

En 1643, Saint-Preuil, Gouverneur d'Amiens, qui comptoit beaucoup sur une ruse qu'il avoit imaginée pour s'emparer d'Arras, vouloit engager un nommé *Courcelles* à l'exécuter. J'ai fait choix de vous, lui dit-il un jour, comme du plus sage soldat que je connoisse, pour un coup qui fera votre fortune. Il s'agit de surprendre Arras, & voici comme je l'ai conçu. Vous vous déguiserez en paysan, & vous irez vendre des fruits sur la place. Après que vous y aurez été quelque temps, vous prendrez querelle avec quelqu'un que vous tuerez d'un coup de poignard. Vous vous laisserez prendre : on vous fera votre procès sur-le-champ, & on vous condamnera à être pendu. Vous savez que la coutume d'Arras est de faire les exécutions hors de la ville; c'est là-dessus que roule mon dessein. Je disposerai une embuscade auprès de la porte par laquelle on vous fera sortir. Mes gens s'en ren-

dront les maîtres, dès qu'ils verront qu'on sera attaché au spectacle. Je marcherai dans l'instant pour les soutenir, & m'assurer en même-temps de la place; après quoi je suis à vous, & vous délivre. Voilà mon dessein; qu'en dites-vous? Il est beau, répliqua Courcelles; mais la chose mérite bien quelques réflexions. Eh bien! songez-y, dit Saint-Preuil, & je saurai demain votre résolution. Le lendemain, Courcelles alla le trouver, & lui dit: *Votre dessein me paroît admirable; mais je vous prie de trouver bon que je commande l'embuscade, & que vous soyez le patient.*

Les Anglais avoient fait, en 1694, des armements considérables pour détruire les villes maritimes de France. Après avoir ruiné Dieppe, ils se portent vers le Havre. Ceux qui commandent dans la place, s'avisent de faire des amas de bois à quelque distance de la ville, à dessein d'y mettre le feu & d'y attirer les bombes. Cet arrangement est à peine exécuté, que le bombardement commence à neuf heures du soir, & continue toute la nuit. Les monceaux de bois ayant été allumés à propos, les uns après les autres, toutes les bombes sont lancées de ce côté-là. Il n'y a que celles qui sont envoyées par des canonniers peu intelligents, qui tombent dans la place, où il y a à peine cinq ou six maisons endommagées. L'Amiral Berckley, trompé par les apparences, se retire le lendemain, bien convaincu qu'il ne laisse qu'un tas de ruines où il avoit vu la veille, une ville florissante: *De Riencourt.*

En 1702, des maraudeurs Français avoient comploté, avant l'ouverture de la campagne, de surprendre le fort de Schenek, où les habitants du pays avoient mis leurs effets les plus précieux. Ils se séparent pour cet effet, en deux troupes, dont l'une feint d'être Hollandaise. Elles marchent par différents chemins, & compassent si bien leur marche, qu'elles se rencontrent à la vue du fort. Elles paroissent se charger avec beaucoup d'animosité

& de vigueur. Les faux Hollandais plient, plusieurs se laissent tomber comme morts ; le reste prend la fuite vers le fort, priant en Flamand, qu'on leur sauve la vie. On leur ouvre les portes, ils s'en rendent les maîtres ; introduisent leurs camarades, & font un butin immense : *Continuation de l'histoire d'Angleterre, de Rapin de Thoyras.*

Pierre I assiégeoit Derpt, ville d'Estonie, en 1703. Pendant ce siége, il intercepte une lettre qui lui apprend que les assiégés attendent de moment en moment, un secours qui doit se jetter dans la place. Il ordonne aussi-tôt à trois ou quatre de ses régiments, de prendre des uniformes & des drapeaux Suédois. Le corps prétendu Suédois attaque les tranchées ; les Russes, après les avoir défendues quelque temps, s'enfuient : la garnison ne se doutant point du stratagême, sort pour achever la déroute. Alors les vainqueurs & les vaincus se réunissent, fondent avec impétuosité sur des gens qui ne sont point préparés à les recevoir, & en font un grand carnage. Le petit nombre de ceux qui rentrent dans la ville, ne se trouve pas en état de la défendre, & est obligé bientôt après, de capituler : *Mémoire du règne de Pierre-le-Grand.*

Pendant le siége de Turin, en 1706, par les Français, le Duc de Savoie fit entrer dans la place, des munitions, qu'il confia au courant de la rivière, après les avoir enfermées dans des peaux. Une partie de chaque peau étoit pleine de vent, & l'autre partie contenoit précisément le poids nécessaire pour que ces peaux pussent se soutenir entre-deux eaux : *Réflexions militaires de Santa-Cruz.*

Le Duc de Bourgogne, ayant sous lui Vendôme, commandoit, en 1708, l'armée destinée à troubler le siége de Lille : il avoit un avis de la dernière importance, à faire passer dans la place ; il désespéroit d'en venir à bout, lorsqu'un Capitaine dans le régiment de Beauvoisis, nommé *Dubois*, s'offrit pour ce service, aussi difficile qu'essentiel. Comme il est excellent nageur, il compte en venir à

bout par sept canaux qu'il faut traverser. Arrivé au premier, il se déshabille, cache ses habits, & franchit successivement tous les canaux, en nageant entre-deux eaux, sans être ni vu ni entendu par les gardes postées de ce côté-là. Aussi-tôt que cet homme intrépide s'est acquitté de sa commission, il prend les ordres du Maréchal de Boufflers, qui commandoit dans la place, & regagne le camp de la même manière, & avec autant de bonheur, qu'il avoit pénétré dans la ville. L'action hardie de cet Officier fut bientôt répandue, & le Prince Eugène lui-même, qui conduisoit le siége, la proposoit aux Officiers, comme un modèle de courage, de zèle & d'intelligence: *Hist. du Prince Eugène.*

Dans la dernière guerre contre l'Angleterre, une frégate Anglaise s'étant approchée à la vue de Calais, fit les signaux de détresse pour attirer quelques bâtiments, & se saisit de la chaloupe & des matelots qui venoient généreusement à son secours. Cet indigne stratagême trouva des censeurs & des vengeurs parmi même la nation ennemie. En effet, de pareilles ruses outragent la nature, & tendent à empêcher les effets d'une charité secourable.

L'auteur du *Pour & Contre* a rapporté ce trait singulier & cruel de politique de Méhemet Almedhi, Roi de Fez, Prince ambitieux, rusé, hypocrite habile, & déiste décidé. Ce Prince eut une longue guerre à soutenir contre des peuples voisins qui refusoient de se soumettre à sa tyrannie. Il remporta sur eux, plusieurs victoires; mais ayant ensuite perdu une bataille, où il avoit exposé ses troupes avec une fureur aveugle, elles se rebutèrent jusqu'à refuser d'aller à l'ennemi. Voici le stratagême dont il s'avisa, pour leur inspirer du courage. Il assembla secrètement un certain nombre de ses Officiers les plus affectionnés, & leur proposa des récompenses considérables, s'ils vouloient consentir qu'il les enfermât, pour quelques

heures, dans des tombeaux, comme s'il eussent été tués au combat; qu'il leur laisseroit une ouverture suffisante pour respirer; & que, lorsque par une superstition qu'il alloit répandre adroitement dans l'armée, on viendroit les interroger, ils répondissent qu'ils avoient trouvé ce que leur Roi leur avoit promis; qu'ils jouissent des récompenses du martyre, & que ceux qui les imiteroient, en combattant vaillamment, & qui mourroient dans cette guerre, jouiroient de la même félicité. La chose s'exécuta comme il l'avoit proposée. Il mit ses plus fidèles serviteurs parmi les morts, les couvrit de terre, & leur laissa un petit soupirail pour respirer. Ensuite il rentra au camp, & faisant assembler les principaux chefs, vers le milieu de la nuit: Vous êtes, leur dit-il, les soldats de Dieu, les défenseurs de la foi, & les protecteurs de la vérité. Disposez-vous à exterminer nos ennemis, qui sont aussi ceux du Très-haut, & comptez que vous ne retrouverez jamais une occasion si certaine de lui plaire. Mais comme il pourroit se trouver parmi vous, des lâches & des stupides qui ne s'en rapporteroient point à mes paroles, je veux les convaincre par la vue d'un grand prodige. Allez au champ de bataille; interrogez ceux de nos frères qui ont été tués aujourd'hui; ils vous assureront qu'ils jouissent du plus parfait bonheur, pour avoir perdu la vie dans cette guerre. En même-temps il les conduisit sur le champ de bataille, où il cria de toute sa force: O assemblée des fidèles martyrs, faites-nous savoir ce que vous avez vu des merveilles du Dieu très-haut! Ils répondirent: Nous avons reçu du Tout-puissant, des récompenses infinies, & qui ne peuvent être conçues par les vivants. Les chefs, surpris de cette réponse, coururent la publier dans l'armée, & réveillèrent le courage dans le cœur de tous les soldats. Tandis que cela se passoit au camp, le Roi feignant une extase causée par ce miracle, étoit demeuré près des tombeaux, où ses serviteurs ensevelis, attendoient leur déli-

vrance ; mais il boucha les trous par lesquels ils respiroient, & les envoya recueillir, par ce barbare stratagême, les récompenses qu'ils venoient d'annoncer aux autres.

SAILLIE.

Ce mot, qui vient du Latin *Salire*, sauter, signifie le passage brusque d'une idée à une autre, dont le rapport trop éloigné, n'étoit pas d'abord apperçu. Les saillies tiennent le même rang, dans les opérations de l'esprit, que l'humeur ou la boutade dans les affections du cœur. Ces transitions subites & inattendues, ne supposent pas toujours une grande étendue de lumières, mais elles caractérisent l'esprit. Les gens gais ont des saillies de plaisanteries ; les méchans, de méchancetés ; les personnes naïves, de naïvetés, &c. *Voyez Contes, Bons mots, Sarcasmes, Naïvetés.*

Ceux qui ont une imagination heureuse, ont des saillies d'imagination. Nous donnerons pour exemple, ces pensées de l'auteur de l'*Esprit des Loix*. La clôture des femmes en Orient, suit naturellement de la polygamie, l'ordre domestique le demande ainsi : un débiteur insolvable cherche à se mettre à couvert des poursuites de ses créanciers.

C'est un beau spectacle que celui des loix féodales ! Un chêne antique s'élève, l'œil en voit de loin, les feuillages ; il approche, il en voit la tige, mais il n'en apperçoit point les racines ; il faut percer la terre pour les trouver.

On a rapporté cette saillie de valeur d'un Général d'armée. Les ennemis s'avançoient ; des nouvelles de leurs forces supérieures pouvoient décourager l'armée qui leur étoit opposée : le Général l'appréhendoit ; aussi, lorsqu'on vint lui annoncer que les ennemis s'approchoient, & qu'il étoit nécessaire d'envoyer reconnoître leur nombre : Nous

les compterons, dit-il, quand nous les aurons défaits. Par cette saillie, il soutint le courage des siens.

Lorsqu'on donna la première représentation de la tragédie de *Brutus*, les satyres appellées *Callottes*, étoient encore en vogue. Un Abbé qui s'étoit placé sur le devant d'une loge, quoiqu'il y eût des dames derrière lui, se vit apostrophé par le parterre, qui cria à plusieurs reprises : *Place aux dames, à bas la calotte.* L'Abbé impatient de ces clameurs, prit sa calotte, & dit en la jettant : *Tiens, la voilà, Parterre, tu la mérites bien.* Ce mot fut trouvé heureux, & on laissa M. l'Abbé tranquille.

SALTINBANQUE.

Si nous ajoutons foi aux rélations des voyageurs, il n'y a pas de joueur de gobelets, ou de Saltinbanque en Europe, qui puisse se mesurer avec les charlatans Indiens des côtes d'Asie. Nos foires, où se trouveroient les plus habiles faiseurs de tours, ne leur présenteroient que le spectacle ridicule de quelques enfants qui s'amusent à faire de petites espiégleries. Qu'on en juge par ce seul trait rapporté dans l'*Histoire générale des Voyages.* Tavernier, en passant à Baroche, avoit accepté un logement chez les négociants Anglais. Quelques charlatans Indiens ayant offert d'amuser l'assemblée, par des tours de leur profession, ce voyageur eut la curiosité de les voir. Pour premier spectacle, ils allumèrent un grand feu, dans lequel ils firent rougir des chaînes dont ils se lièrent le corps à nu, sans en ressentir aucun mal. Ensuite, prenant un petit morceau de bois, qu'ils plantèrent en terre, ils demandèrent quel fruit on souhaiteroit en voir sortir. On leur dit qu'on desiroit des mannes. Alors, un des charlatans, s'étant couvert d'un linceul, s'accroupit cinq ou six fois contre terre. Ta-

vernier, qui vouloit le ſuivre dans cette opération, prit une place d'où ſes regards pouvoient pénétrer par une ouverture du linceul ; & ce qu'il raconte, ajoute l'*Hiſtorien des Voyages*, ſemble demander beaucoup de confiance au témoignage de ſes yeux. J'apperçus, dit Tavernier, que cet homme ſe coupant la chair ſous les aiſſelles, avec un raſoir, frottoit de ſon ſang, le morceau de bois. Chaque fois qu'il ſe retiroit, le bois croiſſoit à vue d'œil ; & à la troiſième fois, il en ſortit des branches avec des bourgeons. La quatrième fois, l'arbre fut couvert de feuilles. La cinquième, on y vit des fleurs. Un Miniſtre Anglais, qui étoit préſent, avoit proteſté d'abord qu'il ne pouvoit conſentir que des Chrétiens aſſiſtaſſent à ce ſpectacle : mais lorſque d'un morceau de bois ſec, il eut vu que ces gens-là faiſoient venir, en moins d'une demi-heure, un arbre de quatre ou cinq pieds de haut, avec des feuilles & des fleurs comme au printemps, il ſe mit en devoir de l'aller rompre, & dit ſeulement qu'il ne donneroit jamais la Communion à aucun de ceux qui demeureroient plus long-temps à voir de pareilles choſes : ce qui obligea les Anglais, de congédier ces charlatans, après leur avoir donné la valeur de dix ou douze écus, dont ils parurent très-ſatisfaits.

Un Saltinbanque diſoit en plein marché, qu'il montreroit le diable. Tout le monde accourut à ce ſingulier ſpectacle. Lorſqu'il eut ramaſſé le plus d'argent qu'il put, il ouvrit, devant ſon aſſemblée qui regardoit les bras immobiles & la bouche béante, une grande bourſe vuide, & leur cria : « Meſſieurs, ouvrir ſa bourſe, & ne voir rien dedans, c'eſt là le diable. »

SARCASME.

TRAIT de railleries, aiguisé par un esprit caustique & méchant. Si on rit quelquefois d'un mot satyrique & piquant, on déteste toujours celui qui le dit.

En 1668, M. d'Humières venoit d'être élevé à la dignité de Maréchal, à la sollicitation du Vicomte de Turenne, qui ne put résister aux charmes & à l'esprit de la Marquise d'Humières. Le jour même, Louis XIV demandant au Chevalier de Grammont, s'il savoit bien qui il venoit de faire Maréchal de France : *Oui, Sire*, lui dit-il ; *c'est Madame d'Humières*.

Le Cardinal de Bonzi disoit toujours, en riant, que tous ceux qui avoient des pensions sur ses bénéfices, ne vivroient pas long-temps, & que son étoile les tueroit. Ce Cardinal étoit le protecteur déclaré de Penautier, Receveur-Général du Clergé. Un jour l'Abbé Fouquet ayant rencontré cette éminence dans le fond de son carrosse avec Penautier, que l'on accusoit dans le temps de se mêler de poison, dit dans une compagnie : *Je viens de rencontrer le Cardinal de Bonzi avec son étoile* : Lettres de Sévigné.

Un homme de la Cour étoit soupçonné d'être impuissant & ne laissoit pas échapper l'occasion de s'en défendre. Il rencontra Benserade, qui l'avoit souvent raillé là-dessus. Monsieur, lui dit-il, nonobstant toutes vos mauvaises plaisanteries, ma femme est pourtant accouchée depuis peu de jours : *Hé ! Monsieur*, lui répliqua Benserade, *on n'a jamais douté de Madame votre femme*.

Beautru, étant en Espagne, alla visiter la fameuse bibliothèque de l'Escurial, où il trouva un bibliothécaire fort ignorant. Le Roi d'Espagne l'in-

terrogea sur cette bibliothèque. Elle est très-belle, dit-il; mais votre Majesté devroit donner à celui qui en a le soin, l'administration de ses Finances. Et pourquoi, dit le Prince? C'est, reprit Beautru, que cet homme ne touche point au dépôt qui lui est confié.

Un Général d'armée, plus propre à se distinguer au bal qu'à l'armée, avoit envoyé à la potence un soldat pris en maraude. Le Capitaine s'efforça d'obtenir la grace de ce malheureux; il représenta au Général, que c'étoit un des plus braves soldats de sa troupe; mais en vain, il ne peut fléchir ce Général. Que je suis un grand sot, disoit ce Capitaine, au lieu de relever la bravoure de mon soldat, j'aurois dû le louer comme un bon danseur, & notre Général m'auroit accordé sa grace!

Un gentilhomme parlant fort haut à M. le Prince de Guémené, contre le Cardinal de Richelieu; parlez plus bas, lui dit le Prince, voilà de ses créatures qui pourroient bien vous entendre. C'étoient des pauvres qui venoient demander l'aumône.

Un Abbé de Cour se vantoit d'avoir converti un Calviniste. Vous l'avez converti, lui répondit quelqu'un, mais par qui l'avez-vous fait instruire?

On parloit, dans une compagnie, de la métempsycose: quelqu'un, qui comptoit faire une bonne plaisanterie, répondit qu'effectivement il se souvenoit d'avoir été le veau d'or. Vous n'en avez perdu que la dorure, lui repartit une Dame assez plaisamment.

Une fille se plaignoit d'approcher de trente ans, quoiqu'elle en eût davantage. Consolez-vous, Mademoiselle, lui dit quelqu'un, vous vous en éloignez tous les jours.

Une autre fille, qui vouloit faire la jeune à quarante ans, disoit qu'elle n'en avoit que vingt-cinq. Je le sais fort bien, repartit un plaisant peu galant, car il y a quinze ans que vous me le dites.

Un Prince avoit choisi un homme très-ignorant pour être son bibliothécaire. C'est, disoit une jolie femme, le serrail qu'on a donné à garder à un eunuque.

Un docteur en droit ayant accusé & convaincu d'adultère sa femme, qui étoit fort belle, il la fit enfermer dans un couvent, & prit une concubine en sa place. Ce fut à cette occasion qu'un railleur, se trouvant dans une compagnie où il étoit question de l'affaire de ce docteur, dit assez plaisamment : Catin pour catin, il auroit aussi-bien fait de garder sa femme.

Un Conseiller dont les ancêtres avoient porté la livrée, venoit souvent à l'audience avec une culotte de velours rouge. Le Président, qui crut qu'elle étoit indécente dans un Magistrat, lui dit malignement : Je ne suis point surpris de vous voir cet habillement cavalier, on aime les couleurs dans votre famille.

Le Prince Jules, fils du grand Condé, rongé de vapeurs, se faisoit lire les *hommes illustres* de Plutarque, par un de ses valets-de-chambre, & n'en étoit pas plus tranquille. Je ne suis pas surpris de ce qui vous arrive, lui dit ce domestique de confiance ; vous vous occupez de livres qui ne parlent que de massacres, de batailles, de destruction de peuples, qui vous noircissent l'imagination. Lis-moi donc, répliqua le malade, la vie du Maréchal de... Ce Seigneur devoit à la seule faveur, le grade qu'il venoit d'obtenir.

Le Marquis de *** avoit, dans un combat donné en Flandres, fait une retraite précipitée. Quelque-temps après, on montra à Louis XIV plusieurs chevaux Anglais, que l'on disoit excellents pour la course. Sire, repartit le Comte de***, je sais un meilleur coureur que tous ces Anglais ; c'est le cheval du Marquis de ***.

SECRET.

UN ancien philosophe a mis le secret au rang des mystères les plus saints. Les mystères étoient des fêtes qui se célébroient en l'honneur de la Déesse Cérès ; & comme on y gardoit extrêmement le secret, on a donné le nom de mystère à tout ce qui est caché.

Les grands Généraux ont toujours été persuadés que les meilleures résolutions sont celles qui ne viennent point à la connoissance des ennemis. Démétrius, fils d'Antigone le Grand, demandant à son père, quel jour il combattroit : As-tu peur, lui dit-il, de ne pas entendre la trompette ?

Un Capitaine de Pierre III, Roi d'Aragon, lui ayant fait une demande indiscrète : Si je savois, lui répondit ce Prince, que ma chemise fût la moindre de mes pensées, je la brûlerois.

Un Général d'armée étoit en marche pour quelqu'expédition importante, un Officier le pria de lui dire quel étoit son dessein. Ce Général, au-lieu de lui répondre, lui demanda, *si, en cas qu'il le lui apprît, il n'en diroit rien à personne ?* L'Officier lui ayant protesté que *non*, le Général lui répondit, *qu'il avoit aussi-bien que lui, le talent de savoir garder un secret.* Cette sage réponse fit taire l'Officier indiscret.

Ceux qui ont fait aux femmes l'injustice de croire qu'elles étoient incapables de garder un secret, peuvent se rappeller cette anecdote de l'histoire d'Athènes. Plusieurs Athéniens méditoient en secret de délivrer leur patrie du joug de la tyrannie. Une femme, nommée *Lionne*, étoit du nombre des conjurés. Le tyran en est instruit ; il la livre aux tortures, pour connoître ses complices. Cette femme supporte les tourments les plus cruels ; & commençant à se défier de ses

propres forces, se coupe elle-même la langue, de peur que son secret ne lui échappe. Après l'expulsion des tyrans, les Athéniens, pleins de reconnoissance pour cette femme, érigèrent en son honneur, une statue de lionne sans langue; ils mirent sur la base de la statue : *La vertu a triomphé du sexe.*

On a loué l'adresse avec laquelle le jeune Papirius sut dérober son secret aux pressantes sollicitations d'une mère qui le chérissoit. Son père, Sénateur de Rome, l'avoit un jour mené au Sénat, où l'on délibéroit des affaires les plus importantes. A son retour, sa mère lui demanda ce qui s'étoit passé au Sénat. Le jeune Papirius lui répondit qu'il avoit été défendu d'en parler. Cette réponse, comme on le pense bien, ne fit qu'augmenter la curiosité de cette femme : elle employa les moyens les plus pressants pour obtenir ce qu'elle desiroit. Son fils, vivement pressé, crut devoir la satisfaire par un mensonge adroit. Il lui dit qu'on avoit délibéré s'il seroit plus utile à la république de donner deux femmes à un mari, que d'accorder deux maris à une femme. L'épouse du Sénateur, inquiète sur cette prétendue délibération, courut aussi-tôt communiquer ses craintes aux autres Dames Romaines. Le lendemain elles se présentèrent à la porte du Sénat, dirent tout haut qu'il falloit plutôt donner deux maris à une femme, & qu'on ne devoit rien conclure sans les entendre. Les Sénateurs ne comprenant rien aux demandes de ces femmes attroupées, le jeune Papirius les tira de peine, en leur racontant de quelle manière il lui avoit fallu éluder la curiosité de sa mère. On loua sa prudence; mais il fut résolu qu'à l'avenir aucun jeune homme n'auroit l'entrée du Sénat, excepté le jeune Papirius.

C'est un dépôt bien dangereux pour un sujet, que le secret de son maître : aussi le poëte Philippide, favori de Lysimachus, une des successeurs d'Alexandre-le-Grand, interrogé par son Prince,

ſur ce qu'il deſiroit le plus : Tout ce qu'il vous plaira, Seigneur, lui dit-il, à la réſerve de votre ſecret.

Des courtiſans diſoient au favori d'un Prince, & ſon confident : Qu'y a-t-il de nouveau, & que vous a dit le Roi aujourd'hui ? car il ne ſe fie qu'à vous. Pourquoi donc, leur répondit-il, me demandez-vous ſes ſecrets ? *Sadi.*

SENTENCE.

PROPOSITION univerſelle, mais courte, ſenſée, énergique & qui renferme quelque vérité morale. On peut diſtinguer la Sentence de la maxime, en ce que celle-ci eſt un avertiſſement aux hommes ſur ce qu'ils doivent faire ; l'autre un jugement ſur ce qu'ils font ordinairement. La *maxime* eſt un précepte de conduite ; la *ſentence*, une vérité de ſpéculation : *Voyez Maxime.*

Jamais l'innocence & le myſtère n'habitèrent long-temps enſemble.

La patience eſt amère ; mais ſon fruit eſt doux.

La véritable éducation conſiſte moins en préceptes qu'en exercices.

La raiſon nous trompe plus ſouvent que la nature.

Le ſilence donne du poids aux penſées, & du crédit aux paroles.

Les grandes penſées viennent du cœur.

Le doute eſt l'école de la vérité.

La véritable politeſſe conſiſte à marquer de la bienveillance aux hommes.

On ne plaint jamais dans autrui, que les maux dont on ne ſe croit pas ſoi-meme exempt.

Nul ne peut être heureux, s'il ne jouit de ſa propre eſtime.

Il faut une ame saine pour sentir les charmes de la retraite.

L'amitié plaint les maux ; mais l'amour les ressent.

Le véritable amour est le plus chaste de tous les liens.

Quand le cœur s'ouvre aux passions, il s'ouvre à l'ennui de la vie.

La félicité est la forme du sage ; & il n'y en a point sans vertu.

Quand le ventre ne se contente pas du pain, le dos se courbe pour la servitude.

Les grandeurs du monde corrompent l'ame ; l'indigence l'avilit.

Les petites fortunes coûtent beaucoup de peines ; mais les grandes se font à peu de frais.

Le goût du jeu, fruit de l'avarice & de l'ennui, ne prend que dans un esprit & dans un cœur vuides.

La vanité ne respire qu'exclusion & préférences : exigeant tout, & n'accordant rien, elle est toujours inique.

Toute méchanceté vient de foiblesse.

Le foible est inquiet ; le grand homme est tranquille.

C'est le foible qui trompe, & le puissant commande.

La férocité appartient à l'ignorance, qui ne connoît de droit que la force.

Le plaisir des sens est une fleur dont le parfum s'évapore, & dont l'éclat s'éteint sous la main qui la cueille.

Les sortiléges sont les rêves d'une imagination blessée, qui communique sa maladie à des cerveaux aussi foibles.

La discrétion est à l'ame, ce que la pudeur est au corps : un excès de franchise est une indécence comme la nudité.

Les passions violentes sont autant de tigres qui nous déchirent.

Tel eſt le ſort de l'humanité ; la raiſon nous montre le but, & les paſſions nous en écartent.

Les vertus éclatantes conduiſent à la gloire ; les talents cachés mènent à la fortune.

L'attachement peut ſe paſſer de retour, jamais l'amitié : elle eſt un échange, un contrat comme les autres ; mais elle eſt le plus ſaint de tous.

On aime mieux ſon égal que ſon maître.

Le plus méchant des hommes eſt celui qui s'iſole le plus, qui concentre le plus ſon cœur en lui-même ; le meilleur eſt celui qui partage également ſes affections à tous ſes ſemblables.

L'amour de la patrie eſt une paſſion dans le peuple ; mais c'eſt une vertu dans le philoſophe.

L'apparence ſeule de l'extraordinaire a beaucoup d'empire ſur tous les hommes, & il eſt aiſé de les tromper lorſque leur intérêt préſent n'éclaire pas leur crédulité naturelle.

Les hommes pardonnent quelquefois la haine, & jamais le mépris.

Le plus malheureux de tous les hommes eſt celui qui croit l'être.

SENTINELLE.

LA ſentinelle eſt une perſonne publique. Elle eſt autoriſée à tuer impunément quiconque l'inſulte ; elle le doit même ſelon, les loix de la guerre. Un événement arrivé en 1612 au ſiége de Montpellier, ne laiſſe aucun doute ſur ce point de diſcipline militaire. Voici comme *Puiſégur* rapporte le fait dans ſes mémoires. Le conſeil étant fini, & M. de Marillac ſortant à cheval, par la porte du logis du Roi, ſon cheval, en reculant, marcha ſur le pied de la ſentinelle, laquelle frappa de la fourchette ſur la croupe du cheval ; ce qui donna une ſecouſſe à M. de Marillac, qui ſe tourna & battit la ſentinelle.

sentinelle. Ce soldat étoit de la compagnie de M. de Goas, qui, l'ayant su, le fit relever & arrêter prisonnier, & s'en alla au logis de M. de Marillac, dans le dessein de lui faire mettre l'épée à la main. Le Roi le sut, & envoya chercher M. de Goas & M. de Marillac, auquel il fit une grande réprimande, lui disant que la sentinelle auroit dû l'avoir tué. Il l'interdit des fonctions de sa charge de Maréchal-de-Camp, pendant six jours, & lui défendit de commander dans l'attaque que feroient les Gardes. Le soldat qui avoit été arrêté prisonnier, fut cité au conseil de guerre, & condamné à être dégradé des armes, à la tête du Régiment & à l'estrapade, pour n'avoir pas tué M. de Marillac. Sa Majesté lui fit grace de tout. Néanmoins, M. de Goas ne voulut plus qu'il servît dans sa compagnie.

SIGNES.

SUIVANT la maxime d'Horace, ce qui est exposé à nos yeux, nous touche bien autrement que ce que nous entendons. La langue des signes, qui parlent à l'imagination, est donc le plus énergique des langages. Quel circuit de mots la froide raison emploieroit pour exprimer ce que Tarquin-le-superbe peignit par un seul geste ! Son fils Sextus, retiré chez les Gabiens, où il avoit acquis beaucoup d'autorité, avoit envoyé demander à son père les moyens de la conserver. Le député trouve Tarquin qui se promène dans un jardin ; & ce Prince, pour toute réponse, se met à abattre les têtes des pavots qui s'élevoient au-dessus des autres.

Alexandre, au milieu de ses conquêtes, lisoit des lettres secrètes. Ephestion, un de ses Généraux, s'approcha & lut avec lui. Le Roi ne l'empêcha point ; & prenant seulement son anneau, il posa le cachet sur la bouche de son favori.

Le sophiste Zénon, le plus hardi de tous les hommes à soutenir des paradoxes, nioit un jour devant Diogène, l'existence du mouvement. Celui-ci se mit aussi-tôt à faire deux ou trois tours dans l'auditoire.

Périclès conduisoit la flotte des Athéniens; il arriva une éclipse de soleil, qui causa une épouvante générale; le Pilote même trembloit. L'Amiral Athénien, au-lieu de s'amuser à le dissuader par de longs raisonnements, prend le bout de son manteau, & lui en couvrant les yeux, il lui dit: Crois-tu que ce soit là un signe de malheur? Non, sans doute, dit le Pilote: cependant, c'est aussi une éclipse pour toi, & elle ne diffère de celle que tu as vue, qu'en ce que, la lune étant plus grande que ton manteau, elle cache le soleil à un plus grand nombre de personnes.

Du temps de la République Romaine, un esclave affranchi, qui cultivoit avec soin un petit champ que son maître lui avoit laissé, recueilloit une plus grande quantité de fruits que ses voisins, dont les champs étoient beaucoup plus vastes. L'envie murmura. On l'accusa d'user de sortilèges. Cité devant l'assemblée du peuple, il se présenta accompagné de sa fille; c'étoit une grosse paysanne, bien nourrie & bien vêtue. Il conduisoit avec lui ses bœufs forts & robustes, une charrue bien entretenue, & tous ses instruments de labour en bon état. Alors se tournant vers ses Juges: *Romains*, leur dit-il, *voilà mes sortilèges, il en manque cependant quelques-uns: ce sont mes fatigues, mes veilles & mes sueurs que je n'ai pu apporter sur cette place.* Il fut absous d'une commune voix, & fut vengé de ses envieux par les éloges qu'il reçut.

Un Roi des Scythes apprend que Darius entre dans la Scythie avec une armée considérable; il lui envoie un oiseau, une grenouille, une souris & cinq flèches. L'Ambassadeur remet son présent & s'en retourne sans rien dire. Cette terrible harangue est entendue de Darius, qui n'a rien de

plus pressé que de regagner son pays.

Pompée, étant envoyé en Asie, en qualité d'Ambassadeur, fut pris par le Roi des Esclavons, qui voulut savoir de lui le secret du Sénat : Pompée, sans autre réponse, mit son doigt sur une lampe ardente; & par cette action courageuse, donna à connoître à ce Roi, que les supplices dont il étoit menacé, étoient trop foibles pour l'obliger de découvrir les secrets de la République: *Valère Maxime*.

Les Portugais s'étant emparé, en 1507, d'Ormus, ville située dans une île, à l'entrée du golfe Persique, le Sophi leur envoie demander le tribut que le Roi d'Ormus lui paie tous les ans. Albuquerque, le chef des conquérants, se fait aussitôt apporter un grand bassin plein de boulets & de grenades, de fers, de lances & de piques, d'épées & de sabres: *Allez*, dit-il fièrement au Ministre du Sophi, *portez ce présent au Roi votre maître; dites-lui que c'est le tribut que paie le Roi de Portugal à ceux qui le lui demandent*: Conquêtes des Portugais dans le nouveau Monde.

Durant la guerre entre la Hollande & l'Espagne, en 1625, Sigismond, Roi de Pologne, envoie aux Etats-Généraux un Ambassadeur, pour les engager à se réconcilier avec les Espagnols. Ce Ministre, pour réussir dans sa commission, insiste plus qu'il ne convenoit sur l'impossibilité où étoient les Provinces-Unies, de résister à une Puissance aussi formidable, aussi guerrière, aussi entreprenante qu'étoit l'Espagne. Le Stathouder, qui avoit entendu la harangue, conduisit, en sortant de l'assemblée, l'Ambassadeur dans une salle où il montra des drapeaux sans nombre, pris par les troupes de la République: *Du Maurier*.

La manière dont une femme annonça la mort à son époux, incertain de son sort, est encore une de ces représentations dont l'énergie du langage vrai n'approche pas. Elle se transporta, avec son fils entre ses bras, dans un endroit de la campagne, d'où son mari pouvoit l'appercevoir de la tour où

il étoit enfermé ; & après s'être fixé le visage pendant quelque temps, du côté de la tour, elle prit une poignée de terre qu'elle répandit en croix sur le corps de son fils, qu'elle avoit étendu à ses pieds. Son mari comprit le signe, & se laissa mourir de faim. On oublie la pensée la plus sublime ; mais ces traits ne s'effacent point.

SILENCE.

LE silence est regardé, avec raison, comme le parti le plus sûr pour celui qui a sujet de se défier de soi-même. Les Romains ayant prié les Athéniens, de vouloir bien leur communiquer les loix que Solon leur avoit prescrites autrefois, le grand conseil d'Athènes s'assembla à ce sujet. Il fut résolu d'envoyer à Rome, un des Sages de la Grèce, pour savoir si les Romains étoient dignes, par leur sagesse, d'avoir ces loix ; avec ordre, s'ils ne l'étoient pas, de rapporter les loix sans les communiquer. Cette résolution ne put être si secrète, que le Sénat Romain n'en fût averti. Il se trouva fort embarrassé, parce que c'étoit dans un temps où Rome étoit dépourvue de Philosophes assez habiles & assez savants pour tenir tête à un Sage de Grèce. La question fut donc de trouver quelqu'expédient pour se tirer de cet embarras. Le Sénat n'en trouva pas de meilleur, que d'opposer un fou au Philosophe Grec, afin que, si le hazard vouloit que le fou prévalût, la gloire de Rome en fût d'autant plus grande, qu'un fou de Rome auroit confondu un Sage de la Grèce ; & si ce dernier triomphoit, qu'Athènes ne pût tirer aucun avantage d'avoir fermé la bouche à un fou de Rome. L'Ambassadeur d'Athènes, étant arrivé à Rome, on le conduisit au Capitole, où l'on avoit placé, dans un appartement richement meublé, un fou dans un fauteuil, habillé en Sénateur, & auquel

on avoit expressément défendu de parler. L'Athénien avoit été prévenu que ce Sénateur étoit très-savant, mais qu'il parloit fort peu; de sorte que cet Athénien, en entrant, sans lui dire autre chose, haussa un de ses doigts. Le fou, croyant que c'étoit une menace de lui crever un œil, & se souvenant qu'il lui avoit été défendu de parler, haussa trois des siens, voulant signifier par-là, que si le Grec vouloit lui crever un œil, lui à son tour lui en crèveroit deux, & du troisième doigt l'étrangleroit. Le Philosophe qui, en élevant son doigt, avoit voulu donner à entendre qu'il n'y a qu'un premier Être qui gouverne tout, crut que les trois doigts que le fou avoit haussés, étoient pour marquer qu'en Dieu, le passé, le présent & l'avenir sont la même chose, & jugea par-là, que cet homme étoit fort savant. Il ouvrit ensuite la main, & la montrant à ce fou, il voulut exprimer que rien n'est caché à Dieu; mais le fou, prenant ce signe pour la menace d'un soufflet qu'on vouloit lui appliquer, présenta au Philosophe, sa main fermée, voulant lui donner à entendre, que pour un soufflet, il lui donneroit un coup de poing. Le Grec, au contraire, déjà prévenu en faveur du fou, se figura qu'il vouloit dire, par ce geste, que Dieu tient l'Univers dans sa main, & jugeant par-là, de la profonde sagesse des Romains, il leur accorda les loix de Solon: *Accurse*.

On peut encore citer ici, en faveur du silence, cette anecdote rapportée dans la vie de Molière. Cet illustre comique alloit à Auteuil avec Chapelle, & ils s'étoient placés dans un batelet. Comme ces deux amis avoient cultivé la Philosophie, ils discouroient souvent sur les opinions de Gassendi & de Descartes. Ce jour-là, ils agitoient une question sur laquelle ils n'étoient point d'accord; ils prirent pour juge de leur différend, un Minime qui étoit leur compagnon de voyage. Je m'en rapporte au bon Pere, dit Molière, si le systême de Descartes n'est pas une fois mieux ima-

giné que tout ce que Gassendi a débité pour nous faire adopter les rêveries d'Epicure. Passe pour sa morale, mais le reste ne vaut pas la peine qu'on y fasse attention. N'est-il pas vrai, mon Père, ajouta Molière? Le Religieux répondit, comme Monsieur *Gobemouche*, par un *hom*, *hom*, qui faisoit entendre aux Philosophes, qu'il étoit connoisseur en cette matière; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée. Oh! parbleu, mon Père, dit Chapelle, qui se crut affoibli par l'apparente approbation du Minime, il faut que Molière convienne que Descartes n'a formé son systême que comme un Méchanicien, qui imagine une belle machine, sans faire attention à l'exécution. Le systême de ce Philosophe est contraire à une infinité de phénomènes de la nature, que le bon homme n'a point prévus. Le Minime sembla se ranger du côté de Chapelle, par un second *hom*, *hom*. Molière, outré de ce qu'il triomphoit, redouble ses efforts, & détruit les opinions de Gassendi par de si bonnes raisons, que le Religieux fut obligé de s'y rendre par un troisième *hom*, *hom* obligeant, qui sembloit décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffe, & criant à pleine tête pour convertir son Juge, il ébranla son équité par la force de ses poumons. Je conviens que c'est l'homme qui a le mieux rêvé, ajoute Chapelle; mais, morbleu, il a pillé ses rêveries par-tout, & cela n'est pas bien. N'est-il pas vrai, mon Père, dit-il au Minime? Le Moine, qui convenoit de tout obligeamment, donna aussi-tôt un signe d'approbation, sans proférer une seule parole. Molière, sans songer s'il étoit au fait, saisit avec chaleur le moment de réfuter l'argument de Chapelle. Ces deux Philosophes en étoient aux convulsions, & presque aux invectives d'une dispute philosophique, quand ils arrivèrent devant les Bons-hommes. Le Religieux demanda qu'on le mît à terre, & donna son applaudissement au profond savoir des deux anta-

gonistes. Mais avant que de sortir du bateau, il alla prendre sous les pieds du batelier, sa besace qu'il y avoit mise en entrant. C'étoit un Frère Lai. Les deux Philosophes n'avoient point vu son enseigne; & honteux d'avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n'y entendoit rien, ils se regardèrent l'un l'autre sans se rien dire. Molière, revenu de son abattement, dit à Baron, qui étoit de la compagnie, mais d'un âge à négliger une pareille conversation: Voyez, petit garçon, ce que fait le silence quand il est observé avec conduite. Voilà comme vous faites toujours, Molière, dit Chapelle; vous me commettez sans cesse avec des ânes qui ne peuvent savoir si j'ai raison. Il y a une heure que j'use mes poumons, & je n'en suis pas plus avancé.

Les jeunes-gens qui parlent indifféremment sur ce qu'ils savent & ne savent pas, n'approuveront peut-être point la réponse de ce jeune homme instruit, mais fort modeste, qui avoit gardé le silence dans une compagnie de gens de lettres. Son père lui demandoit en particulier, pourquoi il ne s'étoit pas fait honneur de ce qu'il savoit? Je craignois, lui répondit-il, qu'on ne vînt aussi à m'interroger sur ce que j'ignorois.

SINGULARITÉ.

Il y a une singularité, que l'on peut regarder comme un vice de l'esprit, & qui consiste à fronder les modes & les usages de son siècle. C'est ce ridicule que Néricault Destouches a mis avec succès sur la scène, dans sa pièce intitulée l'*Homme singulier*.

Le Spectateur Anglais parle d'un gentilhomme habitué au nord de l'Angleterre, qui étoit un exemple bien remarquable de cette singularité. Il s'étoit fait une maxime constante d'agir, dans les

choses les plus indifférentes de la vie, suivant les idées les plus abstraites de la raison, & de n'avoir aucun égard ni à la coutume, ni aux usages des autres. Il se distingua d'abord par plusieurs petites bizarreries. Il n'avoit jamais une heure fixe pour dîner, souper ou dormir; parce que, disoit-il, nous devons être attentifs à la voix de la nature, & qu'il ne faut point régler notre appétit sur nos repas, mais prendre nos repas sur notre appétit. Dans sa conversation avec les gentilshommes de la campagne, il n'auroit pas voulu employer une phrase, à moins qu'elle ne fût exactement vraie. C'est pour cela même qu'il n'a jamais dit à aucun d'eux, qu'il étoit son très-humble serviteur, & qu'il se bornoit à leur souhaiter toute sorte de bien. Il aimoit aussi mieux passer pour mécontent, ou mal-intentionné, que de boire à la santé du Roi, s'il n'avoit pas soif. Tous les matins, à son lever, il mettoit la tête à la fenêtre, &, après y avoir humé l'air une demi-heure, il récitoit, le plus haut qu'il lui étoit possible, une cinquantaine de vers pour l'exercice de ses poumons. Il les prenoit le plus souvent d'Homère, parce que le Grec, sur-tout dans ce Poëte, est plus sonore, plus ronflant & plus propre à faciliter l'expectoration, que toute autre langue. Il avoit plusieurs autres marottes, pour lesquelles il donnoit plusieurs bonnes raisons physiques. Cette humeur se fortifia chez lui au point qu'il en vint jusqu'à mettre un turban au lieu d'une perruque, parce que celle-ci est moins saine & moins propre que le turban. Ce n'est pas tout: il observa fort judicieusement, qu'il y a trop de ligatures dans la manière dont on s'habille aujourd'hui, & qu'elles ne peuvent qu'empêcher la circulation du sang; de sorte qu'il fit faire des habits tout d'une pièce, à la manière des hussards. Et en un mot, pour s'attacher aux idées les plus exactes de la raison, il s'éloigna tellement des usages reçus de ses compatriotes, ou même de tout le monde, que ses proches l'auroient

fait condamner aux petites maisons, & se feroient emparés de son bien, si le Juge, averti qu'il ne troubloit point l'ordre de la société, ne se fût borné à le déclarer lunatique, & à nommer des curateurs pour veiller à ses affaires.

SOLDAT.

LE simple Soldat, confondu dans la foule, voit rarement ses belles actions éclairées par la gloire; & c'est une raison de plus pour les admirer lorsqu'elles viennent à notre connoissance. *Voyez Courage, Bravoure, Valeur, Honneur, Militaire, François.*

Le Prince de Bade défit les Turcs à Salankemen le 19 Août 1691. Après cette sanglante bataille, un Janissaire, empressé de ravoir son turban qu'il avoit laissé tomber, n'osoit cependant le demander; mais l'Allemand qui l'avoit ramassé, le lui remit généreusement, & ajouta ces mots en langue Turque: *Mon cher, voilà votre turban. Vous êtes Soldat, je le suis aussi; nous devons nous traiter en frères.* Le Janissaire plein de joie, & ne voulant pas céder en générosité, reprend son turban, d'une main, & de l'autre fait présent de son mousquet à l'Allemand, & lui dit: *Si nous sommes frères, je n'en ai plus besoin*: Cantimir, Histoire de l'Empire Ottoman.

Le grand Condé, parlant de l'intrépidité de quelques Soldats, disoit, qu'étant devant une place où il y avoit une palissade à brûler, il fit promettre cinquante louis à qui seroit assez brave pour faire réussir ce coup de main. Le péril étoit si apparent, que la récompense ne tentoit point. Monseigneur, lui dit un Soldat plus courageux que les autres, je vous tiens quitte des cinquante louis que vous me promettez, si votre Altesse me veut faire Sergent de ma compagnie. Le Prince, qui trouva de la géné-

rosité dans ce soldat, de préférer l'honneur à l'argent, lui promit l'un & l'autre. Animé par le prix qui l'attendoit à son retour, il résolut d'affronter une mort si glorieuse; il prend des flambeaux, descend dans le fossé; va à la palissade, & la brûle, malgré une grêle de mousqueterie, dont il ne fut que légèrement blessé. Toute l'armée, témoin de cette action, le voyant revenir, crioit *vivat*, & le combloit de louanges, quand il s'apperçut qu'il lui manquoit un de ses Pistolets. On lui promit de lui en donner d'autres. Non, dit-il, il ne me sera point reproché que ces marauts-là profitent de mon pistolet. Il retourne sur ses pas, essuie encore cent coups de mousquet, prend son pistolet, & le rapporte: *Lettres de Boursault*.

Une des plus belles actions de soldat dont l'histoire fasse mention, est celle qui est rapportée dans l'histoire du Maréchal de Luxembourg. Ce Maréchal n'étant encore que Comte de Boutteville, servoit dans l'armée de Flandres en 1675. Il apperçut, dans une marche, quelques soldats qui s'étoient écartés du gros de l'armée: il envoya un de ses aides-de-camp pour les ramener au drapeau. Tous obéirent, excepté un seul qui continua son chemin. Le Comte, vivement offensé d'une telle désobéissance, court à lui la canne à la main, & menace de l'en frapper. Celui-ci répond avec sang-froid, que s'il exécutoit sa menace, il sauroit bien l'en faire repentir. Outré de la réponse, Boutteville lui déchargea quelques coups, & le força de rejoindre son corps. Quinze jours après, l'armée assiégea Furnes; Boutteville chargea le Colonel de tranchée, de lui trouver dans son Régiment, un homme ferme & intrépide, pour un coup de main dont il avoit besoin, avec cent pistoles de récompense. Le soldat en question, qui passoit pour le plus brave du Régiment, se présenta; & ayant mené avec lui trente de ses camarades, dont on lui avoit laissé le choix, il s'acquitta de sa commission qui étoit des

plus hazardeuses, avec un courage & un bonheur incroyables. A son retour, Bouteville, après l'avoir beaucoup loué, lui fit compter les cent pistoles qu'il lui avoit promises. Le Soldat, sur-le-champ, les distribua à ses camarades, disant qu'il ne servoit point pour de l'argent; & demanda seulement, que si l'action qu'il venoit de faire, méritoit quelque récompense, on le fît Officier. Adressant ensuite la parole au Comte, il lui demanda s'il le reconnoissoit. Sur la réponse de Bouteville, qui ne se rappelloit pas de l'avoir jamais vu : *Eh bien!* lui dit-il, *c'est moi qui suis le Soldat que vous maltraitâtes si fort il y a quinze jours, je vous avois bien dit que je vous en ferois repentir.* Le Comte de Bouteville, plein d'admiration, & attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa, lui fit des excuses, & le nomma Officier le même jour. Il se l'attacha bientôt après, en qualité d'un de ses Aides-de-camp. Le grand Condé, juste estimateur des belles actions, prenoit un plaisir singulier à raconter ce trait de bravoure & de générosité.

Le même Prince, ayant demandé à un Lieutenant-Général, quelqu'un qui pût lui rendre un compte exact de la situation des ennemis, celui-ci amena un soldat de fort mauvaise mine. Le Prince le rebuta, & en demanda un autre. Le Lieutenant-Général en fit venir successivement deux de fort bonne mine, qui furent acceptés, & s'acquittèrent fort mal de leur commission. On eut recours au premier, qui rendit un compte si exact, que le Prince satisfait, s'engagea de lui accorder la première grace qu'il desireroit. Le Soldat lui demanda aussi-tôt son congé. Le Prince étonné, lui offrit de le faire Capitaine. Monseigneur, lui répondit le Soldat, vous m'avez méprisé, je ne sers plus le Roi. Le grand Condé, esclave de sa parole, satisfit à la demande du Soldat, en témoignant à tout le monde, le chagrin qu'il en avoit.

Une récompense trop disproportionné au mérite, est une injustice. Un Soldat plein de bravoure

avoit eu les deux bras emportés dans un combat : son Colonel lui offrit un écu. Vous croyez sans doute, mon Colonel, lui repartit vivement le Soldat, que je n'ai perdu qu'une paire de gants ?

Il y a un trait rapporté dans les Mémoires de Puiségur, qui peut servir à faire connoître le caractère du Soldat. En 1630, le Cardinal de Richelieu, avide de toutes les espèces de gloire, s'étoit mis à la tête d'une armée Française qui marchoit en Italie : il passe la Douaire la nuit du 17 au 18 Mars, & marche jusqu'à Rivoli par un temps affreux. Le nouveau Général n'entend que des imprécations contre lui, & il s'en plaint amèrement à Puiségur. « Quand les » Soldats souffrent » lui dit cet Officier « ils ne man» quent jamais de donner au diable, tous ceux qu'ils » croient en être la cause ; mais aussi quand ils sont » à leur aise, ils disent toujours du bien du Com» mandant, & s'enivrent souvent en buvant à sa » santé. Il faudroit pourtant, reprend Richelieu, » leur défendre de dire tant de sottises ». Cependant l'armée avançoit toujours : lorsqu'elle fut logée dans le bourg de Rivoli, Richelieu, qui entendit de tous côtés chanter ses louanges, fit supprimer l'avis qu'il avoit voulu qu'on donnât aux troupes.

Le Maréchal de Grammont avouoit qu'il avoit remarqué que la bravoure, dans la plupart des Soldats, n'étoit souvent qu'une brutalité aveugle. Il racontoit à ce sujet, que trois Soldats ayant commis des actions pendables, il falloit du moins en punir un pour l'exemple. Au lieu de décider leur sort par des billets, on les fit jouer aux dés. Le premier amène quatorze, le second dix-sept, & le dernier qu'on regardoit déjà comme la victime, prenant les dés d'une main aussi assurée, que s'il n'eût eu rien à craindre, fit rafle de six ; *Parbleu*, dit-il, *si je jouois à l'argent, je ne serois pas si heureux* : Lettres de Boursault.

Un Grenadier de l'armée du Maréchal de Saxe ayant été pris en maraude, fut condamné à être

pendu. Ce qu'il avoit volé pouvoit valoir environ six livres. Le Maréchal le voyant conduire au supplice, lui dit : « Il faut que tu sois bien misérable » de risquer à perdre la vie pour six francs. Par- » bleu, mon Général, répondit le Grenadier, je » la risque bien tous les jours pour cinq sous ». Cette repartie lui valut sa grace.

SOMNAMBULES.

Quelques degrés de vivacité de plus transforment un songe ordinaire en une scène pleine d'action & de mouvement. Nous allons rapporter quelques-unes de ces scènes, d'après les auteurs les plus graves. Il est fait mention dans les *Recueils de Breslau*, d'une fille de dix-sept ans, qui, dans le sommeil, faisoit toutes sortes de gestes extraordinaires, pleuroit, rioit & exprimoit diverses passions, dans le goût des pantomimes. Ensuite elle tenoit des discours suivis, sur des sujets de morale ou de Religion. Quand on lui adressoit la parole, elle parloit sensément, s'entretenant avec ses sœurs, ou avec d'autres personnes, des demi-heures entières, sur la conduite que doit tenir une personne de son sexe, &c. Elle chantoit aussi à haute voix, des cantiques; si l'on jouoit en même-temps d'un instrument, elle l'accompagnoit très-bien. Quelquefois elle se mettoit à jouer du clavessin avant que de s'endormir, s'endormoit, & continuoit, touchant cependant quelquefois à faux. Elle récitoit & jouoit même en dormant, des morceaux de comédies qu'elle avoit appris dans sa jeunesse; elle dessinoit, brodoit, cousoit, écrivoit. Elle prenoit des serviettes, les plioit comme des lettres, demandoit de la lumière pour cacheter; si on la questionnoit, elle répondoit qu'elle écrivoit à telle ou telle de ses amies, énonçoit distinctement le contenu de sa lettre qui étoit fort bien tournée,

achevoit de plier & de cacheter sa lettre, à ce qu'elle croyoit, y mettoit l'adresse en Français, & la donnoit pour être portée à la poste. Quand elle s'imaginoit, la nuit, qu'il venoit des visites, elle se paroit, faisoit, comme si elle les recevoit, souhaitoit le bon jour, remercioit fort poliment de l'honneur qu'elle croyoit recevoir, faisoit quelque temps la conversation sur un ton raisonnable, & la finissoit par les expressions ordinaires aux personnes qui se séparent.

L'écolier dont parle Clauderus, se levoit dans le sommeil, faisoit ses devoirs, se remettoit au lit, & trouvoit le lendemain, cette besogne faite, sans se souvenir de rien.

Henri de Heer avoit connu un homme qui étoit somnambule dès sa jeunesse. Quand il n'avoit pu venir à bout, pendant la journée, de quelques vers auxquels il travailloit, il se levoit dans le sommeil, ouvroit son bureau, se mettoit à écrire, & lisoit à haute voix ce qu'il avoit écrit : ensuite il se mettoit à rire de joie d'avoir si bien réussi, & il vouloit que quelqu'un, qui couchoit en la même chambre, rît avec lui. Après cela, il enfermoit ses papiers, se remettoit au lit, continuoit à dormir, & le lendemain ne savoit rien de tout ce qui s'étoit passé. Il étoit fort surpris de trouver ses vers achevés de sa propre main ; & l'ami, qui avoit été témoin de ce manége, avoit beaucoup de peine à lui persuader ce qu'il avoit vu. Le même homme se maria, & continua à être somnambule. Etant endormi, il emportoit quelquefois son enfant hors du berceau, & le promenoit par toute la maison. Lorsqu'il étoit dans cet état, sa femme pouvoit tirer de lui tous ses secrets. Il avoit les yeux ouverts, mais il protestoit, après son réveil, que les objets n'avoient fait aucune impression sur lui. Etant devenu vieux, il cessa d'être somnambule.

Hildan parle d'une paysanne du territoire de Basle, qui faisoit tout son ménage en dormant, & alloit même quelquefois trouver les bergers aux champs.

J'ai entendu parler, dit le Père de St Romuald, Feuillant, d'une fille qui s'alloit baigner toutes les nuits, dans la Seine, en rêvant; ce qu'elle continua jusqu'à ce que son père en étant averti, l'attendit une fois sur le chemin, & la fouetta si bien, pour lui faire perdre cette coûtume, qu'elle s'éveilla, fort surprise de se voir nue au milieu de la rue : *Trés. Chron.*

Suivant le rapport de Fritsch, qui le tenoit du Père del Rio, Jésuite, un Maître d'école, nommé Gundisalve, alloit enseigner pendant la journée le catéchisme à des enfants, & venoit coucher le soir, dans un monastère, où la nuit, en dormant, il recommençoit ses leçons, grondoit les enfants, & entonnoit le chant de son école. Un Moine, dans la chambre duquel il couchoit, le menaça de le bien éveiller, s'il ne restoit pas tranquille. Le maître d'école se coucha sur cette menace, & s'endormit. Dans la nuit, il se lève, prend de grands ciseaux, & va au lit du Moine, qui, par bonheur, étoit éveillé, & le vit venir à la faveur d'un clair de lune : sur quoi il prit le parti de se glisser hors du lit, & de se cacher dans la ruelle. Le Maître d'école donna plusieurs coups de ciseaux dans le traversin, & s'alla recoucher. Le lendemain, tout ce qu'il put se rappeller, fut d'avoir rêvé que le Moine vouloit le rosser, & de s'être défendu avec des ciseaux.

Un jeune apprentif avoit apperçu, étant éveillé, un nid d'hirondelles au haut d'une tour, près d'une fenêtre ouverte. Il se lève, en dormant, va droit à la tour, trouve une grande échelle, qu'il n'auroit pas eu la force de remuer étant éveillé, la place où il faut, monte jusqu'au haut, & quoique cette échelle fût de six aunes trop courte, il gagna la fenêtre, & s'éveillant enfin, il fut fort saisi d'effroi de se trouver dans une pareille situation.

Un Gentilhomme Français avoit coutume de se lever la nuit en dormant, & de faire voler son

fussent là, qu'il les y avoit mis : il demanda à d'autres domestiques s'ils les avoient ôtés. Après avoir bien cherché, il ouvrit le buffet, prit deux autres flacons, les rinça, y versa de l'eau, & les mit sur la soucoupe. Il porta ensuite le tout dans l'antichambre, jusqu'à la porte de la salle, où le valet-de-chambre avoit coutume de les recevoir de ses mains. On lui prit donc la soucoupe & les flacons, & au bout de quelque temps, on les lui rendit; il les reporta au buffet, & remit le tout à sa place. Il alla tout-de-suite à la cuisine, essuya quelques plats avec un linge, les tint au feu, comme s'il eût voulu les sécher, & nettoya aussi les autres plats. Tout cela étant fait, il revint au buffet, mit la nappe & les serviettes dans une autre petite corbeille, & alla, chargé de tout cela, droit à une table, où il y avoit ordinairement une chandelle allumée : il fit comme s'il cherchoit, à la lueur de cette chandelle, une fourchette & un couteau; reporta la corbeille, & ferma le buffet. Après avoir porté dans l'antichambre tout ce qu'il avoit tiré du buffet, & l'avoir posé sur une chaise, il prit une table ronde, à laquelle la dame sa maîtresse mangeoit, & la couvrit fort proprement. Il y avoit tout auprès une autre table de la même forme; il la touchoit quelquefois par méprise; mais il revenoit toujours à celle qu'il vouloit couvrir. Quand elle fut couverte, il se promena, se moucha, reprit sa tabatière, mais en retira les doigts sans prendre de tabac, comme s'il se fût souvenu, au bout de deux bonnes heures, qu'il n'y en avoit point trouvé; mais il y en eut de quoi verser sur sa main. Ici finit la première scène. On lui jetta un peu d'eau au visage, & il se réveilla.

Le lendemain, avant que Negretti fût endormi, le Marquis reçut compagnie dans sa chambre, ce qui n'arrivoit pas ordinairement. A mesure que la compagnie augmentoit, on demandoit des siéges. Pendant ce temps-là, Negretti s'endormit;

après un petit sommeil, il se leva, se moucha, prit du tabac, & monta vîte à un appartement pour chercher des chaises. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que tenant une chaise à deux mains, il rencontra une porte fermée, à laquelle il ne frappa point; mais lâchant la chaise, d'une main, il ouvrit la porte, reprit la chaise comme auparavant, & la porta précisément à l'endroit où elle devoit être. Cela fait, il alla au buffet, en chercha la clef, & se fâcha de ce qu'il ne la trouvoit pas: il prit une chandelle, & regarda dans tous les coins de la chambre, & sur toutes les marches de l'escalier, allant d'une grande vîtesse, les yeux fixés à terre, & tâtant avec les mains, dans l'espérance de trouver la clef qu'il avoit perdue. Le valet-de-chambre la lui glissa dans sa poche. Après bien des recherches inutiles, Negretti mit par hazard la main dans sa poche, trouva la clef, se fâcha de sa sottise, ouvrit le buffet, prit une serviette, un plat & deux pains; referma le buffet, & alla à la cuisine. Là, il apprêta une salade, tirant de l'armoire toutes les choses dont il avoit besoin, & quand il eut fait, il s'assit à une table pour manger. On lui ôta ce plat, & on lui en mit à la place, un de choux assaisonnés d'un très-haut goût; il continua de manger: on substitua à ces choux, un gateau qu'il avala tout de même, sans paroître distinguer ces mets; ce qui prouve qu'il n'avoit point goûté la salade, par les organes du goût, mais que l'ame seule se donnoit cette sensation sans le ministère du corps. En mangeant, il prêtoit quelquefois l'oreille, croyant qu'on l'appelloit. Il se persuada une fois qu'on l'avoit effectivement appellé; il descendit vîte le degré pour se rendre à la salle, & voyant qu'on n'avoit rien à lui dire, il alla dans l'antichambre, & demanda aux domestiques, si on ne l'avoit pas appellé, sur quoi il revint d'assez mauvaise humeur se remettre à table dans la cuisine. Après avoir fini son repas, il dit à demi-voix, qu'il iroit volon-

tiers au cabaret prochain, pour y boire un coup, s'il avoit de l'argent. Il fouilla inutilement dans ses poches. A la fin il sortit, en disant qu'il y alloit pourtant, qu'il paieroit le lendemain, & qu'on lui feroit bien crédit. Il descendit le degré fort vîte, & courut au cabaret qui étoit à deux portées de fusil de la maison; il frappa à la porte, sans essayer si elle étoit ouverte, comme s'il eût su qu'à ces heures-là, elle devoit être fermée. On ouvre, il entre, il appelle l'hôte, & demande un demi-septier de vin. On lui donne la même mesure d'eau qu'il boit pour du vin; & après avoir fini, il dit qu'on lui feroit bien crédit jusqu'au lendemain. Là-dessus il sortit, & revint vîte au logis. Il rentra dans l'antichambre, & demanda aux domestiques, si son maître ne l'avoit point appellé. Il parut ensuite joyeux, & dit qu'il étoit sorti pour aller boire, & qu'il se trouvoit mieux. On lui ouvrit alors les yeux avec les doigts; il s'éveilla.

Troisième scène. Une nuit de vendredi, il se rappella en dormant, que le Précepteur des enfants de la maison lui avoit dit que s'il étoit somnambule cette nuit-là, il n'avoit qu'à lui faire une soupe, la lui apporter, & qu'il lui donneroit de quoi boire. Là-dessus il se leva la nuit, dans le sommeil, & dit tout haut, qu'il veut attraper le Précepteur. Il descend d'abord manger à la cuisine, après quoi il se rend à l'appartement du Précepteur, & le prie de tenir sa parole. Le Précepteur lui donne une petite pièce de monnoie; sur quoi Negretti prend le valet-de-chambre, par le bras, le mène au cabaret, lui raconte, en buvant, d'une manière bien circonstanciée, comment il a dupé le Précepteur, dont il croyoit avoir reçu l'argent, étant éveillé. Il rioit de tout son cœur, but plusieurs fois à la santé du Précepteur, & revint tout joyeux à la maison.

Une fois, pendant que Negretti étoit dans cet état de somnambule, quelqu'un s'avisa de le frapper à la jambe avec un bâton. Croyant que c'étoit

un chien, il gronda ; & comme il continua à le frapper, il alla chercher une houssine, & poursuivit le prétendu chien, en frappant de toute sa force. A la fin il s'emporta, & accabla le chien, d'injures, se désespérant de ne pouvoir pas le trouver. Il s'avisa de tirer un morceau de pain, de sa poche, appella le chien par son nom, & tint la houssine cachée. On lui jetta un manchon qu'il prit pour le chien, & sur lequel il déchargea sa fureur.

M. Pigatti observa plusieurs fois Negretti, & remarqua que chaque nuit il faisoit quelque chose de nouveau. Il observa aussi que, tant que son état duroit, il n'avoit aucun usage de la vue, de l'ouie, de l'odorat, ni du goût. On a vu qu'on pouvoit lui faire manger des mets différents, sans qu'il s'apperçût du changement : il n'entendoit pas le plus grand bruit ; il n'appercevoit pas une chandelle qu'on tenoit assez près pour lui brûler les paupières ; il ne sentoit pas une plume, avec laquelle on lui chatouilloit fortement le nez ; en un mot, rien ne faisoit impression sur lui. Pour l'attouchement, il l'avoit quelquefois fin, d'autres fois aussi fort grossier.

SONGES.

Il n'est que trop ordinaire de trouver des personnes qui ajoutent foi aux rêves, & on cite en leur faveur, plusieurs songes qui ont reçu leur accomplissement ; mais il seroit bien plus étonnant si l'on ne pouvoit point en citer, vu le grand nombre de ceux qui rêvent.

André Pujon, de la haute Auvergne, en allant à Paris, passa par Riom. Il y rêva la nuit que l'anagramme de son nom étoit *pendu à Riom*. En effet, le lendemain il s'éleva une querelle entre un homme de son auberge & lui, & il tua son ennemi, ce qui le fit pendre huit jours après dans Riom : *Faydit*.

Un Soldat étant couché dans la tranchée devant Landrecie, fut averti par un songe, de se retirer promptement, s'il ne vouloit être accablé par une mine qui alloit sauter. A peine se fut-il levé, que la mine fit sauter l'endroit où il étoit couché: *Lettres de Grotius.*

Le même rapporte qu'un certain homme, qui ne savoit pas un mot de Grec, vint voir M. Saumaise le père, qui étoit Conseiller au Parlement de Dijon, & lui montra de certains mots qu'il avoit entendu la nuit en rêvant, & qu'il avoit écrits en caractères Français, à son reveil. Il demande à M. Saumaise s'il ne savoit pas ce qu'ils vouloient dire. Saumaise lui répondit que cela signifioit: *Va-t'en, ne vois-tu pas la mort qui te menace?* Cet homme quitte aussi-tôt sa maison, & elle tomba la nuit suivante.

Maldonat, Jésuite, ayant formé le dessein de travailler à un Commentaire sur les quatre Evangélistes, crut voir pendant quelques nuits, un homme qui l'exhortoit à finir promptement cet ouvrage, & qui l'assuroit qu'il l'acheveroit; mais qu'il survivroit peu de jours à la conclusion. Cet homme en même-temps lui marquoit un certain endroit du ventre, qui fut le même où Maldonat sentit les vives douleurs dont il mourut peu de temps après avoir achevé son ouvrage: *Alegambe.*

Le père Spinola, Missionnaire au Japon, avant que d'être arrêté par ordre du Gouvernement, rêva sur le minuit, que des voleurs étoient entrés par force dans sa chambre. Le Père d'Orléans assure gravement que c'étoit un avertissement de ce qui arriva une demi-heure après.

Peiresc, savant antiquaire, rêva une nuit qu'il étoit à Nismes, où un Orfèvre lui présentoit une médaille d'or de Jules-César, dont il lui demandoit quatre écus. S'étant éveillé, il s'en alla à Nismes, & comme il se promenoit par la ville, il rencontra un Orfèvre, à qui il demanda s'il n'avoit point quelques curiosités; l'orfèvre lui répondit

qu'il avoit une médaille d'or de Jules-César. Interrogé du prix, il demanda quatre écus, que M. Peiresc lui donna, voyant ainsi, avec plaisir, son songe accompli : *Gassendi.*

Dion Chrysostôme parle d'un certain Egyptien, joueur de luth, qui songea une nuit qu'il jouoit de son luth aux oreilles d'un âne. Cet Egyptien ne fit pas d'abord réflexion sur ce songe; mais quelque temps après, Antiochus, Roi de Syrie, étant venu à Memphis pour voir son neveu Ptolomée, le Roi fit venir le joueur de luth pour amuser Antiochus; mais ce Prince qui n'aimoit point la musique, écouta d'un air distrait, & ordonna à ce Musicien de se retirer. Le pauvre homme se voyant méprisé, se rappella le songe qu'il avoit fait, & ne put s'empêcher de dire en sortant : *J'avois bien rêvé que je jouerois devant un âne.* Antiochus, qui l'entendit, commanda qu'on le liât, & lui fit donner les étrivières. Depuis ce moment, le Musicien, bien étrillé, perdit l'habitude de rêver.

SOPHISME.

On sait que le sophisme est une espèce d'argumentation captieuse dont se sert celui qui veut mettre en défaut son adversaire peu précautionné, & le faire tomber dans le piége. Quelques Rhéteurs, pour mieux faire entendre cette espèce d'argument, ont imaginé l'histoire suivante. Un crocodile avoit enlevé, sur le bord du Nil, le fils d'une pauvre femme : cette mère désolée, supplioit l'animal, de lui rendre son fils. Le crocodile répliqua que sa demande lui sera accordée, si elle répond juste à la question qu'il va lui faire : *Veux-je te rendre ton fils, ou non ?* lui demanda le crocodile. La femme, soupçonnant que l'animal vouloit la tromper, répondit avec douleur : *Tu ne veux pas me le rendre*, & demanda que son fils lui

fût rendu, comme ayant pénétré la véritable intention du crocodile. *Point du tout*, repartit le monstre : *car si je te le rendois, tu n'aurois pas dit vrai*; ainsi je ne puis te le donner sans que ta première réponse ne soit fausse ; ce qui est contre notre convention.

Zénon d'Elée, Philosophe de l'antiquité, qui se plaisoit à embarrasser par des raisonnements captieux, tous ceux avec lesquels il disputoit, soutenoit qu'Achille, qui iroit dix fois plus vîte qu'une tortue, ne pourroit néanmoins jamais l'atteindre si cet animal avoit une lieue d'avance. Car tandis qu'Achille, disoit Zénon, feroit la première lieue, la tortue feroit le dixième de la seconde lieue ; & tandis qu'Achille feroit le dixième de la seconde lieue, la tortue feroit le dixième de cette dixième, ou un centième, & ainsi à l'infini. Ce sophiste supposoit faussement que tous ces dixièmes composoient un espace infini ; mais il est aisé de concevoir qu'ils font une progression géométrique dont les termes vont, en diminuant, à l'infini.

On peut encore citer ici comme un exemple de sophisme, le fameux procès de l'Orateur Protagoras. Cet Orateur étoit convenu avec un jeune-homme, nommé Evalthe, de lui enseigner les secrets de son art, moyennant une somme dont la moitié seroit payée sur-le-champ, & l'autre après le gain de la première cause du jeune Avocat. Evalthe refusant de plaider, son maître le traduisit au tribunal de l'Aréopage, & lui dit devant les Juges : Si le jugement qu'on va porter m'est favorable, vous serez condamné, s'il m'est contraire, vous serez également mon débiteur, puisque vous aurez gagné votre première cause. Vous vous trompez, reprit le disciple : Si je gagne, l'Aréopage vous condamnera, & je ne vous devrai plus rien ; si je perds, je serai quitte, puisque j'aurai perdu ma première cause. Les Juges laissèrent cette subtile question indécise, & sauvèrent l'honneur du tribunal, par

le refus de leur arrêt : *Discours sur le Bureau d'Athènes*.

SOT.

CE mot a différentes significations en Français, qu'il n'est pas besoin d'expliquer, & que la réponse suivante fera connoître. Une jeune Princesse avoit vu un très-beau tableau chez un Ambassadeur d'Angleterre, & l'avoit fort loué. Cet Ambassadeur qui passoit pour être très-galant, se saisit aussi-tôt de cette occasion pour faire sa cour à la Princesse, lui envoya le tableau, & la pria instamment de le garder. Elle le montra au Prince son mari, qui l'examina avec beaucoup d'attention. Que dites-vous, Monsieur, lui dit-elle, de ce présent que M. l'Ambassadeur m'a fait? « Tout ce que je puis dire là-» dessus, Madame, lui répondit-il en admirant la » beauté de ce tableau, c'est qu'il faut que cet Am-» bassadeur soit un grand sot, ou que je le sois. »

SOTTISE.

L'IGNORANCE jointe à la suffisance, est appellée *sottise*. Un brillant Marquis étoit allé chercher des Dames pour les mener à l'Observatoire de Paris, où devoit se faire l'observation d'une éclipse du soleil, par le célèbre Cassini. La toilette avoit retardé l'arrivée de cette compagnie, & l'éclipse étoit passée lorsque le petit-maître se présenta à la porte. On lui annonce qu'il est venu trop tard, & que tout est fini. Montez toujours, Mesdames, leur dit-il, M. de Cassini est de mes amis, & il aura la complaisance de recommencer pour moi.

Des sots de la même espèce disputoient très-ennuyeusement à table, pour savoir s'il falloit dire

au laquais de son voisin : *Donnez-moi à boire, je vous prie de me donner à boire*, ou *faites-moi boire*. Une Dame ayant été prise pour juge, leur dit : « Messieurs, des gens bien nés & bien élevés » comme vous, doivent dire, ce me semble : *Je* » *vous prie, Monsieur, de me mener boire.* »

Un Financier, fort sot & fort impertinent (car l'un sans l'autre ne va guère), se trouvoit à table avec un savant : il paroissoit surpris de ce que cet homme de lettres ne se refusoit point aux morceaux délicats qu'on lui présentoit. Eh ! quoi, disoit-il, les Philosophes usent-ils de ces friandises? Et pourquoi non ? lui répondit le savant, vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choses que pour les ignorants?

SOURDS ET MUETS.

Un Philosophe, habile observateur, desiroit de savoir quelles idées feroit naître dans un sourd & muet de naissance, le clavessin oculaire du P. Castel. Il le mena un jour voir cette ingénieuse machine. Ce sourd n'eut pas plus tôt apperçu le jeu rapide & varié des éventails du P. Castel, qu'il tomba dans une sorte d'admiration. Quel étoit le fondement de sa surprise ? Que pensoit-il ? Il s'imagina que ce génie inventeur étoit sourd & muet aussi; que son clavessin lui servoit à converser avec les autres hommes; que chaque nuance avoit sur le clavier, la valeur d'une des lettres de l'alphabet, & qu'à l'aide des touches, & de l'agilité des doigts, il combinoit ces lettres, & en formoit des mots, des phrases; enfin, tout un discours en couleurs. Cette idée lui en suggéra une autre : il crut que la musique étoit un façon particulière de communiquer la pensée, & que les instruments, les vielles, les violons, les trompettes étoient, entre nos mains, d'autres organes de la parole. C'étoit bien là,

dira-t-on, le systême d'un homme qui n'avoit jamais entendu ni instrument, ni musique. Mais que l'on considère que ce systême, qui est évidemment faux pour tout autre, est presque démontré pour un sourd & muet. Lorsque ce sourd se rappelle l'attention que nous donnons à la musique, & à ceux qui jouent d'un instrument, les signes de joie ou de tristesse qui se peignent sur nos visages & dans nos gestes, quand nous sommes frappés d'une belle harmonie, & qu'il compare ces effets, avec ceux du discours & des autres objets extérieurs, comment peut-il imaginer qu'il n'y a pas de bons sens dans les sons, quelque chose que ce puisse être, & que ni les voix, ni les instruments ne réveillent en nous aucune perception distincte? N'est-ce pas là, ajoute l'observateur ingénieux, une fidelle image de nos pensées, de nos raisonnements, de nos systêmes, en un mot, de nos concerts qui ont fait de la réputation à tant de Philosophes? Toutes les fois qu'ils ont jugé des choses, qui, pour être bien comprises, sembloient demander un organe qui leur manquoit, ce qui leur est souvent arrivé, ils ont montré moins de sagacité, & se sont trouvés plus loin de la vérité, que ce sourd & muet.

Le sourd & muet de naissance, dont parle notre observateur, ne manquoit pas d'esprit, & avoit le geste expressif; & il rapporte à ce sujet, le fait suivant. « Je jouois un jour, aux échecs, & le muet me » regardoit jouer; mon adversaire me réduisit dans » une position embarrassante. Le muet s'en apper» çut à merveille, & croyant la partie perdue, il » ferma les yeux, inclina la tête, & laissa tomber » ses bras; signes par lesquels il m'annonçoit qu'il » me tenoit pour mat ou mort. Remarquez en pas» sant, combien la langue des gestes est métapho» rique. Je crus d'abord qu'il avoit raison; cepen» dant, comme le coup étoit composé, & que je » n'avois pas épuisé les combinaisons, je ne me » pressois pas de céder, & je me mis à chercher

» une ressource. L'avis du muet étoit toujours qu'il » n'y en avoit point ; ce qu'il disoit très-clairement, en secouant la tête, & en remettant les » Pièces perdues sur l'échiquier. Son exemple invita les autres spectateurs à parler sur le coup ; » & on l'examina ; & à force d'essayer de mauvais » expédients, on en découvrit un bon. Je ne manquai pas de m'en servir, & de faire entendre au » muet qu'il s'étoit trompé, & que je sortirois » d'embarras malgré son avis. Mais lui, me montrant du doigt tous les spectateurs les uns après » les autres, & faisant en même-temps un petit » mouvement des lèvres, qu'il accompagna d'un » grand mouvement de ses deux bras qui alloient » & venoient dans la direction de la porte & des » tables, me répondit qu'il y avoit peu de mérite » à être sorti du mauvais pas où j'étois, avec les » conseils du *tiers*, du *quart* & des *passants* ; ce que » ses gestes signifioient si clairement, que personne ne s'y trompa, & que l'expression populaire, » *Consulter le tiers, le quart & les passants*, vint à » plusieurs en même-temps : ainsi bonne ou mauvaise, notre muet raconta cette expression en » gestes. »

Il n'y auroit peut-être pas de meilleur juge du langage par gestes, & en général du jeu de théâtre, qu'un sourd. Le même observateur rapporte une expérience qu'il a faite, & dont il avoue avoir tiré plus de lumière sur les mouvements & les gestes, que de toutes les lectures du monde. Un jour qu'on jouoit une pièce qu'il connoissoit, il alla à la comédie, aux troisièmes loges ; car plus il étoit éloigné des acteurs, mieux il étoit placé pour son expérience. Aussi-tôt que la toile fut levée & le moment venu où tous les autres spectateurs se disposoient à écouter, il mit ses doigts dans ses oreilles, non sans quelque étonnement de la part de ceux qui l'environnoient. Il les tenoit opiniâtrément bouchées, tant que l'action & le jeu de l'acteur lui paroissoient d'accord avec le discours qu'il se rappel-

loit. Il n'écoutoit que quand il étoit dérouté par les gestes, ou qu'il croyoit l'être. On avouera ici, avec notre observateur, qu'il y a bien peu de comédiens en état de soutenir une pareille épreuve.

M. le Sage, auteur de *Gilblas*, & de plusieurs pièces de théatre, étoit devenu absolument sourd dans sa vieillesse, cependant il ne discontinuoit point d'aller à la représentation de ses pièces, il n'en perdoit presque pas un mot; il disoit même qu'il n'avoit jamais mieux jugé ni du jeu, ni de ses pièces, que depuis qu'il n'entendoit plus les Acteurs.

SOURNOIS.

Il est de certains caractères, tel que celui du *sournois*, qui demandent à être mis en scène pour être peints avec succès. Deux contes très-naïfs, l'un de Rabelais, & l'autre de Scarron, nous présentent cette manière de peindre. Nous les rapporterons ici. On pourra peut-être prendre plaisir à les *paralléliser*, diroit maître François.

« En une nauf ou navire, étoit le taciturnien, » songe creux & malignement intentionné *Panurge*. En ce même navire étoit un marchand de » moutons, nommé *Dindenault*, homme gaillard, » raillard, grand ribleur, & dégoiseur de gausse» ries, lequel voyoit Panurge tout debiffé de mine, » & mal en point d'accoutrement, débousillé de » chevelure, veste délabrée, aiguillettes rompues, » boutons interminants, chausses pendantes, & lu» nettes pendues au bonnet. Le marchand donc » s'émancipa en gausseries sur chaque pièce d'icelui » accoutrement, mais spécialement sur ses lunet» tes, lui disant avoir su, par tradition vulgaire, » que tout homme arborant lunettes, fut toujours » mal voulu des femmes étrangères, & vilipendé » de la sienne domestique, sur lesquels prognostics,

» apostrophant Panurge en son honneur, l'appellant
» je ne fais comment, *Id est*, d'un nom qui réveilla
» Panurge, de sa léthargie rêveuse, car rêvoit juste
» en ce moment, aux inconvénients à venir de son
» futur mariage. Holà ! holà ! mon bon marchand,
» dit d'abord Panurge, d'un air niais & bonace,
» holà ! vous dis-je, car oncques ne fus, ni ne puis
» maintenant être ce que n'est nul que par maria-
» ge. A quoi repartit Dindenault, que marié ou
» non marié, c'est tout un; car fruits de cornouaille
» sont fruits précoces, & m'est avis que, pour
» porter tels fruits, êtes fait & moulé comme de
» cire : oui, cette plante mordra sur votre chef,
» comme chiendent sur tête grasse. Ho ! ho ! ho !
» reprit bonnement Panurge, quartier, quartier;
» car, par la vertu, bœuf ou âne que je suis, ne
» puis avoir esprit d'aigle perçant les nues, par-
» quoi gaulissez-vous de moi, si c'est votre plai-
» sir; mais rien ne repliquerai faute de replique :
» prenons patience. Patience vous duira, dit le
» marchand, comme à tant d'autres; patience est
» vertu maritale. Patience soit, interrompit Pa-
» nurge; mais changeons de propos : vous avez
» là force beaux moutons, m'en vendriez-vous
» bien un par aventure? O le vaillant acheteur
» de moutons ! dit le marchand : feriez volon-
» tiers, plus convenablement vous acheter un bon ha-
» bit pour quand vous serez marié; habit de ménage,
» habit avenant, manteau profitable, chapeau
» commode, & panache de cerf. Patience, *dit*
» Panurge, & vendez-moi seulement un de vos
» moutons. Tubleu ! dit le marchand, ce seroit
» fortune pour vous, qu'un de ces béliers; ven-
» driez la fine laine pour faire draps, sa lisse peau
» pour faire cuirs, la chair friande pour *nourrir*
» Prince; sa petite oie, pieds & tête vous ser-
» veroient, & cornes encore sur le marché. Pa-
» tience, dit Panurge, tout ce que dites de cor-
» nement a été corné aux oreilles tant & tant de
» fois; laissons ces vieilleries, sortises nouvelles

» sont plus de mise. Ah! qu'il dit bien, reprit le » marchand; il mérite que mouton je lui vende, » il est bon homme : çà parlons d'affaire. Bon, » dit Panurge en joie, vous venez au but, & je » n'aurai plus besoin de patience. Çà, dit le mar- » chand, écoutez-moi. J'écoute, dit Panurge. » *Le marchand.* Approchez cette oreille droite. » *Panurge.* Qu'est-ce? *Le mar.* Et la gauche. *Pan.* » Hé bien. *Le mar.* Et l'autre encore. *Pan.* N'en » ai que ces deux. *Le mar.* Ouvrez-les donc toutes » grandes. *Pan.* A votre commandement. *Le mar.* » Vous allez au pays des Lanternois? *Pan.* Oui. » *Le mar.* Voir le monde? *Pan.* Certes. *Le mar.* » Joyeusement? *Pan.* Voir. *Le mar.* Sans vous » fâcher? *Pan.* N'en ai d'envie. *Le mar.* Vous » avez mon Robin? *Pan.* Si vous voulez. *Le mar.* » Voyez-vous ce mouton? *Pan.* Vous me l'allez » vendre. *Le mar.* Il a nom Robin comme vous. » Ha! ha! ha! . . . vous allez au pays des Lan- » ternois, voir le monde joyeusement, sans vous » fâcher, ne vous fâchez donc guère si Robin » mouton n'est pas pour vous. Bez, bez, bez, & » continua ainsi bez, bez, aux oreilles du pauvre » Panurge, en se moquant de sa lourderie. Oh! » patience, patience, reprit Panurge, baissant » épaule & tête en toute humilité: a bon besoin » de patience, qui mouton veut avoir de Dinde- » naule; mais je vois que vous me lanternifibolisez » ainsi, pour ce que me croyez pauvre hère, vou- » lant acheter sans payer, ou payer sans argent, » & en ce vous vous trompez à la mine, car voi- » ci de quoi faire emplette. Disant cela, Panurge » tire ample & longue bourse, que par cas fortuit, » contre son naturel, avoit pleine de ducatons, » de laquelle opulence le marchand fut ébahi, & » incontinent gausserie cessa à l'aspect d'objet tant » respectable comme est argent. Par icelui allé- » ché, le marchand demanda quatre, cinq, six » fois plus que ne valoit le mouton; à quoi, Pa- » nurge fit comme riche enfant de Paris, le prit

» au mot, de peur que mouton ne lui échappât,
» tirant de sa bourse, le prix exorbitant, sans
» autre mot dire, que patience, patience; mit les
» deniers ès mains du marchand, & choisit à mê-
» me le troupeau, un grand & beau maître mou-
» ton, qu'il emporta brandi sous son bras; car de
» force autant que malin vouloir avoir : cepen-
» dant le mouton crioit, bêloit, & en conséquen-
» ce naturelle, oyant celui-ci bêler, bêloient en-
» semblement les autres moutons, comme disant
» en leur langage moutonnois : Où menez-vous
» notre compagnon ? De même disoient, mais en
» langage plus articulé, les assistants à Panurge:
» Où diantre menez-vous ce mouton, & qu'en
» allez-vous faire ? A quoi répond Panurge : Le
» mouton n'est-il pas à moi ? je l'ai bien payé,
» & chacun de son bien fait ce qu'il s'avise. Ce
» mouton s'appelle Robin, comme moi; Dinde-
» nault l'a dit, Robin mouton sait bien nager, je
» le vois à sa mine. Et ce disant, subitement jetta
» son mouton en pleine mer, criant : Nage, Ro-
» bin; nage, mon mignon. Or, Robin mouton
» allant à l'eau, criant, bêlant, tous les autres
» moutons criant, bêlant en pareille intonation,
» commencèrent soi jetter après, & sauter en mer
» à la file, si que le débat entr'eux étoit à qui sui-
» vroit le premier son compagnon dans l'eau; car
» nature a fait de tous les animaux mouton le plus
» sot, & à suivre un mauvais exemple le plus en-
» clin, fors l'homme. Le marchand, tout ceci
» voyant, demeurant stupéfait, & tout effrayé,
» s'efforçant à retenir ses moutons & de tout son
» pouvoir; pendant quoi Panurge, en son sang
» froid rancunier, lui disoit : Patience, Dinde-
» nault, patience, & ne vous bougez ni tourmen-
» tez; Robin mouton reviendra à nage, & ses
» compagnons le resuivront. Venez, Robin, ve-
» nez, mon fils; & ensuite crioit aux oreilles de
» Dindenault, comme avoit par Dindenault été crié
» aux siennes, en signe de moquerie : Bez, bez. Fina-
» lement

» fement Dindenault voyant périr tous ses mou-
» tons, en prit un grand & fort par la toison, cui-
» dant ainsi, lui retenant, retenir le reste; mais
» ce mouton puissant entraîna Dindenault lui-mê-
» me en l'eau; & ce fut lors que Panurge redou-
» bla de crier: Nage, Robin, nage, Dindenault;
» bez, bez, bez, tant que par noyement des mou-
» tons & du marchand, cette aventure fut finie,
» dont Panurge ne rioit que sous barbe, parce que
» jamais on ne le vit rire en plein, que je sache ».
Molière, comme l'a observé Dufresny, a pris dans ce conte de Rabelais, deux ou trois jeux de théatre, & La Fontaine, plusieurs bons mots.

Le comédien la Rancune, un des héros du *Roman comique* de Scaron, entre dans une hôtellerie, un peu plus qu'à demi-ivre. La servante de la Rappinière (autre héros du Roman) qui le conduisoit, dit à l'hôtesse, qu'on lui dressât un lit. Voici le reste de notre écu, dit l'hôtesse; si nous n'avions pas d'autre pratique que celle-là, notre louage seroit mal payé. Taisez-vous, sotte, lui dit son mari; M. de la Rappinière nous fait trop d'honneur; que l'on dresse un lit à ce Gentilhomme. Voire qui en auroit, dit l'hôtesse; il ne m'en restoit qu'un, que je viens de donner à un marchand du bas-Maine. Le marchand entra là-dessus; & ayant appris le sujet de la contestation, offrit la moitié de son lit à la Rancune, soit qu'il eût affaire à la Rappinière, ou qu'il fût obligeant de son naturel. La Rancune l'en remercia, autant que la sécheresse de civilité le put permettre. Le marchand soupa, l'hôte lui tint compagnie, & la Rancune ne se fit pas prier deux fois pour faire le troisième, & se mit à boire sur nouveaux frais. Ils parlèrent des impôts, pestèrent contre les maltôtiers, réglèrent l'Etat, & se réglèrent si peu eux-mêmes, l'hôte tout le premier, qu'il tira sa bourse, de sa pochette, & demanda à compter, ne se souvenant plus qu'il étoit chez lui. Sa femme & sa servante l'entraînèrent par les épaules, dans sa chambre, & le mirent sur

un lit, tout habillé. La Rancune dit au marchand, qu'il étoit affligé d'une difficulté d'uriner, & qu'il étoit bien fâché d'être contraint de l'incommoder. A quoi le marchand lui répondit qu'une nuit étoit bientôt passée. Le lit n'avoit point de ruelle, & joignoit la muraille; la Rancune s'y jetta le premier, & le marchand s'y étant mis après, en la bonne place, la Rancune lui demanda le pot-de-chambre. Eh ! qu'en voulez-vous faire, dit le marchand? Le mettre auprès de moi, de peur de vous incommoder, dit la Rancune. Le marchand lui répondit qu'il le lui donneroit quand il en auroit affaire, & la Rancune n'y consentit qu'à peine, lui protestant qu'il étoit au désespoir de l'incommoder. Le marchand s'endormit sans lui répondre; & à peine commença-t-il à dormir de toute sa force, que le malicieux comédien, qui étoit homme à s'éborgner pour faire perdre un œil à un autre, tira le pauvre marchand par le bras, en lui criant: Monsieur, ho! Monsieur! Le marchand, tout endormi, lui demanda en bâillant: Que vous plaît-il? Donnez-moi un peu le pot-de-chambre, dit la Rancune, qui se mit en devoir de pisser; & après avoir fait cent efforts, ou fait semblant de les faire, juré cent fois entre ses dents, & s'être bien plaint de son mal, il rendit le pot-de-chambre au marchand, sans avoir pissé une seule goutte. Le marchand le remit à terre, & dit, ouvrant la bouche aussi grande qu'un four, à force de bâiller: Vraiment, Monsieur, je vous plains bien, & se rendormit tout aussi-tôt. La Rancune le laisse embarquer bien avant dans le sommeil, & quand il le vit ronfler comme s'il n'eût fait autre chose toute sa vie, le perfide l'éveilla encore, & lui demanda le pot-de-chambre aussi méchamment que la première fois. Le marchand le lui remit entre les mains, aussi bonnement qu'il avoit déjà fait; & la Rancune le porta à l'endroit par où l'on pisse, avec aussi peu d'envie de pisser, que de laisser dormir le marchand. Il cria encore plus fort qu'il n'avoit

fait, & fut deux fois plus long-temps à ne point pisser, conjurant le marchand, de ne prendre plus la peine de lui donner le pot-de-chambre, & ajoutant que ce n'étoit pas la raison, & qu'il le prendroit bien. Le pauvre marchand, qui eût alors donné tout son bien pour dormir son soul, lui répondit toujours en bâillant, qu'il en usât comme il lui plairoit, & remit le pot-de-chambre en sa place, & se donnèrent le bon soir fort civilement; & le pauvre marchand eût parié tout son bien, qu'il alloit faire le plus beau somme qu'il eût fait de sa vie. La Rancune qui savoit bien ce qui devoit arriver, le laissa dormir de plus; & sans faire conscience d'éveiller un homme qui dormoit si bien, il lui alla mettre le coude dans le creux de l'estomac, l'accablant de tout son corps, & avançant l'autre bras, hors du lit, comme on fait quand on veut ramasser quelque chose qui est à terre. Le malheureux marchand se sentant étouffer & écraser la poitrine, s'éveilla en sursaut, criant horriblement: Eh! morbleu, Monsieur, vous me tuez. La Rancune, d'une voix aussi douce & posée, que celle du marchand avoit été véhémente, lui répondit: Je vous demande pardon, je voulois prendre le pot-de-chambre. Ah! vertubleu, s'écrie l'autre, j'aime bien mieux vous le donner, & ne dormir de toute la nuit; vous m'avez fait un mal dont je me sentirai toute ma vie. La Rancune ne lui répondit rien, & se mit à pisser si largement & si roide, que le bruit seul du pot-de-chambre eût pu réveiller le marchand: il emplit le pot-de-chambre, bénissant le Seigneur avec une hypocrisie de scélérat. Le pauvre marchand le félicitoit le mieux qu'il pouvoit, de sa copieuse éjaculation d'urine, qui lui faisoit espérer un sommeil qui ne seroit plus interrompu, quand le maudit la Rancune, faisant semblant de remettre le pot-de-chambre à terre, lui laissa tomber le pot-de-chambre, & tout ce qui étoit dedans, sur le visage, sur la barbe & sur l'estomac, en criant, en hypo-

crite: Eh! Monsieur, je vous demande pardon. Le marchand ne répondit rien à sa civilité ; car aussitôt qu'il se sentit noyé du pissat, il se leva, hurlant comme un homme furieux, & demanda de la lumière. La Rancune, avec une froideur capable de faire renier un Théatin, lui disoit : Voilà un grand malheur ! Le marchand continua ses cris. L'hôte, l'hôtesse, les servantes & les valets y vinrent. Le marchand leur dit qu'on l'avoit fait coucher avec un diable, & pria qu'on lui fit du feu autre part. On lui demanda ce qu'il avoit. Il ne répondit rien, tant il étoit en colère ; il prit ses habits & ses hardes, & s'en alla se sécher dans la cuisine, où il passa le reste de la nuit, sur un banc, le long du feu. L'hôte demanda à la Rancune ce qu'il lui avoit fait. Il lui dit, feignant une grande ingénuité : Je ne sais de quoi il peut se plaindre ; il s'est éveillé, & m'a réveillé, en criant au meurtre ; il faut qu'il ait fait quelque mauvais songe, ou qu'il soit fou, & de plus, il a pissé au lit. L'hôtesse y porta la main, & dit qu'il étoit vrai, que son matelas étoit tout percé, & jura son grand Dieu, qu'il le paieroit. Ils donnèrent le bon soir à la Rancune, qui dormit toute la nuit, aussi paisiblement qu'auroit fait un homme de bien.

SUICIDE.

PHILIPPE MORGANT, cousin-germain de ce fameux Comte de Peterboroug, si connu dans toutes les cours de l'Europe, étoit un jeune-homme de vingt-sept ans, beau, bien fait, riche, né d'un sang illustre, pouvant prétendre à tout, & passionnément aimé de sa maîtresse. Il prit à ce Morgant, un dégoût de la vie ; il paya ses dettes, écrivit à ses amis pour leur dire adieu, & même fit des vers, dont voici les derniers traits en Français :

L'opium peut aider le Sage,

Mais selon mon opinion,
Il lui faut, au lieu d'opium,
Un pistolet & du courage.

Il se conduisit selon ces principes, & se dépêcha d'un coup de pistolet, sans en avoir donné d'autre raison, sinon que son ame étoit lasse de son corps, & que quand on est mécontent de sa maison, il faut en sortir. Il sembloit qu'il eût voulu mourir, parce qu'il étoit dégoûté de son bonheur. Richard Smith donna un étrange spectacle au monde, pour une cause fort différente. Richard Smith étoit dégoûté d'être réellement malheureux : il avoit été riche, & il étoit pauvre; il avoit eu de la santé, & il étoit infirme. Il avoit une femme, à laquelle il ne pouvoit faire partager que sa misère; un enfant au berceau, étoit le seul bien qui lui restoit : Richard Smith & Bridget Smith, d'un commun consentement, après s'être tendrement embrassés, & avoir donné le dernier baiser à leur enfant, ont commencé par tuer cette pauvre créature, & ensuite se sont pendus aux colonnes de leur lit. Je ne connois nulle part, ajoute *M. de Voltaire*, qui rapporte ces faits, aucune horreur de sang-froid qui soit de cette force; mais la lettre que ces infortunés ont écrite à M. Brindlai, leur cousin, est aussi singulière que leur mort même. Nous croyons, disent-ils, que Dieu nous pardonnera, &c. Nous avons quitté la vie, parce que nous étions malheureux sans ressource, & nous avons rendu à notre fils unique, le service de le tuer, de peur qu'il ne devînt aussi malheureux que nous, &c. Il est à remarquer que ces gens, après avoir tué leur fils, par tendresse paternelle, ont écrit à un ami, pour lui recommander leur chat & leur chien. Ils ont cru apparemment qu'il étoit plus aisé de faire le bonheur d'un chat & d'un chien dans le monde, que celui d'un enfant, & ils ne vouloient pas être à charge à leur ami.

Mylord Saarboroug a quitté la vie avec le même

sang-froid, qu'il avoit quitté sa place de grand Ecuyer. On lui reprochoit dans la Chambre des Pairs, qu'il prenoit le parti du Roi, parce qu'il avoit une belle charge à la Cour. Messieurs, dit-il, pour vous prouver que mon opinion ne dépend pas de ma place, je m'en démets dans l'instant. Il se trouva depuis embarrassé entre une maîtresse qu'il aimoit, mais à qui il n'avoit rien promis, & une femme qu'il estimoit, mais à qui il avoit fait une promesse de mariage. Il se tua pour se tirer d'embarras: *Mélanges de littérature & de philosophie.*

Robek, qui étoit un autre fou de cette espèce, délibéra avant de se tuer. Il délibéra même si posément, qu'il eut la patience de faire un livre, un gros livre bien long, bien pesant, bien froid; & quand il eut établi, selon lui, qu'il étoit permis de se donner la mort, il se la donna avec la même tranquillité: *Rousseau.*

Une Dame d'un certain âge, seule, riche & sans enfants, avoit reçu dans sa maison, un ouvrier qui travailloit en journée, & qui étoit chargé d'une femme & d'un petit enfant. C'étoient d'honnêtes gens, fort rangés & fort laborieux; mais leur travail suffisoit à peine à leur subsistance. La femme de l'ouvrier alla, au bout de quelques jours, trouver la maîtresse de la maison, & la pria de lui permettre de laisser son enfant auprès d'elle pendant qu'elle sortiroit pour une affaire très-pressée. La Dame y consentit. Mais, ma bonne Dame, insista la pauvre femme, je vous le recommande bien: ne le laissez manquer de rien jusqu'à ce que je revienne, je vous en conjure. La Dame l'assura qu'elle en auroit soin, & la mère sortit. On ne la revit pas de la journée, ni le père non plus. Trois jours se passent sans qu'on entende parler d'eux: enfin on découvrit qu'ils s'étoient jetés tous deux dans la Tamise. La Dame s'est regardée comme engagée par sa parole, à prendre soin de l'enfant qu'on lui avoit confié, & elle s'est

chargée de son éducation: *Papiers Anglais de* 1761.

Les mêmes papiers Anglais, en 1762, font mention qu'au mois de Décembre, un pauvre homme ayant été ramasser du buis mort dans la forêt de Hydepark, vit un Gentilhomme bien mis, ayant une épée à son côté, & une cocarde à son chapeau, qui se promenoit d'un air triste & rêveur. Ce pauvre homme croyant que c'étoit un Officier qui venoit là pour se battre en duel, se cache derrière un rocher. Le Gentilhomme s'approcha de cet endroit, ouvrit un papier qu'il lut avec l'air fort ému, & qu'il déchira. Il tira ensuite un pistolet, de sa poche, regarda l'amorce, & battit la pierre avec une clef. Après avoir jeté son chapeau à terre: il appuya le pistolet sur son front; l'amorce prit; le coup ne partit point. L'homme qui s'étoit caché, s'élança sur l'Officier, & lui arracha son pistolet; mais celui-ci mit l'épée à la main, & voulut en percer son libérateur, qui lui dit tranquillement: « Frappez, je crains aussi peu la mort » que vous; mais j'ai plus de courage: il y a plus » de vingt ans que je vis dans les peines & dans » l'indigence, & j'ai laissé à Dieu le soin de mettre » fin à mes maux ». Le Gentilhomme, touché de cette réponse, resta un moment, immobile, répandit un torrent de larmes, & tira sa bourse qu'il donna à cet honnête vieillard. Il prit ensuite son nom & son adresse, & lui fit jurer de ne faire aucunes perquisitions à son sujet, si le hazard les faisoit rencontrer encore.

Une Anglaise, à qui l'extrême misère avoit tourné la tête, ne voyoit pour elle, d'autre parti, que d'aller se jetter dans la Tamise: elle exécuta cet affreux projet; mais un homme qui se trouva près delà, l'arracha des bras de la mort. Il s'attendoit à quelque remerciement de la part de cette malheureuse femme, lorsqu'elle lui dit d'un air assez tranquille: Puisque vous m'avez privée de la seule ressource qui me restoit, vous êtes obligé de m'en indemniser; je suis dans la plus affreuse

misère, vous voulez que je vive, vous me nourrirez donc? *Journal encyclopédique.*

Terminons cet article de Suicide, par cette belle pensée de M. Rousseau. — Que font dix, vingt, trente ans pour un être immortel? La peine & le plaisir passent comme une ombre; la vie s'écoule en un instant; elle n'est rien par elle-même, son prix dépend de son emploi. Le bien seul qu'on a fait, demeure, & c'est par lui qu'elle est quelque chose. O homme! ne dis donc plus que c'est un mal pour toi, de vivre, puisqu'il dépend de toi seul que ce soit un bien, & que c'est un mal d'avoir vécu; c'est une raison de plus de vivre encore. Ne dis pas non plus, qu'il t'est permis de mourir; car autant vaudroit dire qu'il t'est permis de n'être pas homme; qu'il t'est permis de te révolter contre l'auteur de ton être, & de tromper ta destination.

SUISSES.

La Suisse, abondante en hommes qu'elle est hors d'état de nourrir, s'est vu depuis long-temps obligée de les envoyer au service des différents Princes qui les veulent soudoyer; c'est ce qui a pu donner lieu à ce proverbe : *Point d'argent, point de Suisses.*

L'empressement de tous les Souverains à avoir des soldats de cette nation, fait le plus bel éloge de leur valeur. François I fut un jour rendre aux Suisses, la justice qu'ils méritoient. Ce Prince, prisonnier à la bataille de Pavie, en 1525, fut conduit, après l'action, à travers le champ de bataille, où il devoit être gardé. Les Impériaux lui firent observer que tous ses Gardes - Suisses s'étoient fait tuer dans leur rang, & qu'ils étoient couchés morts les uns près des autres. *Si toutes mes troupes avoient fait leur devoir comme ces braves gens,*

dit le Prince attendri à ce spectacle, *je ne serois pas votre prisonnier, mais vous seriez les miens* : Hist. militaire des Suisses au service de France.

Un Ministre de Louis XIV disoit à ce Prince, devant Pierre Stuppa, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, qu'avec l'or & l'argent que les Suisses avoient reçu des Rois de France, on pourroit paver une chaussée de Paris à Basle. « Cela » peut être vrai, Sire, réplique le Colonel; mais » aussi, si on pouvoit rassembler tout le sang que » ceux de ma nation ont versé pour le service de » votre Majesté, & des Rois ses prédécesseurs, on » pourroit en faire un canal pour aller de Paris à » Basle. »

La franchise & la naïveté forment le principal caractère du Suisse; on lui reproche, non sans quelque raison, d'être obstiné & peu sobre.

Un Suisse avoit été posté à la porte d'une salle d'assemblée. Il lui avoit été ordonné de ne laisser entrer que ceux qui auroient des billets. Un homme de qualité se présente avec sa compagnie; le Suisse qui ne lui vit point de billets, lui dit brusquement : *Entrer dedans, point.* Jamais on ne put le fléchir, que lorsque l'homme de qualité s'avisa de lui dire : *Moi ne vouloir point entrer dedans, mais vouloir sortir dedans. Ah! pour sortir, bon,* dit le Suisse, *mais pour entrer, point;* & alors il le pousse lui-même dans la salle. Combien de personnes ressemblent à ce Suisse, & ne s'arrêtent qu'au mot!

On demandoit à un Suisse, si son maître y étoit. Il n'y est pas. — Quand reviendra-t-il? — Lorsque Monsieur, répondit le Suisse, a donné ordre de dire qu'il n'y est pas, on ne sait pas quand il reviendra.

Deux soldats aux Gardes & un Suisse buvoient ensemble plusieurs bouteilles de vin, dans une cour; & comme il pleuvoit, le Suisse avoit soin, toutes les fois qu'on lui versoit à boire, d'élever son chapeau au-dessus de son verre, de peur qu'il n'y tombât une goutte d'eau.

On a fait ce conte d'un Suisse qui se sentoit indisposé. Il alla consulter un Médecin, qui lui ordonna un lavement le soir, le lendemain matin une saignée & un lavement, & le matin du jour suivant, une médecine. Le Suisse, étant retourné chez lui, fit réflexion qu'il avoit un voyage à faire le lendemain. Comme il ne pouvoit pas retarder ce voyage, il s'avisa de prendre le soir même, tout ce que le Médecin lui avoit ordonné, & partit sans songer depuis à son mal.

Madame de Montespan, qui venoit de succéder à la Duchesse de la Valière, dans le cœur du Roi, alla voir une de ses amies qu'elle ne trouva point. Elle recommanda bien au Suisse, de dire à la Dame du logis, qu'elle étoit venue pour la voir. Me connois-tu bien, lui dit-elle ? Oh qu'oui, répondit le Suisse, c'est vous qui avez acheté la charge de Madame la Valière.

Paris, dit Scaron, dans son *Roman comique*, a un rieur d'office dans chacun de ses quartiers. Dans les troupes, chaque compagnie a ordinairement le sien ; c'est une espèce de bel esprit qui fait des chansons d'armées, & qui divertit ses camarades. Les Suisses ont aussi de ces plaisants qu'ils nomment *Loustic* ; mais comme ils ne sont point en état de faire beaucoup de dépense en esprit, ils n'en ont qu'un par régiment. Sa charge n'est pas fort difficile à remplir ; car il suffit qu'il ouvre la bouche, pour que l'on croie qu'il a dit quelque plaisanterie. Un jour que tout le Régiment des Gardes-Suisses alloit à Versailles pour une revue, le *Loustic* étoit dans les premiers rangs, il ouvrit la bouche, & ses camarades qui étoient à ses côtés, ayant ris, le ris courut de rang en rang jusqu'aux derniers du Régiment. Quelqu'un demanda à un de ceux qui étoient à la queue, ce qu'ils avoient tous à rire ; le soldat lui répondit ingénument : *Le Loustic l'être là-haut qui l'haver dit quet chose qui étré trôle.*

Dans une lettre que M. Racine écrit à Boileau,

du camp près de Namur, en 1692, il lui dit : « Je vous ai vu rire assez volontiers, de ce que le » vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier, » un boulet de canon emporta la tête d'un de nos » Suisses dans la tranchée ; un autre Suisse, son » camarade, qui étoit auprès, se mit à rire de » toute sa force, en disant : *Ho, ho, cela est plai-* » *sant, il reviendra sans tête dans le camp.* »

Deux Suisses déserteurs alloient avoir la tête cassée. Louis XIV, qui les vit passer, leur accorda la vie. Ces deux Suisses coururent aussi-tôt après Sa Majesté, lui demander pour boire.

Un Capitaine Suisse faisoit enterrer pêle-mêle, sur le champ de bataille, les morts & les mourants. On lui représente que quelques-uns des enterrés respiroient encore & ne demandoient qu'à vivre ; *Bon*, dit-il, *si on vouloit les écouter, il n'y en auroit pas un de mort.*

TÉMÉRITÉ.

LA témérité est ici prise pour cette fureur brutale qui se précipite dans le danger, parce qu'elle ne le voit pas, ou du moins, parce qu'elle n'en prévoit pas les conséquences. La témérité peut être regardée comme l'ivresse du courage : *Voyez Courage.*

En 1554, les peuples de Cambaye s'avançoient pour faire le siége de Diu, citadelle dont les Portugais étoient les maîtres. Fernand Castagnhoso en sortit aussi-tôt avec la moindre partie du corps qui étoit à ses ordres, & s'étant jeté sans précaution au milieu de la cavalerie Indienne, se fit massacrer avec dix-sept Portugais qui l'accompagnoient. A cette nouvelle, le Gouverneur, Diégo de Norogca, transporté de colère, voulut aller combattre lui-même l'ennemi. Un Officier le saisit au corps & le pria de considérer à quel péril il al-

loit exposer lui & la citadelle. *Si je péris*, dit-il brusquement, *que m'importe ce qui arrivera après moi?* Ces paroles dites dans la chaleur de l'action, mais qui manifestoient un courage peu réfléchi, lui coûtèrent la Vice-Royauté des Indes. Quelqu'un les ayant rapportées à la Cour, lorsqu'il étoit question de lui donner cette place, il en fut exclus pour toujours : *Conquêtes des Portugais dans le nouveau Monde.*

TERREUR PANIQUE.

ON voit dans l'histoire ancienne, que souvent des craintes soudaines, quoique mal-fondées, ont décidé du destin des armées. L'histoire moderne en fournit aussi des exemples.

Arnould, fils naturel de Carloman, disputoit, en 888, l'Empire à Gui, Duc de Spolette, qui s'étoit déjà rendu maître de Rome. Arnould, après plusieurs batailles, arriva devant cette capitale, & se préparoit à en faire le siége ; lorsqu'un lièvre effrayé traversa le camp en courant vers la ville. Ses soldats le poursuivirent en jettant de grands cris. Les assiégés, ignorant ce qui se passoit, crurent que c'étoit le signal pour monter à l'assaut. Comme leurs préparatifs pour la défense n'étoient point encore faits, la frayeur les saisit, ils abandonnent leurs remparts. Arnould s'en apperçoit, profite du moment, monte à l'assaut, prend Rome & s'y fait couronner Empereur.

En 1588, un détachement de Français, commandé par Lesdiguières, attaque la tour de Moyranc. Il fait une brèche & tente un assaut qui est soutenu avec toute l'intrépidité possible. Durant la plus grande chaleur de l'action, un trompette hardi monte par une échelle, gagne le lieu le plus élevé de la tour, sonne la charge, & jette une si grande consternation parmi les assiégés, qu'ils se

précipitent dans les fossés. On en fait une boucherie horrible ; & de trois-cents qu'ils sont, il n'en échappe que deux : *Histoire de Lesdiguières.*

L'Angleterre avoit, en 1746, formé le projet de ruiner le port de l'Orient, & avec lui, la compagnie des Indes de France. Pour l'exécution de ce grand dessein, le Général Sinclair débarque avec sept mille hommes sur les côtes de Bretagne, & somme l'Orient, qui se rend le premier jour de l'attaque. Les tambours des milices de l'Orient, peu instruits, battent le matin la générale. Sinclair demanda à des gens du pays, la raison de cet air de guerre après la capitulation. On lui répond, qu'on lui a tendu un piége en capitulant, & qu'on va fondre sur lui avec douze mille hommes. Pendant cet entretien, le vent change, & l'Amiral Lestoc en avertit par un signal. Sinclair, craignant d'être attaqué, quitte son poste & se retire précipitamment. Cependant ceux qui ont fait la capitulation, sortent de la ville pour se soumettre au Général Anglais. Ils ne peuvent revenir de leur surprise, quand ils ne trouvent personne dans le camp. La poltronnerie & la sottise, ajoute l'auteur, sont égales des deux parts : *Histoire de la guerre de 1741.*

TIMIDITÉ.

LA timidité est ici prise pour la crainte du blâme. On a dit que cette crainte fait souvent un sot d'un homme d'esprit, en lui ôtant la présence d'esprit & la confiance nécessaires dans le commerce du monde. Madame de Staal peint très-bien dans ses mémoires, écrits d'un style naïf & enjoué, les balourdises que cette espèce de timidité dont nous parlons, lui fit souvent commettre auprès de la Duchesse du Maine. Elle étoit chez cette Duchesse en qualité de femme-de-chambre : « La

» première fois » dit-elle « que je lui donnai à » boire, je versai l'eau sur elle, au lieu de la » mettre dans le verre. Le défaut de ma vue ex» trêmement basse, joint au trouble où j'étois » toujours en l'approchant, me faisoit paroître » dépourvue de toute compréhension pour les » choses les plus simples. Elle me dit un jour » de lui apporter du rouge, & une petite tasse » avec de l'eau qui étoit sur sa toilette : j'entrai » dans sa chambre où je demeurai éperdue, sans » savoir de quel côté tourner. La Princesse de » Guise y passa par hazard, & surprise de me » trouver dans cet égarement : Que faites-vous » donc-là » me dit-elle ? « Eh! Madame, lui dis-je? » du rouge, une tasse, une toilette, je ne vois » rien de tout cela. Touchée de ma désolation, » elle me mit en main ce que sans son secours, » j'aurois inutilement cherché. Je dirai encore » quelques-unes de mes bévues plus singulières, » & qui sembloient tenir de l'imbécillité. Ma» dame la Duchesse du Maine étant à sa toilette, » me demanda de la poudre; je pris la boîte par » le couvercle; elle tomba comme de raison, & » toute la poudre se répandit sur sa toilette & sur » la Princesse, qui me dit fort doucement: quand » vous prenez quelque chose, il faut que ce soit » par en bas. Je retins si bien cette leçon, qu'à » quelques jours de là, m'ayant demandé sa bour» se, je la pris par le fond; & je fus fort étonnée » de voir une centaine de louis qui étoient de» dans, couvrir le parquet : je ne savois plus par » où rien prendre. Je jettai, encore aussi sotte» ment, un paquet de pierreries que je pris tout » au beau milieu » : *Mémoires de Madame de Staal.*

TOST.

MOT qui, en Anglais, signifie *rôtir*. Il se dit plus particulièrement de l'action de boire à la santé

des belles à la mode. Voici l'anecdote qui y donna lieu. Une maîtresse du Roi d'Angleterre venoit de se baigner : un des courtisans avala par galanterie une tasse d'eau du bain de la déesse ; chacun en but à son tour ; le dernier dit : je retiens la rôtie, faisant allusion à l'usage du temps, de boire avec une rôtie au fond du verre : Origine du *tost* Anglais.

TRAHISON.

On lit avec plaisir, dans les notes d'Amelot sur Tacite, ce trait de deux gentilshommes qui, au milieu d'une assemblée bachique, font voir toute la franchise de leur ame & leur horreur pour la trahison. Sous la minorité de Louis XIV, deux gentilshommes Français, l'un de Picardie, nommé d'Esclainvilliers, & l'autre de Champagne, nommé de Renneville, tous deux morts Lieutenants-Généraux, mangeoient un jour ensemble, avec plusieurs autres Officiers. D'Esclainvilliers dit à la compagnie : *Buvons à la santé du Roi ;* puis s'adressant à Renneville, ajouta : *Mon ami, je te la porte ; car, vive Dieu, si tous les gentilshommes nous ressembloient, il n'y auroit point de traîtres en France.* Tous les conviés aussi-tôt mettant la main sur leur épée, prièrent Dieu de changer en poison le vin qu'ils alloient boire à la santé du Roi, s'ils avoient d'autre pensée dans l'ame, que de verser leur sang pour le service de leur Prince & de leur patrie : Action, ajoute Amelot, qui fut d'autant plus agréable à la Reine régente, que cela se passa au fort de nos guerres civiles, où chacun se vendoit au plus offrant.

Oran qui, depuis le Cardinal Ximénès, fait partie de la domination d'Espagne, étoit assiégé en 1706, par les Maures. Philippe V, malgré la situation presque désespérée de ses affaires, ordonna au Comte de Santa-Crux, d'y conduire des

secours. Mais ce lâche Officier, au lieu de prendre la route d'Afrique, alla livrer ses galères & ses troupes à la flotte Anglaise; ce qui fut cause que ce port tomba entre les mains des Infidèles. Un Archidiacre de Cordoue, frère du perfide, instruit de cette action, courut aussi-tôt à la paroisse chercher le registre des baptêmes; & arrachant la feuille où le nom du Comte étoit inscrit; il dit, avec une fureur dont l'honneur étoit le principe: « Qu'il ne reste parmi les hommes, nul souvenir » d'un homme aussi méprisable: *Mémoires de Saint Philippe.*

Les traîtres ont été souvent punis par ceux-mêmes qui les ont employés. L'histoire fournit tant d'exemples de cette vérité, qu'il y a lieu de s'étonner qu'il se trouve encore des hommes, quelque lâches qu'ils soient, qui trafiquent de la confiance publique.

En 1522, lorsque Soliman II assiégoit Rhodes, un traître s'offrit de le rendre maître de la place, & l'Empereur promit de lui faire épouser une de ses filles, si l'entreprise réussissoit. Elle réussit, & le Sultan sommé de sa promesse, fit venir sa fille, qui parut couverte d'or & de pierreries, & lui assigna une dot considérable. Se tournant ensuite vers le traître: « Vous voyez » lui dit-il « si je sais » tenir ma parole; mais comme vous êtes chré» tien » continua-t-il « & que ma fille est Musul» mane, je ne puis vous la donner, que vous ne » soyez Musulman en dedans & en dehors de la » peau; c'est ainsi que nous nous faisons tous un » devoir de l'être. Il ne s'agit point ici de parole, » ni de renier votre Christ, par intérêt; mais de » vous dépouiller entièrement de cette peau bapti» sée & incirconcise que vous portez ». En même-temps ce Prince donna ordre que son prétendu gendre futur fût écorché, & qu'on le couchât ensuite dans un lit couvert de sel, afin qu'il prît la peau d'un vrai Mahométan, après quoi on lui amèneroit son épouse. L'ordre fut exécuté, & le

traître ne retira d'autre fruit de sa trahison, que de mourir au milieu des tourments.

TRIVELINADE.

SORTE de facétie ainsi nommée du nom de *Trivelin*, ancien farceur qui excelloit dans le bas comique. *Ménage* contoit volontiers la *Trivelinade* suivante.

Trivelin, monté sur un beau cheval d'Espagne, bien harnaché, se laisse gagner par le sommeil. A peine est-il descendu du cheval, qu'il se jette au pied d'un arbre & s'endort, après avoir eu néanmoins la précaution d'engager la bride autour de son bas. Des voleurs surviennent, dégagent adroitement le cheval qu'ils emmènent, & laissent la bride au dormeur. Trivelin s'étant éveillé & ne trouvant plus son cheval, se tâtoit en disant : Ou je suis Trivelin, ou je ne le suis point. Si je suis Trivelin, que je suis malheureux ! car j'ai perdu un beau cheval ; mais si je ne suis pas Trivelin, que je suis heureux ! car j'ai gagné une belle bride. Il s'arrête à ce dernier sentiment, & & se livre aux plus doux transports de la joie.

TURLUPINADE.

CE mot vient de *Turlupin*, farceur célèbre qui faisoit rire le peuple par de fausses pointes, & par de fades équivoques. Les gens de goût rejettent ces plaisanteries ; c'est pour eux une espèce de fausse monnoie, à laquelle les mauvais plaisants essaient en vain de donner cours.

Il étoit un temps que les turlupinades régnoient à la Cour de France.

Toutefois à la Cour les Turlupins restèrent.

BOILEAU.

Le Roi des Turlupins étoit M. d'Armagnac. Ce Seigneur se trouvant un jour avec M. le Duc (Henri Jules) depuis Prince de Condé, il lui demanda pourquoi on disoit *guet-à-pens*, & non pas *guet-à-d'inde ?* Par la même raison, répondit le Prince, qu'on ne dit pas : Monsieur d'Armagnac est un *turluchesne*, mais un *turlupin* : (Longueruana.)

Le Maréchal de *** n'étoit pas en état de faire ses preuves pour être Cordon-bleu ; il lui manquoit un degré. Le Roi témoigna à M. d'Armagnac, qu'il avoit peine à surmonter cet obstacle. Bon ! dit ce Seigneur, vous pouvez bien, Sire, faire sauter un degré au Maréchal de *** puisqu'il y en a à qui Votre Majesté a fait franchir l'escalier tout entier.

Le Commandeur Forbin de Johnson, étant à un repas avec le célèbre Boileau, entreprit de le turlupiner sur son nom. Quel nom, dit-il, portez-vous-là ? *Boileau*, j'aimerois bien mieux m'appeller *Boivin*. Ce Poëte lui répondit sur le même ton : Et vous, Monsieur, quel nom avez-vous choisi ? *Jeanson* : je préférerois d'être nommé *Jean-farine*, la farine ne vaut-elle pas mieux que le son ?

On doit mettre au rang des turlupins, ceux qui plaisantent sur des défauts que la nature a donnés. Un Conseiller, borgne, étoit en dispute avec un de ses confrères, qui étoit boiteux : ils prirent pour juge un de leurs amis, qui, pour les assurer de son intégrité, leur dit ce proverbe : Je ne suis ni pour le borgne, ni pour le boiteux.

Le même Conseiller borgne, voulant décider seul une contestation épineuse, une autre espèce de turlupin lui dit : Croyez-moi, empruntez les lumières d'un de vos confrères, deux yeux valent mieux qu'un.

Un homme, dont le nez étoit fort camard, étant venu à éternuer en présence d'un railleur de ce caractère; celui-ci le salua, & ajouta : *Dieu vous conserve la vue.* Celui qui venoit d'éternuer, surpris de ce vœu, lui demanda pourquoi il le faisoit ? Parce, répondit le railleur, que votre nez n'est pas propre à porter des lunettes.

Des Dames, très-âgées, demandoient à M. d'Aubigné, qu'elles trouvèrent dans une des salles du vieux Louvre, ce qu'il faisoit là ? *Vous voyez, Mesdames*, en les regardant, *que j'admire des antiquités.*

TYRAN.

Un Religieux, dit le Poëte Sadi, étoit respecté dans Bagdad pour sa piété, & le peuple & les grands avoient confiance dans ses prières. Hoschas Joseph, tyran de Bagdad, vint le trouver, & lui dit : Prie Dieu pour moi. O Dieu, s'écrie le Religieux, en élevant les mains au Ciel ! ôte de la terre Hoschas Joseph. — Malheureux, tu me maudis, lui dit le tyran ! — Je demande au Ciel, répondit le Religieux, la plus grande grace qu'il puisse accorder à ton peuple & à toi.

USAGES.

Il n'est que trop ordinaire aux gens du monde, qui, pour la plupart, bornent leur petite science à la connoissance des usages, de mépriser ceux qui les ignorent. M. le Duc de Bourgogne ne pensoit point ainsi. En 1702, ce Prince commandoit en Flandres l'armée Françaife. Un vieux Officier, qui connoissoit mieux son métier que les usages de la Cour, se mit à la table du Prince, sans en avoir

obtenu la permission : on l'avertit de sa faute, & il en demande pardon. *Monsieur*, lui dit obligeamment le Duc de Bourgogne, *vous souperez avec moi ; je vous apprendrai la cour, & vous m'apprendrez la guerre.*

USURIER.

Un fameux usurier, qui voyoit tous les jours ses profits diminuer, alla trouver un célèbre Prédicateur, pour le prier de prêcher vivement contre l'usure. Celui-ci, qui le croyoit converti, lui dit, d'un ton saintement animé : Ah ! mon frère, que je me réjouis de ce que la grace opère dans votre cœur ! Vous n'y êtes pas, lui répondit froidement l'usurier. Je vous fais cette demande, parce qu'il y a tant d'usuriers dans la ville, que je ne gagne rien : si vous pouviez les corriger par vos prédications, tout le monde viendroit à moi.

Un autre usurier, ou peut-être le même, étoit à l'article de la mort. Son Confesseur l'exhortoit de son mieux, & pour rendre son exhortation plus pathétique, lui montroit un Crucifix. Le moribond le regarde fixement. Son Confesseur, qui le croit touché, lui présente ce Crucifix, qui étoit d'argent. Le malade le soulève, & dit, en le rendant : « Monsieur, je ne puis pas prêter grand-» chose là-dessus ». On pourra conclure de ce fait, que l'on meurt comme l'on a vécu.

VALEUR.

C'est la force réunie au courage. Dans quelle ville la valeur étoit-elle plus honorée qu'à Sparte ? Une troupe de Lacédémoniens, passant devant la ville de Corinthe, qui avoit des remparts, quel-

ques Lacédémoniens demandèrent : Quelles femmes habitent cette cité ? Ce sont, leur répondit-on, des Corinthiens. Ne savent-ils pas, reprirent-ils, ces hommes vils & lâches, que les seuls remparts impénétrables à l'ennemi, sont des citoyens déterminés à la mort : *Voyez Bravoure, Courage, Français.*

Un mot, une plaisanterie dite à propos, a souvent plus servi à rappeller la valeur des troupes, que la harangue la plus éloquente. Les Français attaquent & battent, en 1690, le Prince de Waldek à Fleurus, près de Charleroi. Durant cette action, un Lieutenant-Colonel d'un Régiment Français, dont le nom auroit bien mérité d'être conservé, se trouve prêt à charger. Ne sachant comment animer les siens, très-mécontents d'être entrés en campagne sans être habillés, il leur dit : « Mes amis, voici de quoi vous consoler, puisque vous avez le bonheur d'être en présence » d'un Régiment vêtu de neuf. Chargeons vigoureusement, habillons-nous ». Cette plaisanterie, qui marque un grand fonds de mépris pour l'ennemi, fait un tel effet sur l'esprit des soldats, qu'ils se précipitent sur le Régiment, le détruisent, & s'habillent tous complettement sur-le-champ : *Folard, Commentaire sur Polybe.*

La nourriture influe plus qu'on ne pense sur la valeur des troupes ; & tout le monde peut reconnoître la vérité de ce mot d'un Médecin Anglais, qui disoit qu'avec une diète de six semaines, il rendroit un homme poltron. Le Prince Maurice étoit si convaincu de ce principe, qu'il employoit toujours à quelque action de vigueur, les Anglais lorsqu'ils arrivoient de chez eux, *& tandis qu'ils avoient encore la pièce de bœuf dans l'estomac ;* c'étoit son expression : *Guillaume Temple, Remarques sur les Provinces-Unies.*

VANITÉ.

Combien de gens aſſez ridicules pour vouloir emprunter leur éclat, de choſes qui leur ſont abſolument étrangères ! Ils reſſemblent, pour la plupart, à ce Bedeau qui entendoit louer le Sermon qui venoit d'être prêché. Lorſque pluſieurs des auditeurs ſe récrioient ſur la ſolidité des penſées, & la richeſſe des expreſſions, ce Bedeau s'approcha d'eux, d'un air content, & leur dit : « Meſſieurs, c'eſt moi qui l'ai ſonné. »

On louoit pareillement un Organiſte ſur l'exécution d'un *Te Deum.* Le Souffleur, qui écoutoit, crut devoir ſe faire connoître, & dit, en dreſſant la tête : « Meſſieurs, c'eſt moi qui ai ſoufflé. »

Un de ces Seigneurs déſœuvrés, dont la principale occupation eſt de ſurprendre quelques regards ou quelques paroles du Prince, diſoit en préſence d'un vieux & fin courtiſan : J'étois hier au coucher du Roi, qui me dit cette nouvelle. Il s'approprioit, par ce moyen, à lui ſeul ce que le Roi avoit dit pour tous ceux qui l'écoutoient. Le vieux courtiſan, dans la vue de lui faire ſentir cette vanité ridicule, lui dit : Et moi, j'étois hier au Sermon du Père Bourdaloue, qui me dit de fort belles choſes.

Où la vanité ne ſe loge-t-elle pas ? Socrate apperçut un jour le Philoſophe Antiſthène, qui tournoit ſon manteau, afin d'en montrer à tout le monde un côté qui étoit déchiré. O Antiſthène ! s'écria Socrate, je découvre ta vanité au travers des trous de ton manteau : *Vies des anciens Philoſophes.*

La vanité, dans bien des occaſions, nous fait raiſonner comme ce Maître d'Ecole, dans le *Pédant Joué*, de Cyrano de Bergerac. Ce Régent veut prouver qu'il eſt le plus bel homme du mon-

de, & voici comme il s'y prend : « L'Europe est » la plus belle partie du monde ; la France est le » plus beau pays de l'Europe ; Paris est la plus » belle ville de France, l'Université est le plus » beau quartier de Paris ; la plus belle chambre de » l'Université, c'est la mienne ; je suis le plus » beau de ma chambre : donc je suis le plus bel » homme du monde ». Combien d'hommes vains s'attribuent, par un raisonnement aussi extravagant, une bonne partie de la supériorité qu'ils accordent à tout le Corps dont ils sont membres !

Une jolie suivante avoit un gros diamant au doigt : Bergerac le considéroit avec curiosité. La maîtresse, qui étoit présente, soutenoit le diamant fin. Oh! reprit Bergerac, faisons-lui l'honneur de croire qu'il est du Temple; car si le diamant est bon, la fille ne vaut rien.

On regardoit le portrait d'un homme extrêmement vain, qui s'étoit fait peindre dans une attitude, & avec des attributs au-dessus de son mérite & de sa qualité. Comme quelqu'un disoit, sur ce que ce portrait n'étoit pas bien ressemblant : Voilà un mauvais Peintre ! *Je le trouve fort judicieux*, repartit un homme d'esprit.

VENGEANCE.

On a dit que la vengeance étoit douce. Oui, pour une ame foible, & incapable de supporter l'injure ! *Voyez Pardon des injures.*

Le fanatique Telton, qui tua le Duc de Buckingham, favori de Charles II, Roi d'Angleterre, étoit si vindicatif, qu'ayant un jour appellé en duel un gentilhomme qui l'avoit offensé, & croyant que la qualité de son ennemi lui feroit peut-être refuser le cartel, il lui envoya d'abord en même-temps un de ses doigts, qu'il se coupa

lui-même. Je veux, disoit-il, qu'il sache de quoi est capable, pour venger une injure reçue, un homme qui peut se mettre lui-même par morceaux: *Larrey.*

Un Italien, qui venoit d'avoir une querelle contre un de ses voisins, tomba malade si dangereusement, qu'on n'en espéroit plus rien. Son ennemi l'apprend, va chez lui, demande à le voir; & sur ce qu'on lui dit, qu'il est à l'extrémité, court vîte dans sa chambre, en disant tout bas: il ne mourra que de ma main. Arrivé près de son lit, il lui donne un coup de poignard, & se sauve. Le malade perdit une grande quantité de sang, mais cette perte lui fut salutaire, & lui rendit la vie & la santé: *Tres. Chon.*

Un autre Italien apprend, au bout de dix ans, que son ennemi, qu'il cherchoit, va partir pour les Indes. Il court aussi-tôt s'embarquer avec lui, le suit par-tout, se saisit du moment où il le trouve sans défense, & l'assassine: *Voyage de Rochefort.*

Un Seigneur Romain, qui avoit un fort beau parc, où il entretenoit plusieurs cerfs, avoit défendu à ses domestiques, d'en tuer. Un d'eux eut le malheur de contrevenir à cet ordre: en tirant quelqu'autre pièce de gibier qu'il manqua, il tua par mégarde un de ces cerfs qui étoit caché dans des broussailles. Ce pauvre garçon appréhendant la colère de son maître, s'enfuit à Gênes, où s'étant embarqué, il fut pris par les Algériens. Le Seigneur Italien instruit quelque temps après, que son domestique est esclave à Alger, va trouver le Cardinal Janson, qui étoit pour lors à Rome, & le prie instamment d'écrire au Consul Français, de racheter ce malheureux, quelque somme que dût coûter sa rançon. Le Cardinal, touché de cette générosité, ne put s'empêcher de le louer: il écrivit au Consul, qui racheta en effet l'esclave, & le renvoya à Rome. Le gentilhomme vint remercier son Eminence, remboursa l'argent de la rançon, & quelques jours après fit assassiner ce pauvre domestique, qu'il n'avoit

voulu

voulu savoir que pour se venger de sa désobéissance, quelque involontaire qu'elle fût : *Mém. du Comte de Forbin.*

Les Corses passent pour être très-vindicatifs. Guillet rapporte que l'on en a vu qui, après une offense reçue, sont demeurés quinze jours entiers, cachés dans des brossailles, pour attendre leur ennemi au passage; trop satisfaits d'y brouter des racines, pourvu que l'embuscade pût réussir.

Baleins, Gouverneur de Leictoure, étoit d'un caractère violent. Il étoit ami d'un des principaux Officiers de la garnison, qui, sous prétexte de mariage, ou autrement, ayant abusé d'une sœur qu'avoit Baleins, s'étoit retiré de la garnison, & s'étoit marié à une autre personne. Cette sœur, qui en fût informée, courut aussi-tôt, toute échevelée & toute en larmes, trouver son frère, & lui raconta ce qui s'étoit passé. Baleins, qui étoit vif & intrépide, lui dit de se taire, de dissimuler, & de le laisser agir. Il continue pendant quelque temps, de vivre avec cet Officier, aussi familièrement qu'auparavant, sans lui rien faire connoître de ce qu'il savoit. Un jour il l'invita à dîner dans un Château, avec quelques autres de ses amis, & leur fit une chère magnifique. Le dîner fini, & les conviés retirés, il le tire à part, lui fait mettre les fers aux pieds & aux mains par des gens apostés, se met dans un fauteuil, comme Juge, & l'interroge. Comme ce malheureux ne demeuroit d'accord de rien, il lui produit des témoins, & fait paroître tout-d'un-coup, la personne qu'il avoit séduite. Alors cet Officier tout effrayé, lui avoua qu'il avoit été de ses amis, mais qu'elle lui avoit fait plusieurs avances; que de son côté, il ne lui avoit rien promis, & ne lui avoit jamais donné parole de l'épouser. Baleins, continuant son personnage de Juge, fait écrire par un secrétaire, l'interrogatoire, les dépositions des témoins, & leur fait signer le tout; puis sur les serments pris des témoins, & sur la confession de l'accusé, le condamne à mort. Alors le même homme

qui avoit été l'accusateur, le témoin & le juge, voulut encore être le bourreau ; il poignarda ce malheureux, qui réclamoit inutilement Dieu & les hommes, & qui se plaignoit de l'infraction des droits de l'hospitalité. Baleins renvoya le corps aux parents du mort ; mais comme il jugeoit que si cette action venoit, par une voie étrangère, à la connoissance du Roi de Navarre, de qui il tenoit sa commission, on ne manqueroit pas de prévenir ce Prince contre lui, il prit le parti de l'en informer lui-même, & lui manda le détail de ce qui s'étoit passé, ajoutant que dans un juste sujet de se venger d'un affront si sensible, il n'avoit cependant rien fait, que suivant les formes de la justice ; qu'il lui envoyoit les copies du procès, & qu'il gardoit les originaux pour sa justification ; qu'il le supplioit de lui donner sa grace, disposé, s'il le souhaitoit, de remettre le château à qui il le jugeroit à propos ; qu'il étoit assez content d'avoir trouvé le moyen de se venger par ses mains, de l'outrage qu'il avoit reçu. Le Roi de Navarre fut irrité de l'audace de Baleins & de l'énormité de cette action ; cependant, comme il appréhendoit que s'il refusoit à cet homme violent, ce qu'il demandoit, il ne se portât à quelque résolution qui pouvoit être dangereuse dans les conjonctures présentes, il lui envoya sa grace ; mais en même-temps il fit partir un homme de confiance, pour prendre possession du château. Baleins le remit sans difficulté, sur les ordres du Prince, & se retira avec sa famille, dans une maison assez forte, qu'il avoit dans le voisinage : *De Thou.*

Un Français de Xaintonge, passant par Damas, en revenant de Jérusalem, rencontra un Juge du lieu, qui lui donna, sans sujet, un soufflet si violent, qu'il l'abattit à ses pieds. Le Français, dissimulant cet affront, résolut de s'en venger. Pour cet effet, il s'absenta trois ans de cette ville ; & ayant bien appris la langue Turque, il se déguisa en Dervis. (Ces Religieux portent un cimeterre au côté, avec un

couteau à la ceinture, disant: que c'est pour faire observer les commandements de leur grand Prophète.) Ce feint Dervis revint à Damas, où il assistoit tous les jours à l'audience du Juge; ce qu'il continua pendant trois ans, attendant une occasion propre pour faire son coup. Enfin, un jour entendant ce Juge prononcer une sentence contre un orphelin, à qui on demandoit injustement un héritage, il s'approcha de lui, & lui donna un si grand coup de couteau au front, qu'il le jetta mort à ses pieds, puis se mit froidement sur le siége, disant que le jugement qui venoit d'être prononcé, étoit injuste, & qu'il falloit revoir le procès. Tout le monde y consentit, par le respect qu'on lui portoit, & le jugement fut rendu en faveur de l'orphelin. Le corps du Juge fut porté en sa maison, & on loua beaucoup l'assassin. Cet homme, satisfait de sa vengeance, se retira sans bruit, & s'en alla à Tripoli, où un Français lui reprocha qu'il l'avoit vu en habit de Dervis, ce qu'il confessa, & en dit la raison inconsidérément. La chose ayant été rapportée à quelques Turcs, on se saisit de lui, & on le visita pour voir s'il étoit circoncis. Comme on vit qu'il ne l'étoit pas, on le ramena à Damas, où le voyageur Vincent Leblanc, qui rapporte ceci, le vit exécuter à mort.

Murat rapporte, dans ses *Lettres*, qu'une Anglaise étant au lit de la mort, fit appeller son mari, & qu'après avoir ému sa sensibilité, par le détail de ses souffrances, elle le conjura de lui pardonner dans ce dernier moment, une faute dont elle étoit coupable envers lui. Le mari lui ayant promis ce qu'elle desiroit, elle lui avoua qu'elle lui avoit fait infidélité. Je vous le pardonne, répondit le mari; mais j'attends pareillement de vous, le pardon du mal que je vous ai fait. L'Anglaise le lui ayant promis de tout son cœur: C'est, lui dit l'époux, que m'étant apperçu de ce que vous venez de m'avouer, je vous ai empoisonnée, ce qui est la cause de votre mort.

Un Italien, quoique réconcilié en apparence avec son ennemi, depuis plusieurs années, conservoit néanmoins toujours pour lui une haine secrète. Un soir qu'ils se promenoient ensemble dans un lieu écarté, l'Italien le prit parderrière, le renversa, & lui mettant le poignard sur la gorge, le menaça de le tuer, s'il ne renioit Dieu. L'autre, après avoir fait beaucoup de difficulté, s'y résolut à la fin, pour éviter la mort. L'Italien n'eut pas plus tôt obtenu ce qu'il demandoit, qu'il lui plongea le poignard dans le sein, & se retira après, en se vantant de s'être vengé de la manière du monde la plus terrible, en faisant périr en même-temps le corps & l'ame de son ennemi : *Apologie d'Hérodote.*

Tirons le rideau sur cette scène d'horreur, pour en présenter une qui a pu donner lieu à la petite comédie du *Médecin malgré lui.* Borise Godounove, grand Duc de Moscovie, étant tourmenté de la goutte, invita par de grandes promesses, ceux qui y sauroient quelques remèdes, de les lui déclarer. La femme d'un Boïarre, irritée des mauvais traitements de son mari, & desirant de s'en venger, usa du stratagême de la femme de Sganarelle. Elle publia que son mari avoit un spécifique excellent pour la goutte; mais qu'il n'aimoit point assez sa Majesté pour le lui donner. On envoya quérir cet homme. Il eut beau protester son ignorance, on le fouetta jusqu'au sang, & on le mit en prison. Les plaintes qu'il fit contre sa femme, ne servirent qu'à le faire maltraiter plus rudement. Enfin, on lui fit dire qu'il envoyât son remède, ou qu'il se préparât à mourir. Ce malheureux, voyant sa perte inévitable, feignit d'avouer qu'il savoit quelques remèdes, mais qu'il n'avoit osé les employer pour sa Majesté, & que si on vouloit lui donner quinze jours pour les préparer, il s'en serviroit. Les ayant obtenus, il envoya à Czirback, à deux journées de Moscou, sur la rivière d'Occa, d'où il se fit amener un chariot de toutes sortes d'her-

bes, bonnes & mauvaises, & en prépara un bain pour le grand Duc, qui y recouvra la santé. On se confirma alors dans la pensée, que le refus du Boïarre ne provenoit que de sa malice; c'est pourquoi on le fouetta encore plus fort que les deux premières fois. Le Prince lui fit ensuite présent de quatre-cents écus, & de dix-huit paysans pour les posséder en propre, avec des défenses très-rigoureuses d'en avoir du ressentiment contre sa femme. Il se soumit à cet ordre; car on rapporte qu'ils vécurent depuis dans une amitié parfaite: *Oléarius*.

VENITIENS.

VENISE, située au milieu de Laguner, n'a qu'un commerce précaire, & des richesses fondées sur l'inaction de ses voisins. Aussi les Venitiens montrant un jour en grande pompe, leur trésor de Saint Marc à un Ambassadeur d'Espagne, celui-ci, pour tout compliment, ayant regardé sous les tables, leur dit: *Qui non c'è la radice.*

Il n'y a peut-être pas de pays au monde où l'on soit plus libre qu'à Venise, pourvu qu'on ne se mêle point des affaires du gouvernement, sur lequel il faut observer un silence respectueux. On risque même à le louer, presque autant qu'à le blâmer. Un Sculpteur Génois, s'entretenant avec deux Français, ceux-ci se répandirent en invectives contre le Sénat & la République, & le titre de *Pantalon* fut donné plusieurs fois aux Sénateurs. Le Génois défendit les Venitiens le mieux qu'il lui fut possible. Le lendemain il eut ordre, de la part du Conseil, de se présenter. Il arriva tout tremblant. On lui demanda s'il reconnoîtroit les deux personnes avec qui il avoit eu une conversation sur le gouvernement de la République? A ce discours, sa peur redoubla, il répondit qu'il croyoit

n'avoit rien dit qui ne fût en faveur du Sénat. On lui ordonna de passer dans une chambre voisine, où il vit les deux Français morts & pendus au plancher. Il crut sa perte assurée ; mais on le ramena devant les Sénateurs, & celui qui présidoit, lui dit gravement : *Taisez-vous une autre fois, mon ami, notre République n'a pas besoin d'un défenseur de votre espèce* : Lettres Juives.

Un Français se promenant à Venise, dans la place de Saint Marc, heurta par mégarde, un de ces nobles dont Venise est remplie. Le noble le prit gravement par le bras, & le pria de lui apprendre quelle bête il croyoit la plus lourde & la plus pesante. Le Français, étonné d'une pareille question, resta quelque temps sans répondre. Mais le Venitien, sans rien perdre de sa gravité, lui ayant redemandé la même chose, le Français répondit bonnement, qu'il croyoit que la bête la plus lourde étoit un éléphant. *Hé bien !* dit fièrement le Venitien, *apprenez, monsieur l'éléphant, qu'on ne heurte point un noble Venitien* : Lettres Juives.

Comme les gondoliers Venitiens passent la plus grande partie de leur vie, presque en tête-à-tête avec la noblesse, les plus honnêtes citadins, & les étrangers de distinction, qui tous les jours abordent à Venise, ils fournissent souvent à la conversation par des plaisanteries : on leur permet même en ce genre, des libertés ; en voici un exemple. Les rues de Venise sont éclairées la nuit, par de très-petites lanternes, suspendues comme celles qui éclairent les rues de Paris. Un noble, passant dans une rue où un gondolier étoit occupé à en suspendre une, lui dit de la tenir plus haute ; elle l'est assez, réplique le gondolier, pour les cornes de nous autres ; toutefois, si votre excellence la juge trop basse, je la relèverai. L'excellence passa, & s'empressa de régaler ses amis, du mot du gondolier : *Observations sur l'Italie.*

Le même observateur rapporte que ces gondo-

liers ont le privilége exclusif dont jouissoit M. de Roquelaure à la Cour de Louis XIV. On leur fait honneur de tous les bons mots, dont des raisons de décence ou de politique ne permettent pas aux véritables pères, de se déclarer : tel étoit celui que l'on citoit, lors de l'exaltation du Pape actuel. Depuis la rupture éclatante entre la République & Benoît XIV, ce Pape n'avoit donné le chapeau à aucun Venitien : Nous avons été long-temps sans chapeau, faisoit-on dire à un gondolier : *Ma habbiano adesso il capelliere.*

VÉRITÉ.

DANS les pays soumis au pouvoir arbitraire, la vérité a besoin de quelque emblême, pour se présenter devant le Prince. Un Roi de Perse venoit, dans un mouvement de colère, de déposer son grand Visir, & en avoit mis un autre à sa place. Cependant comme il n'étoit pas d'ailleurs mécontent des services du déposé, il lui dit de choisir dans ses Etats, un endroit tel qu'il lui plairoit, pour y jouir le reste de ses jours, avec sa famille, des bienfaits qu'il avoit reçus de lui jusqu'alors. Le Visir lui répondit : « Je n'ai pas besoin de tous les biens dont votre » Majesté m'a comblé, je la supplie de les reprendre ; & si elle a encore quelque bonté pour moi, » je ne lui demande pas un lieu qui soit habité, » je lui demande avec instance, de m'accorder quelque village désert, que je puisse rétablir avec » mes gens, par mon travail, mes soins & mon » industrie ». Le Roi donna ordre qu'on cherchât quelques villages tels qu'il les demandoit ; mais après une grande recherche, ceux qui en avoient eu la commission, vinrent lui rapporter qu'ils n'en avoient pas trouvé un seul. Le Roi le dit au Visir déposé, qui lui répondit : « Je savois fort bien qu'il » n'y avoit pas un seul endroit ruiné dans tous les

» pays dont le ſoin m'avoit été confié. Ce que » j'en ai fait, a été afin que votre Majeſté fût elle- » même en quel état je les lui rends, & quelle en » charge un autre qui puiſſe lui rendre un auſſi » bon compte.. »

Un jeune Prince très-puiſſant régnoit dans les Indes ; il étoit d'une fierté qui pouvoit devenir funeſte à ſes ſujets & à lui-même. On eſſaya en vain de lui repréſenter que l'amour de ſes ſujets eſt toute la force & toute la puiſſance du Souverain. Ces ſages remontrances ne ſervirent qu'à faire périr leurs auteurs dans les tourments. Un Bramine, ou Philoſophe, dans le deſſein de lui indiquer cette vérité, ſans toutefois s'expoſer au même péril, imagina le jeu des échecs, où le Roi, quoique la plus importante de toutes les pièces, eſt impuiſſant pour attaquer & même pour ſe défendre contre ſes ennemis, ſans le ſecours de ſes ſujets & de ſes ſoldats. Le Monarque étoit né avec beaucoup d'eſprit; il ſe fit lui-même l'application de cette leçon utile, changea de conduite, & par-là prévint les malheurs qui le menaçoient. La reconnoiſſance du jeune Prince lui fit laiſſer au Bramine, le choix de la récompenſe. Celui-ci demanda autant de grains de bled qu'en pourroit produire le nombre des caſes de l'échiquier, en doublant toujours depuis la première juſqu'à la ſoixante-quatrième; ce qui lui fut accordé ſur-le-champ & ſans examen. Mais il ſe trouva, par le calcul, que tous les tréſors & les vaſtes Etats du Prince ne ſuffiſoient point pour remplir l'engagement qu'il venoit de contracter. Alors notre Philoſophe ſaiſit cette occaſion, pour lui repréſenter combien il importe aux Rois, de ſe tenir en garde contre ceux qui les entourent, & combien ils doivent craindre que l'on n'abuſe de leurs meilleures intentions.

Kamhi, Empereur de la Chine, avoit toujours ſoin de faire ſervir ſur ſa table, des vins d'Europe. Un jour cet Empereur ordonna à un Mandarin, ſon plus fidèle favori, de boire avec lui. Le Prince

s'enivra, & tomba ensuite dans un profond sommeil. Le Mandarin, qui craignoit les suites de cette intempérance, passa dans l'antichambre des Eunuques, & leur dit que l'Empereur étoit ivre; qu'il étoit à craindre qu'il ne contractât l'habitude de boire avec excès, que le vin aigriroit encore davantage son humeur, déjà trop violente; & que, dans cet état, il n'épargneroit pas même ses plus chers favoris. Pour éviter un si grand mal, ajouta le Mandarin, il faut que vous me chargiez de chaînes, & que vous me fassiez mettre dans un cachot, comme si l'ordre étoit venu de l'Empereur. Les Eunuques approuvèrent cette idée, pour leur propre intérêt. Le Prince surpris de se trouver seul à son réveil, demanda ce qu'étoit devenu son compagnon de table. On lui répondit, qu'ayant eu le malheur de déplaire à Sa Majesté, on l'avoit conduit par son ordre, dans une étroite prison, où il devoit recevoir la mort. Le Monarque parut quelque temps rêveur, & donna ordre enfin que le Mandarin fût amené. Il parut chargé de chaînes, & se jetta aux peids de son maître comme un criminel qui attend l'arrêt de sa mort. Qui t'a mis dans cet état, lui dit le Prince? Quel crime as-tu commis? Mon crime, je l'ignore, répondit le Mandarin, je sais seulement que votre Majesté m'a fait jetter dans un noir cachot pour y être livré à la mort. L'Empereur retomba dans une profonde rêverie, il parut surpris & troublé. Enfin, rejettant sur les fumées de l'ivresse, une violence dont il ne conservoit aucun souvenir, il fit ôter les chaînes au Mandarin, & l'on remarqua que depuis il évita toujours l'excès du vin: *Histoire des Voyages.*

Un autre Empereur de la Chine, nommé Vou-Ti, avoit beaucoup de penchant pour les sciences occultes. Un imposteur lui apporta un jour un élixir, & l'exhorta à le boire, lui promettant que ce breuvage le rendroit immortel. Un de ses Ministres, qui étoit présent, ayant tenté inutilement

de le désabuser, prit la coupe & but sa liqueur. L'Empereur irrité de cette hardiesse, condamna à mort le Mandarin, qui lui dit d'un air tranquille : « *Si* ce breuvage donne l'immortalité, vous ferez de » vains efforts pour me faire mourir ; & s'il ne » la donne pas, auriez-vous l'injustice de me faire » mourir pour un si frivole larcin » ? Ce discours calma l'Empereur, qui ne put s'empêcher de louer la prudence & la sagesse de son Ministre : *Histoire moderne des Chinois.*

Jusqu'à quel point doit-on tromper un ignorant pour lui faire recevoir une vérité ? C'est ce que nous n'entreprendrons point de fixer. Un Dominicain de Rome damnoit un étranger, parce qu'il soutenoit que la terre tournoit autour du soleil. Vous ne songez donc plus, lui disoit le Dominicain, que Josué arrêta le soleil ? Eh ! mon Révérend Père, répondit l'étranger, c'est aussi depuis ce temps-là que le soleil est immobile.

VERTU.

LA vertu est cette force morale qui nous fait vaincre nos passions, & même nos affections les plus naturelles, lorsque l'honneur ou le devoir l'exige. La vertu, dit un sage, n'appartient qu'à un être foible par sa nature, & fort par sa volonté : c'est en cela que consiste le mérite de l'homme juste. Quel homme mérita mieux le prix de la vertu, que Régulus ? Ce Romain, prisonnier chez les Carthaginois, est envoyé sur sa parole à Rome, avec leurs Ambassadeurs, pour négocier l'échange des prisonniers. Les Carthaginois comptoient qu'il profiteroit de cette occasion pour accélérer le traité de paix, & se procurer la liberté ; mais ils ne connoissoient point Régulus. Ce généreux citoyen représente aux Romains, que dans l'échange proposé, tout l'avantage seroit du côté

des ennemis, dont les plus braves Officiers étoient détenus à Rome ; au lieu que les prisonniers Romains étoient, la plupart, des vieillards ou des lâches dont on ne pouvoit espèrer aucun service : il parla enfin avec tant de force, que malgré l'opposition de plusieurs Sénateurs, qui croyoient ne pouvoir acheter trop cher la conservation d'un citoyen comme Régulus, il fit résoudre la continuation de la guerre, & sans vouloir entrer dans sa maison, ni voir sa femme & ses enfants, de peur d'être attendri par leurs larmes, il retourna à Carthage pour dégager sa parole. Il y périt au milieu des plus cruels supplices.

L'histoire des conquêtes des Portugais dans le nouveau Monde, nous fournit un pareil exemple de fermeté & de vertu. Le P. de Laurieure, Franciscain, ayant été pris par les Indiens, avec plusieurs Officiers, demanda qu'on le laissât partir pour aller traiter lui-même de l'échange des prisonniers, Le Roi de Cambaie paroissant inquiet du retour, le Religieux détacha son cordon, & le lui mit en main, comme le gage le plus assuré de sa foi. Sur cela seul on le laissa partir. Sa négociation fut infructueuse, & il revint dans les fers. Le Roi fut si frappé de cette fidélité, & il conçut une si haute opinion d'un peuple qui produisoit des hommes capables de cet acte de vertu, qu'il renvoya tous les prisonniers sans rançon.

En 1628, les Anglais, vainqueurs des Français, en Acadie, voyoient néanmoins, avec chagrin, leurs forces tenues en échec par un poste que ces derniers occupoient au Cap de Sable, qui fait la pointe méridionale de la péninsule. Un gentilhomme Français, nommé *La Tour*, passe dans ce temps-là à Londres ; il y épouse une fille d'honneur de la Reine d'Angleterre, & il est fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Cette distinction est la source, ou devient la récompense de l'infidélité qu'il fait à sa patrie. Il s'engage à mettre les Anglais en possession du Cap de Sable, & on lui don-

ne deux vaisseaux de guerre où il s'embarque avec sa nouvelle épouse. Aussi-tôt qu'il est à la vue du fort, il va seul trouver son fils, qui commandoit, cherche à l'éblouir par l'idée qu'il veut lui donner de son crédit à la cour de Londres, & le flatte de plus grands établissements s'il veut se livrer à l'Angleterre. Le jeune La Tour écoute avec indignation les propositions de son père, & n'est pas plus intimidé par ses menaces, que séduit par ses caresses. La place est attaquée, & le vertueux Commandant y fait des prodiges de valeur qui obligent les Anglais de se retirer. La Tour le père se trouve embarrassé : ne pouvant revenir en France, & n'osant retourner en Angleterre, il se voit obligé de prier son fils de souffrir qu'il demeure en Acadie. Le jeune homme lui répond qu'il lui donnera un asyle, qu'il pourvoira abondamment à ses besoins; mais qu'il ne permettra jamais que lui ou sa femme entre dans son fort. Cette condition, dictée par le devoir, est reçue avec aigreur par La Tour le père; les circonstances cependant l'obligent de s'y soumettre, & son fils la lui adoucit autant qu'il est possible, par les attentions les plus tendres & les plus suivies: *Histoire de la nouvelle France.*

Les Hollandais avoient formé un établissement considérable dans l'île Formose. Le Chinois Coxinga arme, en 1662, pour les en chasser, & prend à la descente, Hambroeck leur Ministre, qui est choisi entre les prisonniers pour aller au fort de Zélande déterminer les assiégés à capituler. Incapable de déguiser ses sentiments, il les exhorte au contraire à tenir ferme, & leur prouve qu'avec beaucoup de constance ils forceront l'ennemi à se retirer. La garnison, qui ne doutoit pas que cet homme généreux, de retour au camp, ne fût massacré, fait les plus grands efforts pour le retenir ; ces instances sont tendrement appuyées par deux de ses filles qui étoient dans la place. « J'ai promis » dit-il « d'aller reprendre mes fers ; il faut dégager ma » parole ; jamais on ne reprochera à ma mémoire,

» que pour mettre mes jours à couvert, j'aie appesanti le joug, & peut-être causé la mort des » compagnons de mon infortune ». Après ces mots il reprend, accompagné de sa seule vertu, le chemin du camp Chinois : *Basnage, Annales des Provinces-Unies.*

Un triomphe non moins digne de l'homme vertueux, est celui dont Scipion l'Africain a donné l'exemple. Cet illustre guerrier, envoyé par la république Romaine en Espagne, qu'il conquit en moins de quatre années, voyoit tous les peuples soumis à ses pieds. Au milieu de ces victoires, plusieurs Officiers lui amenèrent une vierge de la plus rare beauté, & fiancée à un Prince Celtibérien. Scipion, quoique dans un âge où les passions exercent un empire absolu, non-seulement ne la voulut point retenir, mais il ordonna même que la rançon qu'on lui offroit, servît pour augmenter sa dot: *Voyez* aussi la dernière anecdote, rapportée à l'article *Amant.*

La jouissance de la vertu est toute intérieure; & la première récompense de l'homme vertueux est le plaisir d'avoir fait du bien. La miséricorde Divine, dit le philosophe Sadi, avoit conduit un homme vicieux dans une société de Religieux dont les mœurs étoient saintes & pures. Il fut touché de leurs vertus ; il ne tarda pas à les imiter & à perdre ses anciennes habitudes. Il devint juste, sobre, patient, laborieux & bienfaisant. On ne pouvoit nier ses œuvres, mais on leur donnoit des motifs odieux ; on vantoit ses bonnes actions, & on méprisoit sa personne ; on vouloit toujours le juger par ce qu'il avoit été, & non par ce qu'il étoit devenu. Cette injustice le pénétroit de douleur ; il répandit ses larmes dans le sein d'un vieux solitaire plus juste & plus humain que tous les autres. « O mon fils » ! lui dit le vieillard « tu » vaux mieux que ta réputation ; rends graces à » Dieu. Heureux celui qui peut dire : Mes enne- » mis & mes rivaux censurent en moi des vices

» que je n'ai pas ! Que t'importe, si tu es bon, » que les hommes te poursuivent, & même te » punissent comme méchant ? N'as-tu pas pour » te consoler, deux témoins éclairés de tes ac- » tions ? Dieu & ta conscience. »

On a vu de nos jours un Prélat, digne des premiers temps apostoliques, se sacrifier lui-même, & exposer sa vertu à la calomnie des méchants, pour soulager son troupeau. Ce vertueux Prélat fit, dans un temps de disette & de calamité, porter sur la place, des grains à un prix bien au-dessous de celui qu'ils avoient coûté. Cependant l'esprit de parti, aidé par un écrivain obscur, taxoit cet acte de charité, de monopole, & peut-être le voile de la calomnie couvriroit encore cette action héroïque, si un homme de bien n'avoit élevé la voix, s'il n'avoit rendu hommage à la vertu, en faisant connoître la vérité.

M. Gobinot, de Rheims, supporta pendant quarante ans l'indignation publique, & ce ne fut qu'au bout de ce temps, que l'on vit que son excessive parcimonie n'avoit eu d'autre motif, que d'amasser les sommes nécessaires à la construction de monuments de la plus grande utilité pour ses concitoyens.

« Je préfère » disoit un Philosophe « ma famille » à moi, ma patrie à ma famille, & le genre hu- » main à ma patrie ». C'est la devise de l'homme vertueux.

VICE.

Le ridicule est l'arme favorite du vice. C'est par elle, qu'attaquant dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu, il éteint enfin l'amour qu'on lui porte : *Rousseau.*

La voie la plus sûre pour réprimer les vices de la jeunesse, n'est pas toujours de lui donner des

préceptes de morale, dont elle ne comprend jamais bien l'importance, mais de choisir des exemples à sa portée, & qui lui fassent connoître toute la turpitude du vice. Les Lacédémoniens, pour détourner leurs enfants de l'ivrognerie, leur faisoient considérer un esclave ivre.

Un vieux militaire, qui s'étoit distingué par ses mœurs, autant que par son courage, racontoit que, dans sa première jeunesse, son père, homme de sens, mais très-dévot, voyant son tempérament naissant se livrer aux femmes, n'épargna rien pour le contenir; mais enfin, malgré tous ses soins, le sentant prêt à lui échapper, il s'avisa de le mener dans un hôpital de vérolés; & sans le prévenir de rien, il le fit entrer dans une salle, où une troupe de ces malheureux expioient, par un traitement effroyable, le désordre qui les y avoit exposés. A cet hideux aspect, qui révoltoit à-la-fois tous les sens, le jeune homme faillit à se trouver mal. « Va, misérable débauché » lui dit alors le père d'un ton véhément « suis le vil penchant qui t'entraîne, bientôt tu seras trop heureux d'être admis dans cette salle, où, victime des plus infâmes douleurs, tu forceras ton père à remercier Dieu de ta mort ». Ce peu de mots, joint à l'énergique tableau qui frappoit le jeune homme, lui firent une impression qui ne s'effaça jamais. Condamné, par son état, à passer sa jeunesse dans des garnisons, il aima mieux essuyer toutes les railleries de ses camarades, que d'imiter leur libertinage. « J'ai été homme » disoit-il « j'ai eu des foiblesses; mais parvenu jusqu'à mon âge, je n'ai jamais pu voir une fille publique sans horreur » : *Emile*.

VIE. (Image de la)

IL y a une comédie de M. Boissy, imitée de l'Italien, dont l'objet est de nous faire entendre

que la vie n'est qu'un songe. Une anecdote rapportée par le Chevalier Chardin, dans ses *Voyages*, peut aussi servir à nous rappeller que la vie n'est qu'un court pélerinage. Un Derviche voyageant dans les Indes, voit le palais d'un Gouverneur de province; il y entre, va sous le vestibule, pose sa besace à terre, en tire un morceau de pain, s'assied, & se dispose à prendre son repas. Un des gardes du palais l'aborde, & lui demande s'il sait où il est. Dans un caravensera, répond celui-ci. — Quoi, mon ami, vous prenez un palais pour une hôtellerie! sortez d'ici. L'autre tient ferme; la querelle s'échauffe, le Maître descend au bruit, s'informe du sujet, rit de la méprise du voyageur, & lui dit que c'est sa maison. Avant vous, qui la possédoit, demande celui-ci? — Mon père. — Avant votre père? — Mon aïeul. — Avant votre aïeul? — Mon bisaïeul. — Et de grace, continue le Derviche, qui en sera le maître après vous? — Ce sera mon fils. — Ah! Seigneur, ajouta le Religieux, une maison qui change si souvent d'hôte, n'est qu'une vraie hôtellerie.

Chinvang-le-Chaste, en montant sur le trône de la Chine, ordonna qu'on mît en liberté tous ceux qui, pendant les règnes précédents, avoient été injustement renfermés dans les prisons. Au milieu des captifs qui vinrent remercier leur libérateur, parut un vieillard respectable qui, se prosternant aux pieds de l'Empereur, lui adressa ces paroles : « Père de l'Empire, regarde un malheureux chargé de quatre-vingt-cinq ans, & » qui, dès l'âge de vingt-deux, fut jeté dans un » cachot. Je fus arrêté pour un crime que je n'a» vois pas commis, & je fus condamné sans être » confronté à mes accusateurs. Je vis dans la so» litude & dans les ténèbres depuis plus de soixante » ans, & je me suis familiarisé avec le malheur. » Tout ébloui de l'éclat de la lumière à laquelle » tu m'as rendu, j'errois dans les rues pour dé-

» couvrir

» couvrir quelqu'ami qui pût se ressouvenir de » moi, me reconnoître, me secourir : mes amis, » mes parents, tout ce que je connoissois, n'est » plus ; je me vois étranger à l'univers, & je n'ai » fait que changer de solitude. Permets-moi donc, » ô Chinvang, d'aller achever les malheureux res» tes de ma vie dans ce lieu où j'ai passé ma jeu» nesse : les murs de mon cachot me seront plus » agréables que le plus magnifique palais ». Le goût de ce vieillard, pour son cachot, est semblable à celui que nous avons pour la vie. Nous sommes accoutumés à notre prison, elle nous déplaît, mais la longue habitude nous y attache : *Essais de M. Goldmith, dans le Journal Etranger.*

VICTOIRE.

Une victoire, où il s'agit de ménager les vaincus, comme devroient l'être toutes celles auxquelles on aspire, est bien plus difficile à remporter que celles de ces vainqueurs fougueux, qui n'ont voulu satisfaire que leur orgueil ou leur vengeance ». Si vous voulez détruire ces peuples, » disoit à son Souverain un habile Officier général, » il ne me faut que vingt mille hommes : mais il » m'en faut quarante mille, si vous ne voulez que » les soumettre » : *Terrasson.*

VIEILLESSE, VIEILLARD.

Jamais la vieillesse n'a été plus honorée que par les Spartiates ; aussi le Lacédémonien Lysandre disoit que la vieillesse n'avoit nulle part de domicile si honorable qu'à Sparte, & qu'il étoit beau d'y vieillir. Un vieillard cherchoit une place aux jeux olympiques, & personne ne se dérangeoit ;

il ne fut pas plus tôt au quartier des Lacédémoniens, que tous les jeunes-gens se levèrent par respect, ce qui ayant été reçu avec de grandes acclamations ; *Grands Dieux*, s'écria le vieillard, *tous les Grecs connoissent la vertu, mais il n'y a que les Lacédémoniens qui la pratiquent.*

Un jeune Spartiate voyant des hommes qui se faisoient porter à la campagne, dans des litières, s'écria : A Dieu ne plaise que je sois jamais assis en un lieu d'où je ne puisse me lever devant un vieillard ! *Plutarque.*

Un jeune-homme respectoit davantage à Sparte un simple particulier plus vieux que lui, qu'un Magistrat de son âge. Ce devoir, en effet, est fondé sur l'ordre de la nature même. Mais aujourd'hui un jeune fat croit être chargé de tout l'amusement d'une compagnie, & ne fait pas de difficulté de couper la parole aux Sages, pour débiter ses impertinences. On n'a pas oublié la réponse d'un vieux gentilhomme de la Cour de Louis XIV, au jeune Monarque, qui lui demandoit lequel il préféroit de son siècle ou de celui-ci : « Sire, j'ai passé ma » jeunesse à respecter les vieillards, & il faut que » je passe ma vieillesse à respecter les enfants. »

On conseilloit à un vieillard de se marier. Il répondit qu'il n'aimoit pas les vieilles femmes. Prenez-en une jeune, lui dit-on. Bon, répliqua-t-il, je suis vieux, & je ne puis supporter les vieilles, comment une jeune me supportera-t-elle? *Sadi.*

Un vieillard qui regrette le temps de sa jeunesse, est un homme qui se plaint de n'avoir plus la fièvre. Un vieux gentilhomme s'entretenoit avec un de ses anciens amis sur quelques anciennes aventures qu'ils avoient eues ensemble : *Oh! mon ami*, lui dit-il, *c'étoit là le bon temps. Oui*, répliqua l'autre, *mais nous n'étions pas alors aussi tranquilles que nous le sommes aujourd'hui.*

Il y a très peu de vieillards, si âgés qu'ils soient, qui n'envisagent la mort comme éloignée. Le

Valet-de-chambre de M. le Maréchal de.... ayant appris à son maître, âgé de quatre-vingt-deux ans, la mort de M. le Duc de.... qui en avoit quatre-vingt-quatorze : « J'en suis bien fâché » dit-il « mais je n'en suis point du tout surpris. » C'étoit un corps cacochisme, & tout usé. J'ai » toujours dit que cet homme-là ne vivroit pas. »

FIN.

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans ce Dictionnaire.

Fin de la Table des Articles.



